

Etudes Marxistes

N°13 – 1^{er} trimestre 1992

Si, depuis Marx jusqu'à nos jours, il est de bon ton de crier à «la mort du marxisme», contre tous ses adversaires le marxisme a fait la preuve de sa fécondité et de son efficacité créatrice.

Il a permis à des milliers d'hommes, aliénés depuis des millénaires, de se libérer économiquement et socialement. Il donne aux asservis du Tiers Monde et du monde capitaliste une conscience lucide de leurs possibilités libératrices. Il donne à la classe ouvrière et à ses alliés une méthode scientifique de combat pour construire une société qui mettra fin à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le marxisme unifie en lui science et philosophie et érige en principe premier que la pierre angulaire de la connaissance est donnée par le critère de la pratique qui, seul, garantit que la construction conceptuelle correspond à la réalité objective.

Comme toute science, le marxisme se développe sans pour cela détruire ses principes, mais, basé sur la vérification expérimentale, il n'est pas un dogme.

Pour un marxiste toute vérité est à la fois relative et absolue, c'est-à-dire, comme le soulignait Lénine (1) faisant référence à Marx et à Engels : «qu'elle admet la relativité de toutes nos connaissances non point au sens de la négation de la vérité objective, mais au sens de la réalité historique des limites de l'approximation de nos connaissances par rapport à cette vérité».

Nous vivons dans un monde en plein bouleversement : internationalisation de l'économie, nouvelles technologies, Tiers Monde croulant sous le poids des dettes, poussée de l'extrême-droite...

La revue «Etudes Marxistes» veut rendre compte des analyses matérialistes, progressistes susceptibles d'affiner la réflexion marxiste dans tous les domaines de l'actualité comme dans ceux du passé qui éclairent les situations d'aujourd'hui.

Elle se veut aussi un instrument de réflexion pour tous ses lecteurs ; c'est dans cet esprit que nous souhaitons leur collaboration à la critique des articles que nous publions et, d'avance, nous les en remercions.

Le comité de rédaction

(1) Matérialisme et empiriocriticisme Lénine, Oeuvres complètes, Tome 14, page 139.

Sommaire :

I - Les droits de l'homme en Chine (Office d'information du Conseil des affaires d'Etat de la République populaire de Chine) (p.3)

II - Guerre contre la drogue, plans contre l'insurrection, situation internationale (Luis Arce Borja) (p.41)

III - A propos de Sentier Lumineux (Michel Mommerency) (p.54)

IV - Le développement du secteur informel au Brésil : croissance, pauvreté et marché du travail (Martine Van De Velde) (p.56)

V - 1992 : deux tiers de la sidérurgie mondiale à vendre (Hubert Hedebow) (p.83)

Edition électronique réalisée par Vincent Gouysse. Cette revue est à prendre en compte à titre documentaire (Cf. « Impérialisme et anti-impérialisme ».)

WWW.MARXISME.FR

Présentation

Que ce soient les «droits de l'homme» ou «la guerre contre la drogue», l'impérialisme trouvera toujours des prétextes pour s'attaquer aux régimes socialistes et aux mouvements révolutionnaires.

Après la chute finale des régimes révisionnistes de l'Europe de l'Est, on peut s'attendre à ce que la Chine revienne au centre des campagnes anti-communistes. Les thèmes de l'offensive sont déjà fixés: droits de l'homme et libération du Tibet. Le document que nous présentons dans ce numéro donne du fil à retordre aux champions des «droits de l'homme», car le socialisme en Chine garantit avant tout le plus précieux des droits de l'homme à plus d'un milliard d'habitants: le droit à la vie. Une réalisation que ne peuvent apprécier à sa juste valeur les pays du Tiers-Monde qui suffoquent sous le poids de la «démocratie» et la «liberté» impérialiste. Le document démontre que les progrès accomplis par la Chine dans tous les domaines auraient été inconcevables à l'époque où les Chinois étaient malmenés et saignés à blanc par l'impérialisme. Une heureuse contre-offensive qui laisse espérer une résistance acharnée contre les tentatives de restauration du capitalisme en Chine.

Depuis l'invasion du Panama en 1989, les Etats-Unis se présentent en champion de la lutte antidrogue. Luis Arce Borja, dont nous avons présenté une analyse sur la situation sociale, économique et politique au Pérou dans le numéro 12 d'Etudes Marxistes, dévoile les vrais motifs de la «Convention Anti-drogue» que les gouvernements péruvien et nord-américain ont signée l'année passée. Les plans «anti-drogues» des Etats-Unis servent à tout sauf à lutter contre le narco-trafic et visent surtout à la supervision militaire de la lutte anti-guérilla au Pérou.

Stratégie révolutionnaire ou stratégie d'alliances avec l'impérialisme ? Après les échecs des stratégies de «substitution à l'importation», la bourgeoisie mondiale vanta les mérites des «Nouveaux-pays-industrialisés» qui adoptèrent la stratégie de croissance par l'exportation. Un des porte-drapeau en est le Brésil. L'étude de Martine Van De Velde démontre que le «boom» Brésilien a jeté sur le marché du travail d'énormes quantités de travailleurs, qui sombrent dans une situation de sous-emploi ou de chômage ouvert. La croissance des inégalités sociales, un accroissement des disparités régionales, un endettement étouffant, l'explosion d'un secteur informel... ce sont les réalités incontournables d'un développement sous l'égide des multinationales.

Dans la partie riche du monde, l'économie des multinationales ne se trouve pas non plus dans un état de santé éblouissant. Le secteur de la sidérurgie en est une illustration frappante. La sidérurgie fut frappée de plein fouet par la crise de '74, à un tel point qu'elle en perdit sa position de monopole traditionnelle. Depuis, les états nationaux et la Communauté européenne se ruèrent au secours de la sidérurgie. Par coups de fermetures, de rationalisations et de fusions les grands groupes rétablirent leur rentabilité. Mais le capitalisme ne sera jamais capable de garantir un équilibre entre offre et demande. La récession actuelle risque de redistribuer complètement les cartes. Un aperçu de la sidérurgie mondiale sur fond de la notion théorique du monopole sous le capitalisme.

La rédaction

Les droits de l'homme en Chine

(Par l'Office d'information du Conseil des affaires d'Etat, Novembre 1991, Pékin, Chine)

Avant-propos

La pleine et entière jouissance des droits de l'homme est un idéal que l'homme recherche de longue date. Dans les siècles qui ont suivi l'apparition de cette grandiose expression, divers peuples ont fait des efforts inlassables, souvent couronnés de succès, pour conquérir les droits de l'homme. Mais même dans la société moderne, on est loin, dans l'ensemble du monde, d'avoir atteint ce noble objectif. Aussi, bon nombre d'hommes de bonne volonté continuent-ils à lutter sans défaillance pour cette cause.

Dans l'ancienne Chine où régnaient l'impérialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique (les fameuses «trois grandes montagnes»), il n'était pas question de droits de l'homme pour les masses populaires. Les Chinois, qui en ont souffert pendant une centaine d'années, n'ont jamais hésité à se sacrifier et ont mené une lutte d'une âpreté inouïe afin de mettre fin à l'oppression des «trois grandes montagnes» et de jouir des droits de l'homme. La proclamation de la République populaire de Chine en 1949 a permis de changer radicalement la situation des droits de l'homme en Chine. Le gouvernement et le peuple chinois tiennent beaucoup à ce résultat qui n'a pas été facile à obtenir, et n'épargnent aucun effort pour protéger et améliorer sans cesse les droits de l'homme. Le fruit de ces efforts peut être constaté par tous, ce que tous ceux qui connaissent bien la Chine et ne nourrissent aucun préjugé reconnaissent et apprécient justement.

A présent, les droits de l'homme sont l'un des grands thèmes qui préoccupent la communauté internationale. Bon nombre de pays soutiennent et respectent les déclarations et les conventions sur les droits de l'homme adoptées par l'ONU. Le gouvernement chinois apprécie hautement la «Déclaration universelle des droits de l'homme» et estime qu'«en tant que premier document international concernant les droits de l'homme, elle a jeté le fondement de la pratique des droits de l'homme dans le domaine international». L'évolution de la situation des droits de l'homme dépend cependant des conditions historiques, sociales, économiques et culturelles des divers pays. A cause des grandes différences de passé, de régime politique, de traditions culturelles et de développement économique entre les divers pays, l'idée qu'on se fait des droits de l'homme et la façon dont on les applique ne sont pas les mêmes. Quant aux conventions adoptées par l'ONU, les divers pays ont également différents points de vue à leur sujet du fait de leur situation particulière. Le problème des droits de l'homme a certes un aspect international, mais il s'agit aussi d'un problème concernant surtout la souveraineté des pays. A ce titre, quand on étudie la situation des droits de l'homme dans un pays, on ne peut la séparer de l'histoire de ce pays ni des conditions concrètes de ce pays. On ne peut partir d'un certain modèle ou de la situation d'un certain pays ou d'une certaine région pour juger de la situation des droits de l'homme dans un autre pays. Il faut partir de la réalité et rechercher la vérité dans les faits.

Le peuple chinois a, sur la base de l'histoire et de la situation particulière de la Chine, forgé, en s'appuyant sur l'expérience pratique accumulée de longue date son propre point de vue sur les droits de l'homme et élaboré des lois et des politiques correspondantes. La Constitution de la République populaire de Chine stipule que tout le pouvoir de la République appartient au peuple. Les droits de l'homme en Chine sont marqués par trois caractères: 1. Ils sont largement répandus. Les bénéficiaires des droits de l'homme ne se limitent pas à une minorité, ni à une partie des membres d'une certaine classe ou couche sociale, mais ce sont tous les Chinois. Les Chinois jouissent largement des droits de l'homme, non seulement du droit à l'existence, du droit à la sécurité et des droits politiques mais aussi des droits économiques, culturels et sociaux. L'Etat tient non seulement beaucoup à défendre les droits des individus mais aussi à garantir les droits de la collectivité. 2. Tout le monde est égal devant les droits de l'homme. Depuis que la Chine a fait disparaître le système d'exploitation et les classes exploiteuses et pratique le régime socialiste, tous les citoyens jouissent également des divers droits civiques sans distinction de niveau de fortune, d'appartenance ethnique, de sexe, de métier, de naissance, de religion, de niveau d'instruction et de durée de résidence. 3. Les Chinois exercent

vraiment ces droits. Pour réaliser les droits de l'homme, l'Etat les garantit dans la législation et dans la pratique. Tous les droits civiques figurant dans la Constitution et les textes de lois, les Chinois en jouissent réellement. Les lois et les mesures politiques sur les droits de l'homme en Chine sont soutenues et acceptées par toutes les minorités ethniques, toutes les couches sociales, les divers partis, les diverses organisations et tous les milieux.

Etant un pays en voie de développement, la Chine a aussi connu des revers dans son effort pour garantir et développer les droits de l'homme. Bien qu'actuellement on ait obtenu de très bons résultats dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme, il reste encore beaucoup à faire. Promouvoir les droits de l'homme et atteindre le noble objectif d'assurer la pleine jouissance des droits de l'homme dans la Chine socialiste reste une tâche historique de longue haleine pour le peuple et le gouvernement chinois.

Ci-dessous, nous allons expliquer quelle est la position fondamentale de la Chine en matière de droits de l'homme et ce qui s'y fait en ce domaine, afin d'aider la communauté internationale à mieux connaître la situation des droits de l'homme en Chine.

I. Droit à l'existence: le droit de l'homme pour lequel le peuple chinois a lutté en priorité pendant de longues années

Pour un pays ou une nation, le premier des droits de l'homme est le droit à l'existence, sans lequel il n'est point question d'autres droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme confirme que toute personne a droit à l'existence, à la liberté et à la sécurité personnelles. Dans l'ancienne Chine, l'agression des impérialistes et l'oppression du féodalisme et du capitalisme bureaucratique faisaient peser une menace constante sur la vie des gens. Les morts causés par les guerres et les famines étaient innombrables. Obtenir le droit à l'existence a été historiquement le premier problème à résoudre en matière de droits de l'homme.

Sans l'indépendance de l'Etat, la vie du peuple ne saurait être garantie. L'existence du peuple chinois était d'abord menacée par les envahisseurs étrangers. Il fallait donc conquérir l'indépendance du pays pour obtenir le droit à l'existence. Depuis la guerre de l'Opium en 1840, la Chine féodale avait été réduite peu à peu à un état semi-colonial et semi-féodal. De 1840 à 1949, les puissances impérialistes, Grande-Bretagne, France, Japon, Etats-Unis et Russie, ont livré des centaines de guerres d'agression contre la Chine, infligeant d'immenses pertes en vies et en biens au peuple chinois.

- Durant les guerres d'agression, les impérialistes se sont livrés à des massacres d'envergure. En 1900, les troupes alliées des huit puissances ont fait du bourg de Tanggu de 50.000 habitants un désert de ruines. 900.000 habitants sur le million que comptait Tianjin ont été assassinés ou ont dû quitter la ville. A Pékin, il était difficile de compter les morts. Rien qu'à la résidence du prince Zhuang, on a trouvé plus de 1.700 victimes. Dans la guerre d'agression déclenchée par les impérialistes japonais en 1937, plus de 21 millions de Chinois ont été tués ou blessés et plus de 10 millions d'autres ont été persécutés jusqu'à la mort. Rien que dans les six semaines qui ont suivi le 13 décembre 1937, les envahisseurs japonais ont massacré 300.000 personnes à Nanjing.

- Les impérialistes ont vendu et assassiné sans scrupule les ouvriers chinois. Du milieu du XIXe siècle aux années 20 du XXe siècle, 12 millions d'ouvriers chinois ont été vendus dans diverses parties du monde. Ces ouvriers kidnappés ou dupés étaient détenus dans des zhuziguan («porcheries») et chacun portait une étiquette sur laquelle figurait l'endroit où il serait vendu. Entre 1852 et 1858, rien que dans les zhuziguan de Shantou, ont été détenus 40.000 ouvriers chinois, dont 8 000 sont morts. De plus, les puissances impérialistes ont réalisé des records de massacres stupéfiants dans les mines qu'ils exploitaient en Chine. Pendant la guerre d'agression japonaise contre la Chine (1937-1945), rien que dans la région du Nord-Est de la Chine, 2 millions de personnes ont été persécutées jusqu'à la mort. Les morts étaient jetés dans des fosses dont plus de 80 ont été découvertes. Plus de 700.000 ouvriers chinois y avaient été enterrés.

- Les impérialistes exerçaient une domination colonialiste, de sorte que le peuple chinois a subi toutes sortes d'humiliations. Il n'était pas question de dignité de la personne. A l'époque, les envahisseurs étrangers, qui jouissaient de l'«extra-territorialité», pouvaient transgresser impunément la loi chinoise. Le 24 décembre 1946, à Pékin, le caporal américain Pierson a violé Shen Chong, étudiante de l'Université de Pékin. Mais le criminel a été unilatéralement déclaré innocent par la partie américaine et libéré. Les concessions où les étrangers possédaient des pouvoirs administratif, législatif, judiciaire, policier et financier indépendants étaient en fait des «Etats dans l'Etat». En 1885, à l'entrée du parc de la concession française à Shanghai, on lisait sur un panneau «Entrée interdite aux Chinois et aux chiens».

- Plus de 1.100 traités inégaux permettaient aux impérialistes de piller de grandes richesses en Chine. Pendant cent ans, les envahisseurs étrangers ont obtenu par ces traités plus de 100 milliards de taëls d'argent d'indemnités de guerre et autres. Les huit traités, comme le Traité de Nanjing, le Traité de Shimonoseki et le Traité de 1901, leur ont permis de piller 1953 millions de taëls, soit 16 fois les recettes du gouvernement des Qing en 1901, tandis que les Japonais ont pillé 230 millions de taëls d'«indemnités», soit les recettes financières du Japon pendant 4 ans et demi, par le seul Traité de Shimonoseki. Il est difficile de calculer les dommages causés par les destructions et les saccages. Pendant la guerre d'agression japonaise contre la Chine, plus de 930 villes chinoises ont été occupées, ce qui a causé 62 milliards de dollars US de dommages économiques directs et 500 milliards de dollars US de pertes économiques indirectes. Sa souveraineté perdue et ses ressources pillées, le peuple chinois était privé des conditions fondamentales d'existence.

Le peuple chinois a lutté avec acharnement pour le salut national pendant plus d'un siècle. Entre-temps, on a vu se déclencher le mouvement des Taiping, le mouvement du Yihetuan et la révolution de 1911. Ces activités révolutionnaires ont certes porté de durs coups aux forces impérialistes, mais n'ont cependant pas réussi à tirer la Chine de l'état semi-colonial, n'a fallu attendre que le peuple chinois, sous la direction du Parti communiste chinois (PCC), renverse la domination réactionnaire du Kuomintang et que la République populaire de Chine soit proclamée pour que la situation change complètement. Dès sa naissance en 1921, le PCC s'est proposé dans son programme politique de «renverser l'oppression de l'impérialisme international afin de conquérir l'indépendance complète de la nation chinoise», d'«abattre les seigneurs de guerre, d'unifier le pays et d'en faire une véritable république démocratique».

On a fait table rase des forces impérialistes, féodales et capitalistes-bureaucratiques. La proclamation de la République populaire de Chine a mis un terme à l'histoire humiliante de plus d'un siècle, pendant lequel la Chine s'était laissée maltraiter et avait connu des guerres et des troubles interminables. L'indépendance et l'unité du pays dont le peuple chinois avait tant rêvé sont alors devenues réalité. La nation chinoise, dont les membres représentent un quart de la population mondiale, ne subit plus d'agression ni d'humiliation. Les Chinois sont désormais debout en tant que maîtres de l'Etat et jouissent de leur dignité d'hommes. La sécurité personnelle des habitants est désormais garantie.

Il fallait cependant encore travailler pour que la vie quotidienne des Chinois soit assurée avant de résoudre définitivement le problème du droit à l'existence.

Manger à sa faim et s'habiller chaudement étaient les exigences minimales des Chinois qui vivaient dans une misère noire depuis de longues années. Dans l'ancienne Chine, les gouvernements, loin de réussir à résoudre ce problème, l'avaient au contraire aggravé. Les propriétaires fonciers et les paysans riches qui ne représentaient que 10% de la population rurale, possédaient 70% des terres, tandis que les paysans pauvres, qui représentaient 70% de la population rurale, ne possédaient que 10% des terres. Les compradors et les bourgeois bureaucratiques qui ne représentaient qu'une partie infime de la population monopolisaient 80% du capital industriel et contrôlaient l'économie nationale. La lourdeur de l'exploitation du peuple chinois par les fermages, les impôts, les prêts usuraires et le capital industriel et commercial était sans égale dans le monde. En 1932, on comptait 1.656 sortes d'impôts et de taxes excessifs. Les versements d'impôts représentaient 60 à 90% des récoltes. Les

guerres interminables entre les seigneurs de guerre, à quoi il fallait ajouter l'incompétence et la décadence des gouvernements réactionnaires qui trahissaient la nation et servaient les intérêts des puissances impérialistes, concouraient à réduire le peuple à la misère noire. 80% des gens n'avaient pas assez à manger dans l'ancienne Chine. Presque tous les ans, des dizaines, voire des centaines de milliers de gens mouraient de faim. Lors des calamités naturelles, les champs étaient couverts de cadavres. Les inondations de 1931 dans l'est de la Chine ont fait plus de 3,7 millions de morts. En 1943, au seul Henan, on a compté 3 millions de morts de faim et 15 millions d'autres personnes ont vécu de racines d'herbe ou d'écorces d'arbres. Après l'issue victorieuse de la guerre de résistance à l'agression japonaise, le gouvernement réactionnaire du Kuomintang a déclenché la guerre civile, qui a entraîné l'effondrement total de l'économie nationale. En 1946, on a compté 10 millions de morts de faim dans l'ensemble du pays. En 1947, 100 millions de personnes souffraient de la faim, soit 22% de la population nationale de l'époque.

Après la fondation de la Chine nouvelle, le PCC et le gouvernement chinois se sont attachés en priorité à assurer nourriture et vêtement à tous. En trois ans, le peuple, sous la direction du gouvernement populaire, a pansé les plaies des guerres et porté l'économie nationale à un niveau sans précédent dans l'histoire. Sur cette base, on a accompli le passage au socialisme de l'agriculture, de l'artisanat ainsi que de l'industrie et du commerce capitalistes, supprimé fondamentalement le système d'exploitation et mis sur pied le régime socialiste en donnant pour la première fois au peuple chinois la maîtrise des moyens de production et la propriété des ressources du pays. Cela a stimulé l'ardeur des masses populaires pour le développement de la Chine nouvelle et a permis de libérer les forces productives de sorte que l'économie chinoise a progressé à un rythme sans précédent dans l'histoire. En 1979, on a mis l'accent sur le développement économique, on a lancé la réforme et l'ouverture et on s'est mis à instaurer un socialisme à la chinoise, ce qui a encore promu davantage les forces productives et permis aux 1.100 millions de Chinois de manger et de s'habiller en suffisance. Les terres cultivées de la Chine ne représentent que 7% de celles du monde, soit 1,3 mu (un mu=1/15 d'hectare) per capita, beaucoup moins que les 12,16 mu des Etats-Unis et que la moyenne mondiale de 4,52 mu. Ces terres nourrissent cependant 22% de la population mondiale. Certains hommes d'Etat occidentaux avaient affirmé catégoriquement qu'aucun gouvernement chinois ne serait capable d'assurer leurs trois repas quotidiens aux Chinois. La Chine socialiste y est cependant parvenue par ses propres moyens. Ces quarante dernières années, bien que la population chinoise ait augmenté de 14 millions d'habitants par an, on a constaté une croissance notable de la consommation annuelle per capita des principaux articles d'usage courant. Selon une étude sur échantillons, la quantité de calories qu'un Chinois absorbe par jour est passée de 2.270 calories en 1952 à 2.311 en 1978. Elle était de 2.630 calories en 1990, proche de la moyenne mondiale.

Grâce à l'amélioration de leur état de santé, l'espérance de vie des Chinois est passée de 35 ans avant la fondation de la Chine nouvelle à 70 ans en 1988, ce qui est supérieur à celle des pays à revenus moyens. Le taux de mortalité est tombé de 33‰ avant la fondation de la Chine nouvelle à 6,67‰ en 1990, un des chiffres les plus bas au monde. En 1987, le taux de mortalité infantile était de 31‰, ce qui rapproche la Chine du niveau des pays à revenus élevés. La constitution physique des Chinois, notamment des adolescents, s'est beaucoup améliorée. Par rapport à la période de 1937 à 1941, la taille des garçons de 15 ans a augmenté de 1,8 cm en 1979, leur poids de 2,1 kg; la taille des filles du même âge a crû de 1,3 cm et leur poids de 1 kg. Après 1979, la constitution physique des Chinois a continué à se renforcer nettement. L'étiquette de «malade de l'Asie orientale» qui avait été collée à la Chine appartient depuis longtemps au passé.

Comme les Chinois ont de quoi manger et s'habiller, leur droit à l'existence est garanti. C'est un résultat historique que le peuple et le gouvernement chinois ont obtenu en luttant pour les droits de l'homme et en les garantissant.

Dans la Chine actuelle, la protection du droit à l'existence et l'amélioration des conditions de vie sont toujours un problème primordial. Comme la Chine est encore un pays en voie de développement et que sa puissance reste encore relativement faible, sauvegarder l'indépendance et la souveraineté du

pays et les mettre définitivement à l'abri de toute menace impérialiste restent les conditions fondamentales de l'existence des Chinois et du développement économique. Bien que la Chine ait réussi à assurer nourriture et habillement à sa population, le niveau de développement économique est encore bas et le niveau de vie des habitants encore de loin inférieur à celui des pays développés. Le lourd fardeau démographique et la faiblesse des ressources per capita entravent le progrès économique et l'amélioration du niveau de vie. Des troubles ou d'autres catastrophes peuvent menacer d'un moment à l'autre le droit à l'existence de la population. Les Chinois ont donc comme aspiration fondamentale et le gouvernement chinois comme tâche pressante de maintenir la stabilité de l'Etat, de poursuivre la réforme et l'ouverture, de s'attacher à développer les forces productives et l'économie nationale afin d'augmenter la puissance du pays, d'atteindre une aisance moyenne et enfin de mettre le droit à l'existence à l'abri de tout danger.

II. Le peuple chinois jouit de droits politiques étendus

Le peuple chinois a mené une lutte admirable pour les droits démocratiques en même temps que pour le droit à l'existence.

Dans l'ancienne Chine semi-féodale et semi-coloniale, la masse du peuple était privée de droits démocratiques. La révolution de 1911, dirigée par le Dr Sun Yat-sen, précurseur de la grande révolution de démocratie bourgeoise, renversa la dynastie féodale des Qing et fonda la République de Chine. Il avait souhaité introduire en Chine la démocratie à l'occidentale. Cependant, les fruits de la révolution ont été usurpés par le seigneur de guerre féodal Yuan Shikai. Le parlement est devenu un instrument utilisé par les seigneurs de guerre dans leurs luttes pour s'emparer du pouvoir et d'autres avantages. Le parlement avait été qualifié de «parlement composé de députés «pourceaux»» à la suite d'un scandale lors de l'élection présidentielle. Sun Yat-sen n'a pas pu réaliser son idéal et est mort, déçu que «la révolution n'ait pas encore réussi». Beaucoup de Chinois se sont illusionnés sur le gouvernement de Tchiang Kaï-chek soutenu par les Etats-Unis. Mais Tchiang Kaï-chek n'était qu'un nouveau seigneur de guerre. Sa domination fasciste a abouti à un massacre sanglant de tous ceux qui luttaient pour les droits démocratiques. Des millions de citoyens tombèrent dans une mer de sang. Au mépris des reproches du PCC, des personnalités patriotes et démocrates, des divers milieux et des masses populaires, il poursuivit sa politique de non-résistance à l'agression de l'impérialisme japonais, tout en intensifiant la guerre civile. Après la victoire sur le Japon, il déclencha une nouvelle guerre civile de grande envergure, au mépris du souhait ardent du PCC, des groupements démocratiques et du peuple, désireux de voir s'établir la paix et la démocratie dans le pays. Les masses populaires, à bout de patience, renversèrent la domination réactionnaire de Tchiang Kaï-chek.

Depuis sa fondation en 1921, le PCC a porté haut levé le drapeau de la démocratie et des droits de l'homme. Il a poussé et aidé Sun Yat-sen à réorganiser le Kuomintang, à instaurer la coopération entre le Kuomintang et le PCC et à organiser l'Expédition du Nord contre les seigneurs de guerre. Après que Tchiang Kaï-chek eut trahi la révolution démocratique, le PCC rallia les patriotes et les démocrates de divers milieux et dirigea la lutte du peuple contre la famine, la dictature et la persécution. Dans les zones libérées, le PCC mit en place un gouvernement démocratique, élaborer des lois assurant les droits démocratiques au peuple et appliqua résolument son propre programme de démocratie. Le système démocratique des zones libérées, dans lequel l'ensemble du peuple mettait son espoir, attira un grand nombre de patriotes et de démocrates. Le peuple, sous la direction du PCC, renversa la domination dictatoriale des réactionnaires du Kuomintang en Chine et fonda la République populaire de Chine, libre et démocratique.

Après la fondation de la Chine nouvelle, le peuple tout entier obtint effectivement les droits démocratiques. La Constitution chinoise stipule avec clarté: tout le pouvoir de la République populaire de Chine appartient au peuple. Le peuple est le maître du pays, c'est là un aspect essentiel de la politique démocratique de la Chine. La Constitution stipule aussi que la République populaire de Chine est un Etat socialiste de dictature démocratique populaire, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans. Le statut de maître de l'Etat des ouvriers, des paysans et des

autres travailleurs est ainsi déterminé, ce qui a permis aux travailleurs — qui, dans l'ancienne Chine, avaient le statut social le plus bas — d'obtenir les droits démocratiques prévus par la loi. Selon la Constitution, les femmes, qui représentent la moitié de la population, jouissent de droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines de la vie politique, économique, culturelle, sociale et familiale; les communautés ethniques sont égales, ce qui assure aux minorités ethniques des droits démocratiques égaux à ceux des Han.

Afin d'assurer effectivement au peuple le statut de maître de l'Etat et son droit à la gestion des affaires économiques et sociales de l'Etat, la Chine a adopté comme système politique fondamental l'Assemblée populaire nationale, en fonction de sa situation réelle. Les députés et les représentants du peuple de tous les échelons sont élus démocratiquement. La Constitution stipule que tous les citoyens de la République populaire de Chine ayant dix-huit ans révolus ont le droit d'élire et d'être élus sans distinction d'appartenance ethnique, de sexe, de profession, d'origine sociale, de croyance religieuse, de niveau d'instruction, de situation de fortune et de durée de résidence, à l'exception des personnes privées des droits politiques par la loi. Etant donné son vaste territoire, sa population nombreuse, ses difficultés de transport et de communications et son bas niveau de développement économique et culturel, la Chine a choisi un système électoral adapté à sa situation réelle. Les représentants du peuple, jusqu'au niveau des assemblées populaires de district, sont élus au suffrage direct, ceux des échelons supérieurs au suffrage indirect. Ce système permet au peuple d'élire des gens qu'il connaît et auxquels il fait confiance. Ces dernières années, le mode d'élection a subi quelques modifications sur la base de l'expérience acquise. Par exemple, le mode d'élection selon lequel le nombre des candidats égale celui des élus a été remplacé par celui qui ordonne que le nombre des candidats dépasse celui des postes à pourvoir. De façon générale, le peuple chinois jouit du droit de vote. Selon les statistiques de 1990 portant sur les élections au niveau de districts et de cantons, 99,97% des citoyens ayant 18 ans révolus jouissaient du droit de vote. Le nombre de votants représentait plus de 90% dans les provinces, les régions autonomes et les municipalités relevant directement de l'autorité centrale. Les caractéristiques les plus remarquables de ce système sont que les élections ne sont plus manipulées par les puissances d'argent; la victoire d'un candidat dépend de sa contribution à l'Etat et à la société, de son enthousiasme au service du peuple et de ses liens avec les masses populaires et non de ses discours vaniteux et de ses promesses. Les résultats des élections montrent que les élus sont les représentants des différentes couches sociales, des différents secteurs et professions. Il y a 2.970 députés à la VIIe Assemblée populaire nationale. Parmi eux, 684 sont des ouvriers et paysans, soit 23%, 697 sont des intellectuels, soit 23,4%; 733 des fonctionnaires d'Etat, soit 24,7%; 540 viennent de partis ou groupements démocratiques ou sont des personnalités patriotes sans parti, soit 18,2%; 267 de l'Armée populaire de Libération, soit 9%; et 49 sont des Chinois d'outre-mer rentrés en Chine, soit 1,6%.

L'Assemblée populaire nationale est l'organe suprême du pouvoir d'Etat; elle exerce le pouvoir législatif. Elle élit ou décharge de leurs fonctions le président et les vice-présidents de la République populaire de Chine, le président de la Commission militaire centrale, le président de la Cour populaire suprême, le procureur général du Parquet populaire suprême. Elle décide de la nomination du premier ministre, des vice-premiers ministres, des conseillers d'Etat, des ministres, des présidents des commissions, du président de la Commission des Comptes et du secrétaire général du Conseil des affaires d'Etat et a le pouvoir de les destituer. Tous les organes administratifs d'Etat, les tribunaux et les parquets sont issus d'elle, responsables devant elle et soumis à son contrôle.

Les assemblées populaires appliquent le principe du centralisme démocratique. Les politiques et principes importants doivent être décidés et mis en vigueur après d'amples discussions. Cela leur permet de réunir les opinions du peuple et au peuple d'administrer l'Etat, l'économie et les affaires sociales par leur intermédiaire. Les députés sont issus du peuple, sont responsables devant lui et soumis à son contrôle. Ils nouent des liens étroits avec les masses populaires, connaissent à fond la situation, de sorte qu'ils peuvent exprimer pleinement les désirs du peuple, élaborer correctement les lois et superviser le travail des organes gouvernementaux.

Le PCC est le parti au pouvoir en Chine socialiste, un parti qui représente les intérêts du peuple chinois entier. Son statut de parti dirigeant est un choix historique du peuple chinois, décidé au cours de sa longue lutte ardue pour l'indépendance et la libération. La direction du Parti est principalement une direction politico-idéologique. Le Parti recueille les souhaits du peuple et en fait sa propre opinion et politique, puis les soumet aux procédures législatives pour qu'elles deviennent lois ou décisions de l'Etat, après l'approbation de l'Assemblée populaire nationale. Dans la direction de l'Etat, le Parti n'assume pas les fonctions du gouvernement et mène ses activités seulement dans le cadre de la Constitution et des lois. Il n'a aucun droit de les outrepasser. Tous les membres du Parti sont traités sur un pied d'égalité avec les autres citoyens.

Le système de coopération entre partis et de consultations politiques sous la direction du PCC est un système politique fondamental qui caractérise la démocratie populaire. Il permet aux diverses couches sociales, aux groupements populaires et aux personnalités patriotes des divers milieux d'exprimer leurs opinions sur la vie politique et sociale du pays et de jouer leur rôle. A côté du PCC, il y a en Chine huit partis et groupements démocratiques: le Comité révolutionnaire du Kuomintang de Chine, la Ligue démocratique de Chine, l'Association pour la construction démocratique de la Chine, l'Association chinoise pour la démocratie, le Parti démocratique paysan et ouvrier de Chine, le Zhi Gong Dang de Chine, la Société Jiu San et la Ligue pour l'autonomie démocratique de Taiwan. La coopération entre ceux-ci et le PCC est née au cours de la révolution démocratique, avant la fondation de la Chine nouvelle. Le rôle dirigeant que joue le PCC dans cette coopération s'est formé au cours de la longue lutte commune et ce rôle est reconnu par tous les partis et groupements. Que ce soit pendant la lutte pour renverser les «trois grandes montagnes» ou pendant la période du développement de la Chine nouvelle, l'objectif politique fondamental de ces partis et groupements a toujours été identique à celui du PCC. Les partis et groupements jouissent du droit à la liberté politique et à l'indépendance organisationnelle. Ils ont tous connu un grand développement. Ils ne sont pas des partis d'opposition, car ils participent au pouvoir. Le PCC, en tant que parti au pouvoir, tient toujours à prendre connaissance des opinions des partis et groupements démocratiques lorsqu'il s'agit de problèmes importants. Des consultations ont lieu afin d'y trouver des solutions. «Coexistence à long terme, contrôle mutuel, collaboration à cœur ouvert et communauté de destin pour le meilleur et pour le pire», ce sont les principes fondamentaux qui régissent la coopération du PCC avec les partis et groupements démocratiques. Ceux-ci jouent pleinement leur rôle en participant à l'administration et à la discussion des affaires d'Etat, en exerçant leur contrôle démocratique et en s'unissant aux masses populaires. Beaucoup de personnalités de partis et groupements démocratiques assument des fonctions dans les organes d'Etat, les institutions du gouvernement et les organes juridiques. Sur les 19 vice-présidents du Comité permanent élus au cours de la première session de la Vile Assemblée populaire nationale, 7 sont des membres de partis et groupements démocratiques. 1200 membres de ces partis et groupements ou personnalités sans parti assument des fonctions dirigeantes dans les autorités des circonscriptions supérieures au district.

La Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) est composée de représentants des partis et groupements politiques, des organisations populaires, de personnalités patriotes et démocrates qui se sont déclarées pour le socialisme et la réunification de la patrie. Le premier gouvernement populaire central de la Chine nouvelle est né à l'issue d'élections au sein de la CCPPC, lors de sa première session. La CCPPC est devenue une organisation de front uni patriotique à la suite de la formation de l'Assemblée populaire nationale, organe suprême du pouvoir d'Etat. Elle procède à des consultations en ce qui concerne les politiques importantes de l'Etat et les problèmes importants de la vie sociale et exerce son contrôle à travers ses propositions et ses critiques. Les sessions des conférences consultatives politiques de tous les échelons se déroulent souvent en même temps que celles des assemblées nationale ou locales. Le système des consultations politiques a contribué de façon importante à promouvoir la démocratie.

La Chine attache une grande importance à la consolidation de la démocratie à la base, pour assurer aux citoyens les droits politiques. Les comités de quartier sont les organisations démocratiques de base dans les villes, tandis que dans les campagnes, ce sont les comités de villageois. Ces comités sont une organisation autonome mise sur pied par les masses populaires elles-mêmes. Ils sont chargés de

s'occuper des services publics et du bien-être des habitants de la région et d'aider les autorités locales à régler les litiges qui surviennent entre les habitants, à mener une éducation idéologique et à maintenir l'ordre public. Les entreprises chinoises ont mis sur pied le système de représentation des travailleurs qui est une forme fondamentale de gestion démocratique des entreprises, permettant ainsi aux travailleurs de participer à la prise de décision et à la gestion des entreprises et d'exercer un contrôle sur les cadres dirigeants. Ces dernières années, presque tous les chefs d'usine et directeurs de grandes ou moyennes entreprises ont été examinés et évalués avec la participation et sous le contrôle des congrès de travailleurs.

La Constitution chinoise accorde des droits politiques étendus aux citoyens: ils jouissent de la liberté de parole, de presse, de réunion, d'association, de défilé, de manifestation, en plus de leurs droits d'élire et d'être élus. En Chine, il n'y a pas de censure. Selon les statistiques, 20 % des publications du pays appartiennent aux organes du PCC et du gouvernement, le reste aux partis et groupements démocratiques, aux groupements sociaux, aux institutions académiques et aux organisations populaires. Les citoyens jouissent du droit d'auteur et ont le droit de faire publier leurs oeuvres, le droit de déposer une demande de brevet, le droit de déposer une marque, le droit de découverte, le droit d'invention, le droit de propriété des découvertes scientifiques et techniques et autres propriétés intellectuelles. Les citoyens sont libres d'écrire des oeuvres selon leur point de vue et de choisir la maison d'édition qui publiera leurs oeuvres. La Chine a publié, en 1990, 80 224 titres de livres (5,64 milliards d'exemplaires), en grande majorité signés du nom de leur auteur. En ce qui concerne la liberté d'association, on comptait, en 1990, environ 2 000 associations ou groupements de différentes catégories en Chine, y compris différentes associations, sociétés d'étude, sociétés de recherches, fondations, fédérations, unions d'amitié, etc. Leurs activités se déroulent librement dans le cadre prévu par la Constitution et par la loi.

Les citoyens, stipule encore la Constitution, ont le droit de formuler des critiques ou des propositions à l'adresse d'un organisme de l'Etat ou d'un fonctionnaire de l'Etat et le droit de dénoncer, d'accuser et d'intenter un procès auprès des organes d'Etat compétents contre un organisme d'Etat ou un fonctionnaire d'Etat pour violation de la loi ou manquement à son devoir.

La liberté individuelle des citoyens de la République populaire de Chine est inviolable. Toute détention illégale et tout autre moyen illégal susceptibles de priver les citoyens de leur liberté individuelle ou de la limiter, ainsi que toute fouille illégale de ceux-ci, sont interdits; il est interdit d'outrager, de diffamer les citoyens ou de porter de fausses accusations contre eux par quelque moyen que ce soit; le domicile des citoyens est inviolable, toute perquisition illégale ou intrusion au domicile des citoyens est interdite; la liberté et le secret de la correspondance des citoyens sont garantis par la loi; tout individu qui cache et détruit de la correspondance ou ouvre illégalement des enveloppes, sera sanctionné ou puni conformément à la loi dans les cas graves.

La Constitution stipule que la Chine pratique le système de dictature démocratique populaire, c'est-à-dire qu'elle pratique la démocratie au sein du peuple et la dictature vis-à-vis des ennemis du peuple. Pour protéger les droits démocratiques du peuple ainsi que ses autres droits et intérêts légitimes, la Chine attache une grande importance au perfectionnement de la législation, en promulguant et appliquant la Constitution, le Code pénal, le Code de procédure pénale, les principes généraux du Code civil, le Code de procédure civile et la Loi sur la procédure administrative. De 1979 à 1990, l'Assemblée populaire nationale et son Comité permanent ont élaboré 99 lois et pris 21 décisions visant à amender et compléter certaines lois, ainsi que 52 résolutions et décisions relatives aux problèmes législatifs. Le Conseil des affaires d'Etat, de son côté, a élaboré quelque 700 règlements administratifs; les assemblées populaires des provinces, des régions autonomes, des municipalités relevant directement de l'autorité centrale et des capitales des provinces et leurs comités permanents ont élaboré un grand nombre de règlements et de dispositions administratives locales, dont un millier touchant les droits de l'homme.

Dans la législation chinoise, un principe fondamental est l'union des droits et des devoirs des citoyens. Selon la Constitution, tout citoyen jouit des droits prévus par la Constitution et la loi, en même temps qu'il doit s'acquitter des devoirs définis par celles-ci. Il n'est pas permis aux citoyens de porter atteinte aux intérêts de l'Etat, du public, de la collectivité, ni à la liberté et aux droits légitimes d'un autre citoyen, alors qu'ils exercent leur liberté et leurs droits. Les citoyens jouissent des droits, tout en assumant les devoirs qui leur reviennent, du point de vue juridique. Tous les citoyens sont égaux devant les droits et les devoirs prévus dans la Constitution et la loi. Aucune organisation, aucun individu n'a le privilège de les outrepasser.

La pratique des 40 années écoulées depuis la fondation de la Chine nouvelle montre que la démocratie et la légalité socialistes en vigueur en Chine sont parfaitement adaptées à la situation réelle du pays. Le peuple en est satisfait. Bien entendu, la mise en place de la politique démocratique et de la légalité socialistes chinoises ne s'est pas faite sans heurts. Dans notre histoire, la démocratie et la légalité ont subi de graves atteintes au cours de la «révolution culturelle». Cependant, le PCC, soutenu par le peuple, a corrigé ses erreurs, ce qui a contribué à faire progresser sans cesse la démocratie et la légalité socialistes en Chine. A l'heure actuelle, la Chine persévérant dans sa politique générale — la réforme et l'ouverture au monde extérieur —, attache une grande importance au développement de la politique démocratique socialiste, s'emploie à perfectionner la légalité socialiste et à la respecter scrupuleusement et continue à réformer et à perfectionner le système politique de l'Etat, en sorte que les citoyens puissent jouir pleinement de leurs droits civiques et mieux exercer leurs droits politiques dans la gestion des affaires de l'Etat.

III. Les citoyens jouissent des droits économiques, culturels et sociaux

Pour la Chine, les droits de l'homme ne se limitent pas au droit à l'existence et aux droits politiques des citoyens; ils comprennent aussi les droits économiques, culturels et sociaux. Le gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à la protection et à la réalisation du droit au développement de l'Etat, de la nation et des individus sur les plans économique, culturel, social et politique.

La Chine socialiste a aboli le système d'exploitation de l'homme par l'homme, si bien que les travailleurs chinois ont obtenu, pour la première fois dans l'histoire, le droit égal au développement économique. Tout en donnant la prédominance au système de propriété publique des moyens de production, la Chine autorise et encourage le développement des autres secteurs économiques qui sont considérés comme des compléments de l'économie socialiste. La Chine ne pratique pas uniquement le système de propriété publique sans tenir compte du niveau actuel de ses forces productives mais elle s'abstient par ailleurs de procéder à la privatisation de manière à éviter d'affaiblir le statut de la propriété publique des moyens de production qui constitue la base du système économique socialiste de la Chine. La propriété du peuple entier et la propriété collective des masses travailleuses permettent aux travailleurs chinois d'avoir en leur possession les principaux moyens de production et de jouir des droits de gestion et d'utilisation de ces moyens de production. Le montant total des investissements en biens immobiliers s'élevait à 444,9 milliards de yuan en 1990, dont 291,9 milliards (65,6%) investis dans les unités de propriété du peuple entier, 52,9 milliards (11,9%) dans les unités de propriété collective des masses travailleuses, ce qui signifie que la majeure partie des biens immobiliers appartient à l'Etat et aux masses travailleuses.

La Chine pratique un système de répartition basé principalement sur le principe: «de chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail». Elle autorise et encourage aussi une partie des gens à s'enrichir avant les autres par leur travail honnête ou leur entreprise légale. Ceux qui réussissent à s'enrichir doivent aider les autres de façon à réaliser l'aisance commune. De cette manière, on a pu, d'une part, mettre pleinement en jeu l'initiative des travailleurs et, de l'autre, éviter la polarisation. La Chine est un des pays où les écarts de revenus sont minimes. Selon les statistiques de 1990, les revenus des 20% de citoyens ayant un salaire plus élevé représentaient seulement 2,5 fois ceux des 20% ayant les revenus les plus bas. Grâce à l'adoption de mesures adéquates, la Chine, dont l'économie n'est pas encore

tellement développée aujourd'hui, est parvenue à assurer une vie normale à ses 1.100 millions d'habitants et à éviter les conflits sociaux que créerait la polarisation.

L'égalité économique a mis pleinement en jeu le dynamisme des travailleurs, permettant un développement rapide de l'économie chinoise.

Depuis la fondation de la Chine nouvelle en 1949, en particulier ces dix dernières années de réforme et d'ouverture, le rythme de croissance de l'économie chinoise a été parmi les plus rapides au monde. Le produit national brut (PNB) a augmenté en moyenne de 6,9% par an entre 1953 et 1990 et de 8,8% entre 1979 et 1990. La production de certains produits principaux comme le grain, le coton, la viande de porc, de boeuf et de mouton, les tissus, le charbon brut, le ciment, les téléviseurs, etc, se classe aux premiers rangs mondiaux, tandis que celle d'acier, de pétrole brut, d'électricité et de fibres chimiques est aussi parmi les plus importantes du monde.

Au fur et à mesure du développement de l'économie nationale, le niveau de vie des Chinois s'est beaucoup élevé. Selon les statistiques, le revenu national a été de 1442,9 milliards de yuan en 1990, soit 11,9 fois plus qu'en 1952 (58,9 milliards) (calculé selon des prix comparables). La plus grande partie du revenu national a été dépensée pour la consommation, par exemple, on a dépensé, en 1990, 944,4 milliards de yuan, soit 8,4 fois plus qu'en 1952 (47,7 milliards) (calculé selon des prix comparables). Seuls les habitants ont dépensé 810 milliards de yuan, soit 7,3 fois plus qu'en 1952 (43,4 milliards) (calculé selon des prix comparables). Bien que la population chinoise ait augmenté de 98,9% par rapport à 1952, les Chinois ont dépensé en moyenne 714 yuans par personne en 1990, soit 2,7 fois plus qu'en 1952 (calculé selon des prix comparables). Actuellement, les masses travailleuses chinoises, qui ont de quoi manger et se vêtir, cherchent à parvenir à une aisance moyenne. Selon des statistiques, en 1990, pour cent ménages paysans on comptait 118,3 vélos et 44,4 téléviseurs, tandis que pour cent ménages citadins, on comptait 188,6 vélos, 111,4 téléviseurs, 42,3 réfrigérateurs et 78,4 machines à laver. Les conditions de logement dans les villes comme dans les campagnes se sont elles aussi améliorées. La superficie de logement par personne est passée de 3,6 m² en 1978 à 7,1 m² en 1990 dans les villes et de 8,1 m² à 17,8 m² dans les régions rurales. Par le rythme de croissance de son économie et l'ampleur de l'amélioration de la vie de ses habitants, la Chine se trouve aujourd'hui aux premiers rangs mondiaux et par rapport à l'ancienne Chine, la situation est absolument incomparable.

Le droit au travail est un droit essentiel des citoyens. Dans l'ancienne Chine, les Chinois ne jouissaient pas du droit au travail et risquaient à tout moment d'être en chômage, car les propriétaires fonciers et les capitalistes, qui possédaient les moyens de production, avaient la haute main sur le droit au travail. A la libération de la Chine en 1949, le nombre des chômeurs était de 4,742 millions dans les villes, soit 60% des employés et ouvriers. Après la fondation de la Chine nouvelle, conformément à la Constitution qui stipule que les citoyens ont le droit au travail et le devoir de travailler, le gouvernement chinois a adopté diverses mesures pour trouver une solution au problème du chômage et les masses travailleuses, auxquelles le pays appartenait désormais, ont manifesté un grand enthousiasme pour la participation au développement socialiste du pays. Entre 1979 et 1990, la Chine a procuré des emplois à 94 millions de citadins. Avec le développement des forces productives, des excédents de main d'oeuvre sont apparus dans les campagnes chinoises. Accordant une attention particulière à ce problème, le gouvernement a décidé que les paysans pouvaient «quitter les champs, mais non les villages», c'est-à-dire que le gouvernement encourage le développement des entreprises rurales et des familles spécialisées dans diverses productions industrielles et d'appoint C'est ainsi qu'on a réussi à résoudre ce problème. Depuis 1985, le taux de chômage se maintient toujours autour de 2,5% en Chine, ce qui est beaucoup moins élevé que dans le reste du monde.

La Constitution chinoise stipule que les biens publics comme les possessions légitimes des citoyens ne peuvent être l'objet d'aucune atteinte. Les biens publics du peuple entier et les biens collectifs des masses travailleuses ainsi que les possessions légitimes des individus sont tous protégés par la loi et il est interdit à quiconque ou à une organisation quelconque de se les approprier, de les piller, de les partager individuellement ou de les sceller, saisir, geler et confisquer illégalement. L'Etat protège le

droit des citoyens à la propriété de leurs revenus légitimes, de leurs épargnes, de leurs maisons d'habitation et de leurs autres moyens d'existence ainsi que leur droit à l'héritage. Les droits à l'utilisation et à la gestion de terrains, de forêts, de collines, de steppes, de terres en friche, des eaux et des rivages, droits que les unités de propriété du peuple entier et les unités de propriété collective des masses travailleuses ou les individus ont acquis en vertu de la loi, sont protégés par la loi. Ceux qui portent atteinte aux droits à l'utilisation et à la gestion seront l'objet de poursuites judiciaires, quels qu'ils soient. La Chine compte actuellement plus de 90.000 entreprises privées. Les biens légitimes de celles-ci sont eux aussi protégés par la loi tout comme les biens des unités de propriété du peuple entier ou des unités de propriété collective des masses travailleuses et il est interdit de se les approprier, de les sceller ou de les confisquer illégalement. Le gouvernement chinois protège, en vertu de la loi, les investissements des hommes d'affaires étrangers en Chine et leurs entreprises à capitaux mixtes ou purement étrangers.

Le droit à l'instruction est une condition préalable pour assurer un développement complet et libre à l'homme. Dans l'ancienne Chine, les masses travailleuses, dans leur immense majorité, ne pouvaient en jouir réellement. Par exemple, plus de 80% de la population étaient illettrés et seuls 20% des enfants d'âge scolaire pouvaient entrer dans les écoles primaires. Après la fondation de la Chine nouvelle, le gouvernement chinois a fait beaucoup d'efforts et a adopté des mesures diverses pour développer l'éducation, garantissant réellement la jouissance du droit à l'éducation à ses citoyens. En 1989, la Chine comptait 1,045 million d'établissements d'enseignement, dont 1.075 établissements d'enseignement supérieur; 99,77% des enfants d'âge scolaire fréquentaient les écoles primaires dans les villes et 97,29% dans les campagnes. Les effectifs des étudiants, lycéens et écoliers (en cours d'études) étaient respectivement 16,6, 39,3 et 4 fois supérieurs à ceux de 1949. Le nombre des étudiants (y compris ceux de 3e cycle) qui sont sortis des universités entre 1949 et 1990 a été de 7,6082 millions, soit 40 fois le nombre enregistré entre 1912 et 1948.

Depuis le lancement de la politique de réforme et d'ouverture en Chine, le nombre des personnes qui sont parties continuer leurs études à l'étranger a énormément augmenté. Depuis 1978, la Chine a envoyé 150.000 étudiants de toutes catégories dans 86 pays et unités territoriales. Actuellement, 50.000 d'entre eux sont revenus au pays une fois leurs études achevées tandis que 100.000 autres sont encore à l'étranger. Après l'agitation politique du 4 juin 1989, non seulement le nombre des départs d'étudiants pour l'étranger n'a pas diminué par rapport aux années précédentes, mais il s'est même légèrement accru. En 1990, conformément au plan, l'Etat a envoyé 3.000 personnes étudier à l'étranger, les institutions ou entreprises en ont envoyé 6.000 environ pour leur compte. En outre, 20.000 personnes (non compris celles parties étudier les langues au Japon et en Australie) se sont rendues à l'étranger à leurs propres frais. Rien qu'à Pékin, Shanghai et Guangzhou, plus de 3.000 étudiants de retour de l'étranger ont retrouvé avec plaisir leur poste de travail ces deux dernières années; plus de 5.700 personnes sont rentrées au pays soit pour rendre visite à leurs proches, soit pour passer des vacances ou travailler pour une courte durée. Maintenant, celles-ci sont toutes retournées dans les pays où elles faisaient leurs études, sans aucun obstacle. Mais il faut noter que, selon l'usage international, les étudiants envoyés par l'Etat doivent rentrer au pays après leurs études pour remplir leur devoir de servir la Chine. Le gouvernement chinois prête toujours une grande attention aux étudiants de retour de l'étranger et fait tout son possible pour créer des conditions favorables à leur travail en Chine. Par exemple, il a mis en place des services qui se chargent spécialement de l'accueil et de l'emploi des personnes qui reviennent une fois leurs études achevées. En outre, à l'Académie des sciences de Chine et dans certaines universités, ont été établis plus de 70 services chargés de l'emploi définitif ou temporaire de ceux qui ont obtenu un doctorat, ce qui crée un environnement idéal pour les étudiants de retour dans le pays, tant du point de vue des conditions de vie que des conditions de recherche scientifique. Pour assurer un financement suffisant à la recherche scientifique et aider les étudiants de retour de l'étranger dans leurs activités de recherche scientifique et d'enseignement, les organismes intéressés du gouvernement chinois ont créé en outre des fonds de types divers.

Les citoyens ont la liberté de se consacrer à la recherche scientifique, à la création littéraire et artistique et autres activités culturelles. Le gouvernement chinois maintient l'orientation de «servir le peuple et le socialisme» et applique le principe: «que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles

rivalisent», pour promouvoir le développement des arts et le progrès des sciences et faire s'épanouir la culture socialiste. Depuis l'avènement de la Chine nouvelle, le nombre des scientifiques et techniciens de Chine n'a cessé de se multiplier. En 1990, le personnel scientifique et technique travaillant dans les unités de propriété du peuple entier représentait 10,808 millions de personnes, soit 24,4 fois plus qu'en 1952 (0,425 million). Le Comité du Fonds national pour les sciences naturelles, créé en février 1986, a approuvé 34.847 projets de recherche scientifique et a fait débloquer 2,31 milliards de yuan pour en assurer la réalisation. Dans le domaine de la recherche scientifique, des résultats remarquables ont été enregistrés et certaines techniques approchent ou atteignent le niveau d'avant-garde du reste du monde. On pourrait citer, par exemple, la synthèse de l'insuline bovine, la synthèse de l'acide ribonucléique à partir de l'alanine de la levure, l'hybridation du riz, le collisionneur de positons et de négatons, ainsi que la bombe atomique, la bombe à hydrogène, l'ordinateur d'une capacité de 100 millions d'opérations à la seconde, le lancement de la fusée porteuse Longue-Marche-III, les télécommunications par satellites, les recherches sur les supraconducteurs, etc.

Une série de lois concernant la protection des propriétés intellectuelles a été promulguée en Chine. A la suite de la promulgation et de l'application de la «Loi sur les marques déposées» et de la «Loi sur les brevets», la Chine a également mis en vigueur la «Loi sur les droits d'auteur» le 1er juin 1991. En 1990, 270.000 marques déposées avaient été enregistrées en Chine et 66 pays et unités territoriales avaient déposé des demandes de brevet en Chine. Les seules entreprises américaines en avaient déposé 12.528 fin 1990.

Les services médicaux et sanitaires constituent une condition nécessaire pour garantir à l'homme la jouissance du droit à la santé. L'ancienne Chine possédait très peu de services et de travailleurs médico-sanitaires et ils étaient, du reste, moins compétents et concentrés dans un petit nombre de villes. Après la fondation de la Chine nouvelle, un réseau de services médico-sanitaires, composé d'organismes et de personnel médico-sanitaires de toutes catégories, s'est graduellement constitué dans l'ensemble du pays. En 1990, le nombre des services médico-sanitaires était de 209.000, soit une augmentation de 55,9 fois par rapporta 1949, celui des lits d'hôpitaux, de 2,624 millions, soit une augmentation de 31,8 fois; celui des travailleurs médico-sanitaires, de 3,898 millions, soit une augmentation de 6,7 fois. Actuellement, dans les régions rurales, 86,2% des cantons possèdent une station sanitaire; le nombre des cliniques s'élève à 47.749, celui des lits d'hôpitaux à 1,502 million, les effectifs du personnel médico-sanitaire à 1,232 million de personnes. Dans l'ensemble de la Chine, il y a en moyenne un médecin pour 649 habitants, tandis que dans les pays à revenus moyens, il y en a un pour 2.390 habitants. Au fur et à mesure du développement des services médico-sanitaires, la lèpre, le choléra, la peste bubonique, la variole ont été essentiellement éliminés, le taux de morbidité des autres maladies contagieuses et endémiques a sensiblement baissé; certaines maladies épidémiques comme la schistosomiase, l'ankylostomiase et la maladie de keshan ont été contrôlées. Le développement des services médico-sanitaires-prophylactiques a permis d'améliorer la santé du peuple chinois. M. B.P. Kean, représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Chine a dit Le système médico-prophylactique de Chine est vraiment une réussite étonnante. On aurait peine à croire que la Chine est un pays en voie de développement si l'on ne la jugeait que selon l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile, les causes de mort, etc.

Le respect des vieillards est une bonne tradition de la nation chinoise, qui a été perpétuée et développée encore davantage dans la Chine nouvelle. Les travailleurs ont droit à l'assistance matérielle dans leur vieillesse. Fin 1990, dans l'ensemble du pays, le nombre de bénéficiaires de pensions (y compris ceux qui avaient quitté leur emploi) était de 23,01 millions de personnes, soit 1/6 des employés et ouvriers, le montant moyen payé à chaque pensionné en 1990 représentait 60% du salaire moyen d'un employé en poste, ce qui prouve qu'une vie normale est garantie aux travailleurs dans leur vieillesse. Aujourd'hui, les vieillards font l'objet de l'aide et du respect de tous les milieux en Chine. Par exemple, dans les villes chinoises, l'une des tâches principales des comités de quartier est d'aider les veufs et veuves âgés et de protéger leurs droits et intérêts légitimes. L'Etat et les entreprises collectives ont mis en place des centres de services sociaux et des maisons pour les vieillards pour assurer nourriture et logement gratuits aux personnes âgées sans soutien. Dans les campagnes, c'est la société et la collectivité qui s'occupent de ces personnes âgées sans soutien en leur assurant la

nourriture, l'habillement, le logement, les soins médicaux et qui, après leur mort, se chargent des funérailles. Les droits et intérêts des vieillards sont protégés par la loi et il est interdit de les battre, insulter, injurier, calomnier, maltraiter ou abandonner. La loi stipule que les enfants adultes ont le devoir de s'occuper de leurs parents.

La Chine attache une grande importance à la protection des droits et intérêts légitimes des femmes, des enfants et des jeunes.

La Constitution stipule que la femme jouit des mêmes droits que l'homme dans tous les domaines de la vie politique, économique, culturelle, sociale et familiale. La femme jouit du même droit d'élire et d'être élue que l'homme. Parmi les députés et les dirigeants de tous échelons, la proportion de femmes est considérable. Par exemple, parmi les députés de la Vile Assemblée populaire nationale, élus en 1988, on trouve 634 femmes, soit 21,3% des députés. Un autre exemple encore, rien que dans l'appareil judiciaire, le nombre des femmes juges s'élève à 5.600. L'Etat accorde une attention particulière à la formation et à la promotion des cadres féminins. Par exemple, le nombre de fonctionnaires féminins est passé de 366.000 en 1951 à 8.700.000 aujourd'hui, soit 28,8% des fonctionnaires. En outre, en Chine, l'homme et la femme reçoivent une rémunération égale pour un travail égal et la femme jouit par ailleurs d'une protection et de garanties de travail spéciales. Dans l'ensemble du pays, le nombre d'employées et ouvrières est passé de 600.000 en 1949 à 53.000.000 aujourd'hui. Le droit de la femme à l'instruction est respecté. En 1990, le nombre d'élèves féminins en cours d'études était de 78,81 millions, dont 700.000 dans les établissements d'enseignement supérieur, 21,56 millions dans les écoles secondaires, 56,56 millions dans les écoles primaires, soit respectivement 33,7%, 42,2% et 46,2% des élèves en cours d'études.

L'Etat attache une grande importance à la protection du droit de la femme à choisir librement son conjoint et interdit le mariage mercantile, les mariages arrangés et les conduites portant atteinte à la liberté de mariage. Les organes judiciaires luttent sans merci contre les kidnappeurs de femmes, en vertu de la loi.

L'Etat a élaboré une loi et des règlements sur la protection des enfants et interdit de maltraiter et de kidnapper les enfants et d'embaucher des mineurs. Pour assurer la santé et la sécurité aux enfants, l'Etat a promulgué des résolutions spécifiques sur l'amélioration du système sanitaire-prophylactique des crèches et des jardins d'enfants en vue d'élever le niveau de la puériculture ainsi que des règlements spécifiques sur la prévention des maladies comme la poliomyélite, la variole, la diphtérie, la tuberculose,... Parmi les enfants chinois, le taux de vaccination approche le niveau moyen des pays développés.

Aujourd'hui, l'économie et la culture, sont relativement retardataires en Chine, qui est encore un pays en voie de développement, et les droits économiques, culturels et sociaux des citoyens peuvent être encore développés davantage. Pour cette raison, dans le «Programme décennal de développement économique et social» (1991 -2000) ont été stipulés des objectifs et mesures concrets en vue d'améliorer les droits économiques, culturels et sociaux du peuple.

IV. Les droits de l'homme sont garantis par le système judiciaire chinois

La justice chinoise a pour objectif et tâche de protéger les droits fondamentaux, les libertés ainsi que les droits et intérêts légitimes de tous les citoyens en vertu de la loi, de protéger les biens publics et les biens privés légitimes de tous les citoyens, de maintenir l'ordre public, de garantir le bon déroulement de la modernisation de la Chine et de punir les criminels en vertu de la loi. Cela prouve que la Chine prend en considération la protection des droits de l'homme dans le domaine judiciaire.

Les organes chinois de sécurité publique et de justice observent dans leur travail les principes suivants:
1. Tous les citoyens sont égaux devant la loi. On protège les droits et intérêts légitimes de tous les citoyens tout comme on soumet leurs actes criminels à des poursuites judiciaires. 2. Les organes

chinois de sécurité publique et de justice, dans leur travail, doivent se fonder sur les faits et se conformer à la loi. 3. Les parquets exercent en toute indépendance le droit de contrôle et les tribunaux, le droit de juger; ils ne sont subordonnés qu'à la loi et ne peuvent être l'objet d'interventions de quelques organes administratifs, groupes sociaux ou individus que ce soit. Lors du règlement des affaires pénales, les tribunaux populaires, les parquets populaires et les organes de sécurité publique se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives, coordonnent leur action et se contrôlent mutuellement; ils exercent chacun leurs pouvoirs dans les limites de leurs attributions et ne peuvent se remplacer les uns les autres. Le parquet doit vérifier si les activités de l'organe de sécurité publique, des tribunaux, des prisons et des camps de rééducation par le travail, sont conformes à la loi. Ces principes judiciaires sont explicitement fixés par la loi chinoise. Ils permettent à la justice chinoise d'assurer par la loi les droits de l'homme.

En ce qui concerne les activités des organes de sécurité publique et de justice, ainsi que les processus judiciaires, la législation chinoise comprend des règlements explicites et rigoureux destinés à sauvegarder et garantir les droits de l'homme.

1. La détention et l'arrestation

La Constitution chinoise stipule qu'il est interdit de détenir des citoyens de façon illégale, de les priver de la liberté ou d'imposer des restrictions à leur liberté de façon illégale. L'arrestation doit être approuvée ou décidée par le parquet populaire ou décidée par le tribunal populaire et elle est exécutée par l'organe de sécurité publique. Pour éviter les abus de cette mesure de contrainte qu'est l'arrestation et pour empêcher que des innocents soient victimes d'une injustice, la Constitution et la loi accordent le pouvoir d'examen et d'approbation de l'arrestation au parquet. Conformément à la loi, l'organe de sécurité publique a le pouvoir de détention. Les détenus peuvent porter plainte auprès de l'organe de sécurité publique ou du parquet. Pour ces détenus, l'arrestation doit se faire avec l'approbation du parquet; si celui-ci n'approuve pas l'arrestation, l'organe de sécurité publique, une fois informé, doit relâcher immédiatement ces détenus. Le parquet et le tribunal populaire doivent examiner et régler à temps les affaires concernant la privation et la restriction de la liberté de citoyens imposées par des fonctionnaires ou d'autres citoyens.

Le Code de procédure pénale de Chine comprend des règlements spécifiques sur le délai de traitement des affaires pénales. Parallèlement, il présente des règlements particuliers sur le délai de traitement des affaires importantes et complexes et ce compte tenu de la situation réelle. En juillet 1984, le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale a publié «Les règlements complémentaires sur le délai de traitement des affaires pénales», qui déterminent les délais d'enquête dans le cas d'affaires importantes et complexes, de détention et les délais d'un jugement en première instance et en deuxième instance, ainsi que la prorogation et le calcul du délai de l'enquête complémentaire, etc.

2. Les mandats de perquisition

La Constitution chinoise stipule qu'il est interdit de fouiller illégalement les citoyens et d'effectuer de façon illégale des perquisitions ou des intrusions au domicile des citoyens. Le Code chinois de procédure pénale stipule que, pour trouver des pièces à conviction et arrêter les criminels, l'organe de sécurité publique peut fouiller les accusés, examiner leurs biens ou opérer des perquisitions au domicile des accusés et de ceux qui pourraient cacher des criminels et des pièces à conviction ou ailleurs, à condition que tout cela se fasse conformément au processus prévu par la loi. Le parquet doit contrôler strictement le respect de la loi par l'organe de sécurité publique au cours des enquêtes.

Il est interdit d'infliger des sévices corporels pour arracher des aveux, principe respecté par les organes de sécurité publique et de justice et, discipline qu'ils doivent observer. Ceux qui négligent ce principe et cette discipline sont passibles de châtiments d'après la loi. En 1990, les parquets chinois ont examiné et réglé 472 affaires de ce genre, ce qui, d'une part, a protégé les droits individuels des citoyens et, d'autre part, a donné des leçons à ceux chargés de faire exécuter la loi.

3. Les procès et les jugements

En ce qui concerne les affaires qui ont déjà été l'objet d'enquêtes, la décision de porter plainte devant le tribunal ou de rendre un non-lieu est prise par le parquet, conformément au processus prévu par la loi, et après des examens complets et attentifs, ce pour assurer la rapidité, l'exactitude et la légitimité lors de la punition des criminels, éviter que des innocents ne soient victimes de fausses accusations et protéger les droits des citoyens. En 1990, les parquets chinois de tous les échelons ont examiné les affaires confiées par les services chargés des enquêtes et ont décidé de rendre des non-lieux dans 3.507 cas.

Le tribunal doit conduire les procès en public. A l'exception des affaires touchant des secrets d'Etat ou la vie intime et des délits commis par des mineurs, tout procès doit être conduit en public; avant l'ouverture de l'audience, la nature de l'affaire, le nom de l'accusé, l'heure et le lieu de l'audience doivent être rendus publics, pour qu'on puisse y assister. Au cours de l'audience, tous les faits et les preuves déjà enregistrés doivent être soumis à des enquêtes et à une vérification. A l'exception des discussions du jury au cours des suspensions d'audience, le réquisitoire prononcé par le procureur, les résultats de l'enquête menée par le tribunal, les témoignages, les débats et la dernière déclaration de l'accusé doivent se faire en public. Pour toutes les affaires (y compris les procès jugés à huis clos), la sentence doit être rendue de façon publique.

Les tribunaux populaires, au cours des procès, doivent essayer de recueillir toutes les preuves selon le processus prévu par la loi. L'établissement de la culpabilité d'un accusé et sa condamnation à une peine ne peuvent être fondés sur de simples aveux de l'accusé, sans aucune autre preuve; par ailleurs, un accusé pourra être déclaré coupable et condamné à une peine si les preuves sont suffisantes et tangibles, même en l'absence d'aveux de sa part.

Le prévenu a droit à la défense. En vertu du Code de procédure pénale, l'accusé, tout en ayant le droit de plaider sa propre cause, peut choisir pour le défendre un avocat, des proches parents ou d'autres citoyens. Si l'accusé n'a pas choisi de défenseurs, le tribunal populaire peut en désigner pour lui. Au cours du procès, l'accusé a le droit de refuser à son défenseur de continuer à le défendre et de choisir un autre défenseur. Le tribunal populaire, après avoir pris la décision de conduire le procès, doit faire parvenir le duplicata de l'acte d'accusation à l'accusé, au plus tard sept jours avant le procès, pour que ce dernier puisse connaître le délit dont il est accusé et la cause de son arrestation et ait le temps suffisant pour préparer son plaidoyer et contacter son défenseur. Le tribunal, au cours du procès, doit assurer effectivement le droit à la défense du prévenu, conformément aux modalités prévues par la Constitution et le Code de procédure pénale.

Les prévenus ont le droit de faire appel ou d'adresser une requête auprès de l'instance supérieure. Le tribunal chinois applique le système de jugement en première instance et en seconde instance (jugement en dernier ressort). Selon la loi, la partie qui conteste un jugement rendu en première instance a le droit d'interjeter appel devant le tribunal de l'échelon supérieur; la partie qui conteste un jugement ayant force de loi peut adresser une requête auprès du tribunal populaire ou du parquet. On n'inflige pas à l'accusé de peine plus sévère, à la suite de sa requête.

Le Code pénal prescrit des règlements particuliers en matière de délinquance juvénile et de responsabilité pénale des mineurs. Toute personne entre 14 ans révolus et 16 ans n'est pénalement responsable que lorsqu'elle est inculpée de meurtre, blessures graves, incendie, vol avec récidive ou autres actions répréhensibles portant un grave préjudice à l'ordre public; toute personne entre 14 ans révolus et 18 ans peut bénéficier d'une atténuation ou d'une réduction de peine; lorsque le délinquant a été dispensé de purger sa peine parce qu'âgé de moins de 16 ans, il faut le confier à la garde de ses parents ou de son tuteur, qui seront tenus de répondre de sa bonne conduite; en cas de nécessité, le gouvernement peut aussi le placer en maison de correction.

Le déroulement des procès et tout ce qui se rapporte au jugement, qu'ils soient en conformité avec la loi ou non, sont soumis à une supervision stricte. En 1990, les parquets chinois ont corrigé 3 200 infractions, assurant les droits et intérêts légitimes des citoyens lors des procès et des jugements.

Comme la majorité des pays, la Chine a encore besoin de recourir parfois à la peine de mort. Mais elle limite au maximum le nombre des condamnations à la peine capitale. Le Code pénal chinois stipule que «la peine de mort n'est applicable qu'à des prévenus ayant commis des crimes abominables». La peine de mort n'est pas applicable aux personnes n'ayant pas dix-huit ans révolus au moment du crime, ni aux femmes enceintes au moment du jugement. Le Code de procédure pénale prévoit une procédure particulière de vérification des affaires impliquant la peine capitale. Excepté pour les condamnations à mort prononcées par la Cour populaire suprême, toute condamnation à la peine capitale, après le jugement en seconde instance, doit être soumise à la Cour populaire suprême ou à un tribunal populaire de l'échelon supérieur auquel cette dernière a délégué le pouvoir d'examiner, de vérifier et d'approuver les faits, les preuves, le jugement, la peine et tout le processus du procès, avant l'exécution. Si l'on vient, après vérification, à douter de l'exactitude du verdict, l'exécution doit être reportée et l'affaire doit être renvoyée devant la Cour populaire suprême ou le tribunal populaire de l'échelon supérieur ayant le pouvoir de vérification et d'approbation, qui prendra une décision.

La loi chinoise prévoit aussi l'exécution de la peine de mort avec un sursis de deux ans. Le coupable passible de la peine capitale mais dont l'exécution immédiate n'est pas nécessaire, peut bénéficier d'un sursis de deux ans, période au cours de laquelle le condamné sera soumis à la rééducation par le travail et mis en observation; s'il fait réellement preuve de repentir, la condamnation sera commuée, à l'expiration du sursis, en réclusion à perpétuité; s'il se repent sincèrement et si, de plus, il accomplit des actes méritoires, la condamnation sera commuée en emprisonnement de quinze à vingt ans, toujours après expiration des deux ans de sursis. La pratique prouve que l'écrasante majorité des condamnés à mort avec sursis ont pu bénéficier d'une remise de peine. Le système de l'exécution de la peine de mort avec sursis constitue une originalité du Code pénal chinois en matière de peine capitale et un système efficace pour limiter au maximum le nombre des exécutions capitales.

4. Il n'y a pas de «détenus politiques» en Chine

En Chine, on ne considère comme délit que les actes qui enfreignent les lois pénales et non les idées; personne ne peut être condamné à cause de points de vue politiques différents. Il n'existe pas de ce qu'on appelle des détenus politiques en Chine. Il est stipulé dans le Code pénal: sont «délits contre-révolutionnaires» toutes infractions portant atteinte à la sécurité du pays, à savoir les actes criminels qui visent non seulement à renverser le pouvoir d'Etat et le système socialiste, mais correspondent aussi aux actes criminels énumérés dans les articles de 91 à 102 du Code pénal. Ces articles décrivent par exemple des actes comme le complot pour renverser le gouvernement ou diviser le pays, la rébellion armée, l'espionnage, etc. Ces actes criminels qui portent atteinte à la sécurité du pays sont condamnés dans n'importe quel pays du monde. En 1980, lors du procès de la clique contre-révolutionnaire de Lin Biao et de Jiang Qing, on a strictement observé ce principe, ne soumettant à la justice que leurs actes criminels et non leurs divergences de ligne politique.

5. Le fonctionnement des prisons et les droits des détenus

Actuellement, il y a en Chine 680 prisons et camps de rééducation par le travail avec 1,1 million de détenus. Ces derniers ne représentent donc que 0,99‰ de la population chinoise, chiffre nettement inférieur à celui de 4,13‰ publié en 1990 par le ministère de la Justice d'un certain pays occidental.

Les prisons et les camps de rééducation par le travail de Chine reçoivent strictement en vertu de la loi les criminels condamnés que les tribunaux leur confient. Dans les cas où les papiers ne sont pas complets et où les condamnations ne sont pas exécutoires, les prisons et les camps de rééducation par le travail ont le droit de refuser de les recevoir. Dans les trois jours suivant l'entrée en détention du prisonnier, sa famille doit être informée de l'endroit où il se trouve. Selon la loi chinoise, les détenus

sont en écrasante majorité autorisés à purger leur peine dans la région où vivent leurs parents, afin que ces derniers puissent facilement aller les voir et que l'unité où ils travaillaient les aide à s'amender. On dit qu'en Chine, certains ont été envoyés dans des camps de rééducation par le travail ou en exil sans avoir été jugés. Ces allégations sans fondement déforment complètement le système de détention dans les prisons et les camps de rééducation par le travail.

En Chine, les droits dont les détenus doivent jouir pendant la purge de leur peine sont protégés par la loi.

La loi chinoise stipule que les détenus, à l'exception de ceux qui ont été privés de leurs droits politiques, jouissent du droit de vote. Ils ont les droits de porter plainte, de plaider leur propre cause, de ne pas être humiliés, de voir leur sécurité et leurs biens légitimes protégés, d'accuser et de voter, ainsi que d'autres droits civiques non exclus par la loi.

Pendant que les détenus purgent leur peine, ils ont le droit d'avoir des contacts réguliers avec leurs parents, soit par lettres, soit par des visites. Dans le cas où un de leurs parents se trouverait gravement malade ou décéderait, les détenus reçoivent l'autorisation de rentrer temporairement chez eux pour pouvoir résoudre leurs problèmes familiaux.

Les détenus peuvent lire des journaux et des livres, regarder la télévision, écouter la radio et participer à des activités récréatives et sportives pour se maintenir en bonne santé. Les prisons et les camps de rééducation par le travail disposent de bibliothèques. Comme les autres citoyens, les détenus jouissent de la liberté de croyance religieuse et sont autorisés à continuer à pratiquer cette religion. Les détenus appartenant à des minorités ethniques font l'objet d'un traitement spécial adapté à leurs us et coutumes.

On assure aux détenus les objets nécessaires à la vie courante. Les frais de vie et de soins médicaux sont assurés par l'Etat; ils ont droit à autant de céréales, d'huile comestible et d'aliments secondaires que les autres habitants. Il y a des médecins dans toutes les prisons et dans tous les camps de rééducation par le travail; dans les services médicaux, il y a des installations médicales et des lits réservés aux détenus, à raison de 14,8 lits pour 1000 détenus; les détenus gravement malades sont envoyés à l'hôpital en dehors de la prison. Les soins médicaux sont assurés aux détenus.

Les parquets populaires assurent le contrôle de la protection des droits et intérêts légitimes des détenus, envoyant des agents spéciaux dans les prisons et les camps de rééducation par le travail vérifier les installations de travail et de vie et les conditions de vie, voir si la surveillance et l'administration sont en conformité avec la loi, écouter les détenus, prêter attention à leurs accusations et à leurs plaintes et résoudre à temps les problèmes d'infraction à la loi.

L'objectif des prisons et des camps de rééducation par le travail n'est pas simplement de punir les criminels, mais de les rééduquer et de les transformer en des hommes nouveaux, par le travail, l'étude de la loi, l'étude des connaissances générales et des techniques. Les détenus qui font des études générales et techniques, après avoir réussi les examens organisés par les organismes locaux d'enseignement et de travail, peuvent obtenir des diplômes et des certificats, reconnus officiellement. A la fin de 1990, plus de 720.000 détenus avaient appris à lire et à écrire en purgeant leur peine et obtenu divers diplômes, même d'enseignement supérieur; plus de 510.000 avaient suivi divers cours techniques, dont 398.000 avaient obtenu des certificats de différents niveaux techniques. Ces mesures ont beaucoup contribué à faciliter la réinsertion sociale des détenus à l'expiration de leur peine.

La loi chinoise stipule que les détenus qui se repentent et font montre de comportements méritoires, après un jugement du tribunal populaire, peuvent obtenir une atténuation de peine ou la liberté provisoire. En 1990, 18% des détenus de Chine ont obtenu cette faveur.

Les prisons et les camps de rééducation par le travail pratiquent l'humanitarisme et sont administrés de façon scientifique, ce qui fait que le taux de récidive se maintient depuis nombre d'années en Chine

entre 6 et 8%. Beaucoup de détenus, après leur réinsertion sociale, deviennent des éléments pilotes ou des ingénieurs. Certains sont même devenus des travailleurs d'avant-garde ou des travailleurs modèles. Pourtant, dans un certain pays occidental, les statistiques publiées en 1989 par le ministère de la Justice montrent que 41,4% des anciens détenus retournent en prison. Cela prouve que le travail de rééducation et de transformation des criminels est fructueux en Chine. Le fait que les prisons et les camps de rééducation par le travail ont transformé l'écrasante majorité des criminels (y compris le dernier empereur de la dynastie des Qing et nombre de prisonniers de guerre) en citoyens respectueux de la loi et utiles au développement du pays suscite une admiration générale à l'étranger.

6. Le travail manuel accompli par les détenus

Il est stipulé par la loi chinoise que tous les détenus capables de travailler doivent le faire. C'est également le cas dans nombre d'autres pays du monde. La politique chinoise de transformation des détenus par le travail a pour but de faire s'habituer les détenus au travail, de former leur sens des responsabilités, de leur apprendre à respecter la loi et de leur faire corriger leurs mauvais comportements. Grâce à cette politique, ceux qui purgent une peine peuvent travailler régulièrement et se maintenir ainsi en bonne santé, au lieu de passer leur temps à ne rien faire, tout déprimés. Le travail fait apprendre aux détenus une ou plusieurs sortes de techniques, ce qui leur donne les moyens de vivre de leur propre labeur après leur libération et leur évite de récidiver du fait qu'ils ne sont pas capables de gagner leur vie. C'est pourquoi la politique de rééducation des détenus par le travail ne vise pas seulement à les punir, mais est aussi une preuve d'humanitarisme car elle est favorable au maintien en bonne santé des détenus et à leur transformation.

La loi chinoise stipule que le travail quotidien des détenus ne doit pas dépasser huit heures, tous ont congé le dimanche et les jours de fête. Les quantités de céréales, d'huile comestible et d'aliments secondaires dont ils disposent sont les mêmes que celles des employés des entreprises d'Etat qui font le même travail; ils jouissent de la même protection du travail, reçoivent des primes quand ils dépassent le quota fixé, touchent des allocations techniques s'ils possèdent un niveau technique moyen ou supérieur et ont le droit de suivre des cours de formation professionnelle et technique correspondant à leur travail.

Les produits du travail des détenus sont principalement consommés dans les prisons et les camps de rééducation eux-mêmes, très peu de produits sont vendus sur le marché intérieur et aucun produit n'est autorisé à être vendu à l'étranger. La gestion des marchandises chinoises d'exportation est assurée par les organismes de commerce extérieur. Les organes d'administration du commerce extérieur n'ont jamais accordé le pouvoir de faire du commerce extérieur aux camps de rééducation par le travail.

7. La rééducation par le travail et les droits de ceux qui sont rééduqués par le travail

En Chine, la rééducation par le travail se fait d'après des règlements comme «la Décision sur le problème de la rééducation par le travail», approuvée en 1957 par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale. Elle n'est pas une peine pénale mais une sanction administrative. Au sein des autorités populaires de toutes les provinces, régions autonomes municipalités relevant directement de l'autorité centrale et des grandes et moyennes villes, il y a une commission chargée de la rééducation par le travail. Le parquet populaire est chargé de son contrôle. Selon les règlements, ceux qui sont soumis à la rééducation par le travail sont des personnes ayant 16 ans révolus qui ont porté préjudice, de façon répétée, à l'ordre public dans les grandes ou moyennes villes, qui ont commis de menus délits non passibles d'une condamnation et qui répondent aux conditions définies par les règlements en cette matière. La décision d'imposer cette sanction doit être prise strictement selon le processus prévu par la loi et sous le contrôle juridique afin d'éviter des erreurs.

La commission chargée de la rééducation par le travail ayant décidé, d'après les règlements, de la durée (1 à 3 ans) de la rééducation de ceux qui doivent y être soumis, ces derniers et leurs parents ont le droit d'en connaître la raison ainsi que la durée de la rééducation par le travail. S'ils refusent

d'accepter ces décisions, ils peuvent porter plainte auprès de la commission ou d'un tribunal populaire en vertu des règlements du Code de procédure administrative. Si un service chargé de la rééducation a découvert qu'un détenu ne répond pas aux conditions ou est passible d'une condamnation, il peut en demander la vérification à la commission.

Ceux qui sont soumis à la rééducation par le travail doivent d'une part respecter les règlements qui limitent certains de leurs droits; d'autre part, ils jouissent largement des droits civiques accordés par la Constitution et la loi. Par exemple, ils ne sont pas privés de leurs droits politiques et peuvent exercer leur droit de vote; ils ont la liberté de correspondance et le droit d'avoir congé le dimanche et les jours fériés; ils sont autorisés à recevoir les visites de leurs parents, à vivre avec leur époux ou épouse pendant les jours de visite et à avoir congé pour aller chez eux voir leurs parents. Ceux qui ont un comportement méritoire peuvent bénéficier d'une réduction de la durée de la rééducation ou être libérés avant la date prévue. Chaque année, 50% d'entre eux voient leur durée de rééducation réduite ou sont libérés avant la date prévue.

A l'égard des personnes soumises à la rééducation, les organes de rééducation par le travail appliquent le principe consistant à les éduquer, à agir sur elles et enfin à les sauver, l'accent étant mis sur le dernier point. Dans les centres de rééducation il y a des services d'éducation et des enseignants; les personnes rééduquées reçoivent d'eux une éducation systématique en matière idéologique, culturelle et technique. Les personnes rééduquées ne travaillent pas plus de six heures par jour.

Depuis que la Chine pratique la rééducation par le travail, en moyenne 50.000 personnes sont envoyées chaque année dans les centres de rééducation par le travail. Après la rééducation, l'écrasante majorité de ces personnes ont fait peau neuve et nombre d'entre elles sont devenues utiles au développement du pays. Selon les statistiques de ces dernières années, le taux de récidive est de 7 % seulement. La rééducation par le travail empêche ceux qui refusent d'entendre les enseignements donnés par leurs familles, leurs écoles ou les unités où ils travaillent, et qui sont susceptibles de commettre un délit, de continuer de glisser sur la mauvaise pente et de commettre des infractions à la loi. Elle les pousse à devenir des hommes nouveaux, utiles à la société. Elle contribue donc beaucoup à la prévention et à la réduction des délits comme à la sauvegarde de la sécurité publique et est applaudie par la grande masse des gens et par les parents des personnes qui y sont soumises.

Comme les organes de sécurité publique et de justice remplissent leurs devoirs en vertu de la loi et contribuent énormément à la sauvegarde et à la garantie des droits et des libertés des citoyens, la Chine est depuis longtemps un des pays du monde ayant le moins d'affaires pénales et le taux de criminalité le plus bas. En 1990, le taux d'affaires pénales et celui de criminalité étaient en Chine respectivement de 2‰ et de 0,67‰), chiffres nettement inférieurs à ceux d'un certain pays occidental où ils sont de 60‰ et 20‰.

V. La garantie du droit au travail

Le droit au travail des citoyens est une condition nécessaire pour leur assurer le droit à l'existence. Sans le droit au travail, le droit à l'existence ne saurait être assuré. En vertu de la Constitution et des lois chinoises, les citoyens ont droit au travail, au repos, à la formation professionnelle, à la rémunération, à la protection du travail et à la protection sociale.

L'emploi reflète directement la jouissance du droit au travail. Il constituait un grave problème social pour un pays aussi peuplé et aussi faible économiquement que la Chine. Dans l'ancienne Chine, comme le gouvernement du Kuomintang était corrompu et avait déclenché la guerre civile, l'économie nationale s'était effondrée. De nombreuses entreprises industrielles et commerciales avaient fait faillite. Au début de 1948, à Tianjin, 70 à 80% des usines avaient fait banqueroute; au Guangdong, sur 400 usines, moins de 100 fonctionnaient; à Shanghai de nombreuses usines avaient fait faillite et les autres, moins de 3.000, ne tournaient qu'à 20% de leur capacité. La faillite de nombreuses entreprises industrielles et commerciales entraîna directement le chômage pour une grande quantité d'ouvriers et

d'employés. Quand le pays fut libéré en 1949, le nombre des chômeurs en Chine avait atteint 4,742 millions, soit 60% des ouvriers et des employés. C'était une lourde charge sociale pour la Chine nouvelle.

Après la fondation de la Chine nouvelle, devant ce grave chômage, le gouvernement populaire a pris diverses mesures pour assurer l'emploi aux travailleurs. En moins de quatre ans, il a trouvé du travail à presque tous les chômeurs légués par l'ancienne Chine. Depuis lors, avec l'augmentation de 14 millions d'habitants par an que connaît le pays, l'emploi est toujours resté la première priorité dans la vie économique chinoise. Pendant une longue période, le gouvernement s'est occupé pratiquement de placer tous les demandeurs d'emploi des villes et des bourgs, principalement dans les unités de propriété du peuple entier. Depuis 1979, date à laquelle ont débuté la réforme et l'ouverture vers l'extérieur, la Chine pratique la coexistence de divers types de propriétés parmi lesquelles la propriété publique reste prédominante. Ayant réformé le système d'emploi selon lequel l'Etat se charge de façon centralisée de l'affectation des emplois, l'Etat encourage non seulement les services du travail à placer des demandeurs d'emploi, mais aussi ceux-ci à s'organiser de leur gré pour mener des activités productrices et à chercher eux-mêmes du travail; à mettre en place des agences de placement et à étendre l'envergure de la formation professionnelle pour élever la qualification des travailleurs et multiplier leurs chances de trouver un emploi. Pour les surplus de main-d'oeuvre rurale causés par l'élévation de la productivité du travail, le gouvernement travaille à développer les entreprises de canton et de bourg ainsi que la spécialisation dans l'industrie et les activités d'appoint, de façon à ce que les gens puissent quitter la terre et non leur pays natal et ainsi résoudre sur place le problème de l'emploi. Parallèlement, on permet d'une façon planifiée à certains ruraux de s'installer dans les villes. Ces deux dernières années, pour augmenter la rentabilité économique des entreprises et approfondir la réforme de celles-ci, le gouvernement a fermé, suspendu ou fusionné certaines entreprises au cours du réajustement de l'ordre économique. Pour placer les anciens employés et ouvriers de ces entreprises, le gouvernement leur a fait suivre des cours de formation à moyen ou à court terme pour qu'ils puissent rapidement s'adapter à un nouvel emploi. En 1990, la Chine comptait 567 millions de travailleurs soit 3,1 fois le nombre de 1949; dans les villes et les bourgs, 147,3 millions de personnes travaillaient, soit 9,6 fois plus qu'en 1949, et les demandeurs d'emploi ne représentaient que 2,5% environ de la population urbaine.

Dans l'ancienne Chine, les femmes, qui représentent la moitié de la population du pays, subissaient l'oppression de classe, voire étaient privées de tout droit dans la famille du fait qu'elles n'étaient pas indépendantes du point de vue économique. Bien qu'elles aient un travail, certaines femmes étaient l'objet d'une discrimination. En Chine nouvelle, les femmes ont le même droit au travail que les hommes. Le gouvernement fait de son mieux pour améliorer le bien social et les soins sanitaires nécessaires aux enfants et augmenter le nombre des crèches et des jardins d'enfants. Il encourage les femmes à sortir de chez elles pour travailler, pour devenir indépendantes politiquement et économiquement. Pour les femmes à la recherche d'un emploi, les lois et les politiques d'Etat accordent une protection spéciale. La Constitution chinoise stipule précisément que l'homme et la femme reçoivent une rémunération égale pour un travail égal. Lorsqu'ils découvrent des cas de discrimination envers les femmes, les organismes gouvernementaux intéressés y remédient. Ils stipulent que les femmes doivent recevoir leur salaire normal lors de leurs congés de maternité. Le nombre de femmes qui travaillent a donc augmenté et les métiers ouverts aux femmes n'ont cessé de se multiplier. Actuellement, dans les villes et les bourgs, plus de 96% des femmes ont une activité professionnelle et ce pourcentage est de deux pour cent à peine inférieur à celui des hommes.

La Chine assure un emploi aux étudiants qui sortent des universités. Dans l'ancienne Chine, les étudiants devenaient en majorité chômeurs une fois leurs études terminées. Depuis la fondation de la Chine nouvelle, le gouvernement distribue des emplois de façon centralisée aux étudiants diplômés, afin de leur assurer un emploi. Ces dix dernières années, réformant le système d'assignation à un emploi des étudiants diplômés, le gouvernement leur assure un emploi et leur permet de choisir librement leur métier. En fonction des besoins du développement des diverses régions, le gouvernement place d'une façon appropriée les étudiants diplômés selon le libre consentement de ces derniers. C'est pourquoi les étudiants diplômés en Chine ne sont pas touchés par le chômage.

Dans la Chine socialiste, le gouvernement assure les moyens de vie fondamentaux aux travailleurs et à leurs familles et améliore graduellement leur niveau de vie au fur et à mesure du développement économique. Bien que leur salaire ne soit pas élevé, les employés et les ouvriers chinois touchent une quantité de subventions qui ne sont pas comptées dans leur salaire, comme la subvention de logement, l'envoi de leurs enfants à la crèche ou à l'école, de denrées alimentaires. En plus de cela, ils bénéficient de prestations de sécurité sociale et de bien-être social comme les soins médicaux gratuits, des pensions en cas d'accident du travail, de retraite et de vieillesse. Les habitants des villes et des bourgs en Chine ne dépensent qu'environ 3 à 5% de leurs revenus pour le logement, les transports en commun et les soins médicaux. Depuis le lancement de la réforme en 1979, le gouvernement, modifiant l'ancienne méthode de rémunération, a élevé de façon planifiée et proportionnelle les salaires des employés et des ouvriers au fur et à mesure de la croissance économique et de l'accroissement de la productivité du travail. Leur salaire s'est donc accru relativement rapidement et le niveau de consommation, dans l'ensemble du pays, s'est remarquablement élevé. En 1990, le niveau de consommation moyen par personne dans les villes et les bourgs était passé de 149 yuans en 1952 à 1442 yuan, soit une multiplication par 2,8 si l'on tient compte de la hausse des prix.

La Chine accorde de l'importance à la protection du travail. Elle a élaboré 1682 décrets et règlements de 29 catégories. 28 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale ont mis au point des décrets et règlements locaux en matière de protection du travail. Dans l'ensemble du pays, ont été promulguées 452 normes nationales en matière de sécurité et d'hygiène professionnelles. La Chine a mis en place un système de contrôle de la sécurité et de l'hygiène du travail et pratique un système de supervision d'Etat dans les domaines de la sécurité du travail, de l'hygiène du travail, de la protection des femmes, des horaires de travail et des congés. Aujourd'hui, la Chine a mis sur pied plus de 2.700 organisations de contrôle du travail, qui emploient plus de 30.000 personnes. Ces organisations sont chargées de vérifier les conditions de sécurité et de travail, afin de pousser les entreprises à améliorer sans cesse les conditions de travail.

Pour la protection du travail, la Chine s'attache à faire passer la sécurité avant tout et à mettre l'accent sur la prévention, en combinant le contrôle d'Etat et la gestion professionnelle avec la surveillance des masses populaires. Le gouvernement stipule qu'il faut affecter 10 à 20 % du fonds de rénovation des entreprises à la sécurité et à l'hygiène du travail. Il considère les mesures prises pour assurer la sécurité du travail comme un critère important pour évaluer la gestion des entreprises. Si un accident du travail se produit dans une entreprise, il faut poursuivre le directeur et les autres personnes dont la responsabilité est engagée.

La Chine offre les soins médicaux gratuits dans les établissements et les entreprises des villes et des bourgs et pratique un système médical coopératif dans la majorité des régions rurales, ce qui permet d'assurer l'essentiel des soins médicaux et sanitaires aux travailleurs urbains et ruraux de l'ensemble du pays. Pour ceux qui sont blessés ou handicapés lors d'un accident du travail, leurs frais de vie sont à la charge de l'Etat et de la collectivité. Pour améliorer la protection du travail, on a établi de nombreux centres d'examen de la sécurité et de l'hygiène professionnelles ainsi que de nombreux bureaux d'information sur la protection du travail; des dizaines d'établissements d'enseignement supérieur ont ouvert une section ou une spécialité de génie de la sécurité; les organismes gouvernementaux chargés du travail et de l'industrie ont créé des dizaines d'instituts de recherches sur la protection du travail, ce qui permet d'intensifier la protection du travail dans les domaines de recherche scientifique, de la conception des projets, de la production, de l'utilisation et de la gestion, et d'améliorer les conditions de travail des travailleurs. Grâce à ces efforts, les entreprises de propriété publique et les grandes entreprises collectives du pays ont vu, pendant le septième quinquennat (1986-1990), le nombre de morts par accidents du travail parmi les employés et ouvriers tomber de 9,53% par rapport à la période du sixième quinquennat (1981-1985) et le nombre de blessés graves, de 37,95%.

Le gouvernement chinois fait grand cas de la protection des ouvrières et employées. Le Conseil des affaires d'Etat a promulgué, en juillet 1988, les «Règlements concernant la protection du travail des employées et des ouvrières», qui contiennent des stipulations détaillées à ce sujet. Par exemple, il est

interdit d'occuper les ouvrières à des travaux lourds ou nuisibles à leur état physiologique; on a fixé des exigences concrètes de protection en matière de menstruations, de grossesse, de période de maternité et d'allaitement; il n'est pas permis de réduire les salaires de base ou de résilier les contrats de travail des ouvrières lors des périodes de grossesse, de maternité et d'allaitement etc. Ces dernières années, de nombreuses régions ont mis en place un système de fonds d'allocation de maternité pour accorder des subventions aux femmes pendant leur congé d'allaitement.

Les ouvriers chinois sont les maîtres des entreprises. Leurs intérêts dépendent étroitement de la prospérité des entreprises et il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les gestionnaires des entreprises et les ouvriers. De ce fait, le système chinois garantissant le droit au travail des travailleurs est différent de ce qui est le cas dans le système de travail salarié. En vertu de la «Loi sur les entreprises industrielles de propriété du peuple entier», par le biais de l'assemblée des représentants des ouvriers et des employés, les ouvriers peuvent participer directement à la gestion de l'entreprise, à l'élaboration des règlements et à la surveillance du respect de ces règlements dans les domaines des affaires du personnel, du salaire, de la sécurité sociale et du bien-être collectif. En matière de défense du droit au travail des ouvriers, les syndicats ouvriers jouent en Chine un rôle très important. Depuis le lancement de la réforme et de l'ouverture vers l'extérieur en 1979, les syndicats ouvriers en Chine ont réalisé cinq choses importantes à différents échelons: 1. Ils ont amélioré sans cesse le système de l'assemblée des représentants des ouvriers et des employés; 2. Ils ont fondé des écoles pour les employés et ouvriers, de divers niveaux et de tous genres, perfectionnant le système d'éducation des ouvriers et des employés; 3. Ils ont mobilisé les ouvriers et employés pour stimuler l'émulation au travail et ainsi permettre le dépassement des plans de production fixés par l'Etat; 4. Ils ont sauvegardé les intérêts matériels et intellectuels des employés et des ouvriers et assuré à ceux-ci le bien-être; 5. Ils ont établi et perfectionné le comité de règlement des litiges de travail.

En juillet 1987, le Conseil des affaires d'Etat a promulgué les «Règlements provisoires concernant le règlement des litiges de travail dans les entreprises d'Etat», qui constituent un décret administratif leur permettant de réajuster les rapports de travail et de régler les litiges en matière d'exécution des contrats de travail et de renvoi des employés et des ouvriers qui violent la discipline. Les organisations de règlement des litiges de travail comprennent le comité médiateur des litiges de travail dans les entreprises, la commission locale d'arbitrage des litiges de travail et le tribunal populaire. Dans la majorité des cas, les litiges de travail sont réglés au moyen de la médiation, par le comité médiateur et la commission d'arbitrage susmentionnés. Dans une minorité de cas, ils sont résolus par l'arbitrage ou par un tribunal populaire. Selon des statistiques, les comités de médiation des litiges de travail dans les entreprises et les commissions locales d'arbitrage des litiges de travail du pays ont été saisis, en 1990, de 18.573 affaires de litiges de travail et ont statué sur 16.813 affaires, dont 15.881 ont été réglées par la médiation, soit 94% des affaires. Seules 932 affaires ont été réglées par arbitrage, soit environ 6%. 218 affaires, dont l'arbitrage n'a pas été accepté, ont été jugées par les tribunaux, représentant 1,2% des affaires.

Le gouvernement chinois accorde une grande attention au perfectionnement de la législation du travail. En vertu de la Constitution, le Conseil des affaires d'Etat et les organismes gouvernementaux intéressés ont promulgué des décrets et règlements concernant le salaire, le bien, la sécurité et l'hygiène du travail, la formation et l'évaluation professionnelles des travailleurs, les horaires de travail et de repos, les syndicats et la gestion démocratique des entreprises. Actuellement, ils sont en train d'accélérer la rédaction du Code du travail.

VI. Les citoyens jouissent de la liberté de croyance religieuse

La Chine est un pays où coexistent plusieurs croyances religieuses: bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme, christianisme et autres religions. Le bouddhisme, le taoïsme et l'islam sont les religions les plus répandues. Pour ce qui est du bouddhisme et du taoïsme, il n'y a pas de cérémonie stricte pour en devenir membre, il est donc difficile d'estimer avec précision le nombre de leurs fidèles. La Chine compte 17 millions de musulmans, membres des minorités ethniques hui, ouïgoure, kazakh, tartare,

tadjik, ouzbek, kirgiz, dongxiang, salare, baoan, etc. Le catholicisme et le christianisme comptent respectivement 3,5 et 4,5 millions de fidèles en Chine.

La Constitution de la République populaire de Chine reconnaît aux citoyens la liberté de croyance religieuse. L'Etat protège les activités religieuses normales et sauvegarde les droits et les intérêts légitimes des groupements religieux. La liberté de croyance religieuse et les droits légitimes des citoyens croyants sont affirmés clairement et concrètement dans le Code pénal, les principes généraux du Code civil, la loi électorale, la loi sur le service militaire, la loi sur l'éducation obligatoire, etc. Aucun organisme d'Etat, aucun groupement social, aucun individu ne peut contraindre un citoyen à adopter une religion ou à ne pas la pratiquer, ni manifester une attitude discriminatoire à l'égard des citoyens croyants ou athées. Pour les employés d'Etat qui priveraient les citoyens de leur liberté de croyance religieuse de manière illicite, on les poursuivra de leur responsabilité légale en vertu de l'article 147 du Code pénal.

Le gouvernement a mis en place des organismes chargés de faire respecter la politique de liberté de croyance religieuse. Cependant, durant la «révolution culturelle» (1966-1976), la politique religieuse du gouvernement chinois a été sabotée. Après la «révolution culturelle», surtout depuis le lancement de la réforme et de l'ouverture, le gouvernement chinois a bien réussi à rétablir, à perfectionner et à faire respecter la politique de liberté de croyance religieuse, comme à garantir cette liberté des citoyens.

Avec l'aide et le soutien des autorités centrales, les lieux de culte saccagés ou détruits pendant la «révolution culturelle» ont été en général restaurés. A la fin de 1989, avec l'autorisation officielle des autorités des divers échelons, quelque 40.000 monastères, temples taoïstes, mosquées et églises avaient été restaurés et rouverts. L'Etat exempte d'impôts fonciers tous les lieux de culte et accorde des subventions à ceux qui ont besoin d'être restaurés mais manquent d'argent pour le faire. Selon des statistiques, depuis 1980, le gouvernement central a affecté 140 millions de yuan de subventions (y compris subventions spéciales) à la restauration et à l'entretien des lieux de culte. Rien que pour les travaux d'entretien du Potala au Tibet, le gouvernement a alloué 35 millions de yuan. Les autorités locales ont également attribué des sommes assez élevées pour l'entretien des lieux de culte.

Actuellement en Chine, il y a huit organisations religieuses au niveau national: l'Association des bouddhistes de Chine, l'Association des taoïstes de Chine, l'Association islamique chinoise, l'Association patriotique des catholiques de Chine, le Comité des affaires religieuses de l'Eglise catholique de Chine, l'Episcopat chinois, le Comité national du Mouvement patriotique pour une triple autonomie des chrétiens chinois et l'Association des chrétiens de Chine. Au niveau provincial, on compte 164 organisations similaires, sans compter plus de 2.000 autres au niveau des préfectures et des districts. Sous la protection de la Constitution et de la loi, les organisations religieuses et les fidèles organisent des activités religieuses ou gèrent les affaires religieuses de manière indépendante. Il y a en Chine 47 écoles et instituts religieux comme l'Institut de bouddhisme de Chine, le Séminaire islamique de Chine, l'Institut de théologie de l'Union anglicane Jinling à Nanjing, l'Institut chinois d'études théologiques catholiques, l'Institut de taoïsme de Chine. Depuis 1980, plus de 2.000 jeunes de différentes religions ont effectué des études dans des instituts de formation religieuse et plus de 100 jeunes ont été envoyés poursuivre leurs études dans 12 pays et unités territoriales. On compte en Chine une dizaine de revues publiées par des organisations religieuses, quelque 200.000 personnes qui travaillent au service des différents cultes. Environ 9.000 d'entre elles ont été élues représentants ou députés aux assemblées populaires ou membres de comités de la conférence consultative politique de différents échelons. Comme les représentants et députés des autres milieux, ils participent à la discussion des affaires d'Etat tout en jouissant des droits politiques égaux.

En Chine, grâce à l'application correcte de la politique religieuse, le respect mutuel règne entre les religions, les groupements religieux, les croyants et les athées, qui vivent en bonne intelligence.

Les citoyens chinois jouissent de la liberté de croyance religieuse inscrite dans la Constitution, mais ils doivent par ailleurs se soumettre aux obligations stipulées par la Constitution et la loi. Il est affirmé dans la Constitution chinoise que nul ne peut se servir de la religion pour troubler l'ordre public, nuire à la santé des citoyens et entraver le fonctionnement du système d'enseignement de l'Etat. Le gouvernement chinois punit conformément aux lois tous ceux qui, sous couvert de la religion, enfreignent la loi et commettent des délits, qu'ils soient croyants ou athées. Les croyants sont aussi punis par la loi s'ils se livrent à des activités visant à renverser le pouvoir d'Etat, à saboter et à miner la sécurité de l'Etat, incitent des gens à ne pas respecter les lois et les règlements d'Etat suscitent des bagarres en troublant gravement l'ordre public, se servent de la religion pour escroquer de l'argent, nuire à la santé physique et mentale d'autrui, séduire des femmes, etc. Aucun croyant n'a été arrêté pour son culte.

La Chine pratique une politique d'indépendance et d'autonomie en matière de religion. Pour sauvegarder la liberté de croyance religieuse des Chinois, elle s'oppose à toute influence et ingérence étrangères dans les affaires intérieures des religions en Chine. Avant la fondation de la République populaire de Chine, le catholicisme et le christianisme y étaient complètement contrôlés par des forces religieuses étrangères. Quelques dizaines de congrégations et d'organisations missionnaires étrangères y avaient créé leurs zones d'influence qui étaient des «Etats dans l'Etat». A cette époque, il y avait 143 paroisses catholiques en Chine, mais seuls 20 évêques étaient chinois et ils n'avaient aucun pouvoir. C'était une particularité de la société semi-féodale et semi-coloniale de l'ancienne Chine. Cette situation a provoqué des mécontentements parmi les catholiques et les chrétiens. Dans les années 20, certains membres clairvoyants des milieux religieux avaient proposé le principe de l'autonomie dans les domaines du prosélytisme, des finances et des affaires religieuses. Mais ce principe ne pouvait pas être pratiqué dans l'ancienne Chine. Après la fondation de la République populaire de Chine, ayant secoué le joug des églises étrangères, les milieux religieux de Chine se sont mis à gérer leurs affaires, leurs finances et à se livrer au prosélytisme en toute autonomie.

Le gouvernement chinois encourage les groupements religieux et les personnalités des milieux religieux de Chine à développer des contacts d'amitié avec les organisations et les personnalités religieuses étrangères sur une base d'autonomie, d'indépendance, d'égalité et de respect mutuel et considère les relations entre les milieux religieux chinois et étrangers comme un aspect des échanges entre le peuple chinois et les peuples des autres pays. Ces dernières années, en Chine, toutes les religions ont établi des relations amicales ou amélioré leurs relations avec celles de 70 pays et unités territoriales et envoyé plusieurs fois des délégations assister à des conférences et à des symposiums religieux internationaux. Par exemple, des groupements et organisations religieux chinois ont adhéré à l'Association mondiale d'amitié des bouddhistes, au Conseil suprême des affaires islamiques, à la Conférence mondiale pour la paix et la religion, à la Conférence asiatique pour la paix et la religion, à l'Association mondiale des chrétiens, etc. Depuis 1955, sauf pendant la «révolution culturelle», des musulmans chinois n'ont cessé de se rendre en pèlerinage à La Mecque. Le gouvernement chinois leur accorde beaucoup de facilités et un grand soutien à cette fin. De 1955 à 1990, 11.000 musulmans sont allés à La Mecque, soit quelques dizaines de fois plus qu'avant la fondation de la République populaire de Chine. Leur nombre s'est sensiblement accru ces dernières années. En 1987, plus de 1.500 musulmans chinois étaient allés en pèlerinage à La Mecque; en 1988, il y en a eu 1.100; en 1989, 2.400; en 1990, 1.480 et en 1991, 1.517.

VII. La garantie des droits et des intérêts des minorités ethniques

La Chine est un Etat unifié multinational, qui compte 56 communautés ethniques. Les Han représentent 92% de la population chinoise et les 55 autres 8 %. La réalisation de l'égalité, de la solidarité et de la prospérité commune des diverses communautés constitue le principe fondamental de la Chine en matière de rapports entre celles-ci. La Constitution chinoise stipule que toutes les communautés ethniques ont des droits égaux en République populaire de Chine. L'Etat garantit les droits et les intérêts légitimes des minorités ethniques, maintient et développe les rapports entre les communautés selon le principe de l'égalité, de la solidarité et de l'entraide. Toute discrimination et

oppression à l'égard d'une communauté, tout acte visant à saper l'union et toute activité séparatiste sont proscrites. La Constitution stipule également que dans la lutte pour la sauvegarde de l'union des communautés, il faut combattre le chauvinisme des plus nombreuses, surtout le chauvinisme grand-Han, de même que le nationalisme local.

Dans la Chine ancienne, la discrimination et l'oppression vis-à-vis des minorités étaient très graves. Beaucoup de minorités ethniques n'étaient pas reconnues et étaient dans un état misérable, certaines avaient même été obligées de se réfugier dans les montagnes et d'y vivre dans l'isolement. Après la fondation de la Chine nouvelle en 1949, la discrimination et l'oppression ont été supprimées et la situation des minorités ethniques a radicalement changé. Dans les années 50, après avoir effectué une enquête de grande envergure, le gouvernement chinois a identifié l'existence de 55 groupements ethniques, dont la plupart sont devenus, pour la première fois, des membres égaux de la communauté nationale chinoise.

La Chine nouvelle a institué le système d'autonomie régionale des minorités ethniques. Dans les régions où celles-ci vivent en groupes compacts, on a institué des organes d'administration autonome où elles administrent leurs affaires intérieures elles-mêmes. Actuellement, on compte dans l'ensemble du pays 159 circonscriptions autonomes de minorités, dont 5 régions autonomes, 30 départements autonomes et 124 districts (ou bannières) autonomes. En vertu de la «Loi de la République populaire de Chine sur l'autonomie régionale des minorités», ces circonscriptions peuvent bénéficier de l'autonomie et ont le droit de formuler des réglementations autonomes en fonction de la situation politique, économique et culturelle des minorités de la région et de prendre des décisions particulières et des mesures souples à condition de ne pas enfreindre la Constitution et la loi; si les résolutions, décisions, ordres et instructions des organismes d'Etat des échelons supérieurs ne conviennent pas à la situation réelle d'une circonscription autonome. L'organe d'administration autonome peut les appliquer avec souplesse ou ne pas les appliquer, avec l'autorisation du service compétent; les organes d'administration autonome peuvent aussi bénéficier de l'autonomie dans les domaines financier, économique, culturel et de l'éducation dans leur circonscription. 1.500 cantons autonomes ont été établis dans les régions où vivent plusieurs minorités ethniques, ceci pour permettre à ces minorités ethniques de mieux jouir de l'égalité.

Les droits politiques des minorités ethniques sont ainsi garantis dans notre pays.

Avant la Libération en 1949, les minorités ethniques comme les Han étaient tous opprimés par la classe dominante réactionnaire. Cette oppression était très sauvage et cruelle dans certaines régions. Par exemple, au Tibet, 95% des Tibétains étaient des serfs dépendant de génération en génération des autorités locales, de l'aristocratie et des temples. Dans le «Code en 13 articles» et le «Code en 16 articles», en vigueur pendant plusieurs siècles, on avait hiérarchisé les Tibétains en stipulant explicitement que la «valeur d'une vie» des «gens de rang inférieur» comme les forgerons, les bouchers et les femmes n'égalait qu'un morceau de «corde en paille». De plus, pour maintenir le système féodal du servage, on recourait même à des sévices corporels cruels, y compris l'arrachage des yeux, l'ablation des pieds, de la langue et des mains, la précipitation du haut d'une falaise et la noyade». Dans ces conditions, il n'était pas question de droits de l'homme pour les travailleurs ordinaires, qui représentaient la majorité écrasante des Tibétains.

Après la fondation de la Chine nouvelle, on a procédé dans diverses régions à minorités ethniques à une réforme démocratique pour abolir l'ancien régime social. Au Tibet, près d'un million de serfs ont ainsi été libérés du joug de l'ancien régime social et ont cessé d'être les biens privés des propriétaires de serfs, pouvant être achetés, vendus, cédés, échangés, hypothéqués et soumis aux sévices mentionnés plus haut, et la hiérarchie des Tibétains a été abolie. La réforme démocratique a enfin permis aux membres des minorités ethniques de jouir de la liberté corporelle, de la dignité humaine et des droits de l'homme essentiels et de devenir pour la première fois maîtres de leur destin.

Aujourd'hui, non seulement les minorités ethniques jouissent, comme les Han, de tous les droits civiques déterminés par la Constitution et la loi, mais aussi de droits prévus spécialement pour elles.

L'Etat garantit spécialement le droit des minorités ethniques à participer à l'exercice du pouvoir suprême de l'Etat. La Constitution stipule que «les minorités ethniques doivent toutes être représentées dans une proportion adéquate» à l'Assemblée populaire nationale (APN) organe suprême du pouvoir d'Etat. Dans les assemblées populaires de toutes les législatures, les députés des minorités ethniques sont, proportionnellement à leur population, deux fois plus nombreux que ceux des Han. La VIIème Assemblée populaire nationale compte 455 députés à minorités ethniques, soit 15 % du total. Les Luoba, les Hezhe et les Menba (trois minorités ethniques qui ne rassemblent que quelques milliers de membres) y ont aussi des députés.

Les assemblées populaires locales sont les organes locaux du pouvoir d'Etat. La loi électorale chinoise stipule que «dans les régions où vivent en groupes compacts des minorités ethniques, chacune de ces dernières doit être représentée à l'assemblée populaire locale de sa région». Cette loi comprend également des articles favorables à l'élection des représentants des minorités ethniques aux assemblées populaires locales, selon lesquels, si les membres d'une minorité ethnique représentent moins de 15 % des habitants de la région, le nombre des habitants représentés par un représentant de cette minorité ethnique à l'assemblée populaire locale peut être inférieur au nombre moyen.

Tous les Chinois de diverses appartenances ethniques peuvent assumer diverses fonctions dans les organes d'Etat et les organismes du gouvernement. On ne pratique aucune discrimination à l'égard des minorités ethniques. Bon nombre de personnalités issues de ces dernières ont assumé et assument encore les fonctions de vice-président de la Chine, de vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, de vice-premier ministre du Conseil des affaires d'Etat, de président de la Cour populaire suprême et de vice-président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois. La «Loi de la R.P.C. sur l'autonomie régionale des minorités» stipule que les fonctions de président ou de vice-président des assemblées populaires locales des circonscriptions autonomes doivent être assumées par des membres de la minorité ethnique qui bénéficie de l'autonomie; toutes les fonctions de président des autorités locales des régions autonomes, de chef des départements autonomes et des districts autonomes doivent être assumées par des membres des minorités ethniques bénéficiant de l'autonomie; il faut s'efforcer de faire en sorte que des membres de la minorité de la circonscription autonome et d'autres minorités ethniques deviennent fonctionnaires des autorités populaires locales de leur circonscription autonome ou des organismes subordonnés. Selon des statistiques, en 1989, 17,27 % des présidents et des vice-présidents des comités permanents des assemblées populaires locales des provinces, des régions autonomes et des municipalités relevant directement de l'autorité centrale et 12,66 % des gouverneurs et des vice-gouverneurs des provinces, des maires et des maires adjoints des municipalités, des présidents et des vice-présidents des régions autonomes étaient des membres de minorités ethniques; 14,20% des présidents et des vice-présidents des assemblées populaires des municipalités relevant directement des autorités provinciales, des préfectures et des départements autonomes et 11,9 % des responsables des villes, des préfectures et des départements étaient des membres de minorités ethniques; 17,30% des présidents et des vice des comités permanents des assemblées populaires locales de districts et 15,16% des responsables des districts étaient des membres de minorités ethniques. Ces pourcentages sont tous supérieurs à celui des membres de minorités ethniques dans la population nationale, qui est de 8 %.

L'Etat s'attache à former des cadres de minorités ethniques. Ces dernières années, le nombre de ces derniers a augmenté d'une dizaine de milliers par an. Au Tibet, on compte 37 000 cadres tibétains, soit 66,6 % de ceux de la région; parmi les cadres de l'échelon de la région autonome et des districts, ils sont respectivement 72% et 61,2%. En Mongolie intérieure, 50 % des cadres de la région autonome sont mongols.

Les minorités ethniques sont privilégiées dans le domaine du développement économique, culturel et social de leurs régions. Avant la fondation de la Chine nouvelle, le développement économique,

culturel et social des régions à minorités ethniques était extrêmement retardataire et certaines minorités ethniques en étaient encore à la société clanique primitive et pratiquaient la culture sur brûlis; les minorités ethniques vivaient dans une extrême pauvreté et les maladies infectieuses étaient endémiques dans leurs régions; leur espérance de vie n'était que de 30 ans et leurs effectifs diminuaient de jour en jour. Depuis la fondation de la Chine nouvelle, le gouvernement populaire aide activement toutes les minorités à développer l'économie et la culture dans leurs régions et à réformer leur mode de production retardataire, ce qui a permis au développement social de diverses minorités de parcourir plusieurs étapes historiques. Actuellement, la plupart des membres des minorités ethniques ont de quoi manger et s'habiller; leur nombre total est passé de 35 millions en 1953 à 91,2 millions en 1990, ce qui représente une augmentation supérieure à celle des Han. L'espérance de vie des minorités ethniques est de plus de 60 ans, soit une augmentation de 30 ans.

Pour promouvoir le développement économique dans les régions à minorités ethniques, l'Etat y procède à une construction économique d'envergure. De nombreuses industries modernes ont été implantées dans des régions à minorités ethniques où il n'y avait, dans le passé, aucune industrie. On peut citer le champ pétrolifère de Karamay (au Xinjiang), la Société sidérurgique de Baotou (en Mongolie intérieure), la centrale hydro-électrique de Longyangxia (au Qinghai), la centrale électrique de Daba (au Guizhou), la centrale géothermique de Yangbajain (au Tibet), l'usine d'aluminium du Guizhou, le bassin houiller de Holinhe (en Mongolie intérieure), la ligne de chemin de fer du Xinjiang du nord, la route Sichuan-Tibet, la route Qinghai-Tibet. Avant la libération de la Chine en 1949, le Tibet ne possédait aucune route décente et la voiture offerte au Dalai Lama par des Anglais avait dû être démontée pour être transportée à Lhasa à dos de yaks. Actuellement, un réseau routier de 21.800 km axé sur Lhasa a été construit au Tibet. En outre, on y a aussi ouvert des lignes aériennes intérieures et internationales. Depuis longtemps, l'Etat déploie des efforts pour aider les circonscriptions autonomes sur les plans technique, matériel et financier. A l'heure actuelle, le montant des subventions allouées annuellement par l'Etat aux huit provinces et régions autonomes à minorités ethniques approche les 8 milliards de yuan dont 1,2 milliard rien que pour le développement du Tibet. L'Etat met des fonds spéciaux d'un montant de 600 millions de yuan par an au service du développement des régions à minorités ethniques, y compris les fonds destinés au développement des régions sous-développées, les subventions accordées aux régions à minorités ethniques, les investissements spéciaux dans la construction d'infrastructures dans les régions frontalières et les subventions accordées au développement de ces régions. En outre, l'Etat accorde, dans des régions déshéritées à minorités ethniques, des exonérations fiscales et prend des mesures spéciales pour alléger leur fardeau, leur accorde des investissements préférentiels et des fonds pour développer l'éducation et assume totalement la charge des fonds d'aide aux zones victimes de la pauvreté. L'Etat crée également des fonds spéciaux destinés à assurer la subsistance dans les régions à minorités ethniques. Le gouvernement encourage les provinces et villes économiquement développées à aider le développement économique des régions à minorités ethniques. Grâce à l'aide de l'Etat et aux efforts des habitants locaux, les régions à minorités ethniques ont vu leur économie se développer assez rapidement. En 1949, la valeur de la production industrielle et agricole de ces régions était de 3,66 milliards de yuan, dont 3,12 milliards de yuan pour la production agricole et 540 millions de yuan pour la production industrielle. En 1990, elle atteignait 227,28 milliards de yuan, soit une multiplication par 22,6 par rapport à 1949 (calcul selon les prix constants de 1980), dont 97,776 milliards de yuan pour la production agricole, soit 7,1 fois plus, et 129,506 milliards de yuan pour la production industrielle, soit 134,5 fois plus.

La réglementation de l'emploi par le gouvernement chinois est également favorable aux minorités ethniques. Selon celle-ci, les entreprises d'Etat implantées dans des régions à minorités ethniques doivent employer en priorité des membres des minorités ethniques de la région et les autorités locales de ces régions doivent également procurer systématiquement des emplois dans des entreprises d'Etat à des paysans et éleveurs de minorités ethniques.

Le gouvernement chinois a déployé de grands efforts pour développer les services de santé publique dans les régions à minorités ethniques et remédier au manque de médecins et de médicaments dans ces régions. En 1990, on y comptait 31.973 institutions sanitaires, les hôpitaux y disposaient de 359.830

lits et les effectifs du personnel sanitaire y étaient de 488.600 personnes. On développe la médecine moderne en même temps que les médecines traditionnelles comme la médecine tibétaine, la médecine ouïgoure, la médecine mongole et la médecine dai. Le gouvernement a envoyé un grand nombre d'équipes sanitaires dans les régions à minorités ethniques. Entre 1973 et le premier semestre de 1987, plus de dix provinces et municipalités ont envoyé au Tibet, selon les instructions du gouvernement central, 2 600 médecins et infirmières.

Le gouvernement chinois protège les cultures traditionnelles des minorités ethniques et s'efforce de développer l'éducation et la culture de ces dernières. En 1990, 75 établissements d'enseignement supérieur avaient été ouverts dans des régions à minorités ethniques où l'on n'en connaissait quasiment pas dans le passé. On a ouvert dans l'ensemble du pays 12 instituts de minorités ethniques. Des établissements d'enseignement supérieur célèbres comme l'université de Pékin et l'université Qinghua ont organisé des cours pour les membres de minorités ethniques. Les exigences vis-à-vis des étudiants et des élèves de minorités ethniques pour l'admission dans les universités et les écoles secondaires professionnelles peuvent être assouplies si nécessaire. Le gouvernement a mis en place un grand nombre d'écoles primaires et secondaires à régime d'internat dans des régions à minorités ethniques pour faciliter les études des élèves venus de régions pastorales et de régions reculées. Les pensionnaires des écoles du genre qui se trouvent dans des régions pastorales et des régions montagneuses et pauvres peuvent recevoir une bourse. En outre, l'Etat a envoyé de nombreux professeurs dans des régions reculées à minorités ethniques pour y développer l'éducation. De 1974 à 1988, 2 969 professeurs ont ainsi été envoyés au Tibet. En 1989, le nombre des inscriptions de membres de minorités ethniques dans les établissements d'enseignement supérieur était 102,4 fois supérieur à celui de 1950, celui des inscriptions de membres de minorités ethniques dans les écoles secondaires était 70,3 fois supérieur à celui de 1951; celui des inscriptions de membres des minorités ethniques dans les écoles primaires s'était multiplié par 11,2 par rapport à celui de 1951.

La loi chinoise stipule que toutes les communautés ethniques jouissent de la liberté d'utiliser et de développer leurs propres langues et écritures; que dans l'exercice de leurs fonctions, les organes d'administration autonome des circonscriptions autonomes emploient, conformément aux statuts sur l'exercice de l'autonomie dans leurs circonscriptions respectives, la (les) langue(s) parlée(s) et écrite(s) qui y sont communément en usage et que les organes d'administration autonome employant plusieurs langues parlées ou écrites communément en usage peuvent employer principalement la langue parlée et écrite du groupe bénéficiant de l'autonomie régionale. Sur le plan judiciaire, les langues parlées et écrites des minorités ethniques et celle des Han sont égales; les citoyens des différentes communautés ethniques du pays ont le droit d'utiliser leur propre langue parlée et écrite au cours des procès; dans les régions où une minorité ethnique vit en groupes compacts ou dans celles où plusieurs cohabitent, il faut employer, lors des audiences, la langue parlée communément en usage dans la localité, et, selon les besoins réels, la langue ou les langues écrites communément en usage dans ladite localité pour dresser l'acte d'accusation et rendre le verdict, rédiger les avis au public et les autres documents. Le gouvernement aide les minorités ethniques à développer leur culture et leur éducation dans leurs propres langues et écritures et a aidé les dix minorités ethniques qui ne possédaient pas d'écriture à créer leurs propres écritures. Dans la capitale et les régions multinationales, on a créé des maisons d'édition en écritures des minorités ethniques et des institutions de presse dans les langues et écritures des minorités ethniques pour publier des journaux, revues et livres dans ces écritures. Les livres, les revues et les journaux en langues des minorités ethniques publiés en 1989 ont été respectivement 5,8 fois, 7,6 fois et 3,1 fois plus nombreux que ceux publiés en 1952. La Radiodiffusion centrale de Chine diffuse chaque jour des programmes en langues mongole, tibétaine, ouïgoure, kazakh et coréenne à l'intention des régions à minorités ethniques. En fonction de la répartition régionale des minorités ethniques, la chaîne régionale de télévision d'une région diffuse des programmes en une ou plusieurs langues de minorités ethniques.

Le gouvernement chinois respecte pleinement les cultures et arts traditionnels des minorités ethniques ainsi que leurs us et coutumes. Il s'efforce de développer les arts des minorités ethniques et encourage le développement de toutes leurs activités artistiques et sportives. En outre, il a autorisé les fêtes traditionnelles des minorités ethniques à être des jours fériés pour ces dernières et réserve

spécialement une certaine quantité d'or, d'argent ou d'autres matières premières pour la production de la soie, du satin, des chaussures, des chapeaux, des bijoux de pierres précieuses, en or et en argent, dont les minorités ethniques ont besoin.

L'écart entre les niveaux de développement des régions à minorités ethniques et les régions intérieures et côtières du pays s'est formé peu à peu au cours d'une longue histoire. Ces quarante dernières années, pour réduire cet écart, promouvoir le développement social des régions à minorités ethniques et remédier au retard de ces dernières, le gouvernement chinois a déployé de grands efforts dans tous les domaines et obtenu de bons résultats.

VIII. Le planning familial et la protection des droits de l'homme

En fonction de la Constitution, le gouvernement chinois encourage le planning familial dans le but de stimuler le développement économique et social, d'élever le niveau de vie, d'améliorer la qualité de la population et de préserver le droit du peuple à une vie aisée.

La Chine est un pays en voie de développement et le plus peuplé du monde. Une population très nombreuse, des terres cultivées limitées, des ressources par habitant relativement insuffisantes et le retard de l'économie et de la culture, telles sont les réalités fondamentales de la Chine. La croissance démographique démesurée, dépassant de loin le développement économique et social, la mise en valeur des ressources naturelles et la protection de l'environnement, a constitué un gros obstacle à l'élévation du niveau de vie des Chinois et à l'amélioration de la qualité de la population. A la fin de 1990, la partie continentale de la Chine comptait 1,14 milliard d'habitants. Avec un si grand nombre d'habitants, malgré la mise en vigueur du planning familial, la population augmente chaque année de 17 millions en moyenne, soit l'équivalent de la population d'un pays moyen. En Chine la superficie cultivée par habitant est tombée à 1,3 mu, moins de 0,1 hectare, ce qui ne représente que le quart de la moyenne mondiale, et il en va de même pour les ressources en eau douce. La production céréalière chinoise se classe au premier rang mondial, mais la quantité de grain par habitant n'est que de 22% de celle des Etats-Unis. Un quart de l'accroissement annuel du revenu national est englouti par l'accroissement de la population, ce qui a entraîné une diminution de l'accumulation de fonds et empêché le développement économique. La croissance démographique démesurée a causé beaucoup de difficultés dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du logement, des transports et des soins médicaux.

Devant cette situation grave, pour garantir aux habitants les conditions fondamentales de vie et leur assurer non seulement de la nourriture et des vêtements en suffisance, mais aussi une élévation progressive de leur niveau de vie, la Chine ne peut, comme certains le suggèrent, attendre que son économie soit hautement développée et que cela entraîne naturellement une baisse de la natalité. En effet, le résultat ne saurait être qu'une croissance démographique démesurée et une détérioration encore plus grave de la situation économique. De ce fait, la Chine ne peut que, d'une part, faire des efforts pour développer l'économie et les forces productives, d'autre part, pratiquer le planning familial pour enrayer la croissance démographique et la faire correspondre au développement économique et social. C'est un choix correct et c'est le seul possible pour un gouvernement responsable envers le peuple et les générations futures.

Le planning familial en Chine a obtenu des résultats remarquables. Le taux de natalité, le taux d'accroissement naturel ainsi que le nombre moyen d'enfants par femme ont baissé dans d'importantes proportions. Le taux de natalité, qui était de 33,43‰ en 1970, était tombé à 21,06‰ en 1990 et le taux d'accroissement naturel de 25,83‰ à 14,39‰, tandis que le nombre moyen d'enfants par femme était tombé de 5,81 à 2,31. Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne des autres pays en voie de développement. Cela a, dans une certaine mesure, atténué le déséquilibre entre la croissance démographique rapide et le développement économique et social et a contribué à accélérer la modernisation socialiste, à élever le niveau de vie et à améliorer la qualité de la population. Cette évolution est aussi favorable à la stabilité démographique du monde.

Le gouvernement chinois a, en partant des réalités du pays, élaboré un objectif et un plan de croissance démographique. Il a formulé une politique de planning familial: on encourage le mariage et la procréation tardifs, moins de naissances et plus d'eugénisme, la limitation à un enfant par couple, mais en tenant compte des besoins des campagnes, les couples peuvent y avoir un second enfant plusieurs années après le premier. Pour les minorités ethniques, les membres peuvent pratiquer, s'ils le désirent, le planning familial. Les dispositions précises diffèrent de celles concernant les Han. Les autorités des régions autonomes ou des provinces établissent elles-mêmes des règles précises selon la population, la situation économique, les ressources naturelles, la culture et les us et coutumes des diverses minorités. La politique démographique de la Chine prévoit non seulement le contrôle de l'Etat sur la croissance démographique, mais tient compte aussi des réalités et de la capacité d'adaptation de la population, ce qui s'accorde avec les intérêts fondamentaux des Chinois. Les faits ont prouvé que la politique démographique actuelle avait été, après les efforts de propagande et d'explication, comprise et acceptée par les masses populaires. Selon le 4e recensement national, en 1989, la proportion de troisièmes naissances ou plus était passée de 62,21% en 1970 à 19,32%.

La Chine s'attache toujours à lier les règles de l'Etat à la volonté des masses populaires pour mettre en vigueur le planning familial. Ce dernier touchant toutes les familles, dans un pays qui compte 1,1 milliard d'habitants, il serait impossible de le mettre en oeuvre sans la compréhension et le soutien des masses populaires et leur coopération. La pratique du planning familial est un changement social bouleversant les coutumes du pays, qui ne peut pas être réalisé par les seuls ordres administratifs. La population chinoise est rurale à 80 %. Les idées traditionnelles vieilles de plusieurs milliers d'années ont encore une large audience. Dans un certain nombre de régions, le retard de l'économie et l'imperfection de l'assistance sociale posent toujours des problèmes à la production et à la vie des masses populaires. C'est pourquoi le gouvernement chinois a, depuis longtemps, mis l'accent sur la propagande et l'enseignement pour faire comprendre que du planning familial dépendent la puissance du pays, la prospérité du peuple et le bonheur des familles.

Pour que les masses populaires pratiquent volontairement le planning familial, le gouvernement chinois exige des cadres de l'Etat qu'ils donnent l'exemple en ce domaine. Ces dernières années, le gouvernement, en s'appuyant sur les 600 000 organismes locaux de l'Association chinoise de planning familial et ses 32 millions de membres, s'efforce de diffuser le planning familial et de persuader les gens de l'accepter tout en les aidant à résoudre les problèmes concrets.

Tout en mettant l'accent sur la propagande et l'enseignement en faveur du planning familial, le gouvernement a pris des mesures économiques et administratives comme moyens auxiliaires. Mais toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre des lois et ont pour but de faire mieux comprendre aux gens la politique démographique de l'Etat.

Pour faire pratiquer le planning familial, on met l'accent sur l'utilisation de moyens contraceptifs pour protéger la santé des femmes et des enfants. Le gouvernement fait de grands efforts pour généraliser les connaissances scientifiques sur la contraception et offrir aux couples en âge de procréer des produits contraceptifs efficaces, pratiques et économiques.

Actuellement dans l'ensemble du pays, 75% des femmes mariées en âge de procréer utilisent des contraceptifs. Le gouvernement est fermement opposé aux avortements contraints. L'avortement n'est qu'un moyen de remédier aux échecs de la contraception et n'est pratiqué qu'avec le libre consentement de la femme et dans des conditions de sécurité. Actuellement, le taux de natalité a sensiblement baissé en Chine et la proportion entre les naissances et les avortements se rapproche du niveau mondial moyen, ce qui est dû à l'accent mis sur la contraception. Actuellement, la Chine est en train de prendre des mesures pour abaisser cette proportion.

Limiter la croissance démographique et améliorer la qualité de la population sont deux aspects de la politique démographique chinoise. Le travail en matière de planning familial consiste non seulement à limiter les naissances mais aussi à donner aux couples des connaissances scientifiques sur la

procréation, à offrir un examen médical avant le mariage, des consultations sur les maladies héréditaires, des consultations avant la procréation et une protection prénatale.

L'infanticide des bébés de sexe féminin est une coutume léguée par la société féodale. Il s'en produit encore dans certains endroits très isolés de la Chine. La loi chinoise interdit catégoriquement l'infanticide des bébés de sexe féminin et toute autre violence aux bébés. La Chine a pris des mesures pour punir sévèrement ces actes criminels.

La pratique chinoise du planning familial se conforme totalement à la «Déclaration de Mexico sur la population et le développement» publiée en 1984 par l'ONU, selon laquelle «pour les pays où la croissance démographique est reconnue comme empêchant le développement national, il faut formuler une politique démographique et des projets convenables». Elle se conforme aussi au principe du «Plan d'action pour la population mondiale» de l'ONU, selon lequel «l'établissement et la mise en oeuvre de la politique démographique est du ressort de la souveraineté d'un Etat». Certains accusent le planning familial chinois de «violer les droits de l'homme» et «d'être inhumain», parce qu'ils ne connaissent pas la situation réelle en Chine ou n'en tiennent pas compte; et d'autres altèrent délibérément la réalité pour exercer ainsi des pressions sur la Chine et s'ingérer dans ses affaires intérieures. En Chine, le problème démographique laisse deux choix: le premier, la mise en oeuvre du planning familial pour assurer au peuple la bonne santé et l'élévation de son niveau de vie; le deuxième, la procréation et une croissance démographique illimitées, qui empêchera la majorité du peuple de subvenir à ses besoins en nourriture et en vêtement et d'avoir une vie normale. Laquelle de ces deux alternatives respecte le plus les droits de l'homme et est la plus humaine? La réponse est très claire.

IX. La protection des droits des handicapés

Selon une enquête effectuée en 1987, on estime que la partie continentale de la Chine compte environ 51,64 millions de handicapés, soit 5 % de la population. Prenant sérieusement en considération les droits des handicapés, le gouvernement chinois leur accorde une assistance et une protection spéciales, de façon à atténuer les conséquences de leur infirmité et les obstacles extérieurs et à assurer la réalisation de leurs droits.

La Constitution chinoise stipule que l'Etat garantit aux handicapés la jouissance des droits civiques, tout comme aux autres citoyens. Ayant pour but «l'égalité», «la participation» et «le partage en commun», la «Loi de la République populaire de Chine sur la protection des handicapés» adoptée en décembre 1990 par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale précise d'une part que les handicapés jouissent des droits égaux à ceux des autres citoyens et d'autre part qu'il faut développer les services aux handicapés par des moyens complémentaires et des mesures d'assistance, de sorte que les handicapés participent vraiment et de façon égale à la vie sociale et partagent avec les autres citoyens les acquis matériels et culturels de la société. Le Code pénal, le Code de procédure pénale, les Principes généraux du Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le mariage, la Loi sur l'héritage, la Loi électorale, la Loi sur le service militaire et la Loi sur l'éducation obligatoire prévoient tous des stipulations sur la protection des droits et des intérêts des handicapés.

Le gouvernement chinois a élaboré des mesures politiques et des règlements concernant la protection des droits et des intérêts des handicapés, par exemple le «Programme quinquennal de travail pour les services aux handicapés chinois», «Quelques opinions sur le développement de l'éducation des handicapés», «Projet d'exécution des trois tâches de rééducation des handicapés chinois», «Avis sur l'exemption d'impôts pour les commerçants handicapés établis à leur compte» et «Avis concernant l'exemption des impôts pour les unités de production d'aide sociale». Les organes administratifs de certaines provinces, municipalités relevant directement de l'autorité centrale et régions autonomes ont promulgué des lois et des règlements locaux en matière de protection des droits et des intérêts des handicapés. Dans beaucoup de localités, on a élaboré des règles concrètes consistant à accorder aux handicapés des priorités, l'assistance et un traitement spécial.

Dans le but de garantir le droit d'élire et d'être élu des citoyens handicapés, la loi électorale chinoise stipule explicitement que ceux qui sont incapables de remplir leur bulletin de vote en raison d'une infirmité peuvent demander à des gens auxquels ils font confiance de le faire pour eux. Pour les handicapés mentaux et intellectuels, leur impuissance à exercer le droit d'élire et d'être élu doit être vérifiée par un médecin compétent et reconnue par la commission électorale.

Les lois chinoises protègent les droits de propriété et les autres droits civiques des handicapés. Pour les handicapés qui n'ont pas de capacité juridique, elles prévoient des dispositions spéciales en ce qui concerne les conditions requises de leurs tuteurs. La «Loi de la République populaire de Chine sur l'héritage» précise aussi des mesures de protection détaillées et concrètes en ce qui concerne le droit à l'héritage des handicapés qui ne peuvent travailler et n'ont pas de moyens d'existence.

Pour que les handicapés jouissent de droits égaux dans la vie familiale, les lois chinoises interdisent leur persécution et leur abandon par les autres membres de la famille. Les handicapés qui ne peuvent travailler et sont incapables de vivre indépendamment ont le droit de demander de quoi vivre aux membres de leur famille qui ont le devoir de s'occuper d'eux et de subvenir à leurs besoins. Les tuteurs légaux des handicapés doivent s'occuper d'eux et leur assurer de quoi vivre.

En vue de garantir les droits des handicapés, le gouvernement chinois et les organisations sociales ont fait de grands efforts dans les domaines de la rééducation, de l'éducation, de l'emploi, de la vie culturelle, du bien-être et de l'environnement.

Les lois chinoises précisent explicitement qu'il est interdit d'exercer une discrimination contre les handicapés, de les humilier, de leur porter préjudice, de les maltraiter et de les abandonner. Quiconque porte atteinte aux droits personnels et aux autres droits légitimes des handicapés en profitant de leur infirmité au point de commettre des délits, sera sévèrement puni en vertu du Code pénal. Quant aux handicapés qui enfreignent la loi, les lois stipulent que compte tenu du degré de responsabilité qu'ils peuvent assumer mentalement, psychologiquement et physiologiquement, il faut les exempter de responsabilité pénale, les punir avec modération et même éviter de les punir. Les lois accordent également aux handicapés, surtout aux handicapés mentaux ou intellectuels, une protection spéciale de leur droit et une assistance juridique nécessaire, en cas de procès devant des tribunaux pénaux, civils ou administratifs.

Avec l'approbation du gouvernement chinois, la Fédération des handicapés de Chine a été fondée en mars 1988. Elle représente les intérêts communs de tous les handicapés, protège leurs droits et intérêts légitimes, appelle toutes les forces sociales à les aider. Elle a créé des organisations locales correspondant à la division administrative du pays. Hormis la province de Taiwan, les autres provinces, villes et districts ont établi des fédérations locales des handicapés, environ un tiers des cantons, des bourgs, des quartiers d'habitation et des usines où la plupart des ouvriers sont handicapés ont créé des associations de base de handicapés. Les fédérations locales des handicapés des divers échelons aident les autorités locales à administrer et à développer les services aux handicapés et contribuent de façon importante à protéger les droits des handicapés. Par exemple, ces dernières années, la Fédération des handicapés de Pékin a aidé la municipalité à mettre en oeuvre cinq mesures: 1) élaborer et faire appliquer les «Réglementations de la municipalité de Pékin sur la protection des handicapés», 2) exhorter le public à organiser une centaine de cours de formation pour les enfants déficients, de cours pour les enfants sourds, de stages de rééducation pour les infirmités mentales, à établir des réseaux de rééducation aux différents échelons; 3) aider la municipalité à développer l'éducation spécialisée, si bien qu'une école pour aveugles, quatre écoles pour sourds-muets et six écoles pour enfants déficients ont été créées; 4) offrir des emplois aux handicapés des agglomérations urbaines, de sorte que 90 % d'entre eux ont trouvé du travail; 5) mener une enquête générale auprès des cinq types de handicapés de la ville, établir des archives, faire des enquêtes sur les causes des infirmités des enfants handicapés en proposant en même temps des mesures de prévention. Les services aux handicapés se sont développés rapidement en Chine et ont obtenu des résultats remarquables. Les organisations des handicapés de l'ensemble du pays y ont joué un rôle important.

Pour aider les handicapés à recouvrer ou améliorer leurs fonctions corporelles, pour leur permettre de participer à la vie sociale et de jouir de leurs droits, le Conseil des affaires d'Etat a autorisé en 1988 l'élaboration du «Projet d'exécution des trois tâches de rééducation des handicapés chinois». Le gouvernement et le public ont consacré beaucoup de ressources humaines et matérielles à ces trois tâches: recouvrement de la vue par l'opération de la cataracte, correction des séquelles de la poliomyélite et l'entraînement des enfants sourds à l'audition et à la parole. Ces trois dernières années, on a procédé à 500.000 opérations de la cataracte, avec un taux de succès de 99,76%. On a fait 160.000 opérations de correction des séquelles de la poliomyélite, avec un taux d'efficacité de 98,7%, ce qui a permis à un grand nombre de jeunes handicapés de recouvrer une partie de leurs fonctions corporelles, de sorte qu'ils ont pu entrer à l'école ou trouver du travail. Le taux d'efficacité d'un entraînement à la parole mené auprès de 10.000 enfants sourds-muets de moins de sept ans a été de 80 %, certains de ces enfants sont entrés à l'école après la rééducation, d'autres ont même remporté le premier prix lors du concours national de déclamation de poèmes par des enfants. Chaque année, les fédérations des handicapés et les services sanitaires des différents échelons envoient des équipes médicales au Xinjiang, au Tibet, dans d'autres régions à minorités ethniques et dans des régions pauvres et éloignées, pour y guérir les gens atteints de cataracte et de poliomyélite. Malgré les mauvaises conditions, les résultats sont remarquables. Dans les villes et les campagnes, on est en train de créer des réseaux de rééducation. A l'heure actuelle, ont été mis en place dans les villes et les bourgs plus de 2 300 stations de rééducation de base, plus de 750 centres d'accueil et cours d'entraînement pour les enfants handicapés, plus de 1300 stations de rééducation pour les handicapés mentaux. 16 comités de quartier de l'arrondissement de Shenhe à Shenyang ont ouvert des cours préscolaires, des centres d'accueil pour les enfants handicapés, des cours de formation pour les enfants déficients, des stations de rééducation, des usines employant des handicapés, des agences matrimoniales pour les handicapés, des stations de services aux vieillards handicapés, un fonds d'assurance sociale et d'autres services.

Le gouvernement chinois s'efforce de développer l'éducation des handicapés pour qu'ils jouissent d'une façon égale du droit à l'instruction. L'Etat a établi un nouveau système d'éducation obligatoire des handicapés fondé sur l'ouverture de cours spécialisés dans les écoles ordinaires et reposant principalement sur les écoles d'éducation spécialisée. 27 provinces, régions autonomes, municipalités relevant directement de l'autorité centrale et 70 préfectures et villes ont élaboré et exécuté un plan local de développement d'éducation pour les handicapés. Ces trois dernières années, le nombre des écoles d'éducation spécialisée de différents types a augmenté de 20 % par an, celui des cours spécialisés dans les écoles ordinaires a doublé chaque année, celui des élèves aveugles, sourds et déficients des écoles (classes) d'éducation spécialisée s'est accru de 30 % par an. Les handicapés qui accèdent à l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux. Ces deux dernières années, 4 700 handicapés ont obtenu un diplôme en passant les examens des établissements d'enseignement supérieur pour les autodidactes.

Le gouvernement chinois prend au sérieux la formation professionnelle des handicapés. 28 centres ont été établis à cette fin. Les écoles d'éducation spécialisée offrent aussi des cours professionnels et techniques. L'Etat a créé à Luoyang, à Xi'an, à Nanjing et à Taiyuan des écoles spécialisées de massage thérapeutique pour les aveugles. Les autres provinces et villes ont aussi organisé des stages de formation, si bien que beaucoup d'aveugles se sont spécialisés dans le massage thérapeutique. L'Ecole de techniques pour les jeunes sourds-muets de Shanghai possède des sections de menuiserie, de travail des métaux et de beaux-arts et, à leur sortie de l'école, les élèves sont répartis dans 16 provinces, régions autonomes et municipalités relevant de l'autorité centrale; parmi eux on dénombre pas mal d'ingénieurs.

L'Etat applique une politique préférentielle à l'égard du développement de l'éducation des handicapés. Le ministère chinois des Finances a créé une allocation d'éducation spécialisée. Les élèves handicapés reçoivent gratuitement l'éducation obligatoire et jouissent de bourses; en outre, on a établi un fonds pour les handicapés autodidactes, de façon à encourager et à aider les jeunes handicapés à obtenir ainsi une qualification.

Le gouvernement chinois assure la création de nombreuses entreprises destinées aux handicapés, leur accorde une assistance totale dans les domaines de la production, de la gestion, des techniques, des capitaux, des impôts et des ventes. Grâce à la politique préférentielle de l'Etat, ces entreprises se développent rapidement; leur nombre est passé de 1022 en 1979 à 42 000 en 1990. Le nombre des handicapés travaillant dans ces entreprises a augmenté de 67 000 par an en moyenne dans les années 80 et est actuellement de 750 000. En outre, certaines entreprises et institutions admettent des handicapés et les handicapés sont aussi encouragés à travailler à leur compte. Aujourd'hui, il y a dans les villes et les bourgs de Chine 5,18 millions de handicapés âgés de 16 à 59 ans, 50,19 % d'entre eux ont trouvé du travail, soit plus de 2,6 millions de personnes; il y en a 17,01 millions dans les campagnes, dont 60,55 % travaillent dans l'agriculture, l'élevage et d'autres activités de production, soit 10,3 millions de personnes.

Les services culturels des autorités de tous les échelons organisent et soutiennent activement les activités culturelles, sportives et récréatives des handicapés, en vue d'enrichir leur vie et d'assurer leurs droits culturels. Actuellement, il y a dans l'ensemble du pays 1770 lieux de divertissement destinés aux handicapés, où sont organisées des activités variées comme la calligraphie, la peinture, la photographie, la philatélie, l'athlétisme, les jeux de ballons, le jeu d'échecs, les représentations artistiques et les jeux d'intelligence. L'Association sportive des handicapés chinois, fondée en 1983, a adhéré à sept organisations sportives mondiales de handicapés. Lors de compétitions internationales pour les handicapés, les sportifs handicapés chinois ont remporté environ 400 médailles et établi à des dizaines de reprises des records mondiaux.

Par l'aide, l'assistance, les allocations, les subventions, l'assurance, les soins spéciaux et d'autres mesures de bien-être, le gouvernement assure et améliore la vie des handicapés. A environ 1,4 million de handicapés incapables de travailler, sans tuteur légal ni moyens d'existence, on assure dans les campagnes les cinq garanties (nourriture, habillement, logement, soins médicaux et sépulture) ou on établit des maisons d'accueil; dans les villes et les bourgs, on recourt à des subventions régulières ou établit des maisons d'accueil. A l'heure actuelle, il existe dans les villes et les campagnes du pays 40.000 maisons d'accueil, où vivent environ 80.000 handicapés. Envers les handicapés, les autorités de tous les échelons appliquent des mesures préférentielles et ils bénéficient de réductions ou d'exemptions d'impôt et de frais dans les domaines du travail, de l'éducation, des soins médicaux, de la vie et du divertissement. Les droits de douane sur les articles et les appareils dont l'importation est nécessaire aux handicapés sont réduits ou supprimés. Les aveugles prennent gratuitement l'autobus, le trolleybus, le métro et le bac.

Le gouvernement et les fédérations des handicapés s'efforcent de lutter contre la discrimination et les préjugés envers les handicapés et de créer un environnement où on respecte et aide les handicapés. Une dizaine de millions de personnes ont pris part à des activités centrées sur le thème «la société pour les handicapés, les handicapés pour la société», à la journée d'aide aux handicapés et à la semaine de l'humanisme. «La campagne d'aide aux handicapés de la part des jeunes pionniers» à laquelle ont pris part plus de dix millions d'enfants a duré cinq ans. Les activités visant à «donner une famille aux handicapés, être amis des handicapés» sont nombreuses dans tous les coins du pays. L'Etat a fait du 19 mai la «journée nationale d'aide aux handicapés».

Actuellement, des installations sans obstacles facilitant la participation des handicapés à la vie sociale sont progressivement mises en place dans tous les coins de la Chine. A Pékin, à Shenzhen, à Shanghai, à Shenyang et à Guangzhou, dans les rues, les magasins, les hôtels, les théâtres, les bibliothèques, les aéroports et d'autres lieux publics, on a reconstruit et aménagé des passages en pente et des appuie-bras destinés aux handicapés.

La Chine prend une part active aux activités de protection des droits et des intérêts des handicapés organisées par la communauté internationale. En 1982, quand l'Assemblée générale des Nations unies a fait de 1983-1992 la «Décennie de l'ONU pour les handicapés», le gouvernement chinois a adhéré au «Programme d'action mondiale pour les handicapés» adopté par l'Assemblée générale et a établi le

Comité chinois d'organisation de la Décennie de l'ONU pour les handicapés, composé de 22 organisations gouvernementales et de la Fédération des handicapés de Chine, de manière à diriger et harmoniser le travail en faveur des handicapés. En 1987, avec l'approbation du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, le gouvernement chinois a accepté la «Convention concernant la rééducation professionnelle et les offres d'emplois pour les handicapés», adoptée en 1983 par la Conférence internationale du travail. Grâce aux efforts énormes faits dans le domaine de la protection des droits des handicapés et aux résultats remarquables obtenus dans ce domaine, le gouvernement chinois et les organisations chinoises de handicapés ont été l'objet des éloges de l'ONU et de la communauté internationale. En 1988, le secrétaire général de l'ONU a attribué aux organisations chinoises des handicapés le «Prix des messagers de la paix» et le «Prix spécial».

X. La participation active aux activités internationales en faveur des droits de l'homme

La Chine reconnaît et respecte les buts et les principes de la Charte des Nations unies en ce qui concerne la protection et la promotion des droits de l'homme. Elle apprécie et soutient les efforts que les Nations unies déploient pour promouvoir la réalisation universelle des droits et libertés fondamentaux de l'homme et prend une part active aux activités internationales en faveur des droits de l'homme. La Chine est pour le respect mutuel de la souveraineté des Etats et la sauvegarde des droits à l'existence et au développement des peuples des pays en voie de développement, de manière à créer des conditions qui permettent aux habitants de l'ensemble des pays de bénéficier de tous les droits de l'homme. La Chine, qui a fait des efforts inlassables pour éliminer tous les phénomènes anormaux et renforcer la coopération internationale dans le cadre des droits de l'homme, s'oppose à ce que l'on se serve des droits de l'homme pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays.

En avril 1955, lors de la Conférence afro-asiatique tenue à Bandung en Indonésie, le premier ministre chinois Zhou Enlai avait apposé sa signature sur le «Communiqué final de la Conférence afro-asiatique» (Déclaration de Bandung). Dans le communiqué, les signataires exprimaient leur soutien total aux principes fondamentaux des droits de l'homme définis dans la Charte des Nations unies en faisant du «respect des droits fondamentaux de l'homme et des buts et des principes de la «Charte des Nations unies» « le premier des dix principes de la coexistence pacifique. En mai de la même année, lors de la réunion élargie du

Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, Zhou Enlai avait souligné que la «Déclaration en dix points de Bandung» stipule également le respect des droits fondamentaux de l'homme et celui des buts et des principes de la Charte des Nations unies. Il s'agit là de quelque chose que le peuple chinois a toujours préconisé et des principes que respecte la Chine depuis toujours. En 1986, au cours des débats généraux qui se sont déroulés à la 41e Assemblée générale de l'ONU, le ministre chinois des Affaires étrangères a fait l'éloge du «Pacte international relatif aux droits civiques et politiques» et du «Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels», adoptés par les Nations unies, à l'occasion du 20e anniversaire de leur publication, en soulignant: «Les deux Pactes sont d'une signification positive pour réaliser les buts et les principes de la Charte des Nations Unies en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Ces buts et principes de la Charte de l'organisation bénéficient toujours du soutien du gouvernement chinois.» Dans le discours qu'il a prononcé en septembre 1988, lors de la 43e Assemblée générale de l'ONU, le ministre chinois des Affaires étrangères a fait remarquer que «la «Déclaration universelle des droits de l'homme» est un texte international qui traite systématiquement des problèmes concrets du respect et de la protection des droits fondamentaux de l'homme. Bien qu'elle soit limitée par les conditions historiques, elle a eu un impact profond sur le développement des activités internationales en faveur des droits de l'homme après la Seconde Guerre mondiale et a contribué de façon positive à les promouvoir.»

La Chine a activement participé aux activités internationales en faveur des droits de l'homme. Depuis qu'elle a recouvré son siège légitime à l'ONU en 1971, elle a toujours envoyé des délégations à toutes les sessions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours desquelles les représentants chinois ont activement examiné les sujets de discussions sur les droits de

l'homme et exprimé leurs opinions sur le problème des droits de l'homme, contribuant à l'enrichissement du concept des droits de l'homme. A partir de 1979, elle a envoyé des délégations aux sessions de la Commission des droits de l'homme de l'ONU durant trois années consécutives. Et en 1981, elle a été élue membre de cette commission lors de la première session du Conseil économique et social des Nations unies. Depuis 1984, les experts en droits de l'homme envoyés par la Chine à cette commission ont été élus membres ou membres suppléants de la sous-commission de lutte contre les mesures discriminatoires et de protection des minorités. Ils ont joué un rôle important dans cette organisation et, par ailleurs, ils sont membres du groupe de travail pour les problèmes des populations indigènes et du groupe de travail pour les communications au sein de cette organisation.

La Chine a participé à l'élaboration et à la formulation des documents juridiques internationaux sur les droits de l'homme. Elle a maintes fois participé aux groupes de rédaction des documents internationaux sur les droits de l'homme, comme les groupes de rédaction de la «Convention sur les droits des enfants», du «Pacte international relatif à la protection des droits des ouvriers immigrés et de leurs parents», de la «Convention sur l'interdiction de la torture et d'autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou insultants», de la «Déclaration sur les pouvoirs et les devoirs des individus, des groupes et des organismes sociaux en matière de promotion et de protection des droits et libertés fondamentaux de l'homme reconnus de tous», de la «Déclaration sur la protection des droits des minorités dans les domaines de la nationalité, de la race, de la langue et de la religion». Les propositions et les amendements que la Chine a présentés lors des réunions de ces groupes de rédaction ont été fort appréciés par toutes les parties. Depuis 1981, la Chine a participé à toutes les réunions du groupe d'experts gouvernementaux chargé de la rédaction de la «Déclaration sur le droit au développement», groupe relevant de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, et présenté des propositions, de manière à ce que la déclaration soit votée en 1986 par la 41e Assemblée générale de l'ONU. La Chine a soutenu les consultations globales organisées par la Commission des droits de l'homme pour appliquer le droit au développement et proposé de soumettre, pour examen, le problème du droit au développement comme sujet de discussion indépendant à la Commission des droits de l'homme. Elle a été le coauteur de la Résolution de la Commission des droits de l'homme sur le droit au développement. Le gouvernement chinois a signé et ratifié, depuis 1980, sept conventions internationales relatives aux droits de l'homme: la «Convention sur la prévention et la sanction du crime de génocide», la «Convention internationale sur l'interdiction et la punition du crime d'apartheid», la «Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes», la «Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale», la «Convention relative au statut des réfugiés», le «Protocole relatif au statut des réfugiés» et la «Convention sur l'interdiction de la torture et d'autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou insultants». Il a régulièrement présenté à la commission des rapports sur l'application des conventions relatives aux droits de l'homme auxquelles la Chine a adhéré et il a sérieusement assumé les obligations qui lui reviennent en la matière.

La Chine, qui défend toujours la justice, s'est livrée à des efforts inlassables pour sauvegarder le droit à l'autodétermination nationale des pays du tiers monde et mettre fin aux violations massives des droits de l'homme. Comme tout le monde le sait, la Chine a travaillé inlassablement pour trouver une solution équitable et raisonnable aux problèmes importants relatifs aux droits de l'homme, comme les problèmes du Cambodge, de l'Afghanistan, de la Palestine, des territoires arabes occupés, de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Panama.

La Chine accorde une grande importance au problème du droit au développement. Elle est d'avis que le concept des droits de l'homme ne cesse de se développer au fur et à mesure de l'évolution historique. Selon la «Déclaration sur le droit au développement», les droits de l'homme doivent comprendre non seulement les droits des individus mais aussi les droits des groupes, ce qui fait beaucoup progresser le concept traditionnel des droits de l'homme. L'adoption de cette déclaration résulte des efforts inlassables auxquels les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance et la communauté internationale se sont livrés pendant plusieurs années et revêt une grande importance. Actuellement, beaucoup de pays en voie de développement progressent lentement sur le plan économique et social et le tiers des habitants de ces pays vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, si bien que l'écart entre

pays pauvres et pays riches se creuse de plus en plus. Pour la grande majorité des pays en voie de développement, les droits de l'homme les plus pressants sont le droit à l'existence et le droit au développement sur les plans économique, social et culturel. C'est pourquoi ce qui compte, c'est d'accorder une grande importance au problème du droit au développement. La Chine appelle la communauté internationale à suivre de près le problème du droit au développement des pays en voie de développement, à prendre des mesures positives et efficaces en vue d'éliminer les aspects injustes et déraisonnables de l'actuel ordre économique international, d'améliorer l'environnement économique, d'éliminer progressivement les facteurs défavorables qui restreignent le développement des pays en voie de développement, pour finalement établir un nouvel ordre économique international; à faire disparaître les divers facteurs négatifs, comme le racisme, le colonialisme, l'hégémonisme, l'agression, l'occupation et l'intervention étrangères, qui influent sur le droit au développement, afin de créer un environnement international favorable à la réalisation de ce droit.

Au cours des activités de l'ONU en faveur des droits de l'homme, la Chine s'oppose fermement à ce que quelque pays que ce soit se serve des droits de l'homme pour imposer ses valeurs, son idéologie, ses conceptions politiques et son mode de développement à d'autres pays et pour s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays, en particulier des pays en voie de développement, ce qui porte atteinte à la souveraineté et à la dignité de nombre de ces pays. De concert avec les autres pays en voie de développement, la Chine défend la justice et lutte fermement contre l'intervention étrangère. L'opinion de la Chine à ce sujet est que les droits de l'homme sont par leur nature du ressort de la juridiction nationale d'un Etat, que le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, qui font partie des règles du droit international reconnues de tous, s'appliquent dans tous les domaines des relations internationales et naturellement dans celui des droits de l'homme. Le paragraphe 7 de l'article 2 de la Charte des Nations unies stipule qu'«aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat». Dans la «Déclaration sur l'inadmissibilité de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté», la «Déclaration sur les principes du droit international concernant les relations d'amitié et de coopération entre Etats en vertu de la Charte de l'ONU» et la «Déclaration sur l'inadmissibilité de l'ingérence et de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats», il est solennellement déclaré: «Nul Etat ni groupe d'Etats n'a le droit de s'ingérer ou d'intervenir, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit ou pour quelque raison que ce soit, dans les affaires intérieures et extérieures des autres Etats.» «Il est du devoir d'un Etat de s'abstenir d'exploiter et de déformer les questions de droits de l'homme pour s'en servir en vue de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats ou faire naître la méfiance et le désordre au sein ou parmi des Etats ou des groupes d'Etats.» Ces déclarations internationales montrent la volonté de l'écrasante majorité des pays de faire respecter les règles fondamentales du droit international et les relations normales entre Etats et constituent les principes fondamentaux que tous les pays doivent observer dans les activités internationales en matière de droits de l'homme. L'opinion selon laquelle le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des autres pays ne s'applique pas au problème des droits de l'homme va à rencontre du droit international. En réalité, ceux qui préconisent cette opinion le font dans l'intention de demander à des pays souverains de renoncer à leur souveraineté en matière de droits de l'homme. Certains se servent des droits de l'homme, les mettant au service de leur objectif politique, pour exercer des pressions et imposer leur idéologie à d'autres pays. En fait, ce n'est plus une question de droits de l'homme, c'est une manifestation de politique du plus fort, autrement dit d'intervention dans les affaires intérieures des autres pays. Il est donc nécessaire de faire disparaître ces phénomènes anormaux dans les activités internationales en matière de droits de l'homme.

La Chine est d'avis que pour renforcer la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme, tous les pays du monde doivent se comprendre et rechercher un terrain d'entente en laissant de côté leurs désaccords. Pour ce qui est de la réalisation et de la protection des droits de l'homme, ils doivent rechercher leur propre voie en tenant compte de leurs conditions concrètes, historiques, économiques, politiques et culturelles, et identifier et protéger leur système de droits de l'homme par des moyens législatifs. Comme le souligne la Résolution de Ia45e Assemblée générale de l'ONU, «chaque pays a le droit de choisir et de développer ses propres systèmes politique, social, économique

et culturel». Dans la Résolution de la 46^e Conférence sur les droits de l'homme, il est déclaré qu'il n'y a aucun mode de développement qui puisse s'appliquer universellement à toutes les cultures et à tous les peuples. Si un pays en juge un autre selon les critères de son propre mode de développement ou impose son propre mode de développement à un autre pays, cela n'est pas convenable ni applicable. C'est pour cette raison que les objectifs de la protection internationale des droits de l'homme doivent consister à promouvoir la coopération internationale normale dans le cadre des droits de l'homme, de l'harmonie, de la compréhension mutuelle et du respect mutuel entre Etats; les activités internationales en matière de protection des droits de l'homme doivent se dérouler en fonction des points de vue sur les droits de l'homme de pays ayant des systèmes politiques, économiques et sociaux différents, des arrière-plans historiques, religieux et culturels différents, dans un esprit de recherche d'un terrain d'entente et de respect mutuel et de renforcement de la compréhension mutuelle et de la coopération.

La Chine estime que les actions qui portent préjudice à la paix et à la sécurité mondiales, comme les violations grossières des droits de l'homme par le colonialisme, le racisme, l'agression et l'occupation étrangères, l'apartheid, la discrimination raciale, le génocide, le trafic d'esclaves et les organisations terroristes internationales, doivent faire l'objet de l'intervention de la communauté internationale en vue d'y mettre fin et d'assurer la protection internationale des droits de l'homme. Il s'agit non seulement d'un domaine important dans lequel doit se renforcer la coopération internationale en matière de droits de l'homme, mais aussi d'une tâche ardue à laquelle sont confrontées les activités internationales en faveur de la protection des droits de l'homme.

Maintenant que l'ancien ordre du monde est en train d'être remplacé par un nouveau, le monde devient de plus en plus troublé. L'hégémonisme et la politique du plus fort continuent à porter préjudice à la paix et au développement mondiaux. Se servir des droits de l'homme pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays ou pratiquer la diplomatie du plus fort empêche sans aucun doute la réalisation des droits et libertés fondamentaux de l'homme. Dans ce contexte international, la Chine souhaite travailler inlassablement à établir, de concert avec la communauté internationale, un nouvel ordre international équitable et raisonnable et réaliser les objectifs des Nations unies en ce qui concerne la sauvegarde et la promotion des droits et libertés fondamentaux de l'homme.

Guerre contre la drogue, plans contre l'insurrection, situation Internationale

(Conférence à Zurich, 19 octobre 1991 par Luis Arce Borja)

Analyse du trafic de drogue

Les États-Unis, par le biais de leurs agences et moyens de communication, sont en train de développer une intense campagne de caractère moraliste qui les présente comme les héros et les champions de la lutte anti-drogue. Cette propagande sert de rideau de fumée destiné à occulter leurs objectifs militaires et politiques en Amérique latine. «La lutte contre la drogue» camoufle les plans interventionnistes des États-Unis au Pérou et dans d'autres pays et si la drogue n'existait pas comme argument, d'autres prétextes seraient trouvés pour justifier l'agression des États-Unis. Pour être efficace, cette campagne anti-drogue se doit d'être la plus large possible afin de dissimuler les évidentes contradictions de la politique extérieure de ce pays qui se sert de la drogue quand il en a besoin et la dénonce lorsque cela peut servir ses intérêts.

Au Vietnam, l'armée nord-américaine s'est lancée dans un fabuleux trafic d'opium. A la Grenade, il n'y avait pas de drogue, mais les troupes nord-américaines ont envahi cette République pour «garantir la démocratie et la sécurité» des ressortissants étrangers. Au Nicaragua, la feuille de coca est inconnue mais peu importe, les Nord-Américains ont soutenu et financé avec les narco-dollars de *l'Iranganate*, les bandes contre-révolutionnaires. Au Panama, 16 milles *marines* soutenus par une flotte moderne d'avions de guerre ont pris d'assaut ce pays pour procéder à l'arrestation du trafiquant Noriega qui fut autrefois leur allié et agent de la CIA. Six mille morts et des dizaines de disparus; voilà le résultat de l'opération *Juste Cause* menée par les USA. Aujourd'hui, les banques et institutions financières du Panama, protégées par l'armée américaine, ont doublé leurs opérations de blanchiment de narco-dollars.

Que cachent «la guerre contre la drogue » et sa gigantesque propagande?

Le 14 mai de cette année, les gouvernements péruvien et nord-américain ont signé la Convention Antidrogue. La rédaction et la signature de ce document furent exécutées dans le plus grand secret; l'opinion du parlement péruvien n'a même pas été prise en considération. A travers cet accord, l'État péruvien se convertit en une vulgaire agence de second ordre du régime de George Bush. La conduite de la lutte contre la guérilla a été livrée aux troupes yankees.

Plus tard, en juillet dernier, deux conventions supplémentaires ont été signées; elles confirment toutes deux l'intention des USA de participer directement à la guerre civile et de *vietnamiser* le conflit péruvien.

En théorie, les Américains se contentent de «lutter contre le trafic de drogue»; pour cela, en accord avec la Convention, ils débloquent 34,9 millions de dollars comme «aide militaire» et près de 60 millions de dollars dont la majorité servira à «équilibrer la balance des paiements » et une somme infime (1,9 millions de dollars) sera affectée à la fameuse «substitution des cultures». Pour sa part, le régime de Fujimori s'engage à faire fonctionner «l'économie sociale de marché » dans la zone de culture de la coca, à payer ponctuellement la dette extérieure et à remettre au gouvernement américain la direction politico-militaire du pays. Le Fond Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM), et d'autres institutions de l'impérialisme prennent, de leur côté, la direction politico-économique du Pérou. De cette façon, l'État et le gouvernement péruvien sont entièrement sous la tutelle de l'administration Bush. En marge des euphémismes, la Convention Anti-drogue est l'instrument qui légalise une intervention militaire nord-américaine massive et ouverte au Pérou. Certains avaient tenté de nier l'objectif anti-subversif de l'accord, mais à présent tout est clair: cette Convention spécifie et crée les instances que les États-Unis et les hauts militaires péruviens dirigeront dans la lutte contre la

guérilla. En accord avec le texte de la Convention sont formées l'Association Bilatérale et l'Autorité Autonome pour le Développement Alternatif (ADA) qui, comme le document l'indique, sont «d'efficaces instruments de guerre». Afin de préciser la portée de la Convention, Anthony Quayton, expert en lutte anti-guérilla, ancien chef du Bureau de lutte contre l'insurrection du Département d'État des États-Unis et actuel ambassadeur au Pérou, a déclaré **(1)**: «Il existe un lien très fort entre Sendero (Sentier Lumineux) et les trafiquants de drogue. Lorsqu'il y a un affrontement avec Sendero, cela peut également être avec les *narcos*... Et cela veut dire qu'il faut lutter contre Sendero mais aussi contre les *narcos*. Quand on tire, on ne va pas demander s'il s'agit d'un *senderista* ou d'un trafiquant de drogue.» Alberto Fujimori, actuel Président du Pérou, s'en réfère au même thème **(2)**: «Cette lutte doit se faire conjointement; la lutte contre les *narcos* ne peut se concevoir de façon isolée: elle doit provenir d'une stratégie intégrale».

Dans un des paragraphes de la Convention, l'objectif anti-subversif du document apparaît très clairement. On peut y lire: «Reconnaissant que dans certaines zones, les activités anti-narcotiques se voient menacées par des groupes subversifs dont les activités rendent difficile une action efficace de la part du gouvernement pour combattre les trafiquants de drogue et qu'elles sont intimement liées avec celles des trafiquants de drogue, en de telles circonstances, les actions anti-terroristes sont une composante justifiable des actions anti-drogue» **(3)**.

La décadence morale yankee

Les dirigeants nord-américains ont-ils une quelconque autorité morale pour parler de la lutte contre la drogue?

Les États-Unis sont les principaux bénéficiaires des fabuleux gains du trafic de drogue international. Selon divers enquêteurs et spécialistes, plus de 110 milliards de narco-dollars entrent annuellement dans le système bancaire de ce pays. La drogue constitue la deuxième entrée économique après celle de l'industrie de l'armement. L'argent du trafic de drogue est investi dans des entreprises rentables ou dans les bons du Trésor américain. Des experts affirment que le développement de régions comme la Floride n'est pas étranger à la présence croissante d'entreprises de blanchiment de narco-dollars.

Les États-Unis représentent le principal marché du trafic de drogue international; la population américaine présente les taux les plus élevés de consommation de stupéfiants. Ce pays produit également de grandes quantités de drogue. Le nord de la Californie, par exemple, est connu pour sa production de cannabis. Rien qu'en 1989, cette région en a produit plus de 4.850 tonnes. Pendant ce temps, qu'ont fait de sérieux les 3.000 agents de la DEA (Drug Enforcement Assistance) avec leur fabuleux budget annuel de 700 millions de dollars afin de supprimer les immenses plantations de cannabis florissant sur leur propre territoire?

L'État nord-américain tire un bénéfice double et même parfois triple de l'argent du trafic de drogue international. Les pays latino-américains producteurs de coca (Colombie, Pérou, Bolivie) payent une partie de leur dette extérieure avec des dollars provenant du trafic de drogue. Le gouvernement péruvien achète annuellement près de 1,5 milliards de narco-dollars, argent qui est dirigé vers les caisses du FMI, de la BM et autres agences des puissances impérialistes. Autre exemple illustratif, la dette extérieure de la Bolivie n'est plus cotée en bourse depuis la chute du prix de la cocaïne. Comme le montre le tableau qui suit **(4)** dans ces trois pays, le principal produit d'exportation est la drogue qui leur fournit respectivement jusqu'à 50%, 80% et 250% du total de leurs devises.

Importance économique du trafic de drogue (1988)				
	Pérou	Bolivie	Colombie	Total
En millions de dollars	1237	1266	4909	7412
Entrée / PIB (%)	5,0	20,7	11,6	10,1
Entrée / Exportation (%)	46,7	250,6	82,1	80,8

Dans ces pays, la corruption est généralisée et toutes les institutions, y compris les forces armées et policières sont mêlées au trafic de drogue. L'État est au bord de la faillite totale et s'il se maintient encore c'est grâce aux entrées de devises provenant du trafic de drogue.

Les démêlés des Nord-Américains avec le trafic de drogue international sont bien connus (5). En Afghanistan, ils sont les alliés des *moudjahidins* qui financent leurs achats d'armes et d'équipements militaires avec l'argent du trafic d'opium. Au Liban, important producteur mondial de haschisch et où, dans la plaine de la Bekaa, chaque clan en conflit possède sa parcelle de culture de cannabis, il en va de même. Les États-Unis deviennent subitement myopes lorsqu'une partie des deux millions de narcodollars que perçoit ce pays annuellement est investie dans l'achat d'armes: entre 1976 et 1985, une moyenne annuelle de 400 à 500 millions de dollars a été dépensée en achat d'armes par les différents belligérants.

D'autre part, il est curieux de constater le peu d'intérêt que montrent les Américains à combattre les drogues qui sont, soit les plus consommées, soit celles dont la consommation est croissante. L'héroïne par exemple représentait en 1969, 18,3% de la consommation totale de drogues illicites; en 1988 sa consommation atteint 35,7%. Des chiffres actuels révèlent qu'il y a 750.000 héroïnomanes rien qu'aux États-Unis. La consommation de cannabis dont le principal producteur sont les États-Unis, représentait 69,0% en 1969 et 60,3% en 1988 (6).

La montée de l'héroïne			
[Répartition de la consommation de drogues illicites (en % de la consommation annuelle).]			
	1969	1972	1968
Héroïne	18,30	26,00	35,70
Morphine	1,30	0,60	0,04
Opium	0,90	2,20	0,06
Cocaïne	0,40	0,20	2,60
LSD	1,60	16,50	3,00
Cannabis	69,00	51,50	60,30
Autres	8,50	3,00	1,00

Un autre argument de poids qui met à découvert la fausse «guerre contre la drogue» menée sous la houlette des USA est le fait que les autorités nord-américaines dissimulent une réalité: ce n'est pas la cocaïne qui est la plus consommée chez eux mais bien le cannabis et les dérivés de l'opium qui sont par ailleurs les produits qui ont la plus grande incidence économique sur le marché mondial de la drogue. Sur un total de 150 milliards de dollars dépensés par les toxicomanes pour l'achat de stupéfiants en 1987, la part de la cocaïne correspond à 27 milliards c'est-à-dire 18% (7).

Le marché mondial des stupéfiants en 1987 (en milliards de dollars)				
	Cannabis	Cocaïne	Opiacées	Total
États-Unis				
<i>au détail</i>	40	20	28	88
<i>à l'importation</i>	12	4	2,8	18,8
Europe				
<i>au détail</i>	10	4	39	53
<i>à l'importation</i>	3	1	4,5	8,5
Reste du monde				
<i>au détail</i>	2	3	4	9
<i>à l'importation</i>	-	-	1	1
Total				
<i>au détail</i>	52	27	71	150
<i>à l'importation</i>	15	5	8,3	28,3

Marché mondial des stupéfiants au détail en 1987

Le gouvernement des États-Unis a pas mal d'expérience en ce qui concerne l'élaboration de «programmes contre la drogue». Les désastreux résultats obtenus sont éloquentes. Le 9 mai 1990, le régime bolivien et celui des USA signèrent une nouvelle Convention de «lutte contre la drogue». La DEA et les forces armées de ce pays entamèrent une brutale campagne de répression contre les paysans cultivateurs de coca. Des 148.000 hectares de culture de coca qui existaient au moment de la signature de la Convention, 7.000 hectares ont été supprimés et ce sans qu'aucun hectare de «cultures alternatives» n'ait fait l'objet de subvention. Les bandes de trafiquants de drogue quant à elles ne firent l'objet d'aucune répression, bien au contraire, et elles continuèrent à agir sous la protection des militaires.

Le cas colombien montre de façon dramatique comment le gouvernement nord-américain, loin de combattre le trafic de drogue, le stimule. La majorité des devises que se procure ce pays provient des exportations de deux produits: la cocaïne et le café. Tandis que le gouvernement colombien, en signant une Convention, recevait 64,7 millions de dollars pour une soi-disant «lutte contre la drogue», les États-Unis minaient la production de café de ce pays en refusant, en juillet 89, de renouveler les accords commerciaux de stabilisation du prix du café provoquant ainsi l'effondrement du système des quotas de l'Organisation Internationale du Café (OIC). Les producteurs de café ont perdu 52 centimes de dollar par kg ce qui entraîna une perte de 750 millions de dollars au mois de juillet. Cette tendance s'est maintenue durant tout le restant de l'année et causa une perte globale de 4 milliards de dollars. Que représente à côté de ce chiffre, le montant de l'aide nord-américaine? Cette situation renforça les cartels de la drogue de Colombie qui bénéficièrent de plus grandes facilités pour blanchir les narco-dollars, la banque nationale ayant besoin de devises pour accomplir ses obligations. La forte baisse des cours du café s'est maintenue en 1990 et 1991 et de plus en plus de cultivateurs de café commencent à semer également de la coca.

En résumé, les plans «anti-drogues» des États-Unis ont servi à tout sauf à lutter contre le trafic de drogue. Un récent rapport de la Sous-commission d'Information du Gouvernement, de la Justice et de l'Agriculture de la Chambre des Représentants du Congrès de ce pays admet que les plans «anti-drogues» établis depuis 1989 par le Département d'État pour la Colombie, le Pérou et la Bolivie furent un échec: 2% seulement du total des cultures de coca ont été supprimés et pour chaque hectare éliminé, 5 nouveaux sont ensemencés. Le rapport est accablant lorsqu'il affirme qu'en 1989 la production de coca a augmenté de 12% alors que dans le même temps la population nord-américaine dépensait 100 milliards de dollars par an pour l'achat de drogue.

Un autre aspect à souligner est que pendant la période 1981-1989, étape de croissance vertigineuse du trafic de drogue, les États-Unis dépensèrent 573 millions de dollars dans leurs programmes de suppression des cultures illicites au niveau mondial. De cette quantité, seuls 3% furent consacrés à la substitution de culture, le restant étant destiné à la répression militaire. Le montant investi par les Américains dans cette lutte contre la drogue est dérisoire voire ridicule si on le compare aux 110 milliards de dollars provenant du trafic de drogue que reçoivent annuellement les banques de ce pays.

Coca et développement alternatif au Pérou

Il est démontré que la «lutte internationale contre la drogue » que mène le gouvernement américain avec la complicité des gouvernements latino-américains est une farce et un prétexte pour légaliser les interventions militaires dans ces pays. Le cas du Pérou, objet d'une intense propagande, est illustratif et met en lumière la portée du plan interventionniste de l'administration Bush.

D'après la Convention Anti-drogue, les États-Unis consacreront 1,9 millions de dollars pour développer les «cultures alternatives» à la coca et 52,7 millions de dollars pour la «balance des paiements». Considérant qu'actuellement il y a au moins 200.000 hectares de culture de coca, l'investissement nord-américain représente la somme de six dollars 33 cents par hectare, ce qui, à tout

point de vue, est complètement ridicule. Il ressort en effet d'une étude récente réalisée par un groupe de techniciens et de professionnels péruviens parmi lesquels se trouve Carlos Amat y Leon, ancien ministre de l'agriculture d'Alberto Fujimori, que pour mettre en oeuvre un projet de substitution des cultures de coca il faut investir la somme de 2,5 milliards de dollars et que ce programme doit s'étaler sur au moins 12 ans.

Il ne faut pas être spécialiste en économie agricole pour comprendre que la somme proposée par les Américains est dérisoire pour mener à bien un programme sérieux dans la campagne péruvienne. Si l'on situe le «programme de développement alternatif» dans le contexte de la crise de l'agriculture péruvienne, il apparaît clairement que même utilisé démagogiquement, il n'est pas valable. L'agriculture abandonnée à son sort par l'État traverse la plus grave crise de ces 30 dernières années.

Sur les 1.774.000 hectares dont l'ensemencement était programmé pour la campagne 1990-1991, seuls 482.000 hectares ont été cultivés. Les raisons de cette situation sont diverses: manque d'appui financier et d'infrastructure, implantation de l'économie de marché dans le secteur agricole et conséquences de la politique gouvernementale qui tend à promouvoir la consommation de produits importés. Les organisations paysannes ont signalé qu'au moins 1,2 milliards de dollars étaient nécessaires pour réactiver l'agriculture et mener à bien les récoltes relatives à la période mentionnée. Au cours de la campagne 1990-1991, les superficies des cultures de riz, de coton et de maïs ont été réduites d'environ 20%.

Il faut également ajouter à cela le fait que la spéculation financière promue par l'État lui-même accroît encore la crise de l'agriculture. La Banque Agraire, institution au bord de la faillite, accorde des prêts sélectifs en appliquant des taux d'intérêts élevés qui représentent entre 50 et 66% du coût de production.

La situation actuelle de l'agriculture est encore plus critique que celle vécue il y a 30 ans alors que la population péruvienne s'élevait à moins de 10 millions d'habitants. Aujourd'hui, les zones les plus gravement touchées par la crise sont situées dans la région andine; nombre d'entre elles sont par ailleurs déclarées en état d'urgence. Des régions comme Ayacucho, Huancavelica et Puno ont vu leur récolte diminuer respectivement de 94%, 76% et 90%.

Un des produits de remplacement de la culture de la coca, proposé par le gouvernement péruvien est le café. En 1990, les producteurs de café ont pourtant perdu jusqu'à 50% de leur capital investi. Ils ne parvinrent pas à couvrir leurs frais de production et ce en raison principalement de la chute des cours du café estimée entre 20 et 40%, situation qui par ailleurs tend à s'accroître. Beaucoup d'agriculteurs de ce secteur abandonnent la culture du café pour se consacrer à celle de la coca. «La lutte pour la survie dans les zones tropicales a poussé des milliers d'agriculteurs à se tourner vers la culture illicite». C'est en ces termes que Juan Iglesias, ex-président de la Fédération Nationale des Producteurs de Café du Pérou résume la situation.

Dans le département de San Martin (Haut-Huallaga) la crise est également aiguë: la production de maïs est passée de 170.000 tonnes en 1989 à 30.000 en 1990, celle du riz de 90.000 à 28.000 tonnes.

Dans le même temps, l'État applique une politique qui bénéficie d'une part aux grands importateurs d'aliments puisque les prix imposés sont inférieurs aux coûts de production ce qui engendre une décapitalisation générale dans ces zones, et d'autre part aux exportateurs de produits non traditionnels: «La privatisation des terres, conformément aux impératifs de la Banque mondiale, a dès son application en 1991, détruit la structure existante de l'économie rurale. Sur la côte se développent des cultures non traditionnelles destinées à l'exportation. Le petit paysan doit partir: la terre est désormais cultivée par des salariés de plantations très mal payés. Ainsi la nouvelle législation conduit au contrôle de la terre par des intérêts commerciaux urbains et au *blanchissement* de la propriété par l'éviction du paysannat indigène» (8).

Le désastre agricole en chiffres (9)

Superficie cultivée (en milliers d'hectares)

	1960	1989
Maïs	324 000	273 000
Blé	153 700	114 500
Pomme de terre	254 000	203 000
Yuca	41400	36100
Coton	252 000	165 000
Canne à sucre	51500	48 500

Importations d'aliments 1970 / 1980-1990 (volume en milliers de TM et prix en dollars par TM)

	1970	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Blé												
<i>Volume</i>	521,7	812,2	943,2	945,5	947,1	985,5	853,8	1083,3	983,0	877,0	779,0	715,0
<i>Prix</i>	61,3	173,9	177,6	163,5	156,6	146,8	121,5	104,6	98,2	136,3	178,9	166,9
Maïs												
<i>Volume</i>	1,7	486,4	359,0	479,7	449,0	121,5	286,3	354,5	480,0	587,0	193,0	427,0
<i>Prix</i>	141,5	137,9	139,2	115,4	135,3	151,4	113,0	92,1	75,8	93,3	119,2	119,7
Sucre												
<i>Volume</i>	-	46,0	149,1	-	272,0	165,0	-	243,4	317,0	202,0	133,0	126,0
<i>Prix</i>	-	697,8	662,1	-	232,4	207,7	-	190,5	197,2	246,5	370,5	420,8

La drogue et l'État péruvien

L'État péruvien et ses principales institutions (pouvoir judiciaire, forces armées et policières, etc) sont organisés et servent au développement du trafic de drogue au Pérou. Les lois dictées depuis avant 1980 facilitent le trafic illicite de drogue. César Vâsquez Bazân, ex-ministre de l'Economie d'Alan Garcia Pérez affirme que les dollars provenant du trafic de drogue qui allaient dans les caisses du gouvernement approchaient le milliard de dollars par an. «Depuis le gouvernement Belaunde (1980-1985), la Banque Centrale a utilisé le marché de la rue Ocona pour regarnir périodiquement ses réserves en devises. On estime qu'actuellement elle achète chaque jour 8 millions de dollars sur ce marché informel, une grande part de cette somme étant affectée au remboursement de la dette extérieure» (10), ce qui revient à une somme annuelle de presque 3 milliards de dollars.

Le gouvernement actuel a dicté et dicte des lois et dispositions légales qui permettent et facilitent le blanchiment des narco-dollars: il n'y a pas de plafonds dans les comptes secrets en monnaies étrangères; les prêts sont réalisés en dollars et à de très hauts taux d'intérêts qui peuvent atteindre 18% par an; le capital spéculatif est autorisé et ce quelle que soit son origine; les entreprises peuvent placer à l'étranger jusqu'à 100% de leur revenu sans devoir en justifier la source. La Banque Centrale de Réserve qui, comme nous l'avons mentionné, achète une partie considérable de ses réserves dans les rues de Lima, dispose également de guichets et d'agences dans les zones de production de coca; l'économie du Pérou est *dollarisée* et la coca est devenu le principal produit d'exportation du pays.

Michel Chossudovsky, économiste canadien qui étudie le phénomène péruvien s'exprime en ces termes (11): «Nous avons affaire à une situation dans laquelle le système financier devient un paradis du blanchiment, par les facilités d'entrées et de sorties d'argent sale accordées par les banques. J'irais même jusqu'à dire que les banques financent le trafic de drogue».

Oscar Ugarteche, économiste et ex-assistant de Fujimori affirme quant à lui (12) «Les devises avec lesquelles la Banque Centrale maintient le niveau de réserve et les activités économiques proviennent du trafic de drogue. Ces devises sont employées pour la stabilisation de l'économie et elles entrent dans les comptes présentés aux institutions internationales... elles servent également pour payer la dette extérieure».

L'importance du trafic de drogue pour l'économie péruvienne est telle qu'à présent, dans les tableaux statistiques de l'économie nationale apparaissent des rubriques «sans coca» et «avec coca» (13).

Importance économique de la coca au Pérou 1979-1989 (en milliards de dollars)										
	Total		Produit Intérieur Brut Sectoriel				Exportation de biens			
			<i>Agriculture</i>		<i>Manufacture</i>		<i>Sans coca</i>	<i>% du PIB sans coca</i>	<i>Avec coca</i>	<i>% du PIB avec coca</i>
	<i>Sans coca</i>	<i>Avec coca</i>	<i>Sans coca</i>	<i>Avec coca</i>						
1979	15,5	16,6	1,7	2,1	3,6	4,4	3,7	23,9	4,9	31,6
1980	20,7	22,5	2,0	2,4	4,2	5,6	3,9	18,8	5,2	25,1
1981	25,2	27,4	2,5	2,9	4,6	6,3	3,2	12,7	4,7	18,7
1982	25,7	28,1	2,3	2,8	4,8	6,7	3,3	12,8	4,9	19,1
1983	20,0	21,1	2,0	2,2	3,7	4,6	3,0	15,0	3,9	19,5
1984	21,0	22,3	2,2	2,5	4,3	5,3	3,1	14,8	4,2	20,0
1985	18,2	19,4	1,6	1,9	4,6	5,4	3,0	16,5	4,2	23,1
1986	25,0	26,1	2,6	3,1	6,2	6,9	2,5	10,0	3,7	14,8
1987	34,8	36,5	3,3	4,0	8,3	9,3	2,7	7,8	4,4	12,6
1988	33,0	34,9	2,7	3,3	8,3	9,5	2,7	8,2	4,7	14,2
1989	38,3	40,2	2,1	2,6	11,4	12,7	3,7	9,7	5,6	14,6

Les plantations de coca et son commerce augmentent de façon accélérée. En 1981, la superficie de culture de la feuille de coca était estimée à 50.000 ha; cinq ans plus tard, on parle de 100.000 ha et en 1988 de 196.000 ha. En 1991 des sources spécialisées mentionnent les chiffres de 200.000 ha et même de 250.000 ha réservés à la culture de la feuille de coca.

Les liens officiels du trafic de drogue

Au Pérou, il existe des centaines d'exemples illustrant le lien qui unit les trafiquants de drogue et les gouvernements.

La presse a dénoncé le financement de la campagne électorale du Parti apriste (APRA) en 1980 par le célèbre trafiquant de drogue Carlos Lamberg. Récemment, Alan Garcia Pérez, ex-président du Pérou et leader apriste, a été expulsé du sénat et remis entre les mains du pouvoir judiciaire afin d'être jugé; il est accusé d'enrichissement illicite dans le cadre du scandale de la Banque Internationale (BCCI), institution financière fameuse qui, à travers ses 70 filiales internationales, se consacrait entre autres au «lavage» de narco-dollars. Au cours de l'administration d'Alan Garcia Pérez, l'ex-dictateur Manuel Noriega fut décoré de la plus haute distinction de l'État péruvien. En décembre 1989, le même Alan Garcia Pérez remit publiquement des armes à Pompeyo Javier Torres, plus connu sous le nom de «commandant Huayhuaco», chef des paramilitaires à Ayacucho; le commandant Huayhuaco dirigeait, avec le soutien des forces armées, un gigantesque réseau de trafic de drogue. Actuellement, il est en prison, en train de purger une peine pour trafic de drogue illicite et assassinat de plusieurs dizaines de paysans. José Barsallo Burga et Agustin Mantilla, ex-ministres de l'Intérieur du régime apriste, sont accusés par le pouvoir judiciaire d'être responsables de la disparition de 72 tonnes de pâte basique de cocaïne confisquées à des trafiquants de drogue colombiens et péruviens.

Alberto Fujimori, actuel dirigeant du Pérou, s'est présenté lors de la campagne électorale sur les listes du parti Cambio 90 aux côtés de Carmen Polo Loayza (madame Carmeli), condamnée en 1981 à dix ans de prison pour délit de trafic de drogue, et d'Alcides Salomôn Zorrilla avocat du trafiquant de drogue Carlos Lamberg.

Les médias du pays ont révélé en diverses occasions le lien existant entre des diplomates péruviens et les mafias de la drogue. On a même découvert que des navires de la marine de guerre du Pérou ont servi au transport de cocaïne vers l'étranger. Plusieurs fois, la corruption et le commerce de la drogue ont touché d'importants chefs des forces armées et de la police. Il est également connu que les bandes de trafiquants de drogue qui opèrent dans la jungle péruvienne, bénéficient de la protection de l'armée. « Un rapport récent du Congrès rapporte que des militaires péruviens ont tiré sur la police locale et sur des agents de la DEA en patrouille dans la vallée du Haut-Huallaga... des habitants de la région ont également déclaré qu'il arrive fréquemment que des membres de l'armée péruvienne barrent la route principale pour permettre à des avions de trafiquants de drogue colombiens d'atterrir. Une fois que la pâte basique de cocaïne est chargée et que l'argent a été échangé, le blocage de la route est levé...» (14)

Le même phénomène existe en Colombie, où le trafic de drogue finance des campagnes électorales. Des membres du cartel de Medellin ont même formé des partis politiques et ont réussi à avoir des représentants au parlement. En Bolivie, les choses sont similaires. En 1980, une bande de trafiquants de drogue dirigée par le Général Garcia Meza et le Colonel Arce Gomez ont pris le contrôle du gouvernement et ont relancé le commerce de la drogue avec le concours direct des forces armées.

La brève analyse que nous venons de présenter permet de montrer clairement que la campagne anti-drogue menée par le gouvernement nord-américain et les régimes d'Amérique latine qui jouent le rôle de marionnette, n'a aucun contenu moral ni éthique de véritable défense de l'intégrité physique et mentale de millions de personnes victimes des ravages de la drogue. Le cynisme et l'hypocrisie des apologistes de la « lutte contre la drogue » cachent en réalité ses finalités réactionnaires d'oppression impérialiste. La lutte contre la drogue est le moyen, l'objectif est de maintenir le système d'oppression, y compris le trafic de drogue qui comme pouvoir économique est devenu une industrie efficace et rentable du système capitaliste international décadent.

La Vietnamisation du conflit péruvien

La raison de la hâte que montrent les Nord-Américains à *vietnamiser* la guerre civile au Pérou doit être principalement recherchée dans le développement de la puissante guerre populaire que dirige le Parti Communiste du Pérou (PCP) et dans la possibilité d'un triomphe des maoïstes à court terme. Des porte-paroles officiels du gouvernement des États-Unis ont signalé qu'ils sont confrontés à la plus puissante guérilla d'Amérique latine. Ils ont déclaré publiquement que «Sendero est un adversaire redoutable».

Afin de synthétiser en quelques lignes les caractéristiques principales du contexte politique péruvien actuel, on peut noter:

1. Consolidation de la guérilla, Nouveau Pouvoir

La première action armée a été réalisée le 17 mai 1980. Dix ans plus tard, le PCP mène des actions de guérilla dans l'ensemble du territoire péruvien. L'Armée Populaire de Guérilla (EGP) s'est consolidée. Au cours de cette décennie, les maoïstes ont développé cinq plans stratégiques et 121.455 actions militaires. Ces actions sont unies au développement et à la réalisation des trois étapes que le PCP situe dans la guerre prolongée: la Défensive Stratégique, l'Équilibre Stratégique et l'Offensive Stratégique. La première étape s'est terminée fin 1989 ; actuellement se déroule l'étape de l'Équilibre Stratégique destinée à préparer les conditions politiques et militaires pour le passage à l'Offensive Stratégique, ultime étape qui culmine avec la prise du pouvoir dans tout le pays. Actuellement, le Nouveau Pouvoir se consolide et s'amplifie par le biais des Comités Populaires Ouverts et Clandestins.

«- Sendero contrôle diverses zones. Peut-il arriver à les gouverner au sens formel du terme?»

- Ecoutez, dans de nombreux endroits Sendero gouverne ouvertement en comités populaires. Dans la vallée du Ene, depuis la Bocadel Mantaro jusqu'au port Prado et San Martin de Pongos il n'y a pas

d'autorités qui lui sont opposées, il n'y a pas de garnisons avec lesquelles il doit cohabiter. Il impose des politiques d'ordre et de contenu divers tous les jours». Interview de Gustavo Gorriti (15). « Le Pérou est un pays qui est au bord du *collapse* interne. Le défi le plus sérieux à long terme est représenté par la guérilla connue sous le nom de Sentier Lumineux. Jadis confinées dans la région isolée et pauvre d'Ayacucho, ses opérations se sont étendues à l'ensemble des départements du pays au cours des 9 dernières années. Le Sentier a établi de fortes bases d'opérations dans la sierra des Andes, dans les Hauts-Plateaux du sud, dans les zones productrices de feuilles de coca de la vallée du Haut-Huallaga et dans la majorité des centres urbains importants du pays»... «Sendero jouit actuellement d'une base d'appui substantielle dans les zones rurales et a également commencé à recruter activement au sein du prolétariat urbain et de la masse croissante de désœuvrés des villes»... «Dans le pire des cas, le Sentier gagnera. Ce qui était inconcevable jusqu'en 1987 est aujourd'hui un résultat plausible»... «Pour que l'armée triomphe, elle devrait tuer ou emprisonner les militants et les sympathisants plus vite qu'ils ne peuvent se régénérer»... «Si la campagne antiterroriste arrivait à ses conclusions logiques et que Sendero se montre aussi résistant et adaptable qu'il ne l'est suggéré ici, cela pourrait se terminer par une victoire de la guérilla.» (16)

2. Déroute des forces armées et policières

De mai 1980 à décembre 1982, la guérilla a été combattue par les 100.000 hommes des forces policières; les *Sinchis*, corps d'élite entraîné par les *Bérets Verts*, furent chargés d'affronter directement la guérilla. Fin 1982, les forces armées entrent dans la bataille.

Depuis lors, ces forces militaires battent en retraite et échouent dans toutes leurs tentatives destinées à freiner la percée de la guérilla. Les forces armées péruviennes considérées comme la seconde force militaire d'Amérique (125.000 hommes en 1985 et près de 180 000 en 1991), ont le soutien financier des États-Unis, de l'Union Soviétique, de l'Allemagne, de la France, d'Israël, de la Corée du Nord, de l'Argentine, et d'autres.

Entre 1980 et 1991, le gouvernement reconnaît la mort de 1.410 militaires et policiers au combat; le chiffre réel doit atteindre 3.000. Jamais en Amérique latine une guérilla n'a frappé aussi durement les forces armées. Actuellement, la crise que traverse l'armée et la police est de caractère militaire, disciplinaire et moral; il est fait mention de dizaines de cas de désertion, de fugue et d'acte de rébellion.

«L'armée n'est pas entraînée ni équipée pour mener une campagne de contre-insurrection hors des villes... En conséquence, l'armée n'est pas préparée pour mener le type de guerre auquel l'oblige Sendero. Elle n'a pas les moyens nécessaires pour récolter, analyser et exploiter systématiquement des informations sur Sendero... La crise que cela a créé dans les cercles de commandements de l'armée est arrivée à son comble lors de l'été 1987 quand une cellule de Sendero assassina à l'intérieur même de l'armée un haut officier à Huancayo. On ne sait pas à quel point s'est développé ce processus... La division entre officiers et soldats s'est en tout cas creusée au sein des forces armées. Il existe chez les officiers une peur latente que les militaires se retournent contre eux. A court terme, ces sentiments mineront encore plus l'effort de guerre.» (17)

3. Faillite de l'État officiel

La banqueroute de l'État péruvien se marque fondamentalement au point de vue économique et social. Que les chiffres parlent par eux-mêmes.

Plus de 15 millions de Péruviens vivent dans une misère extrême. Le chômage et le sous-emploi touchent 90 % de la population économiquement active. La récession est généralisée; le PIB a diminué de 25%. L'inflation cumulée de 1985 à 1990 a atteint 1.200.000%. Le salaire moyen mensuel oscille entre 13 et 20 dollars par mois. Plus de 3 millions d'enfants de moins de 12 ans doivent travailler pour survivre. Chaque jour, 200 enfants meurent de malnutrition; la mortalité infantile affecte 80 enfants de

moins d'un an sur mille et 123 de moins de 5 ans. Plus de 4.000 personnes meurent chaque année de tuberculose.

On estime que dans plus d'un tiers du territoire péruvien, l'État officiel n'a plus de représentant. Les autorités civiles et militaires ont abandonné plus de 500 districts et provinces du Pérou. Pour leur part, les organisations et partis politiques officiels traversent un processus aigu de décomposition interne, ce qui a engendré une totale perte de prestige auprès de la population. L'APRA et la Gauche Unie (IU) qui ont soutenu la candidature de Fujimori au second tour des élections ont perdu tout crédit et popularité, tout comme le gouvernant actuel. Action Populaire (AP) et le Mouvement Liberté de Vargas Llosa, qui s'identifient avec le programme économique du gouvernement se trouvent sans l'espace politique qui leur permettrait de mettre en pratique leurs vieux schémas stratégiques. À côté de cela, le parlement présenté comme «le joli visage» de la «démocratie péruvienne», est devenu un hémicycle de vagabonds et de clowns. Sa fonction principale est réduite à la formation de «commissions d'investigation» et à l'encouragement de mesures politiques scandaleuses.

4. Echech des pions contre l'insurrection

Depuis 1980, les plans contre l'insurrection menés par les divers gouvernements ont été appliqués dans le plus pur style yankee. La terreur et le crime sont la ligne de conduite suivie par les militaires et la police. Leurs méthodes de prédilection sont la torture, l'exécution sommaire, le génocide de prisonniers et de populations entières, le bombardement de villages considérés comme bases d'appui de la guérilla. Aujourd'hui, les forces armées du Pérou sont considérées comme le corps militaire le plus sanguinaire d'Amérique latine. En 11 ans, ils ont assassiné plus de 10.000 citoyens dont la majorité est originaire des Andes. Ils prennent d'assaut universités, collèges et syndicats. Personne n'échappe à la terreur militaire imposée par les régimes successifs. Ils organisent des bandes paramilitaires, utilisent les paysans comme chair à canon dans la lutte contre la subversion. Ils donnent des instructions secrètes pour assassiner des prisonniers de guerre. Les militaires commettent d'horribles abus dans les zones déclarées en état d'urgence. Pendant les 12 premiers mois de gouvernement d'Alberto Fujimori, les forces armées et policières ont assassiné 3.200 personnes.

Si les plans anti-subversifs ont échoué, ce n'est pas parce que les forces armées manquent d'appui, d'entraînement ou de moyens économiques et logistiques, comme l'affirment des porte-paroles officiels. Leur dérouté est due à la valeureuse résistance du peuple péruvien et, principalement, à l'envergure et à la solidité de la guérilla maoïste qui affronte chaque fois avec plus de réussite les forces criminelles du gouvernement

Le «narco-terrorisme»

Avec la Convention Anti-drogue, les Nord-Américains disposent d'un instrument légal (reconnu par l'ONU) qui en plus de leur octroyer la direction politique et militaire du Pérou, leur servira pour manipuler l'opinion publique internationale. Comme toute guerre moderne, les préparatifs d'assaut militaire sont précédés d'une campagne de propagande bien pensée. Cette campagne doit toucher la sensibilité d'une opinion publique préoccupée par les effets de la toxicomanie.

Le «narco-terrorisme», est un élément théorique émotionnel, qui provoquera au sein de l'opinion publique un réflexe psychique confus mais nécessaire pour les plans de l'agresseur. Comme l'observe l'analyste Colette Youngers (18) «Le gouvernement des États-Unis a ébauché l'image de la ônarco-guérillaö afin de générer un appui à sa politique contre la drogue». Cette campagne est en marche depuis plusieurs années. Elle a commencé en qualifiant les guérilleros maoïstes de «terroristes», de «polpotiens». On a dit d'eux qu'ils sont des assassins, qu'ils aient avec sadisme les paysans. La solidité de la guérilla laissa ces arguments sans substance et ils furent remplacés par d'autres comme le «narco-terrorisme»; on parle sans aucun argument solide de l'existence de liens entre les forces maoïstes et le trafic de drogue. On prétend que la guérilla est financée par l'argent de la drogue. Avant cela «Sendero recevait un appui économique de l'étranger».

Il existe des tas d'arguments pour réfuter ces versions officielles; nous préférons présenter le témoignage de personnalités que personne n'oserait qualifier de *senderista*, mais qui ont les idées claires en ce qui concerne le rôle politique de la guérilla dans le Haut-Huallaga.

«... leurs objectifs sont fondamentalement différents. Les narco-trafiquants colombiens cherchent à poursuivre la production de pâte basique de cocaïne au prix le plus bas possible, afin de favoriser leurs intérêts économiques, qui sont capitalistes par nature. Sendero de son côté, désire établir une relation avec la population locale afin d'arriver à ses objectifs révolutionnaires et anti-capitalistes. Il a pris de l'avantage en devenant protecteur de la population locale contre les forces de sécurité corrompues et contre les narco-trafiquants. Sendero a parfois été capable de négocier la feuille de coca à de meilleurs prix; il a ainsi gagné d'une part, l'appui des producteurs qui leur paient un impôt mais d'autre part, la haine des trafiquants. Finalement, les trafiquants ont recherché un compromis avec les militaires qui leur ont permis d'opérer dans la zone, puisque bien sûr les militaires et Sendero sont des ennemis jurés. On voit donc que la théorie de la «narco-guérilla» est un mythe politiquement utile mais il ne reflète pas la réalité de la vallée du Haut-Huallaga». (19)

En effet, le PCP précise que la solution au problème posé par le trafic de drogue est une tâche éminemment politique qui incombe au Nouveau Pouvoir. Elle débute avec la recherche d'une solution économique et sociale au problème des 300.000 paysans dédiés à la culture de la coca. Le problème du trafic de drogue se présente comme un phénomène de caractère politico-social, inséré dans le système d'exploitation, provoqué et soutenu par les institutions corrompues du vieil État. Sa solution est un problème de la révolution. Avant, il faut éliminer la corruption et toute forme d'exploitation, et pas seulement dans les régions de production de coca. L'action de transformation devra être intégrale, avec la participation massive de la population, principalement des paysans. En pratique, les forces maoïstes sont déjà en train de la réaliser. Dans les zones libérées situées dans le Haut-Huallaga, l'Armée Populaire de Guérilla organise les paysans en Comités Populaires, donne une impulsion à la substitution des cultures de coca par des cultures alimentaires destinées, non pas au marché et à la spéculation, mais à l'alimentation des masses pauvres de ces régions.

«En 1983 Sendero Luminoso arrive et s'établit dans le Haut-Huallaga et voit que l'État, avec le soutien de l'étranger poursuit les paysans. Sendero les organise et défend leurs intérêts: d'une part contre l'État, d'autre part contre le trafic de drogue, parce que les *narcos* abusaient des paysans» (20).

«Avec le pouvoir dans ses mains Sendero Luminoso serait en train d'imposer un nouvel ordre dans les localités où il a réussi à obtenir un vide d'autorité régulière. Un ordre dessiné en fonction des intérêts des paysans dédiés à la culture de la coca qu'il éloigne tant des mercenaires du trafic de drogue que des forces répressives de l'État... desquels il aurait exigé avec succès qu'ils affectent un tiers de leurs terres à d'autres cultures, en plus du refuge et de l'entretien» (21)

La guerre populaire dans le contexte latino-américain

Le conflit et la lutte armée au Pérou ne peuvent être isolés du contexte international, en particulier des phénomènes politiques et sociaux qui se développent en Amérique latine. Ils doivent être mis en relation avec les plans militaires et politiques des États-Unis. L'Amérique latine, de par sa position stratégique et les richesses qu'elle possède, reste encore actuellement «la cour intérieure» de l'impérialisme yankee. Elle est son butin préféré. Cependant, la profonde et sévère crise de l'empire contamine également nos pays.

On ne peut nier que l'Amérique latine traverse une des plus graves crises de son histoire. La décade des années 80 est synonyme d'augmentation de la faim, de la misère, du chômage. Les «gouvernements démocratiques», soutenus par l'impérialisme nord-américain et par d'autres puissances font tout pour maintenir en place le système de domination. Pour cela, ils utilisent le crime et la répression, comme méthode de gouvernement. Ils ne se différencient en rien des tyrannies militaires des années 70. Ils maintiennent de gigantesques forces armées et policières qui se

convertissent en armée d'occupation de leur propre pays. Entre 1970 et 1990, la répression militaire en Amérique latine a coûté la vie à 250 000 personnes et a eu pour résultat plus de 5 millions de réfugiés et des milliers de séquestrés et disparus.

Actuellement, plus de 140 millions de citoyens vivent dans une misère extrême. Plus d'un million d'enfants meurent annuellement de malnutrition. Un enfant de moins de 10 ans sur deux doit travailler pour survivre. Près de 55 millions d'adultes sont analphabètes. Le salaire moyen est d'à peine 20 à 30 dollars par mois. Le chômage et le sous-emploi atteignent 70 et 80%. Entre 1980 et 1990, l'Amérique latine a enregistré le chiffre hallucinant de 60 millions de travailleurs désœuvrés ou sous-employés. La récession poursuit son ascension; le PIB per capita a chuté de 6,6% entre 1981 et 1988. L'inflation moyenne entre 1970 et 1980 a été de 34,8%; elle a atteint 472,8% en 1988. Dans certains pays comme le Pérou, la Bolivie et le Nicaragua, l'inflation cumulée sur les 5 dernières années fut de 2.000.000 et 1.200.000%.

Misère et exportation de richesses

La crise latino-américaine dont souffrent quotidiennement des millions de personnes, est utile pour certains : des groupes de pouvoir et les puissances impérialistes, principalement les États-Unis, obtiennent de fabuleux revenus. L'instrument essentiel de cette mise à sac est la dette extérieure. Par son volume et ses caractéristiques, la dette s'est convertie en un mécanisme de contrôle absolu des États latino-américains et, dans la pratique, décide le cours des mesures économiques et politiques.

En 1980, la dette extérieure était de 230 milliards de dollars. Elle a atteint en 1989 les 500 milliards de dollars. La somme a augmenté malgré le fait que l'Amérique latine ait payé pendant la même période 427,9 milliards en intérêts et amortissements. Depuis 1981, la dette a augmenté annuellement de 40 milliards de dollars à cause des intérêts non payés. Aucun nouveau capital n'a été reçu mais bien de nouvelles factures. Pendant que le montant de la dette s'accroît, l'Amérique latine destine entre 40 et 50% de ses exportations au «service de la dette».

Entre 1982 et 1987, cette région a ainsi transféré un total de 882,2 milliards de dollars aux pays impérialistes, principalement aux États-Unis. Cette quantité est supérieure au montant octroyé à l'Europe durant les années 1948 à 1951 (Plan Marshall), qui fut de 14 milliards de dollars de l'époque ce qui représente aujourd'hui 70 milliards de dollars. En d'autres mots, l'Amérique latine finance en grande partie la crise d'Europe, des USA et d'autres pays. Cette immense fortune est octroyée par le moyen «des intérêts et de l'amortissement de la dette». Mais il y a aussi les conséquences de la détérioration des termes de l'échange, les taux de change et la fuite de capitaux qui entre 1980 et 1988 atteint la somme de 200 milliards de dollars. En réalité, l'Amérique latine est devenue exportatrice de capitaux.

<i>Sorties de capitaux d'Amérique latine 1980-1988 (22)</i>		
<i>(en milliers de dollars)</i>		
	Quantité	%
Intérêts payés	314,5	38,3
Amortissements	113,4	13,8
Pertes par détérioration des termes de l'échange	114,3	17,6
Pertes par taux de change	50,0	6,1
Fuite de capitaux	200,0	24,3

La lutte pour le socialisme

Dans cette conjoncture internationale, la guerre de libération que dirigent les maoïstes au Pérou a une importance vitale. Elle donne une nouvelle vision et une nouvelle conduite révolutionnaire en Amérique latine. Et ce d'autant plus que différentes guérillas liées au social-impérialisme soviétique et

à la social-démocratie européenne, en Colombie, au Salvador, en Equateur, ont renoncé à la lutte armée et tentent de s'insérer dans les plans de la bourgeoisie, des propriétaires terriens et des puissances impérialistes.

La guerre populaire du Pérou démontre que les révolutions qui se basent sur leur propre masse sont invincibles. Elle enseigne comme leçon historique de l'époque actuelle, que pour liquider les groupes de pouvoir et l'impérialisme il faut la direction d'un parti révolutionnaire de la classe ouvrière qui ait comme soutien idéologique la doctrine du prolétariat. Elle montre en plus, comme vérité irréfutable, que dans l'étape actuelle, n'importe quelle lutte de libération en Amérique latine passe par un violent affrontement militaire avec les États-Unis et qu'affronter cette réalité est inévitable.

Il est certain que la guerre populaire que dirigent les maoïstes fait partie du processus social de l'Amérique latine et qu'elle sera l'impulsion de nouveaux et puissants mouvements de libération dans tout le continent. Avec le triomphe des révolutionnaires péruviens, la lutte pour le socialisme se consolidera, la doctrine communiste sera remise à l'honneur et l'établissement d'un système économique et social juste et véritablement humain sera mis au premier plan. La lutte armée au Pérou a pour résultat un encouragement au niveau international, dans un contexte caractérisé par une intense campagne anti-communiste et par l'échec des tyrannies et bureaucraties militaires dans les pays de l'Est dans lesquels le mot même de socialisme est réprimé.

Notes :

- (1) Anthony Quayton.
- (2) Alberto Fujimori.
- (3) Deuxième Convention, signée le 23 juillet 1991.
- (4) Olivier Brouet, *Drogues et relations internationales*. Editions Complexe, 1991.
- (5) *Le Monde*, février 1990.
- (6) *La face cachée de l'économie Mondiale*, Hatier 1988.
- (7) id. (6)
- (8) Michel Chossudovsky, *Le Monde Diplomatique*, octobre 1991.
- (9) Richard Webb, *Peru en Numéros*, 1990.
- (10) id 8
- (12) Oscar Ugarteche, *Revue Que Hacer*, Lima, Pérou, 1991.
- (13) Elaboration: CUANTO S.A. Publication: (8)
- (14) Colette Youngers, *La Guerra en los Andes, el roi militar en la politica internacional de los Estados Unidos sobre la droga*, 1990.
- (15) *La Republica*, 13 de enero de 1991.
- (16) Gordon Mac Cormic, *The Shining Path and the future of Peru*, document préparé pour le département d'État des USA, 1990.
- (19) id (14)
- (20) Journaliste Roger Rumrill.
- (21) *La Republica*, 7 de junio de 1987.
- (22) *Crisis de la deuda externa*, Centra de Asesoria laboral, Lima, Pérou, 1989.

A propos de Sentier Lumineux

(Michel Mommerency*)

Après la publication des articles concernant le Parti Communiste du Pérou (Sentier Lumineux) dans le dernier numéro d'Etudes Marxistes (n° 12, pages 3 à 40), plusieurs lecteurs nous ont interpellés sur l'attitude à adopter à son égard. Ce mot d'introduction à un autre article sur la situation au Pérou («Guerre contre la drogue, plans contre l'insurrection, situation internationale») nous permet de clarifier notre point de vue.

Tout d'abord, nous estimons qu'il est nécessaire d'exprimer sa solidarité fondamentale avec tous les partis dans le monde, qui se réclament du marxisme-léninisme et s'efforcent de faire un travail communiste réel parmi les masses, ainsi qu'avec les partis progressistes, anti-impérialistes dans le Tiers Monde. Nous devons clairement choisir notre camp. Ce camp est pour nous celui des travailleurs en lutte contre le capitalisme, le camp des pays qui construisent le socialisme et le camp des peuples du Tiers Monde dans leur lutte contre l'exploitation et l'oppression impérialiste.

Or, aujourd'hui, on ne peut nier que le Parti Communiste du Pérou augmente tous les jours son influence, au point qu'une agression militaire américaine anti-Sendero semble être devenue inévitable.

Cette attitude de solidarité fondamentale n'exclut nullement des divergences. Elle n'implique pas non plus qu'on puisse exiger de nous une justification de n'importe quel aspect de la ligne politique ou des actions accomplies par un parti communiste étranger. Nous étudions l'ensemble des informations disponibles sur les positions politiques et pratiques, y compris la position de classe et les intentions de ceux qui critiquent. Le fait que des erreurs peuvent se produire dans tel ou tel parti ou organisation ne diminue en rien notre solidarité fondamentale: au contraire, plus un parti connaît de difficultés, plus il est en droit d'attendre aide et soutien de la part des communistes et des progressistes du monde entier dans sa lutte contre l'impérialisme.

Enfin, il est du devoir de tous les communistes et progressistes de combattre activement les campagnes de désinformation et de mensonges de la part de l'impérialisme et de l'anticommunisme. Les critiques de ces derniers ne visent jamais les erreurs, mais toujours l'essence même de la ligne révolutionnaire. Toute organisation révolutionnaire sera sans exception combattue comme «dogmatique», «terroriste», «sanguinaire», comme «secte, coupée des masses populaires». Masses populaires, de qui, chacun le sait, l'impérialisme se soucie profondément.

Sentier Lumineux nous est présenté quotidiennement comme une secte «terroriste», «sanguinaire». Or, il est de plus en plus clair que cette description exprime la haine et la peur de la réaction pour toute révolution anti-impérialiste dans les pays du Tiers Monde, et qu'elle a pour but de préparer l'opinion mondiale à une intervention américaine. Face à l'exploitation et à l'oppression féroce par l'impérialisme au Pérou, seule la lutte armée, dirigée par un Parti Communiste, présente une issue pour les masses populaires. Le rapport de Gordon H. Me Cormick (1), rédigé pour le Département d'Etat américain reconnaît que l'émergence de S entier Lumineux est due à l'effondrement total des structures économiques et à la situation intenable pour les masses populaires du Pérou. L'extension très rapide du mouvement trouve sa cause dans la terreur quotidienne, que l'armée — même quand elle était dirigée par la social-démocratie d'Alan Garcia — exerce sur la population. En dix ans, la lutte armée, commencée dans une région du pays, s'est étendue à l'ensemble du territoire et dans un tiers du pays, le pouvoir gouvernemental n'est plus représenté. La guérilla est active tant dans les villes que dans les campagnes. Les Américains considèrent la guérilla de Sentier Lumineux comme la plus dangereuse d'Amérique latine et croient à la nécessité d'une intervention étrangère pour y mettre fin.

La position du Parti Communiste du Pérou de maintenir le principe et la pratique de la lutte armée a une signification importante dans le monde d'aujourd'hui, où le pessimisme à l'égard du socialisme et la capitulation face à l'impérialisme ont emporté de larges pans du mouvement communiste et anti-

impérialiste. Ceci est d'autant plus vrai en Amérique latine, où plusieurs organisations de libération ont arrêté la lutte armée pour s'intégrer dans la société «civile» et pour devenir des partis politiques en compétition avec les partis gouvernementaux pro-impérialistes.

Pour définir sa stratégie et sa tactique dans sa lutte contre l'impérialisme, le capitalisme bureaucratique et la société semi-féodale du Pérou, le PCP s'appuie sur le marxisme-léninisme et la pensée Mao Zedong. Le PCP mène la révolution nationale — démocratique comme première étape de la révolution ininterrompue qui aboutira à la construction du socialisme. Sous la direction du Parti, le PCP construit le Front des ouvriers, des paysans, de la petite-bourgeoisie et des progressistes. Le PCP a le projet de réunir 90 % de la population péruvienne.

Dans les territoires libérés, les propriétaires fonciers sont expropriés et le PCP établit les organes du nouveau pouvoir de la République Démocratique de Démocratie Nouvelle, préparant la voie vers le socialisme.

Ces organes démocratiques sont l'expression de la dictature démocratique des paysans pauvres, des ouvriers et des progressistes, contre les exploiters de l'ancienne société.

Les documents qui nous arrivent, indiquent aussi que Sentier Lumineux n'est pas cette «secte, coupée des masses» qu'on veut nous présenter. Les Américains doivent bien reconnaître le Sentier Lumineux s'achemine vers la victoire totale — chose impensable s'il était coupé des masses — et cela grâce à trois atouts importants: la qualité de son noyau dirigeant, la solidité de son organisation et son implantation dans les masses. D'après le rapport McCormick, le PCP a réussi, après 11 ans de guérilla, à s'implanter largement à la campagne. Au lieu d'avoir imposé une terreur aveugle contre la population civile, comme le prétend une certaine propagande, cette implantation serait le résultat d'un travail politique patient de longue haleine parmi les masses, après avoir envoyé des gens dans les villages pour faire un travail d'éducation clandestin. Dans les villes aussi, le PCP est devenu un élément de base des grèves, des manifestations et protestations. Le PCP et sa guérilla populaire assument la défense des masses contre les massacres perpétrés par l'armée réactionnaire. Le rapport McCormick n'exclut pas la possibilité d'un soutien volontaire des paysans et dit que Sentier Lumineux a généralement pu s'appuyer sur «l'hostilité à l'égard du gouvernement». Le rapport reconnaît également que les masses pauvres affirment que la terreur est du côté de l'armée, tandis que «Sendero leur assure même un certain niveau de sécurité que le gouvernement central leur a rarement procurée».

A l'intérieur du Parti Communiste du Pérou, la lutte entre les deux lignes semble être menée pour faire le bilan du travail et des actions accomplis, en vue de la correction des erreurs. Le PCP a combattu l'opportunisme de droite dans ses propres rangs contre ceux qui s'opposaient à la lutte armée. La lutte a également été entreprise contre l'opportunisme de gauche: le rapport Mc Cormick note qu'en tant qu'organisation, Sentier Lumineux aurait entrepris des efforts systématiques pour contrôler les «excès» dans l'action. Violence dure et débordement bien compréhensible pourtant de la part de paysans, qui secouent leur joug après des siècles d'oppression écrasante. Plus d'accent serait mis maintenant sur la sélectivité des cibles et le respect d'une discipline stricte. Vis-à-vis de ceux qui s'opposent à l'éducation collective, on utilise la procédure de «l'avertissement et l'explication», laissant une porte de sortie pour «l'autocritique».

Notes :

(1) Rapport de Gordon H. Mc Cormick, rédigé pour le Département d'Etat. Publié en mars 1990 dans le Rand Publications Séries, nous le numéro R-3781-DOS/OSD.

* Michel Mommerency est responsable de la section internationale du PTB.

Le développement du secteur informel au Brésil 1970-1990

(Martine Van De Velde)

Introduction: Grow with Brazil ?

L'étude de l'évolution de la pauvreté et du marché du travail que nous menons ci-dessous montre que la traduction exacte de ce slogan serait «Croissance au dépens du Brésil». Malgré les apparences le développement est une fête où peu de gens ont été invités.

La croissance économique spectaculaire du Brésil des années '70 n'a pas fait disparaître la pauvreté absolue et a même renforcé les inégalités sociales et régionales.

Le «boom» Brésilien a jeté sur le marché du travail d'énormes quantités de travailleurs dans une situation de sous-emploi ou de chômage ouvert.

Avant la fin du siècle la population Brésilienne aura doublée, mais les usines modernes économisent en travail et les grands propriétaires fonciers de l'intérieur du pays refusent de procurer de l'emploi. Le nombre de travailleurs employés dans l'industrie manufacturière en Amérique Latine décroît au lieu d'accroître: dans les années cinquantes 14,5 % des ouvriers étaient occupés dans les manufactures. Actuellement il n'y en a plus que 11,5 %.

La technologie employée n'est pas adaptée à la force de travail disponible, excepté évidemment l'avantage pour les multinationales et les grandes entreprises industrielles Brésiliennes de pouvoir disposer d'un réservoir humain quasi-inépuisable.

Le système de la grande propriété foncière qui reste toujours d'application n'aggrave pas uniquement le problème chronique de la productivité agricole très restreinte par le gaspillage de terres et de capitaux dans de grandes haciendas peu productives et le gaspillage de forces de travail par l'accroissement du nombre de minifundios. Il implique aussi une migration importante et de plus en plus importante des travailleurs en chômage vers les villes. Le chômage rural devient un chômage urbain. Les villages des bords des villes qui accroissent sans cesse, avalent des individus dépourvus du droit au travail.

L'existence d'une armée de réserve en situation permanente de chômage ou de sous-emploi, toujours disponible, permet de payer des salaires quinze ou vingt fois moins élevés que ceux des travailleurs Nord-Américains ou Allemands. Les salaires peuvent rester très bas, même avec une productivité croissante, aux frais des travailleurs. Au Brésil les usines de machines, d'appareils électroniques, d'appareils de communication et de voitures ont augmenté leur productivité entre 1955 et 1966 d'environ 130 %, mais dans cette même période les salaires des travailleurs qui y travaillent n'ont accru que de 6 %.

En 1961 le salaire moyen aux Etats Unis s'élevait à 2 dollars; en Argentine c'était 32 centavos; au Brésil 28 centavos. Depuis lors le gouffre s'est approfondi. Pour gagner ce qu'un ouvrier Français gagne en une heure, un Brésilien doit travailler en ce moment deux jours et demi. En un peu moins de dix heures un Nord-Américain gagne autant qu'un carioca (un homme de Rio de Janeiro) en un mois. Et pour gagner plus qu'un ouvrier de Rio en une journée de huit heures, un Anglais ou un Allemand ne doit travailler que moins d'une demi heure.

L'industrialisation du Brésil s'est réalisée par un apport massif de capitaux étrangers. Mais les plats de résistance de la croissance ont été réservés aux étrangers et aux couches supérieures de la pyramide sociale Brésilienne. Les travailleurs Brésiliens n'ont pas été invités.

Tous les économistes se sont mis d'accord que la demande croissante est importante comme base de lancement pour le développement industriel. Mais en Amérique Latine l'industrie dominée par l'étranger ne montre aucun intérêt à l'élargissement ou l'approfondissement des marchés de masse. Le pouvoir d'achat des travailleurs ne s'accroît pas suffisamment — les syndicats des villes industrialisées sont repris, exterminés ou adaptés depuis longtemps — et les prix des produits industriels ne baissent pas: Le Brésil est un pays gigantesque avec un marché potentiel énorme, mais un marché réel très restreint à cause de la misère de la grande majorité du peuple.

Les consommateurs à qui les producteurs de voitures et des conserves de viande s'adressent avec leurs produits n'atteignent pas plus de 5 % de la population. A peine un Brésilien sur quatre peut s'appeler un vrai consommateur. 45 millions de Brésiliens gagnent autant que les 900.000 privilégiés qui se trouvent à l'autre bout de l'échelle sociale.

Sur le plan régional le même phénomène s'est produit. 80 % de l'industrie Brésilienne est concentrée dans le triangle du sud-est entre Sao Paulo, Rio de Janeiro et Belo Horizonte, tandis que le nord-est affamé obtient une part de plus en plus restreinte dans le produit industriel national.

Par l'industrialisation dépendante la concentration de revenus est accentuée sur le plan régional et social. La richesse qui en résulte n'est pas réparti sur l'ensemble du pays ou de la société, mais les inégalités sociales et régionales existantes sont consolidées et même aggravées.

Dans l'étude qui suit nous donnons d'abord un aperçu statistique du développement industriel au Brésil.

Dans une deuxième partie nous examinons certains aspects du développement social parallèle au développement économique. Les questions de l'inégalité régionale et sociale (ou de la pauvreté relative), de la pauvreté absolue et du mouvement de migration vers les villes seront évoqués.

Ensuite l'objet principal de cette étude est abordé, l'évolution du marché du travail et plus particulièrement le développement du secteur dit «informel». Cette évolution est mise en rapport avec les phénomènes sociaux évoqués dans la deuxième partie: pauvreté absolue et relative, inégalité régionale et migration vers les villes.

Le Brésil en bref

Sous plusieurs aspects le Brésil est un pays de dimensions continentales. Après l'Union Soviétique, le Canada, la Chine et les Etats-Unis, le Brésil est le cinquième pays du monde du point de vue de la superficie. Les distances sont immenses. Sur le plan du nombre d'habitants le Brésil se trouve sixième avec 145 millions d'individus (1989) (après la Chine, l'Inde, l'URSS, l'USA et l'Indonésie). Le Brésil est considéré comme un «nouveau pays industriel» avec les plus grands complexes industriels du Tiers Monde. Le Brésil est le septième producteur sur le plan mondial d'acier, huitième en aluminium, dixième en automobiles. Après les Etats Unis c'est le plus grand exportateur de produits agricoles comme le soja, le café et le cacao. C'est le seul pays en développement qui dispose d'une industrie militaire qui connaît un certain succès au niveau mondial, un des rares pays avec une industrie d'ordinateurs d'une relative importance (avec le Corée du Sud et le Taïwan). En 1988 et 1989 le Brésil avait le troisième excédent sur sa balance commerciale sur le plan mondial (19 et 16 milliards de dollars), après la République Fédérale Allemande et le Japon. Le Produit National Brut (PNB) pouvait être évalué en 1990 à 340 milliards de dollars et se situait neuvième sur le plan mondial après les sept pays industrialisés les plus importants plus la Chine. Le PNB du Brésil semble être plus élevé que celui de l'URSS. Par tête d'habitant le Brésil se trouve dans la couche supérieure des pays que la banque Mondiale reconnaît comme pays à revenus moyens. Pour 1990 le PNB par habitant est évalué à 2.260 dollars. C'est plus qu'en Pologne, en Hongrie, en URSS, en Turquie, en Argentine ou au Mexique.

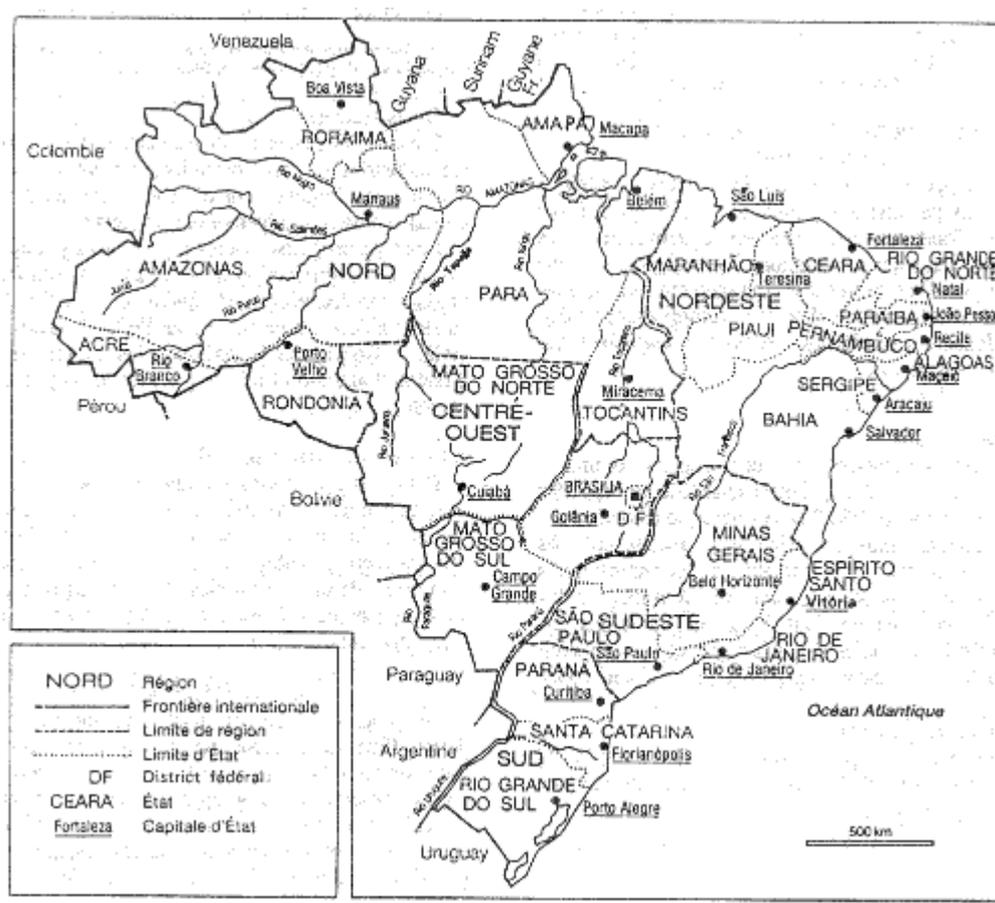
Mais le Brésil, malgré un revenu par habitant de 2.260 dollars, n'enregistre qu'une espérance de vie de 65 ans, et un taux d'alphabétisation des adultes de 78%.

Le pays a une dette étrangère de 114,8 milliards de dollars et une dette intérieure de 180 milliards de dollars (chiffres fin 1989). L'inflation atteignait en 1989 1765%. La fuite de capitaux était évaluée à 12 milliards de dollars pour cette même année.

En dépit de hauts revenus, d'une croissance rapide et de dépenses substantielles du gouvernement dans le secteur public, le Brésil n'a pas réussi à obtenir un développement humain satisfaisant.

L'esprit d'entreprise et la spéculation sur les marchés financiers est rémunéré d'un bénéfice aisé et rapide. La système économique est basé sur l'exploitation brutale des hommes et des richesses naturelles. Le bénéfice est prioritaire, par préférence à court terme. Au Brésil on parle du «jungle capitalisme». L'ouverture de l'intérieur du pays se fait au détriment de la nature qui est détruite et exploitée et des hommes qui sont sacrifiés.

L'important c'est la manière dont la croissance économique est gérée et répartie au bénéfice de la population. Pour le Brésil la répartition du revenu est inégale et les dépenses sociales sont aussi inégalement réparties. Une croissance rapide du PNB mais pas de véritable progrès pour le développement humain.



Secteurs Urbains. Politiques industrielles

I. Distribution des Entreprises.

1. Distribution des entreprises (industrie, commerce, services, construction) et évolution selon le nombre de personnes occupés.

Concentration industrielle. Brésil. Employment by size of establishments. Persons employed.									
Date	Total	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-249	250-499	> 500
1959	100,0	8.6	7.4	7.6	11.0	9.6	13.7	13.1	29.0
1970	100,0	7.0	6.7	7.9	12.7	11.4	16.1	13.5	24.7
1975	100,0	5.6	6.7	8.2	13.9	13.1	14.5	19.6	18.4
1980	100,0	4.6	6.2	8.4	14.1	12.7	19.7	14.7	19.6

Source. Statistical Yearbook 1989.

Décroissement du nombre d'entreprises employant moins de 9 ou plus de 500 travailleurs. Les chiffres concernant le secteur informel ne sont pas compris.

2. Distribution des entreprises industrielles selon le volume de production.

Indices de la production industrielle. Brésil.									
Industry (1975 = 100)	1968	1970	1973	1974	1976	1977	1978	1979	1980
General	50	61	90	96	113	116	124	133	142
Mining	89	92	95	101	101	96	102	112	127
Manufacturing	49	61	90	96	113	116	125	133	143
* Food, beverages, tobacco	58	72	93	99	111	118	123	126	134
* Textiles	78	78	99	97	105	105	111	117	126
* Chemicals	42	54	90	97	121	125	138	154	163
* Basicmetals	52	63	87	91	110	126	132	150	168
Industry (1980 = 100)	1975	1978	1979	1981	1982	1983	1984	1985	1986
General	71	86	92	90	90	85	91	99	110
Mining	74	79	89	98	104	120	157	175	182
Manufacturing	70	86	92	90	89	84	89	97	108
* Food, beverages, tobacco	77	93	93	102	103	105	104	106	109
* Textiles	76	86	94	86	90	81	78	89	101
* Chemicals	70	90	97	98	104	100	109	114	119
* Basicmetals	61	80	89	81	77	76	92	96	107

Source. 1975 = 100 : Statistical Yearbook 1981. 1980 = 100 : Statistical Yearbook 1985/1986.

Jusqu'en 1980 développement industriel croissant. Entre 1980 et 1985 stagnation et faible régression. Depuis 1985/ 86 une amélioration des chiffres par rapport à 1980. A l'exception des secteurs: miniers, pétroliers, chimique qui ont connus une croissance continue. Raison: entreprises contrôlées par l'état et orientés sur l'exportation. D'autres secteurs connaissent un recul principalement suite aux mesures protectionnistes de l'Occident (p. ex. Textile, l'accord multi-fibres). Les investisseurs étrangers se sont montrés plus prudents au cours de années 80 suite aux difficultés financières du Brésil.

II. Croissance fondée sur l'industrie

1. Changements qualitatifs dans la structure de l'industrie.

C'est dans les premières années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale que le Brésil a amorcé son processus d'industrialisation. Entre 1947 et 1980, le PIB (Produit Intérieur Brut) a

progressé en moyenne au taux annuel de 7,1 %, tandis que la valeur ajoutée industrielle augmentait à un rythme annuel de 8,5%. La part du secteur manufacturier dans le PIB a passé de 20% en 1949 à plus de 26% en 1979-80.

Source. OCDE, Les nouveaux pays industriels, 1989, p.69.

Cette croissance fondée sur l'industrie s'est accompagnée de profonds changements qualitatifs dans la structure de l'industrie.

Brésil. Structure de la production manufacturière

En %, aux prix constants de 1970	1949	1970	1980
Biens de consommation non durables	72.8	45.0	34.4
Biens intermédiaires	20.4	34.4	37.4
Biens de consommation durables	2.5	9.3	13.5
Biens d'équipement	4.3	11.3	14.7
Total	100.0	100.0	100.0

Source. OCDE. Les nouveaux pays industriels, 1989, p.69.

Le tableau montre la part des industries traditionnelles de biens de consommation non durables (produits alimentaires, par exemple) dans la production manufacturière est tombée de 72,8% en 1949 à 34,4% en 1980, alors qu'ont progressé les parts respectives des biens intermédiaires (passant de 20,4% à 37,4%) et, en particulier, celles des biens de consommation durables (qui est passée de 2,5% à 13,5%) et des biens d'équipement (de 4,3% à 17%).

L'économie brésilienne a connu l'avantage d'avoir une bonne cohérence entre les différents secteurs industriels. Car le secteur des biens d'équipement couvre une part importante des besoins industriels du Brésil.

2. Substitution d'importation et accent sur l'exportation.

La substitution de productions locales aux importations et l'expansion de la demande intérieure étaient les principaux moteurs du développement. La croissance industrielle du Brésil s'est faite dans un environnement protectionniste.

Cette politique demandait l'application de mesures de restriction des importations ainsi que de mesures tarifaires. Le plus essentiel était le «Law of Similars», qui avait comme objectif de décourager l'importation, tant par le secteur public que privé, de produits qui étaient également fabriqués au Brésil. Les entreprises qui contrevenaient à cette loi étaient exclues des subsides de l'état.

Dans le stade initial la politique de substitution de l'importation a résulté dans une croissance rapide de la production domestique. La croissance s'est ralentie néanmoins après 1960.

Les raisons en sont:

- Le manque d'extension du marché intérieur. La politique de substitution d'importation n'avait pas abouti à une redistribution des revenus ce qui aurait eu comme conséquence une stimulation de la demande intérieure.
- L'élaboration de la substitution d'importation des biens intermédiaires et des biens d'équipement posaient beaucoup de problèmes. Demande de devises étrangères et de technologie.

Dans ce but la politique de remplacement des importations s'accompagne, surtout depuis des années 70 - 80, d'une action visant à encourager les exportations pour avoir des recettes en devises étrangères.

La politique menée pour attirer des investissements étrangers n'a pas fait disparaître totalement les restrictions sur les importations. Le Brésil a diminué les tarifs pour un grand nombre de produits mais dans certains secteurs ils sont restés inchangés (il n'existe pas de chiffres précis à ce sujet).

Import charges and non-tariff measures in developing countries with significant changes in their level in the 1980s but where they remain relatively important.					
<i>Country</i>	Import	Charges (%)		Quantitative restrictions (%)	
	<i>1985</i>	<i>1988</i>		<i>1985</i>	<i>1988</i>
Brazil	81	42		34	16

Source. Unctad, Trade and Development Report, 1989, p.123.

3. Le schéma du développement industriel interne.

Le développement que connaît le Brésil se caractérise depuis 20 ans par une très grande continuité quant à ses orientations fondamentales. Axé sur la substitution des productions locales aux importations, il privilège néanmoins de plus en plus les mesures d'encouragement des exportations. L'élément fondamental de ce développement a été le lien entre **le secteur public, les entreprises étrangères et le secteur privé national.**

Source : South, avril 1986.

a. Le secteur public

L'Etat est omniprésent dans des secteurs comme le secteur pétrolier (Petrobras), l'électricité (Electrobras), les industries extractive (CVRD) et la sidérurgie (Siderbras).

D'une manière plus générale, l'Etat a contribué très activement à orienter et à encourager les changements structurels dans l'économie et l'industrie, à la fois par des décisions d'investissement dans le secteur public (e.a. Infrastructure) et par des aides à l'industrie privée, p.ex. création d'une industrie nationale de biens d'équipement pendant les années 70.

b. Les entreprises étrangères.

Importance des entreprises étrangères dans l'emploi (1/4 du total des emplois), la production et les exportations (presque 1/3 pour les deux).

Indicators of the importance of foreign affiliates in manufacturing production and exports of developing countries.			
Country	Employment	Production	Exports
Brazil	23.0 (1977)	32.0 (1977)	32.3 (1980)
Argentina	18.9 (1981)	29.4 (1983)	26.6 (1983)
Mexico	21.0 (1970)	27.0 (1972)	22.4 (1977)

Source: *Transnational Corporations in World Development*. United Nations Centre on Transnational Corporations, New York, 1988, p.159.

Developing countries: indicators of the relative importance of foreign direct investment and debt stocks, 1975 and 1985. (%)

Country	1975			1985			
	FDI	debt	debt as % of exports	FDI	debt	debt as % of exports	bankdebt to total debt
	<i>As % of GDP</i>			<i>As % of GDP</i>			
Brazil	5.6	19.1	237.0	13.9	56.0	358.9	73.1
Argentine	5.9	16.9	183.3	12.9	73.6	466.3	69.1
Mexico	5.5	17.7	243.8	8.9	54.9	324.3	78.2

Source. *Transnational Corporations in World Development*. United Nations Centre on Transnational Corporations, New York, 1988, p.129.

Brazil. Inflows. Foreign Direct Investment (Millions of dollars)						
1975	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1302.8	1913.2	2525.8	2922.3	1556.5	1598.0	1361.6

Source. United Nations Centre on Transnational Corporations, *Transnational Corporations in World Development*, 1989, p.505.

Quels secteurs ?

Environ 3/4 de ces investissements sont concentrés dans les industries de transformation, surtout la construction automobile, l'équipement électrique, les produits chimiques, les biens d'équipement industriels etc.

Les entreprises étrangères représentent pratiquement la totalité de la production de l'industrie automobile. Cette production est passée de 30.542 véhicules en 1957 à 1.165.174 en 1980. Elle a ensuite baissé sous l'effet de la crise, mais en 1983, le Brésil était le dixième plus grand constructeur mondial d'automobiles (et le premier des pays en développement).

c. Le secteur privé national.

Dans des secteurs agro-alimentaire, le bâtiment et les travaux publics, la cimenterie, la chaussure, la fabrication de meubles, l'industrie du papier et le textile. Les besoins d'infrastructure expliquent l'expansion qu'ont connue des entreprises de travaux publics, des entreprises brésiliennes sont également présentes dans les industries de biens d'équipement.

4. La Privatisation.

Un programme de privatisations a été mis en oeuvre depuis 1985 qui a eu comme conséquence la privatisation totale ou partielle de plus de 100 entreprises publiques. La seconde phase de ce programme concernait la vente de plus de 100 entreprises d'une liste de 510. Dans le secteur sidérurgique, plusieurs petites entreprises, qui avaient leur part dans la dette extérieure massive de Siderurgica Brasileira de \$ 7 milliards, étaient prévus à la vente, des intérêts étrangers étaient autorisés à acquérir des parts. En 1988 plusieurs tentatives ont été faites d'insérer une disposition dans la nouvelle Constitution, interdisant l'accès du secteur minier à des entreprises contrôlées par l'étranger. Si cette mesure est adoptée elle pourrait avoir comme conséquence d'accroître la participation de l'état et cela contrairement à la politique gouvernementale qui vise à restreindre le secteur étatique, fortement endetté.

La politique vis-à-vis les investissements étrangers directs était marquée de libéralisme, même si certains changements récents ont imposé des restrictions substantielles sur les investissements dans les secteurs de l'électronique et l'informatique.

Source. United Nations Centre on Transnational Corporations, *Transnational Corporations in World Development*, 1989, p.264.

5. Pays d'exportation.

Brésil. Répartition géographique des exportations totales, (en %)

	1980	1981	1982	1983	1984
Etats-Unis	17.43	17.65	20.00	23.12	28.55
Canada	1.21	1.24	1.15	1.42	1.51
Europe Occidentale	34.10	29.96	31.95	31.77	28.14
Afrique	5.73	7.32	6.13	4.94	6.36
Amérique latine	17.96	18.88	14.92	10.13	11.22
Moyen-Orient	5.16	5.37	6.05	7.07	5.39
Asie	9.87	9.73	11.07	12.64	11.62
Europe de l'Est	6.49	7.29	5.9	6.58	5.03
Autres pays	2.05	2.56	2.83	2.33	2.18
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source. OCDE, Les nouveaux pays industriels, 1989, p.73.

Suite à la crise de la dette le Brésil s'est retiré des marchés des pays en voie de développement et s'est orienté plus vers des pays solvables. Les Etats unis occupent la place la plus importante.

6. Les résultats de la politique industrielle.

Les industriels brésiliens réalisent des marges de bénéfices parmi les plus importantes du monde. Mais, au Brésil, il existe aussi une disproportion énorme entre productivité et rémunération du travail.

Alors que dans les pays industriels développés, la rentabilité obtenue par les industriels varie entre 23 et 30% des coûts de production, au Brésil la marge des bénéfices atteint 52%.

Les dépenses opérationnelles des industriels brésiliens sont huit fois supérieures, en moyenne, aux dépenses dues aux salaires. Dans les pays industriels développés la situation est totalement inverse.

Il y a deux explications à la haute rentabilité de l'industrie brésilienne: les bas salaires et la pratique de l'oligopole. Le haut niveau de l'oligopole dans le parc industriel brésilien est le résultat du fort protectionnisme qu'ont utilisé les industries pour se développer en réduisant la concurrence avec les produits importés. Le Brésil, où le salaire minimum est actuellement de 60 dollars par mois, est également le pays où les salaires ont la plus faible participation dans le PIB: à peine 17%. (en Allemagne : 50%, 42% au Portugal, 19% au Chili et en Colombie). **(1)**

Croissance aux dépens du Brésil (2)

1. Croissance.... de l'inégalité sociale

Entre 1960 et 1980 le Brésil se transforma d'un pays à grande dépendance agricole et minière en un pays à caractère essentiellement urbain, où l'industrie et les services sont les principales sources de revenus.

Très souvent on entend prétendre que les problèmes des pays du Tiers-Monde comme le chômage et la pauvreté peuvent être résolus par la croissance économique et l'industrialisation.

Est-ce-que tel a été le cas pour le Brésil?

L'économie a connu dans la période intermittente une croissance spectaculaire, mais l'inégalité sociale s'est à peine atténuée. Le gouffre entre le riche et le pauvre est actuellement plus profond au Brésil que dans n'importe quel autre pays de l'Amérique Latine et, selon les données de la Banque Mondiale, un des plus terribles du monde.

	Population (millions d'habitants) milieu de 1988	Superficie (milliers de km ²)	PNB par habitant	
			Dollars 1988	Croissance annuelle moyenne (%) 1967-1988
Mexique	83,7	1.958	1.760	2,3
Brésil	144,4	8.512	2.160	3,6
Argentine	31,5	2.767	2520	0,0

	Taux annuel moyen d'inflation		Espérance de vie à la naissance (années) 1988	Analphabétisme (adultes, %)	
	1965-80	1980-88		Femmes 1985	Total 1985
Mexique	13,0	73,8	69	12	10
Brésil	31,5	188,7	65	24	22
Argentine	78,2	290,5	71	5	5

Source: Banque Mondiale 1990, p.201

	PNB par habitant (\$ EU)	PIB réel par habitant (\$ ajusté) 1987	PNB par habitant des 40 % les plus pauvres (\$ EU)
Brésil	2,020	4,307	350
Mexique	1,830	4,624	450
Argentine	2,390	4,647	840

	Part de revenu des 40% les plus pauvres 1975-86	Rapport des 20% les plus riches aux 20% les plus pauvres 1975-86	Coeff. de Gini 1967-85
Brésil	7	33.7	0.57
Mexique	10	19.6	0.50
Argentine	14	11.3	...

Source: Rapport Mondial sur le Développement humain 1990. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement 1990), p. 171

Le Brésil reste un pays d'extrêmes. Des 30 % de ceux qui ont une situation socio-économique supportable ou même très bonne, et des 70 % de ceux qui doivent vivre avec moins de 2 fois le minimum vital (fin 1989: 760 Novos Cruzados (NCr), c'est à dire \$ 62 sur le marché noir). La distance entre les extrémités est énorme: la couche supérieure est très riche, la pauvreté est de dimensions continentales. Alors que les 20 % des plus riches disposent de 67 % des revenus, les 40 % des plus pauvres n'ont que 7 %. Le pourcentage des plus riches de la population possède la moitié des richesses nationales, les 20% les plus pauvres n'ont que 2%.

Les trois quarts des électeurs aux élections présidentielles de 1989 ne gagnait pas plus de 65 dollars par mois, la moitié d'entre eux n'a pas terminé l'école primaire. A Sao Paulo, la ville industrielle la plus importante du Brésil et de toute l'Amérique Latine, le nombre d'habitants des bidonvilles a accru les quinze dernières années de 1000%.

Si nous regardons de plus près l'évolution de la pauvreté de 1970 à 1983 nous constatons que la croissance économique dans un premier temps fait chuter la pauvreté absolue mais n'empêche pas la pauvreté relative, l'inégalité sociale de croître.

Cette inégalité sociale n'était pas invivable, aussi longtemps que l'économie se développait et qu'il y avait de plus en plus à partager. Mais l'arrêt de la croissance vers 1980 amena une situation sociale explosive.

2. Les années 70.

De 70 à 74 le Brésil a connu la seconde phase du boom économique qui avait débuté en 1968. Tant le Sud-Est que le Nord-Est ont connu une période de croissance rapide, d'un taux élevé d'investissements. A partir de 1975 un certain ralentissement s'est dessiné en ce qui concerne la croissance de la production mais pas de l'accumulation du capital.

Quel a été l'influence de ce développement sur la pauvreté ?

Il faut d'abord définir le concept de pauvreté.

Jorge JATOBA dans une étude (3) sur la relation entre la pauvreté et le marché du travail, définit le seuil de la pauvreté absolue à un revenu familial moyen par tête égal ou inférieur à un quart du plus haut salaire minimal en vigueur au Brésil. Il complète cette définition par des notions de pauvreté relative.

La pauvreté ainsi définie a diminué pendant les années 70 de 44% en 1970 à 18% en 1980. Tant la pauvreté urbaine que rurale a diminué. L'essentiel de la pauvreté restait concentré à la campagne. Un glissement s'est néanmoins produit au niveau régional. Globalement la pauvreté a donc régressé mais les différences régionales se sont accentuées.

Proportion des pauvres dans les régions et distribution proportionnelle sur les différentes régions 1980 (en %) (4)

	Familles urbaines pauvres	Distribution régionale des familles urbaines pauvres
NORD-EST	26.59	50.61
SUD-EST	5.11	27.31
SAO PAULO	2.65	7.43
BRESIL	10.40	100.00

Source: FIBGE, Démographie census, 1980

Les raisons pour la régression générale de la pauvreté sont à chercher principalement dans une réduction de l'étendue des familles ainsi qu'une intensification de la participation des membres des familles au marché du travail (augmentation du nombre de membre de la famille qui sont disponibles pour le marché du travail + augmentation du nombre d'heures prestées). La participation des femmes au marché du travail a augmenté de 21% en 1970 à 28% en 1980.

Trois groupes peuvent être distingués dans la catégorie des 18% de pauvres:

1) les chômeurs complets (y compris les petites familles, dépendant de travail féminin avec une qualification inadéquate)

2) Les chômeurs partiels, y compris les familles nombreuses, dépendant de travail féminin et/ou mâle, souvent d'âge moyenne, mais avec une large proportion de femmes parmi les personnes insérées au marché du travail.

3) Ceux qui sont restés pauvres malgré le fait que tous les membres de la famille susceptibles de s'insérer dans le marché du travail ont un emploi. Cette forme de pauvreté est à mettre en relation avec des salaires bas plutôt qu'avec la possibilité d'obtenir un emploi.

Les familles pauvres au Nord sont caractérisées par

1) un taux inférieur d'insertion dans le marché du travail que le taux régional moyen (33% de toutes les personnes âgé de 10 ans au moins contre 44,2%) Cette donnée reflète d'une part un taux de dépendance élevée dans les familles (42,4% des membres des familles ont moins de 18 ans) et d'autre part les difficultés que les membres des familles pauvres rencontrent pour trouver un emploi.

2) un niveau d'éducation formelle très bas (en moyenne 1,7 ans d'éducation scolaire)

3) un niveau très bas d'éducation générale de tous les membres de la famille. Seulement 60% des enfants entre 7 et 14 suivent les cours à l'école et seulement 52% des personnes âgées d'au moins 15 ans était alphabétisé)

4) Les conditions de logement, d'équipement sanitaire et d'approvisionnement en eau sont de loin inférieures à ceux du Sud-Est

En ce qui concerne la pauvreté relative on peut constater que malgré la croissance des revenus dans toutes les catégories, l'inégalité s'est accrue dans toutes les régions.

Distribution des revenus familiaux par région 1980

	Distribution pourcentuelle par décile de revenus				
	20-	50-	10+	5+	1+
RIO DE JANEIRO (a)	3.3	15.0	42.8	30.1	13.2
SAO PAULO (b)	3.9	18.0	37.6	25.5	10.4
MINAS GERAIS ET ESPIRITO SANTO (c)	3.4	14.3	44.7	31.3	13.0
NORD-EST	3.5	14.0	49.7	36.4	15.8

Les régions (a), (b) et (c) forment ensemble le Sud-Est Les données ne font pas de distinction entre familles urbaines et rurales mais suite au degré élevé d'urbanisation (70%) ils forment une bonne approximation de la distribution des revenus des familles urbaines. (Source: FIBGE, Démographie census, 1980)

3. La période 1981-1982

Cette période est marquée par une forte récession. L'étude de la distribution des revenus personnels montre une croissance de la pauvreté absolue et relative.

Indicateurs de la pauvreté relative et absolue, 1981-1983

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	1981	1983	1981	1983	1981	1983
Coefficient Gini	.579	.597	.567	.581	.572	.601
% des revenus perçus par les 40% les plus pauvres	9.35	8.06	10.36	9.49	10.79	9.32
% des revenus perçus par les 10% les plus riches	45.33	46.23	43.54	44.25	46.72	49.69
% des travailleurs qui ont un salaire minimal ou moins	37.1	40.0	28.6	31.1	58.3	61.9
indice absolue de pauvreté	0.196	0.220	0.142	0.162	0.328	0.366

Source: PNAD.

Les revenus en termes réels ont diminué de 12 à 14 %. Le secteur de la production manufacturière a été particulièrement touché.

II. Retard dans le Nord-Est (5)

La croissance des années '70 n'a donc pas empêché les écarts sociaux de se creuser. Un phénomène semblable s'est produit en matière d'inégalités régionales.

On peut repartir le pays en 5 régions: l'Amazone peu peuplée au Nord, le Nord-Est appauvri où habitent un tiers des Brésiliens, le Mid-west où le développement se fait par la force brutale, le Sud-est où l'industrie, les services, le pouvoir et la richesse sont concentrés et le Midi où une agriculture et une industrie moderne se sont développés.

Le Midi, le Sud-Est, le Mid-West prospèrent plus que le Nord-Est où habite un tiers de la population mais où l'on gagne seulement quatorze pourcent du revenu national. Le revenu par tête d'habitant n'y atteint que la moitié de la moyenne nationale. L'analphabétisme est de 55% au Nord-Est contre 31% en moyenne. La valeur calorifique de la nourriture est en moyenne de 1900 cal/jour au Nord-Est, comparée avec 2500 en moyenne dans tout le pays. Une pourcent de la population y gagne 30% des revenus totaux, les 20 des plus pauvres ne gagnent que 3,8%.

Le Sud-Est est doté d'une économie moderne, compétitive au niveau national et international, qui a été le moteur de la croissance économique et de l'accumulation du capital pour le Brésil tout entier depuis 1980. La plus grande partie de la production et de l'emploi sont concentrés dans cette région.

Le Nord-Est par contre est la région la plus pauvre.

Les origines de ces différences remontent au 18ème siècle. Le Sud-Est dirigé organisé autour de Sao Paulo a eu un rôle dirigeant dans l'accumulation de capital. Le Nord-Est était appauvri et en dépression permanente. Depuis les années 1950 le phénomène du sous-emploi est devenu endémique. Un grand nombre de travailleurs se retrouvent dans des activités à faible revenus et à faible productivité, caractérisés par des mauvaises conditions de travail, instabilité du revenu et manque total de protection par des lois sociales et des systèmes de sécurité sociale. Dans les années quarante et cinquante une concurrence inter-régionale accrue a frappé le textile et d'autres industries manufacturières à forte intensité de main d'oeuvre établies de longue date au Nord-Est.

La politique ultérieure de substitution des importations qui avait concentré les manufactures au Sud-Est s'est traduit par une concurrence acharnée interrégionale au détriment du Nord-Est.

Les augmentations du revenu et de l'investissement qui ont été le résultat de la politique de développement axée sur l'industrialisation pendant les années soixante n'ont pas été accompagnées d'un accroissement correspondant de l'emploi productif.

GALEANO (6) fait le parallèle entre cette inégalité et l'inégalité Nord-Sud au niveau international. Le retard relatif croissant des grandes aires de l'intérieur du pays ainsi que du Nord-Est, ne sont pas dus à leur isolement comme certains le disent mais résulte au contraire de l'exploitation directe ou indirecte par les anciens centres coloniaux transformés en centres industriels.

GALEANO cite André GUNDER FRANK qui fait remarquer que le Brésil était un satellite des Etats-Unis et que le Nord-Est est de la même manière un satellite de la «ville-mère intérieure» du Sud-Est. La polarisation se manifeste par plusieurs phénomènes: non seulement la majorité des grands investissements privés et publics se sont concentrés à Sao Paulo, mais cette ville s'empare également comme un grand aspirateur des capitaux produits dans le reste du pays par un échange très désavantageux, par une politique des prix arbitraire, par des tarifs fiscaux intérieurs avantageux et par l'accaparement massif des forces de travail capables ainsi que de l'intelligentsia.

Des efforts considérables ont été faits dans la période 60-80 pour augmenter l'accumulation du capital, la production et l'emploi mais ces efforts n'ont pas permis de réduire les niveaux de sous-utilisation de la force de travail. Par contre les marchés du travail et l'économie plus homogène du Sud-Est ont permis (sauf pendant la période 1962 à 1966) de créer suffisamment de nouveaux jobs dans le secteur moderne non-agricole pour permettre un accroissement global relatif du marché du travail organisé.

III. Migration vers les villes

La croissance a également accentué un mouvement de migrations vers les villes, créant ainsi de nouveaux problèmes de création d'emplois dans les centres urbains.

Période	POPULATION URBAINE				POURCENTAGE DE LA POPULATION URBAINE VIVANT					
	En % de la population totale		Taux annuel moyen d'accroissement		Dans la plus grande ville		Dans les villages de plus de 500 habitants		Nombre de villages de plus de 500 habitants	
	65	88	65-80	80-88	60	80	60	80	60	80
Mexique	55	71	4,4	3,1	28	32	36	48	3	7
Brésil	50	75	4,5	3,6	14	15	35	52	6	14
Argentine	76	86	2,2	1,8	46	45	54	60	3	5

Source: Banque Mondiale 1990

Dès le début du siècle on constate une migration des régions rurales vers les villes.

Cette migration se développe pendant les années '50,'60 et '70. Du Nord-Est des millions de gens se précipitèrent vers Rio de Janeiro, Belo Horizonte et surtout Sao Paulo où ils trouvaient du travail dans les industries en expansion. Lorsque le développement industriel s'arrêta dans les années '80, une nouvelle vague de migration démarra vers les aires de colonisation dans l'Amazonie occidentale.

Actuellement on peut estimer que trois quarts des Brésiliens habitent en ville ou dans des régions urbaines. Malgré les circonstances pénibles d'habitation dans les tavelas et le manque d'infrastructure sociale, les migrants sont mieux en ville en ce qui concerne le travail et les revenus que lorsqu'ils seraient restés dans leur village: la situation désespérée dans les régions rurales est le résultat de la répartition inégale de la propriété foncière. A peu près la moitié des terres étaient en possession (1985) de 1 % des propriétaires, tandis que la moitié des paysans ne possédaient que 2,5 % des terres. En plus le Brésil compte environ 12 millions de paysans sans terre. Ils travaillent comme ouvriers journaliers itinérants pendant les périodes de moisson aux grandes fermes.

IV. Le mouvement sur le marché du travail: le développement du secteur informel

Comment survit la population urbaine, d'ailleurs en croissance permanente, dans une telle situation sociale et économique?

Dans la période maigre des années '80 le «miracle brésilien» consistait essentiellement dans une croissance de l'économie informelle.

Selon certains économistes la structure parallèle de l'économie avait un poids équivalent à un tiers à la moitié de l'économie officielle. Exprimé en termes monétaires cela signifie entre 100 et 165 milliards de dollars. La croissance d'une économie parallèle signifie que la population cherche un moyen de survivre qu'on ne trouve pas dans l'économie officielle. Les minima sociaux repris dans la constitution ont accéléré la fuite dans le circuit noir. Des millions des personnes travaillent en dehors du système de sécurité sociale. L'économie parallèle adoucit la crise économique pour les gens qui trouvent du

travail et des revenus non-enregistrés. Mais en même temps elle est le symptôme d'un pouvoir d'état et d'un système économique très malade.

Marché du travail urbain et secteur informel

1. Le secteur informel. Approche théorique

A la fin des années '60 il s'avérait que l'industrialisation rapide constatée dans beaucoup de pays en développement avait fréquemment provoqué des croissances, mais dans la plupart des cas n'avait pas solutionné les problèmes de distribution. En particulier les effets sur l'emploi étaient insuffisants pour procurer du travail aux chômeurs, faute de création d'un nombre suffisant d'emplois productifs pour absorber la croissance de la population urbaine en âge de travail. C'était le BIT qui, en lançant le «World Employment Programme» en 1969, attira l'attention sur le fait que sur le marché de l'emploi l'offre dépassa de loin la demande et accentua le «chômage caché».

«Rapid population growth in developing countries is causing an employment crisis, which is expected to intensify in the 1990s. Although precise figures are difficult to obtain, it is predicted that between now and the year 2000 an additional 1.2 bn new jobs will be needed just to match the labour force growth». (De Wilde, Policy approaches toward technology and Small Enterprise Development, «The Other Policy», p.426.)

Pour l'Amérique Latine Souza et Tokman (7) posèrent: «La caractéristique la plus marquante du développement de l'Amérique Latine des dernières dizaines d'années est le niveau très inférieur de la création d'emplois productifs, malgré l'accroissement remarquable de la production.».

En même temps la plupart des mesures d'industrialisation étaient concentrées sur les grandes villes, négligeant les régions rurales.

Les différences entre les revenus dans les régions rurales et urbaines s'élargissaient. Il en résultait un accroissement dramatique de la migration des régions rurales vers les villes, causant un taux d'accroissement de la population des villes qui allait jusqu'à 10 % par an.

Puisque le nombre d'emplois nouvellement créés était déjà insuffisant pour absorber l'accroissement du nombre de travailleurs d'origine urbaine, l'apport de l'offre des travailleurs ruraux avait pour conséquence une augmentation du niveau du sous-emploi sans cesse. Ceci s'avérait un obstacle majeur au développement des pays en question.

Par conséquent, à partir des années '70 des comités de recherche ont été mis sur pied par plusieurs institutions (spécialement l'Organisation International du Travail) pour analyser le problème de la pauvreté urbaine, orienté sur l'emploi et cherchant des solutions possibles. Ces études ont été à la base du concept du «secteur informel».

Le concept «secteur informel» était employé pour la première fois par HART en 1973 dans une étude sur le Ghana et est devenu d'usage général entre '70 et '74 par une série d'études du BIT.

Hart utilisait le terme «Informal income opportunities» (8) pour toutes sortes d'activités économiques à petite échelle dans les villes.

Dans une étude pour le BIT sur le Kenya (9) le concept a été élaboré au moyen d'un certain nombre de critères caractérisant ces activités comme l'accès facile, l'échelle réduite, la haute intensivité du travail et la technologie adoptée. A l'opposé il y avait le secteur formel qui avait des caractéristiques opposées.

Le nouveau dualisme entre secteur formel et informel remplaçait d'autres dichotomes comme «moderne et traditionnel», «système de production capitaliste et agricole». D'autres expressions de ce dualisme qu'on retrouve occasionnellement dans la littérature sont «pauvre et riche». Ce concept de secteur informel contient toutes les théories économiques (urbaines et rurales) qui tentent à expliquer les activités qui ne peuvent être cataloguées dans les classes d'organisation des pays industrialisés ou des secteurs formels des pays en voie de développement.

Pendant longtemps le «secteur informel» souvent appelé «l'économie des pauvres» ou «l'économie des dépendances» (back-yard economy) a été considéré comme improductive et pour cette cause n'ayant pas droit au soutien. Mais dans ces dernières années un intérêt croissant s'est manifesté pour ce secteur économique. Plusieurs appels au soutien sont lancés.

«If the forecasts are true, and if in the next ten years over 700 million new jobs will have to be created in the Third World just to keep up with growth of the population of working age — then we know that it is the small business and micro enterprises that will have to provide the solution, will have to be the engine of adequate and appropriate job creation» (Harper, M., Small Enterprise Development, vol. 1, nr.1, p.2)

Ce changement de direction résulte de la prise de conscience que le secteur informel est sensé être capable de procurer un minimum de travail et de revenu, aussi bien que des biens et services indispensables pour une partie majeure de la population sans aucun support financier ou gouvernemental.

VALE SOUZA, GUTMARES NETO et DE ARAUJO démontrent dans une étude **(10)** sur le secteur informel au Grand Recife que le secteur informel est tenu dans une relation de dépendance subordonnée par rapport au secteur formel. Pour établir ce lien subordonné ils citent notamment le mauvais accès à l'aide des pouvoirs publics, les contraintes, relatives au prix ou autres, pour l'approvisionnement, la concurrence pour l'écoulement des produits, pour certains ateliers de fabrication, une dépendance qui, dans le cadre de véritables sous-traitances, restreint durement les possibilités de fixer eux-mêmes le prix de leur produits. Ils indiquent que les liens de subordination agissent essentiellement par le biais des liens avec les intermédiaires et le commerce. Outre le lien de subordination ils attirent également l'attention sur l'hétérogénéité du secteur informel. La combinaison «subordination + hétérogénéité» limite fortement la possibilité du secteur informel de devenir le moteur d'un développement général, qui se ferait sentir également dans le secteur formel.

2. La distinction entre le secteur «formel» et «informel»

La distinction entre secteur «formel» et «informel» est aujourd'hui largement utilisée.

Mais les définitions des secteurs «formel» et «informel» sont très variées.

Les caractéristiques qui sont généralement utilisés pour distinguer le secteur informel sont accès facile, la dépendance de ressources locales, le caractère familial de l'entreprise les opérations à petite échelle, la technologie adaptée et l'utilisation intensive de travail humain, les connaissances professionnelles acquises en dehors du système d'enseignement, les marchés non-régulés et compétitifs **(11)** ou encore l'absence d'enregistrement officiel, la prépondérance de l'auto-emploi, un rapport capital-travail très peu élevé, la production de biens ou de services de qualité basse, une forte concurrence, l'accès facile, un accès limité au crédit et de faibles capacités d'accumulation. **(12)**

RODGERS critique ce type de définition du secteur informel. Il va de soi que ces caractéristiques ne sont pas tous réunis au même moment dans un secteur déterminé. D attire l'attention sur le fait qu'il existent donc plusieurs «secteurs informels» avec un niveau de productivité, d'organisation, d'utilisation de la force de travail et de rémunération très différents. D'autre part la segmentation verticale du secteur formel peut mener à la création de sous-traitants dépendants ou de formes

d'emploi irrégulier qui peuvent difficilement être distingués du travail irrégulier dans le secteur informel. SCHAEFER indique que le secteur industriel formel de Sao Paulo emploie souvent temporairement des travailleurs sans formation afin d'éviter les contraintes de la législation sociale. **(13)**

Pour étudier le lien entre la situation sur le marché du travail et la pauvreté, il est préférable de partir d'une stratification du marché du travail en fonction du problème étudié. RODGERS **(14)** propose une classification en 5 catégories:

- 1) Le travail salarié protégé (existence de contrats et de mesures légales de protection)
- 2) Le travail salarié régulier mais où la concurrence existe (accès relativement ouvert, emploi continu et dans certains cas existence de contrats d'emploi)
- 3) Le travail salarié non-protégé (y compris des emplois irréguliers, des salariés dans le petit commerce; caractérisé par l'instabilité, l'insécurité ou l'irrégularité de l'emploi)
- 4) L'auto-emploi et l'emploi familial dans des unités de production de petite taille
- 5) Les activités marginales (du travail périphérique à faible productivité jusqu'aux activités illégales)

RODGERS définit les catégories 3 et 5 comme particulièrement vulnérables à la pauvreté. Mais RODGERS attire également l'attention sur la difficulté de travailler avec un tel concept dans la mesure où les données statistiques ne sont pas disponibles, organisées de cette façon.

Dans son étude sur le Brésil, Jorge JATOBA **(15)** propose une répartition du marché de travail basée sur la combinaison de critères de revenu pour les auto-employés, les salariés et d'existence de contrats de travail. Les deux secteurs définis de cette manière sont qualifiés de «organisé» ou «formel» et «non-organisé» ou «informel». Ensuite JATOBA applique un critère de revenus afin de distinguer les travailleurs pauvres dans les deux catégories, «organisé» et «non-organisé».

L'élément original dans cette approche est évidemment l'inclusion d'un critère basé sur la rémunération pour la distinction entre secteur formel et informel. D'autres études ont en effet montré que des secteurs comme les auto-employés étaient caractérisés par une forte disparité entre des catégories de revenus et incluaient des catégories de travailleurs dont il était difficile de maintenir qu'ils appartenaient au secteur informel, vu le niveau de leurs revenus.

3. L'importance du secteur informel pour le marché de l'emploi

Traditionnellement, l'importance économique d'un secteur d'activité est mesurée par rapport au produit national brut. Richard House cite pour le Brésil 40 % pour l'apport du secteur informel au PNB. **(16)**

Mais une telle évaluation s'est prouvée plutôt problématique lorsqu'il s'agit du secteur informel, qui ne peut être défini exactement ou classifié adéquatement selon la théorie ou la politique économique en usage.

Par contre, de plus amples informations peuvent être données concernant la contribution du secteur informel à l'emploi.

Hemmer **(17)** indique que des études récentes évaluent l'importance du secteur informel dans l'emploi urbain de 1/4 à 2/3.

Le Conseil National du Travail estime que l'activité informelle occupe environ 50 % de la population professionnelle urbaine du Tiers Monde, et il apparaît que ce chiffre a plus tendance à s'accroître qu'à diminuer. **(18)**

Mais avant tout le secteur informel procure des emplois qui ne demandent que peu de capital financier et humain. Le secteur informel contribue beaucoup à la réduction du chômage des jeunes très élevé.

Des études sur la structure interne du secteur informel montrent également que ce genre d'activités se retrouvent dans les trois secteurs économiques: l'agriculture, la production et les services. Les études disponibles montrent qu'environ 75% des emplois dans le secteur informel sont situés dans les services alors que 25% se situe dans le secteur de la production manufacturière et dans l'agriculture. Une croissance du nombre d'emplois informels en dehors des services est ressentie. **(19)**

Le concept de secteur informel ne peut dès lors plus être ignoré de la politique de développement qui traite des problèmes de l'emploi urbain, de l'industrialisation, de la répartition et de la pauvreté.

II. Evolution et structure de l'emploi urbain et des marches du travail urbains au Brésil. (20)

Pour l'étude du développement du marché du travail une distinction sera faite entre la période 1970-1981, période de forte croissance, et la période 1981-1983 pendant laquelle le Brésil a connu une forte dépression.

En outre, une distinction sera également faite entre le Sud-Est, région fortement industrialisée, et le Nord-Est qui accuse un retard sur le plan économique (voir ci-dessus). Il va de soi que les différences économiques entraînent des différences sur le marché du travail et une réaction différente de celui-ci sous l'influence de la croissance et de la dépression.

1. Les années '70.

Le Brésil a connu pendant les années '70 une période de forte croissance sous l'impulsion d'une croissance du secteur de l'industrie manufacturière.

Mais une différence existe entre les deux principales régions:

La plus grande partie de l'industrie manufacturière est concentrée au Sud-Est et plus particulièrement à Sao Paulo.

En 1980 2/3 de la production manufacturière provenait du Sud-Est et 69,2 % de l'emploi dans ce secteur était concentré dans cette région, contre respectivement moins de 10% et 9,2% pour le Nord-Est.

Le marché du travail pendant cette période a été caractérisé par une urbanisation croissante et un taux de participation croissant.

a) Taux de participation croissant

La force de travail urbaine, c'est à dire le nombre d'individus disponibles pour le marché du travail urbain, a connu une croissance annuelle de 6% pendant les années 70, tant au Sud qu'au Nord.

La population dans l'âge de travail (10 ou plus) a connu une croissance annuelle de 4,7%.

La différence entre ces deux taux de croissance, traduit un taux croissant de participation au marché du travail.

Taux de participation au marché de l'emploi urbain par sexe 1970-1980 (en %)

	1970			1980		
	NORD-EST	SUD-EST	BRESIL	NORD-EST	SUD-EST	BRESIL
Total	39.1	44.2	43.2	44.2	51.2	49.5
Hommes	61.4	67.1	65.5	64.3	72.2	70.0
Femmes	20.4	24.1	22.7	26.9	32.1	30.5

Source: FIBGE, Démographie census, 1970 and 1980

Le travail s'est notamment féminisé.

La croissance de la population dans l'âge de travail était moins élevée au Sud Est. Il en résultait une croissance plus élevée du taux de participation qu'au Nord-Est.

b) Urbanisation croissante

Alors que 56% des travailleurs Brésiliens se trouvaient dans les villes au début des années '70, ce pourcentage avait monté à 70% vers la fin de la décade.

Pour le Nord-Est ces chiffres sont respectivement 39% et 50% et de 75% et 85% pour le Sud.

Ces chiffres donnent une image de la forte urbanisation du marché du travail.

En général l'emploi non-agricole a connu une croissance annuelle de 6% pendant les années '70.

Les marchés du travail urbain ont dès lors été mis sous pression mais se sont en général avérés capables de résorber l'accroissement de la force de travail (accroissement également de 6%).

13,4 millions de personnes ont ainsi été absorbés par le marché du travail pendant les années '70.

c) Importance comparée des secteurs informels et formels en termes absolus et relatifs

Mais par contre, l'emploi dans le secteur manufacturier, moteur de la croissance des années '70, est resté relativement faible par rapport à l'emploi non-agricole dans sa totalité, spécialement au Nord.

La croissance de l'emploi dans le marché du travail organisé n'était pas suffisante pour absorber tous ceux qui entraient le marché du travail.

La proportion des emplois dans le secteur non-informel est restée relativement stable au Brésil dans les années 70. (env. 38% de l'emploi non agricole)

Le secteur informel et le chômage comme pourcentage de la force de travail non-agricole 1969-1979

	1969			1976			1979		
	NORD-EST	SUD-EST	BRESIL	NORD-EST	SUD-EST	BRESIL	NORD-EST	SUD-EST	BRESIL
Secteur informel	39.8	18.0	24.3	29.8	17.1	20.0	32.2	19.1	22.5
Chômage	4.1	3.7	3.9	4.2	2.5	2.8	4.9	3.8	4.1

En 1969 l'âge minimal pour être classifié dans la force de travail était de 14 ans. En 1976 et 1979 c'était 10. Ceci peut provoquer une exagération de la diminution de l'emploi dans le secteur informel entre 1969 et 1976. (Source: PNAD, 1969, 1976 and 1979)

Il en résulte que l'importance en termes absolus du secteur informel s'est donc fortement accrue. Le secteur informel a absorbé une forte proportion de l'accroissement de la force de travail urbaine tout en maintenant son importance relative par rapport au secteur formel.

Le ralentissement de la croissance économique dans la deuxième partie des années '70 s'est traduite par un impact différent par région sur le marché du travail urbain.

Au Sud-Est le chômage ouvert s'est fortement accru (+ 52%) alors qu'au Nord le sous-emploi dans le secteur informel posait un problème plus important.

2. La période 1981-1983

Entre 1981 et 1983 le Brésil a connu une très forte récession. Les régions dotées d'une économie industrielle moderne (comme le Sud-Est) ont été touchés plus par cette récession que les autres régions.

Les marchés du travail se sont adaptés par différents mécanismes à cette nouvelle situation économique. Des différences régionales existent également.

a) La croissance de la force de travail, du taux de participation au marché du travail et de l'emploi.

Entre 1981 et 1983 la force de travail urbaine connaissait une croissance annuelle de 3,8% (5,6+% pour les femmes, 2,7% pour les hommes) contre 6% dans les années 70.

Le taux de participation au marché du travail a continué de croître, essentiellement a cause de l'insertion des femmes dans le marché du travail.

Le taux de participation des hommes est resté constant, contrairement à l'évolution dans les années 70.

Taux de croissance de la force de travail urbaine non-agricole, emploi et chômage 1981-1983.

	BRESIL	SUD-EST	NORD-EST
Force de travail	3.80	3.27	5.40
Emploi	3.41	2.0	5.18
Chômage	10.15	9.93	8.17
Emploi à bas revenu	11.09	12.2	11.22

Source. PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

Le taux de croissance plus élevé de la force de travail au Nord-Est est notamment du à l'exode rural suite à des années de sécheresse de 1979 à 1983. Au Sud la migration de la campagne vers les villes s'est ralentie.

Le taux de croissance de l'emploi urbain non agricole était inférieur au taux de croissance de la force de travail urbaine non agricole.

Cela signifie donc que la croissance de l'emploi ne parvenait plus à absorber la totalité de la croissance de la force de travail urbaine.

Le résultat en est notamment un taux de chômage élevé.

b) Evolution de la structure du marché de l'emploi

Composition de l'emploi urbain non-agricole par situation d'emploi, 1981-1983 (%)

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	1981	1983	1981	1983	1981	1983
Travailleur	75.9	74.9	78.2	76.7	70.0	70.2
Protégé	69.2	64.7	72.0	68.0	58.0	50.2
Non-protégé	30.8	35.3	28.0	32.0	42.0	48.0
Employeur	3.2	3.4	3.7	3.9	1.8	1.7
Auto-employé	19.2	19.8	16.6	17.9	26.0	25.3
Travailleurs familiaux non-remunérés	1.7	1.9	1.5	1.5	2.2	2.8

Source. PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

La récession économique exerce une influence différente selon la structure du marché du travail.

La structure de l'emploi est différente au Nord-Est. La proportion de travailleurs familiaux non-rémunérés et des auto-employés y est plus grande. Parmi les travailleurs salariés la proportion de non-protégés est plus grande.

Pour le Nord-Est le glissement suite à la récession s'est surtout produit du secteur des travailleurs salariés protégés vers les non-protégés.

Au Sud-Est par contre l'importance relative des travailleurs salariés a régressé par rapport à la catégorie des auto-employés.

Parmi les travailleurs salariés l'importance relative de la catégorie des protégés a diminuée.

Les marchés du travail au Brésil sont hétérogènes. Dans beaucoup de secteurs de l'économie des technologies très modernes coexistent avec des méthodes de production totalement dépassées.

Cette hétérogénéité de la structure technologique de l'économie et un accroissement des forces de travail disponibles qui ne peut être absorbé par la croissance de l'emploi, a provoqué du chômage, du sous-emploi et a produit une segmentation du marché du travail.

Une classification est proposée par Jatoba selon les catégories marché du travail «organisé» ou «non-organisé» La catégorie «organisés» est constituée de:

1. les travailleurs avec un contrat de travail, protégés par les lois sociales et qui bénéficient de la sécurité sociale.
2. Les travailleurs sans contrats avec un revenu plus élevé que deux salaires minimaux
3. Les employeurs qui proméritent en moyenne plus de 5 salaires minimaux.
4. Les personnes auto-employés avec un revenu supérieur à deux salaires minimaux.
5. les travailleurs de l'administration publique.

La catégorie des «non-organisés» est constituée de:

1. Les travailleurs non-protégés avec un revenu égal ou inférieur à deux salaires minimaux.
2. D'employeurs avec un revenu égal ou inférieur à 5 salaires minimaux.
3. Les individus auto-employés avec un revenu égal ou inférieur à deux salaires minimaux.
4. Des travailleurs familiaux non-rémunérés qui aident d'autres membres de la famille dans des activités productives pour 15 heures par semaine au moins.
5. Les domestiques, qu'ils aient un contrat ou pas et sans égard de leur rémunération.

Le secteur non-organisé est très hétérogène et comprend des activités dans le cadre de petites entreprises familiales, petit commerce, commerce ambulant, services domestiques ou auto-emploi. La classification proposée par JATOBA, qui correspond à une classification du marché du travail en secteur «formels» et «informels» distingue les deux types de marchés du travail à l'aide de critères qui concernent tant le revenu que le type d'emploi.

Segmentation des marchés de l'emploi urbains et taux de chômage 1981-1983 (en pourcentages)

	BRESIL			SUD-EST			NORD-EST		
	1981	1983	Croiss. absolue 81-83	1981	1983	Croiss. absolue 81-83	1981	1983	Croiss. absolue 81-83
<i>Portions du marché du travail :</i>									
Organisé	67.9	65.5	1.60	72.3	69.1	-0.23	52.8	49.9	232
Non-organisé	32.1	34.5	7.03	27.7	30.9	739	47.2	50.1	8.20
Taux de chômage urbain	6.1	6.9		6.4	7.4		6.5	6.9	

Source: PNAD, spécial tabulations (Mtb/SES - Bra/82/026)

Pendant la récession le travail organisé défini selon les critères ci-dessus a relativement régressé partout au Brésil. Le travail non-organisé est plus développé dans le Nord-Est. La croissance de l'emploi urbain entre 81 et 83 se situe presque exclusivement dans le secteur de «non-organisé». Pour le Sud-Est le secteur «organisé» connaît même un léger recul en termes absolus (-0,23%).

Le secteur non-organisé a donc clairement joué le rôle d'une «éponge» dans le réajustement des marchés du travail dans la récession.

Les emplois du secteur «non-organisé» sont relativement plus répandus dans des secteurs où l'entrée est facile comme le commerce ou la construction. Dans ces secteurs les exigences en matière de formation, d'expérience, etc. sont moins élevées ce qui ne veut pas dire que ces exigences n'existent pas dans le secteur non-organisé.

Emploi par secteur et par segment du marché de l'emploi, 1983 (en pourcentages)

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	organisé	non-organisé	organisé	non-organisé	organisé	non-organisé
industrie	84.0	16.0	89.6	10.4	61.1	38.9
construction	54.0	46.0	61.2	37.8	31.4	68.6
commerce	64.3	35.7	68.9	31.1	47.6	52.4
services	60.5	39.5	61.9	38.1	52.2	47.8

Source: PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

c) Le chômage comme mécanisme d'ajustement du marché de l'emploi

Taux de chômage urbain et proportion de chefs de famille sans emploi 1981-1983 (en pourcentages)

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	organisé	non-organisé	organisé	non-organisé	organisé	non-organisé
<i>Taux de chômage urbain :</i>						
Total	5.6	6.4	6.1	6.9	5.7	6.2
Hommes	5.7	6.6	6.2	7.2	5.9	6.3
Femmes	5.4	5.9	6.0	6.4	5.4	5.9
<i>Taux de chômage urbain, chef de famille :</i>						
Total	0.84	1.10	1.15	1.44	0.54	0.69
Hommes	1.07	1/45	1.49	1.90	0.65	0.89
Femmes	034	039	0.44	0.51	0.29	0.26
<i>Chefs de famille sans-emploi en % du chômage total</i>						
Total	21.3	24.2	22.3	24.4	18.5	21.6
Hommes	27.6	31.6	29.2	31.8	23.0	28.7
Femmes	83	8.7	8.3	8.9	9.2	8.0

Source: PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

Dans les années 70 le chômage n'était pas un trait caractéristique du marché du travail. Le chômage était largement absorbé par le sous emploi et des emplois à faible revenu.

En l'absence de tout système de sécurité sociale en matière de chômage, les sans emplois étaient contraint à accepter n'importe quel emploi à n'importe quels conditions.

Depuis le début de la récession en 1981 et ses licenciements massifs, le chômage est devenu un variable d'ajustement très importante pour le marché du travail. Le chômage ouvert connaissait une croissance rapide, surtout dans les centres urbains comme Sao Paulo ou Rio de Janeiro. Le taux de chômage urbain était de 3,9% en 1979, 5,6% en 1981 et 6,4% en 1983.

Dans le Sud-Est le taux de chômage était le plus élevé et croissait le plus rapidement. Cela indique que le chômage était moins important comme mécanisme de réajustement au Nord-Est.

d) Evolution du marché du travail et de la pauvreté.

Afin de comprendre comment ces mécanismes du marché du travail sont associés à la pauvreté, il faut examiner la répartition des travailleurs pauvres sur les différents marchés du travail ainsi que l'évolution de l'emploi en fonction de la rémunération.

Emplois à faibles revenus en % de l'emploi total par secteurs économiques principaux 1983

	BRESIL	SUD-EST	NORD-EST
Total	30.2	27.7	48.4
Industrie	18.9	13.8	44.8
Construction	28.8	18.2	57.5
Commerce	30.7	28.0	43.1
Services	34.7	31.0	48.9

Source: PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

Au Nord-Est les travailleurs pauvres sont distribués de façon plus égale sur les différents secteurs d'activité économique alors qu'au Sud-Est les pauvres se concentrent surtout dans le secteur du

commerce et des services ou les compétences requises sont moins importantes et ou l'emploi est relativement instable.

Travailleurs pauvres en % des travailleurs par situation d'emploi 1981-1983

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	1981	1983	1981	1983	1981	1983
Travailleur	23.5	29.0	18.8	23.7	41.5	48.8
Protégé	11.0	16.3	8.5	13.9	22.2	28.4
Non-protégé	51.4	52.2	45.0	44.7	68.2	70.8
Employeur	0.6	1.4	0.5	1.7	0.6	1.0
Auto-employé	31.9	31.8	28.7	30.1	43.5	43.9

Source. PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

La majorité des travailleurs pauvres sont concentrés dans les secteurs non-protégés et auto-employés. Des différences régionales peuvent être remarquées: au Nord-Est la concentration des travailleurs pauvres dans le secteur protégé est plus importante que dans le reste du Brésil. Un glissement du marché du travail vers le secteur informel aura dès lors une influence sur la pauvreté.

Dans la littérature sur la segmentation du marché du travail dans les pays du TM on retrouve souvent des arguments qui associent la pauvreté urbaine avec le secteur informel ou non-organisé.

La relation entre pauvreté et secteur informel est plus complexe.

Distribution des travailleurs pauvres par segment du marché de l'emploi 1981-1983

	BRESIL		SUD-EST		NORD-EST	
	1981	1983	1981	1983	1981	1983
Organisé	20.8	24.8	20.7	26.0	20.7	21.5
Non-organisé	79.2	75.2	79.3	74.0	79.3	78.5

Source. PNAD, spécial tabulations (MTb/SES - BRA/82/026)

Emplois à faible rémunération en % de l'emploi total par segment du marché du travail 1981-1983 (en pourcentages)

	BRESIL			SUD-EST			NORD-EST		
	1981	1983	Croiss. 81-83	1981	1983	Croiss. 81-83	1981	1983	Croiss. 81-83
Emploi urbain non-agricole	25.9	30.2	11.1	21.0	25.7	12.2	42.9	48.4	11.2
Organisé	7.9	11.4	20.0	6.0	9.7	23.7	16.8	20.9	13.2
Non-organisé	63.9	65.7	8.5	60.0	61.6	8.7	72.2	75.9	10.7

Source: PNAD, spécial tabulations (Mtb/SES - Bra/82/026)

Il est vrai que la grande majorité des travailleurs pauvres sont employés dans le secteur informel et qu'une grande majorité des travailleurs du secteur informel sont pauvres. Mais un grand nombre de travailleurs du secteur formel sont également pauvres, surtout dans le Nord-Est. Il est marquant que dans la distribution des pauvres sur les secteurs informels et formels un glissement s'est opéré vers le secteur formel. Le nombre de travailleurs pauvres s'est accru tant dans le secteur formel qu'informel mais l'augmentation est plus significative dans le secteur formel. Cette évolution est surtout marquante au Sud-Est.

La pauvreté n'est donc pas cantonnée au secteur informel. La croissance de l'emploi est concentrée pendant la période 1981-1983 dans les activités à faible rémunération (91% pour tout Brésil).

Distribution de l'emploi urbain non-agricole entre travailleurs pauvres et non-pauvres 1981-1983 (en milliers)

	BRESIL			SUD-EST			NORD-EST		
	1981	1983	+/-	1981	1983	+/-	1981	1983	+/-
Travailleurs urbains non-agricoles	28998	31044	+2046	16520	17194	+674	5330	5912	+582
Pauvres	7507	9371	+1864	3466	4424	+958	2288	2864	+576
Non-pauvres	21491	21673	+182	4424	12770	-284	3032	3048	+16
Travailleurs pauvres en % du nombre de travailleurs urbains	25.9	30.2	91.1	21.0	25.7	142.0	42.9	48.4	99.0

Source: PNAD, spécial fabulations (Mtb/SES - Bra/82/026)

Au Nord-Est les emplois à faible revenus sont responsables pour toute la croissance de l'emploi urbain (99%)

Au Sud Est la croissance absolue de ce type d'emploi excède même la croissance total de l'emploi urbain (142%) ce qui signifie que toute la croissance est absorbée par des activités à faible revenus mais qu'en plus de cela les revenus d'une partie des activités déjà existantes sont tombés en dessous du seuil de faible rémunération (1 salaire minimal ou moins par mois.)

La proportion de travailleurs pauvres par rapport à l'emploi en général s'est accru. En 1983 presque la moitié de tous les travailleurs urbains au Nord étaient pauvres.

La croissance de l'emploi urbain et son informalisation a été accompagnée d'un appauvrissement absolu et relatif.

Conclusions

1. les années 70

L'emploi dans le secteur urbain non-agricole connaît une croissance rapide. Le nombre d'emplois créés est suffisant pour absorber le potentiel croissant de forces de travail.

Mais malgré ces évolutions le clivage du marché du travail reste inchangé. L'importance relative du secteur non-organisé reste la même, ce qui semble indiquer que la croissance rapide de l'emploi dans le secteur organisé était insuffisante pour absorber la croissance en termes absolues de la force de travail.

La pauvreté absolue décroît mais la pauvreté relative croit La répartition régionale des pauvres devient de plus en plus inégale.

2. La récession de 1981-1983.

4 tendances ont pu être décelés pendant cette période:

1) Les emplois à faibles revenus ont été presque exclusivement à l'origine de la croissance de l'emploi urbain. Au Sud Est le nombre de travailleurs dans des emplois mieux rémunérés a régressé en termes absolus.

2) Le clivage du marché du travail persistait. Les travailleurs pauvres restaient concentré dans l'emploi non-organisé.

3) Les revenus du travail dans les secteurs organisés du marché du travail se sont rapidement détériorés. Le pourcentage de travailleurs pauvres dans ce secteur a augmenté.

4) le chômage s'est accru, spécialement parmi la jeunesse et les chefs de famille d'âge moyenne.

L'importance relative des auto-employés et des travailleurs familiaux non-rémunérés est plus grande au Nord-Est. Cela reflète une plus grande maturité du développement capitaliste au Sud-Est où la majorité des emplois se situent dans le secteur salarié protégé.

Mais à cause de la récession la composition de l'emploi urbain au sud s'est rapproché de celui du Nord. Au Sud le marché du travail s'est éloigné du secteur protégé.

Une informalisation du marché du travail dont les effets étaient plus importants au Sud qu'au Nord, s'est opérée pendant la récession.

Le pourcentage de travailleurs pauvres parmi les travailleurs urbains est beaucoup plus élevé pour le secteur non-organisé que pour le secteur organisé. Néanmoins la pauvreté n'est pas confinée au secteur non-organisé. 1 travailleur pauvre sur 4 se retrouve en 1983 dans le secteur organisé. Pendant la récession le nombre de travailleurs pauvres s'est accru dans tous les segments du marché du travail. Au Sud-Est la croissance de la pauvreté était beaucoup plus prononcée dans le secteur formel. Il faut dès lors conclure que s'il est exact que la segmentation du marché du travail est associée étroitement avec la pauvreté et que les mécanismes du marché du travail ont tendance à placer la majorité des travailleurs pauvres dans le marché du travail non-organisé, d'autres facteurs que la segmentation jouent un rôle.

Le secteur informel est un phénomène complexe. Il est très difficile d'établir des critères qui le délimitent. Ce qui semble néanmoins clair est le fait que l'industrialisation et la croissance dans le contexte actuel d'un pays du Tiers-Monde ne mènent pas nécessairement à une amélioration du niveau de vie de travailleurs, ni de la stabilité de leur emploi.

L'exemple du Brésil semble même indiquer le contraire. Le boom industriel a provoqué un développement sans égal du secteur informel. Partiellement cela peut-être expliqué par la migration des pauvres des campagnes vers les villes, attirés par la perspective d'un emploi dans les nouvelles industries. Cet exode rural est inévitable tant que le développement sera considéré comme exclusivement urbain. L'industrialisation et la croissance économique qui ne s'attaquent pas simultanément aux problèmes de développement de la campagne sont dès lors vouées à l'échec.

En outre, l'industrialisation doit s'inscrire dans un contexte de développement global. Ici se pose notamment le problème du développement dépendant. Le cas du Brésil montre qu'une industrialisation sur base d'importation de capitaux étrangers dans un contexte de libéralisation maximale peut provoquer de la croissance, sans que pour autant les travailleurs locaux en bénéficient. Une partie du produit de la croissance est réexporté, une autre partie enrichit l'élite locale. Une politique d'industrialisation dans un tel cadre social est donc également incapable de résoudre les problèmes de précarité du travail et du revenu, de la pauvreté.

Le développement du secteur informel permet évidemment à toute une partie de la population de se procurer un revenu et de survivre. Dans ce sens le secteur informel joue un rôle positif. Mais le développement des emplois précaires reste néanmoins un symptôme d'un système économique très malade qui n'est pas capable de fournir des emplois stables aux travailleurs.

Dans ce sens on peut être critique vis-à-vis de ceux qui estiment que le secteur informel joue un rôle important dans le développement et doit bénéficier d'une aide publique sous l'une ou l'autre forme. Une véritable politique de développement devra partir d'une vision globale, d'un projet ou

développement urbain et rural sont intimement liés et où l'exode rural est freiné par une politique vigoureuse de développement de l'agriculture et des activités industrielles annexes à la campagne. Une véritable politique de développement devra aussi poser le problème du développement intégré et auto-centré ou le bénéfice tiré des activités industrielles est utilisé pour le développement, où l'industrialisation est faite de manière intégrée de façon à provoquer en aval et en amont de nouvelles activités.

Il est probable et souhaitable que dans le cadre d'une telle politique de développement le secteur informel deviendrait très vite un phénomène marginal qui n'est plus du tout un instrument important pour induire le développement. Dans une véritable politique de développement le secteur informel n'est pas un phénomène d'avenir mais plutôt un signe de faiblesse du système.

Notes :

- (1) FURTADO E., L'Industrie Brésilienne ultrarentable, Echo de la Bourse, 22 novembre 1990
- (2) Sources: Eduardo Galeano. De aderlating van een continent. Vijf eeuwen economische exploitatie van Latijns-Amerika. Kritiese Bibliotheek Van Gennep/Novib. Amsterdam, 1986. Brazilië. Dokumentatiemap landen. Koninklijk Instituut voor de Tropen, Novib, SDU-uitgeverij, Amsterdam, 1990.
- (3) Jorge JATOBA, «Urban poverty, labour markets and regional differentiation in Brazil», dans «URBAN POVERTY AND THE LABOUR MARKET», BIT, Genève, 1989
- (4) Une famille urbaine pauvre est une famille avec un revenu par tête égal ou inférieur à un quart du plus haut salaire minimum
- (5) Voir aussi Aldemir do VALE SOUZA, Leonardo GUIMARAES NETO et Tarcisio Patricio DE ARAUJO, «LES MESURES TOUCHANT LE SECTEUR NON STRUCTURE ET L'EMPLOI», Revue Internationale du Travail, vol. 127,
- (6) 1988, n°2, p. 274 GALEANO E., De aderlating van een continent. Vijf eeuwen economische exploitatie van Latijns-Amerika, Van Gennep, Amsterdam, 1986.
- (7) Paulo R. Souza et Victor E. Tokman, El Sector Informal Urbano en America Latina dans « Sector Informal, funcionamiento y politicas», PREALC/OIT, Santiago, 1978, p. 27.
- (8) Hait, K., Informal income opportunities and urban employment in Ghana, dans « The Journal of Modern African Studies», 1973, p. 11.
- (9) ILO, Employment, incomes and equality, a strategy for increasing productive employment in Kenya, Geneva
- (10) Aldemir do VALE SOUZA, Leonardo GUIMARAES NETO et Tarcisio Patricio DE ARAUJO, «LES MESURES TOUCHANT LE SECTEUR NON STRUCTURE ET L'EMPLOI», Revue Internationale du Travail, vol. 127, 1988, n°2, p. 273 e.s
- (11) SCHAEFFER K. et SPINDEL C, SAO PAULO, Urban Development and employment, ILO, Genève 1976
- (12) Gerry RODGERS, URBAN POVERTY AND THE LABOUR MARKET, ILO, Genève, 1989, p. 9
- (13) SCHAEFFER, ibid., p. 65
- (14) RODGERS, ibid. p. 9
- (15) Jorge JATOBA «URBAN POVERTY, LABOUR MARKETS AND REGIONAL DIFFERENTIATION IN BRAZIL», dans «URBAN POVERTY AND THE LABOUR MARKET», ILO, Genève, 1989
- (16) South, octobre 1989, p.40.
- (17) HEMMER Hans and MANNELC, On the economic Analysis of the Urban Informal sector, World Development, Pergamon Press Ltd, Oxford, 1989, p. 1544.
- (18) NAR-Advies 94 p.30
- (19) HEMMER and MANNEL, ibid., p. 1544 et les références qui y sont reprises.
- (20) cette partie est essentiellement basée sur une étude de Jorge JATOBA «URBAN POVERTY, LABOUR MARKETS AND REGIONAL DIFFERENTIATION IN BRAZIL» publiée dans «URBAN POVERTY AND THE LABOUR MARKET», sous la direction.

Bibliographie :

- Assouline, G. Crise alimentaire et dynamique agro-industrielle au Brésil, Cetrat, Amérique Latine, n°19, 1984, p.51-60.
- Aubertin, C. La technique du secours de l'illusion: la dette brésilienne et la mobiliérisation mexicaine, Problèmes d'Amérique Latine, n°90, 1988.
- Balassa, B. The Newly Industrializing Countries in the World Economy, Pergamon Press Ltd, New York, 1981. Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 1990. La pauvreté, Oxford university Press, Washington, 1990. Banque Mondiale. Progrès économique et social en Amérique latine, Washington, 1989.
- Baer, W., Beckerman, P. The decline and fall of Brazil's cruzado, Latin American Research Review, University of New Mexico, n°24, 1989.
- Bresser Pereira, L.C. La politique brésilienne de négociation de la dette extérieure en 1987, Problèmes d'Amérique Latine, n°90, 1988, p.39-51. Bresser Pereira, L.C. Les deux blocages des prix brésiliens, Problèmes d'Amérique Latine, n°90, 1988.
- Bureau International du Travail. Annuaire des statistiques du travail, Genève, 1988.
- Bureau International du Travail. Le travail dans le monde 1-2-3, Genève, 1985.
- Chochol, J. Le retour à la terre. Enjeux de départ et conflits du partage. Cahiers du Brésil contemporain, septembre, 1989.
- Collectif Paulo Freire (CED AL). Multinationales et travailleurs au Brésil, François Maspero, Paris, 1977.
- De Barros, O. Saboia, J. Le traitement de choc du plan cruzado: les implications politiques et économiques, d'une réforme agraire, Problèmes d'Amérique Latine, n°81, 1986.
- De Melo, F.H. The external crisis, adjustment policies and agricultural development in Brazil, Cepal Review, n°33, 1987, p.81-89.
- Department of International Economic and Social Affairs. Prospects of World Urbanization, United Nations, New York, 1989.
- Draibe, S. M. An overview of Social Development in Brazil, Cepal Review, n°39, p.47-72.
- Etat du Monde. Annuaire économique et géopolitique mondial, La Découverte, Paris, 1990. p.195-199.
- Furtado, E. L'industrie brésilienne ultrarentable, Echo de la Bourse, 22 novembre 1990, p. 10.
- Latin America 400. South, April 1986, p.33-35.
- Les enjeux politiques de la question urbaine au Brésil. Cahiers des Sciences Humaines, vol.23, n°1, p.131-147.
- Les Politiques du Logement et de la Gestion Urbaine au Brésil. Notes et Etudes Documentaires, 1982, p.97-117.
- Le syndicalisme au Brésil. Notes et Etudes Documentaires, 1982, p.37-65.
- Mendes, R.B. The Rural Sector in the Socio-economic Context of Brazil, Cepal Review, n°33, 1987, p.39-58.
- Nations Unies. Rapport mondial sur le développement humain 1990. Programme des Nations Unies pour le Développement, Economica, Paris, 1990.
- Newton C. Rejuvenece la politica, pero la crisis tambien, Nueva Sociedad, mars, 1990, p. 18-21.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques. Les nouveaux pays industrialisés, 1989.
- Pereira, L. Le sous-développement industrialisé, Revue Tier-Monde, Presse Universitaires de France, Vendôme, 1976, p.891-930.
- Plan Collor: modernizacion con miseria. ALAI, mai, 1990, p.14-16.
- Sachs, I. Le Brésil dans le corset du Plan Collor, Le Monde Diplomatique, Paris, juin, 1990, p.3.
- Silva, L.F. A logica perversa das relações economicas, Tempo e presença, Publicacao do CEDI, n°246, ano II
- Sociologie des Relations professionnelles au Brésil. Travail et Société, Vol.11, N°1, 1986, p.115-146.
- United Nations Centre on Transnational Corporations. Transnational Corporations in World Development, Trends and Prospects, United Nations, New York, 1988.
- United Nations Economical Commission for Latin America and the Caribbean. Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean, 1984.
- United Nations Conférence on Trade and Development. Trade and Development Report, United Nations, New York, 1989.
- United nations Industrial Development Organization. Foreign Direct Investment Flows to Developing Countries: Récent trends, major Déterminants and Policy Implications, New York, 1990.
- Sadoulet, E. Investment Priorities and Income Distribution: The Case of Brazil in 1970, Journal of Policy Modeling, Elsevier Science Publishing, New York, 1985, p.407-440. Willmore, L. Déterminants of Industrial Structure: A Brazilian Case Study, World Development, Pergamon Press Ltd, Oxford, 1989, p.1601-1618.
- Zantman, A. Le plan Collor dans l'oeil du cyclone: de l'hyperinflation à l'hyperstagflation, Problèmes d'Amérique Latine, n°97, 1990.

Vers une nouvelle vague de restructurations sans précédent ?

1992 : Deux tiers de la sidérurgie mondiale à vendre par Hubert Hedebouw, délégué CSC Conseil d'entreprise, Branche Phénix (ex Sidérurgie à froid)

Intro

De 1974 à 1984, la sidérurgie européenne a traversé la pire dépression depuis 1929.

En mai 1974, quelques mois avant le début de la crise, la Commission Européenne avait décidé de ralentir les augmentations de prix pendant une période de huit mois: elle avait imposé un délai de quinze jours avant toute hausse de prix. Au cours des premiers mois de 1975, les prix ont chuté d'environ 40 à 45%. Même les coûts de production n'étaient plus couverts: «En avril 1977, la commission fixa des prix minima pour les ronds à béton dont le prix était anormalement bas et peu en rapport avec les coûts de production» **(1)**.

De 1980 à 1987, les pertes nettes cumulées par la sidérurgie belge atteignaient 74,7 milliards!

L'année suivante, en 1988, le résultat net cumulé des 6 principales entreprises sidérurgiques belges redevenait positif, pour la première fois depuis de longues années (+19,2 milliards, résultats exceptionnels exclus) **(2)**.

Comment expliquer cette évolution?

Au départ, il y a la crise structurelle qui secoue le capitalisme depuis 1974. A la suite de la Seconde Guerre mondiale, la sidérurgie avait déjà traversé plusieurs crises conjoncturelles. Après une ou deux années de vaches maigres, elle refaisait le plein de ses caisses. Des concentrations permettaient de digérer les augmentations de capacités. Le résultat était souvent un patchwork, mais le marché était porteur. Des accords de partage de marché étaient acceptés sans trop de tensions: c'étaient plutôt les nouvelles parts de marché qui faisaient l'objet de bagarre.

Mais voilà que la crise structurelle qui démarre en 1974 change les données du problème: la demande globale stagne.

Sur cette base, viennent se greffer une série d'autres facteurs.

Premièrement: la consommation spécifique d'acier. La demande d'acier diminue proportionnellement plus que la demande globale: on fait les mêmes pièces avec une tôle moins épaisse mais plus résistante, si on ne les fait pas en plastique... On parle d'une révolution industrielle, de la crise de l'acier, ce matériau qui avait marqué une époque: «La fin des maîtres des forges (Wendel, Schneider, Carnegie, Krupp ou Armstrong), c'est la fin de la première révolution industrielle dont ils avaient été les premiers promoteurs. C'est l'entrée dans une ère nouvelle dont ils seront les témoins muets, celle du nucléaire, de l'informatique et de l'électronique de l'an 2000» **(3)**

C'était enterrer prématurément la sidérurgie: si, en 1991, Philips est montré du doigt comme un fossile vivant, Usinor et Cockerill-Sambre, pour leur part, sortent des communiqués de victoire.

Un deuxième élément le marché qui se contracte met la sidérurgie européenne nez à nez avec des concurrents dont elle n'avait auparavant qu'une idée théorique. On parle d'un nouveau partage du travail au niveau international: «Tandis que se ferment les vieilles usines de Lorraine, du nord de la France, d'Ecosse ou de la région de Pittsburgh, l'acier sort en quantité croissante des installations nouvellement édifiées en Corée du Sud, à Taiwan, en Inde, au Brésil, en Chine ou en URSS, et surtout au Japon» **(4)**.

Il y a effectivement une redistribution des cartes: de 1960 à 1975, la part de la CEE et du Japon dans la production mondiale est restée stable (de 35 à 37%). Les pays en voie de développement ont gagné 3% (de 6 à 9%). Et la part des Etats-Unis est tombée de 28 à 19%!

Mais les règles du jeu changent aussi: l'oncle Sam, le grand perdant en termes de part de marché, continue à engranger des bénéfices confortables pendant encore une décennie; tandis que le grand gagnant, le Tiers Monde, se retrouve à la fin du jeu encore plus pauvre qu'avant! Jusqu'en 1982, le progrès du Tiers Monde avait donné l'illusion que tout le monde sortirait gagnant: actuellement, il continue à importer plus d'acier qu'il n'en exporte. En 1980, l'Amérique latine était un grand importateur important (8 millions de tonnes) (5). Vers la fin de la décennie, la vapeur se renverse: en 1988, l'Amérique du sud exporte plus d'acier qu'elle n'en importe (10 millions de tonnes d'exportation nette). Mais il s'avère que le gagnant est en fait le grand perdant: si l'Amérique Latine exporte, c'est parce que sa consommation intérieure d'acier est tombée au niveau le plus bas, suite aux exigences du FMI et qu'elle cherche à tout prix à augmenter ses exportations pour rembourser la dette extérieure. En 1991, toute la sidérurgie latino-américaine est mise sur la liste des reprivatisations. Les premiers bénéficiaires en seront les maîtres de forges européens et japonais!

En Europe, la crise générale, la baisse de la consommation d'acier, les nouveaux rapports de force au niveau international bousculent un élément clé du capitalisme d'aujourd'hui: la position de monopole.

Dans le capitalisme, cette position de monopole est une nécessité vitale pour un secteur comme la sidérurgie. C'est à partir de là que s'explique la différence entre l'évolution en Europe et aux Etats-Unis: dans la mesure où l'on arrive à maintenir les accords monopolistes, les bénéfices restent confortables; si par contre la cohésion s'effrite, les pertes sont énormes.

Nous verrons que la recherche des clés de ce paradis perdu est une constante dans la stratégie des groupes sidérurgiques en Europe. Ces profits de monopole font l'enjeu d'une lutte permanente. Nous verrons aussi comment le parasitisme lié à la situation de monopole a gangrené la sidérurgie américaine et comment le Tiers Monde se voit privé de tout accès à ce grand échiquier. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il faut définir ce que nous entendons par le terme «profit de monopole».

1. Profit de monopole et transfert de plus-value

1.1. Plus-value et profit

Marx a démontré que dans la production de la plus-value, les différentes composantes du capital ne jouent pas le même rôle. Il y a d'abord les moyens de production. Par rapport à la valeur et à la plus-value, ils représentent du travail mort: machines, bâtiments etc. Le travail mort transfère seulement sa valeur aux marchandises nouvellement créées. C'est pour cela que Marx parle de capital constant.

Ensuite, il y a les salaires. Par rapport à la plus-value, ils représentent du travail vivant: c'est grâce à eux que le capitaliste achète la force de travail: le salaire payé à l'ouvrier représente le temps de travail nécessaire pour produire tout ce dont cet ouvrier a besoin pour reproduire sa force de travail. Mais cet achat donne le droit au capitaliste de le faire travailler toute une journée. Ce travail non payé s'appelle la plus-value. Le taux de plus-value est le rapport entre cette plus-value et la partie du capital qui est utilisée pour payer les salaires. Le taux de profit est le rapport entre cette même masse de travail non payé et la totalité du capital engagé.

1.2. Temps de travail socialement nécessaire et profit extra

Les produits ne sont pas vendus selon leur valeur individuelle, mais à un prix qui traduit le temps de travail socialement nécessaire dans ce secteur. Si «une société sidérurgique côtière, dont la production est très proche de Cockerill-Sambre a un ratio de productivité pour les coils à chaud de 750 tonnes par

homme par an, contre 540 à Cockerill-Sambre, soit une différence de 40%» (6), cela ne permet pas à Cockerill-Sambre de demander un prix plus élevé pour ses produits.

La première entreprise qui applique des innovations profite d'une "rente": étant donné que les prix se fixent en fonction du temps de travail moyen nécessaire dans le secteur, l'entreprise la plus productive réalise un profit extra. Il y a donc, à l'intérieur de cette branche, un transfert de plus-value des entreprises les moins performantes vers les plus productives.

Un exemple: le rendement d'une tonne d'acier brut obtenu par coulée continue est supérieur de 20% à celui de la coulée en lingots (7). En 1984, 63,7 % de l'acier produit dans la CEE était obtenu par ce procédé; au Japon ce pourcentage s'élevait à 89,1 %. C'est un des facteurs qui explique que le Japon a réussi à sauvegarder la rentabilité de ses entreprises sidérurgiques, même au creux de la vague.

Mais le souffle de la concurrence pousse les capitalistes à investir. Au fur et à mesure que les nouvelles techniques se généralisent, ce profit extra disparaît: pour la coulée continue, par exemple, l'écart diminue rapidement. En 1986, la CEE coulait déjà 75,8% de son acier en continu, contre 92,7 % pour le Japon.

Dans une situation de libre concurrence et, a fortiori, dans une situation de surcapacité, la conséquence est une baisse générale des prix de vente: «Il faut donc s'attendre, dans les années à venir, à ce que l'augmentation de la productivité des entreprises sidérurgiques soit répercutée au profit des entreprises utilisatrices d'acier sous forme d'une diminution relative des prix», écrit la CEE (9). «Nous savons que, tendanciellement, les prix des produits en acier sont à la baisse», déclare le directeur de l'Arbed, François Schleimer (10). Cette nouvelle base sonne le départ d'une nouvelle chasse au profit extra. J'ai bien spécifié que ceci est valable dans une situation de libre concurrence. Dans une situation de quasi monopole, qui a caractérisé la sidérurgie américaine pendant des décennies, on «basait sa planification sur la nécessité et le souhait — compte tenu de l'intensité en capital et en main d'oeuvre de l'acier — de réaliser une courbe des prix en croissance légèrement supérieure à celle de l'inflation». Tel est l'aveu de W.F. Williams, président de Bethlehem Steel.

Le profit extra ne profite donc jamais au secteur entier mais au capitaliste qui a un avantage technologique. Le capitaliste qui produit dans les conditions moyennes réalise un profit moyen.

1.3. Etablissement d'un taux de profit moyen.

Dans l'analyse du profit extra, nous avons supposé que le prix fluctuait autour de la valeur. Mais, en fait, ceci n'est vrai que pour le secteur dont le rapport entre travail mort et vivant (composition organique) correspond à la moyenne de l'économie.

Si les marchandises étaient vendues partout à leur valeur, un secteur caractérisé par une proportion importante de travail vivant réaliserait une masse de profit très importante; une usine très capitaliste (comme la sidérurgie) devrait se contenter d'une masse de profit moindre. La différence entre les taux de profit serait encore plus importante.

Ce qui ne correspond pas à la réalité. Cela signifie-t-il que la loi de la valeur est bonne pour la poubelle ? Non, dans la production marchande simple, ou dans un secteur où la composition organique correspond à la moyenne, les prix oscillent autour de leur valeur. Avec le développement du capitalisme, ces prix vont s'aligner sur un prix de production qui donne à chaque capitaliste, au dessus de ses coûts de production, le même profit par fraction de capital engagé. C'est ce qu'on appelle l'égalisation du taux de profit. Ce phénomène se réalise par la concurrence des capitaux: si les profits sont plus élevés dans un secteur, le capital s'y précipite, augmente l'offre et fait baisser le prix, qui se rapproche ainsi du prix de production. Ce prix de production est le coût de production (le coût moyen du secteur bien entendu: nous raisonnons ici en termes de temps de travail socialement nécessaire) augmenté du profit moyen. C'est ainsi que s'établit le taux de profit moyen. Il y a donc dans le

capitalisme de la libre concurrence un transfert de plus-value des secteurs ayant la composition organique la plus basse (=les moins capitalistiques) vers les secteurs à composition organique élevée.

Dans le capitalisme pré-monopoliste, le capitalisme de la «libre concurrence», les entreprises vont se partager la masse de plus-value en fonction de leur capital engagé comme s'il s'agissait d'actionnaires d'une même société anonyme. Cela se réalise par le jeu de l'offre et de la demande, régi à son tour par la concurrence des capitaux.

Une des lois du capitalisme est que ce profit moyen tend à diminuer. La masse des profits peut éventuellement augmenter; mais cette croissance est nécessairement plus basse que la croissance du capital constant. Le rapport entre cette masse de plus-value et cette masse du capital total (dont le capital constant se taille la part du lion) doit donc diminuer.

1.4. Situation de monopole

Marx a démontré par une analyse théorique et historique du capitalisme que la libre concurrence engendre la concentration de la production. Arrivée à un certain degré de développement, cette concentration mène au monopole. Cette prédiction s'est réalisée vers 1900. Pour Lénine, une nouvelle période dans le développement du capitalisme voit le jour avec le XXème siècle: l'impérialisme. Un de ses traits distinctifs est la domination des marchés par les monopoles (le monopole est la situation théorique où il n'y a qu'un seul vendeur; en réalité, on se trouve souvent devant un oligopole: peu de vendeurs). Cette situation de monopole peut avoir une base géographique: quelques entreprises se mettent d'accord de se partager un marché protégé de la concurrence extérieure par des barrières protectionnistes.

Elle peut avoir des bases financières et/ou technologiques: un secteur est inaccessible à la concurrence soit parce que le seuil financier est trop élevé soit parce qu'une ou deux entreprises monopolisent la technologie.

Depuis le début, la sidérurgie a connu une situation oligopolistique où ces deux éléments ont joué un rôle. Ces monopoles, de concert avec les banques, arrivent à contrôler l'accès au secteur par d'autres capitaux, ils parviennent à bloquer les importations par des droits de douane élevés. Ils éliminent aussi la concurrence entre eux: des comptoirs se substituent aux sociétés pour contrôler les opérations commerciales, établir des factures, encaisser de l'argent, créditer les adhérents. L'Etat devient un instrument des monopoles. L'Etat protège ses monopoles: à la veille de la première Guerre mondiale, les droits de douane sur les aciers et tôles étaient de 60 à 70% de leur valeur. Ils n'étaient que de 15% en moyenne sur l'ensemble des produits industriels importés.

R.W. Crandall, directeur de recherche au Brookings Institution, évaluait le coût de mise en service de nouvelles capacités, pendant la décennie 1961-1971, entre 350 \$ la tonne aux Etats-Unis et 175 \$ au Japon (11). Le seuil pour l'installation d'une ligne de production de tôles se situait à ce moment autour de deux millions de tonnes. Il tend actuellement à s'établir vers quatre millions de tonnes! Quatre millions fois 350 \$: l'investissement n'est pas à la portée de tout le monde! Le groupe De Wendel s'est cassé les dents sur le projet de Fos-sur-Mer. En Belgique, Albert Frère a manqué de fonds pour terminer Carlam. Et la Générale a manqué de souffle pour achever Valfil qui aurait dû devenir le train à fil le plus puissant du monde.

Comme c'est le cas pour toute définition, les limites sont relatives et peuvent évoluer. En Europe, 10% de la production d'acier est réalisée par des miniproducteurs. Sur certains parts de marché comme les ronds à béton, ils constituent une menace non négligeable pour les producteurs intégrés. En Europe cependant, ces «minis» «n'ont pas particulièrement réussi à constituer une menace pour arracher des parts de marché aux producteurs traditionnels intégrés» (68); c'est la raison pour laquelle nous n'approfondissons pas cet aspect. Aux Etats-Unis, par contre, la situation est différente.

L'évolution technique peut parfois déplacer ces limites. Aux Etats-Unis, le mini-producteur Nucor menace la domination des producteurs intégrés, dans le secteur des produits plats, avec son nouveau procédé de coulée continue à slabs minces. Son procédé est rentable à partir d'un million de tonnes, tandis que la taille optimale de la filière classique est de trois à quatre millions de tonnes, avec un investissement beaucoup plus lourd. Mais toute relative qu'elle soit, la situation de monopole est une réalité. Elle change les règles de répartition de la plus-value entre les secteurs monopolisés et non monopolisés.

1.5. Le profit de monopole

Les monopoles peuvent adapter l'offre à la demande en fonction de la maximisation de leurs profits. Ce maximum peut être atteint de différentes manières en fonction des caractéristiques du marché: produire peu avec des marges importantes, ou produire beaucoup avec des marges plus petites. Dans le capitalisme pré-monopoliste où un producteur isolé n'a aucun effet sur l'offre, on tend à produire la quantité qui donne le profit moyen; dans le capitalisme monopoliste, les secteurs monopolisés produisent les quantités qui donnent le profit maximum: le profit de monopole (dans les limites de leur connaissance et de leur maîtrise des caractéristiques d'un marché, bien entendu).

Hors de la masse totale de plus-value, une série de secteurs monopolistes s'accaparent le maximum. Ce maximum est fonction de différents facteurs: d'abord le degré d'entente entre oligopoles, ensuite les rapports de forces avec les secteurs en aval et en amont. General Motors achète 5 millions de tonnes par an. On ne négocie pas avec GM comme on le fait avec un entrepreneur qui vient chercher une tonne de ronds à béton. Toujours est-il que Lee Iacocca (le «Sauveur» de Chrysler) estime que les carrossiers ont dépensé 100\$ supplémentaires par voiture pour acheter de l'acier américain. Il faut quand même mentionner aussi qu'à ce moment-là, Ford disposait encore de sa propre sidérurgie (comme d'ailleurs Fiat à Turin) et qu'il profitait donc directement de la situation monopoliste de la sidérurgie. Enfin, il faut mentionner l'élasticité de la demande (on se passe moins facilement de pain que de pétrole et moins facilement de pétrole que d'une chaîne hi-fi).

Cette maximisation n'augmente pas la masse totale de plus-value. Ces profits de monopole diminuent d'autant la masse des profits disponibles pour les autres capitalistes non monopolistes. Pour eux s'établit un taux de profit moyen en fonction de ce que les monopoles ont laissé dans le pot.

En 1908 déjà, une première plainte d'un secteur non monopolisé est enregistrée: les fondateurs de France adressent au président du Conseil une protestation contre les agissements monopolistiques du comptoir de Longwy (14).

2. L'ère des maîtres des forges

La crise des années 30 montre l'importance pratique de cette notion théorique de profit de monopole. Tandis que des pans entiers de l'économie capitaliste sombrent dans un marasme profond d'où ils ne sortiront qu'à la veille de la guerre, la sidérurgie arrive à maintenir ses profits de monopole. La concurrence est solidement contrôlée par des accords de cartel, destinés à maintenir les prix à des niveaux artificiellement hauts. Le 30 septembre 1926, le pacte d'entente internationale de l'acier est conclu, n associe les sidérurgistes de France, d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg. En février 1927, ils seront rejoints par les producteurs de Hongrie, de Tchécoslovaquie et d'Autriche. L'entente contrôle les productions nationales sur base des déclarations mensuelles.

Leurs concurrents de la Ruhr s'unissent dans de gigantesques conglomérats. Ceux-ci prennent comme modèle la très ancienne et très puissante maison Krupp d'Essen. Ils forment, en 1926, la Vereinigte Stahlwerke de Dusseldorf qui procède de l'association des groupes Thyssen, Otto Wolf et Stinnes. De son côté, Krupp s'allie avec Hoesch et Mannesmann (12).

La cartellisation vacille un peu sous l'effet de la crise de 1929. Pendant un temps, les aciers français sont exportés à des prix inférieurs de 30% à leur prix de revient. La billette, vendue 620 francs la tonne en 1929, n'en vaut plus que 400 à la fin de 1931. Mais la situation est vite rétablie: le 25/2/33, un nouvel accord est conclu. Les marchés intérieurs deviennent des chasses gardées, reconnues par les différents partenaires, pour les producteurs nationaux. (En 1974 cela prendra plus de temps: en Europe, les accords de partage de marché se volatilisent et la guerre des prix fait rage. Elle durera quinze ans. Nous essayerons d'en analyser les raisons. Est-ce une illustration du fait qu'on maîtrise moins les crises maintenant que dans les années 30?)

En 1935, les Britanniques entrent dans ce cartel, suivis, en 1938, par les Américains. Les accords, théoriquement valables jusqu'au 31 décembre 1940, sont réduits pendant par la guerre. Mais à la veille même du conflit, les fabricants d'acier qui approvisionnent les machines de guerre des deux camps adverses sont liés par des accords confidentiels.

3. La CECA et la fiction de la «libre concurrence»

L'après-guerre ne rompt pas avec cette longue (et lucrative) tradition. Le secteur du charbon et de l'acier est le premier à se regrouper dans la CECA, qui est en quelque sorte l'embryon de la CEE. Si vous voulez connaître l'avenir de la CEE après 1992, regardez l'expérience de la CECA. Quarante ans d'histoire nous montrent à quoi aboutira l'Europe 92.

La CEE est née du traité de Rome; la CECA est née du traité de Paris.

Messerlin, professeur à Lille, fait une distinction pertinente: «Le traité de Paris (CECA) est très différent de son prestigieux successeur, le traité de Rome (CEE). Celui-ci repose sur le principe du libre échange entre des économies de marché; il accepte une spécialisation croissante de celles-ci, et donc une interdépendance accrue des pays membres. Le traité de Paris baigne dans des conceptions (...) où dominent une profonde répulsion envers les mécanismes de la concurrence et de la liberté de marchés» (13). Bien sûr, Messerlin critique les monopoles d'un point de vue petit bourgeois, en prenant la défense de la libre concurrence face aux monopoles. Il explique comment le traité de Paris a choisi, comme règle communautaire de fixation des prix, un mécanisme, connu dans la littérature économique sous le nom de basing point System (en abréviation BPS). Introduit dans le cadre européen, ce mécanisme va amener les sidérurgies de la CECA dans une situation que nous qualifierions de "cartellisation imparfaite": elle se caractérise par un fort degré de cartellisation au sein des sidérurgies nationales et par une compétition aiguë entre les Etats membres pour la survie de leurs sidérurgies nationales. Le BPS a été utilisé par les Américains avant la Seconde Guerre mondiale. Il organise une "transparence" des marchés qui va facilement donner lieu à des collusions, tacites ou explicites, entre les firmes: «Chacune des entreprises s'engage à publier ses prix sortie usine, ainsi que ses tarifs de livraisons en tout point du territoire. (...) Un partage géographique des marchés entre les producteurs est donc relativement aisé à définir» (17). Les zones de marché reconnues aux firmes d'un pays peuvent être combinées de façon à coïncider avec des frontières nationales. «(...) La sidérurgie connaît un commerce intracommunautaire relativement languissant, qui reflète le fait que les sidérurgies européennes ont une forte tendance à se développer les unes à côté des autres plutôt que de s'interpénétrer» (18). Ce commerce ne se développe que de 50% entre 1960 et 1977 pour l'Allemagne et la France.

Si l'idée d'une entente sur les prix hante certainement tout capitaliste, il faut, pour que cette idée puisse devenir réalité, remplir une série de conditions. Une des plus importantes est la concentration. Là aussi, la CECA a contribué à réunir ces conditions.

«A partir de 1952, la structure oligopolistique de l'industrie de la CECA entre dans un processus de plus forte concentration économique. En 1958, 15 groupes produisaient environ 70% de la production totale de la CECA. En 1972, la même proportion se trouvait produite par 8 groupes seulement» (19).

En France, en 1965, les trois entreprises les plus puissantes réalisaient 44% du chiffre d'affaires de la profession. En 1970, elles en totalisaient 75%.

La CECA a donc été un instrument de cartellisation.

Pourquoi donc, dans ces conditions, les «maîtres de forges» se sont-ils livrés, en 1975, à une guerre des prix de plus de dix ans, une guerre où l'unité de calcul était la dizaine de milliards de FB?

4. La crise de 1974 ou la fin des cartels nationaux.

Pourquoi la sidérurgie européenne a-t-elle vacillé sous le choc de la grande crise de 1975?

On dit parfois que la sidérurgie est le baromètre de l'industrie. En effet, la production d'acier colle d'assez près aux variations du cycle économique. Jusqu'en 1975, à chaque reflux, la sidérurgie encaissait le coup. Les cycles étaient relativement courts et la chute peu importante.

En 1975, la chute est beaucoup plus brutale et la dépression plus longue. La phase suivante de redressement se fait attendre jusqu'en 1979. Et la demande, au lieu de dépasser le sommet du cycle précédent, n'atteint même pas le niveau de 1974. Or, en sidérurgie, l'offre est déterminée par la capacité; tourner en sous-capacité revient très cher. La sidérurgie est un secteur peu flexible. On ne peut pas arrêter une cokerie ou un haut fourneau. Même en «veilleuse», il faut la présence de pratiquement tout le personnel. Un haut fourneau «en veilleuse» coûte aussi cher qu'un fourneau qui tourne à plein rendement. On cherche donc à vendre à tout prix.

Face à un déséquilibre aussi grave et persistant entre l'offre et la demande, c'est le chacun pour soi. Les accords de partage des marchés ne sont plus respectés.

4.1. La productivité de la sidérurgie japonaise: pression sur les prix

Dans une situation où l'offre dépasse largement la demande, les prix de vente ont tendance à s'aligner sur les coûts de production des plus performants. La crise jette la sidérurgie européenne dans une confrontation avec un concurrent qui a un avantage décisif point de vue productivité.

En 1980, R.W. Crandall, du Brookings Institution, compare les usines productives, présentant un taux d'utilisation de 90%, au Japon, aux Etats-Unis et dans la CEE. Il élimine de sa comparaison les vieux coucous ou les nouvelles usines dont la capacité est sous-utilisée. Sa conclusion: «Les installations actuellement en service au Japon peuvent produire de l'acier à un coût sensiblement moindre que celles en service en Allemagne, dans les pays du Bénélux ou aux Etats-Unis, car l'efficacité de la main d'oeuvre y est plus grande, les rendements meilleurs, la coulée continue plus utilisée et les taux de salaires plus faibles. Dans les meilleures conditions, le coût d'une tonne de produits finis est d'environ 304 \$ au Japon, soit au minimum 50 \$ de moins qu'aux Etats-Unis ou dans les pays de la CEE» (24).

Si la Japon vend son acier à 350 \$, il gagne encore 46 \$, alors qu'en pratiquant le même prix de vente, les entreprises européennes et américaines les plus performantes perdent déjà 4 \$ la tonne ... et voient ainsi filer l'argent entre leurs doigts.

Si, au lieu de considérer les chiffres des plus performants, nous considérons les moyennes, l'écart est encore plus important: «Un ouvrier japonais produit 330 tonnes d'acier, un américain 265 et un français 166 seulement. Durant les trois premières années de la récession, Nippon Steel, Nippon Kokkan, Kawasaki, Sumitomo et Kobe Steel ont été, pour la plupart, déficitaires. Cependant, en 1978 déjà, la sidérurgie japonaise a réussi le miracle de réaliser à nouveau d'importants bénéfices» (25). A ce moment-là Cockerill perdait un milliard par mois!

Cette pression, associée à la nécessité de saturer à tout prix des outils surcapacitaires, mène à l'écroulement des cartels et à une guerre des prix dont la barre est placée très bas. Après deux ans de crise, plusieurs grosses entreprises sont déjà au bord de la faillite.

4.2. Concurrence avec d'autres matériaux

L'ultime limite d'un monopole dans un secteur est la concurrence d'autres matériaux: si l'acier devient trop cher, les utilisateurs se tournent vers le plastique ou l'aluminium. Et inversement: aux Etats-Unis, les prix de l'aluminium ont augmenté de 12% au cours des 18 derniers mois. Conséquence: la brasserie Miller Brewing & Co vient de commander des boîtes en fer blanc en remplacement de l'aluminium (aux Etats-Unis, 99,9% des boîtes de bière étaient en alu) **(83)**.

Cette concurrence avec d'autres matériaux s'est superposée à la baisse générale des tonnages, consécutive à la crise; elle a ainsi joué un rôle dans la perte (temporaire?) de la situation monopolistique de l'acier européen.

A partir de 1970, la croissance de l'acier n'a plus suivi l'évolution du PIB.

L'acier dans l'économie globale de la CEE des 9 (croissance annuelle en %)

Période	Produit intérieur Brut	Consommation d'acier
65-70	+4.4	+4.2
71-74	+3.8	+0.7
75-79	+2.6	-0.8
80-84	+0.9	-2

(Source: Objectifs généraux acier CECA p. 1/2)

La consommation spécifique de l'acier est en diminution.

A lui seul, ce phénomène représente, depuis le début des années 70, une ponction annuelle de près de 3% sur les débouchés traditionnels de la sidérurgie dans les économies industrielles avancées comme celle de la Communauté.

Ces 3% ne peuvent pas être mis entièrement sur le compte de la substitution par d'autres matériaux. Il y a des facteurs spécifiques pour l'acier

- l'allègement du produit final par une meilleure conception
- la substitution de certains aciers par d'autres aciers présentant notamment un meilleur rapport qualité-poids
- la réduction des chutes lors de la transformation **(69)**

On peut donc dire que la concurrence avec les autres matériaux est une des limites du monopole. Pour l'acier, cette concurrence a même contribué à la perte de sa position de monopole, sauf dans certains sous-secteurs où l'on a réussi à sauver la mise. En 1987, les producteurs d'inox réussissent à réinstaurer (temporairement) une situation de quasi-monopole en Europe. Mr. Hageman, analyste à Kidder, Peabody & Co, les avertit: «Les plastiques et les aciers ordinaires, bon marché, pourraient gagner des parts de marché si les prix de l'acier inox devenaient exorbitants» **(83)**. L'inox a connu une augmentation de la demande de 5% par an, mais les capacités se sont accrues encore plus rapidement. Alléchés par les profits faciles, les producteurs d'inox ont réussi en quelques années, sur un marché en croissance, à construire des surcapacités qui représentent 35% de la demande.

Ces producteurs d'inox ont donc vécu pendant quelques années un modèle de monopole presque parfait, où les seuls concurrents étaient les matériaux de substitution. Peu importe, pour un monopole, que les ventes baissent ou que le prix de leurs matières premières s'accroisse: en toute situation, ils peuvent optimiser leurs profits.

Remarquons ici que la concurrence avec d'autres matériaux constitue une limite relative: il y a des cas où quelques multinationales contrôlent aussi les produits de substitution. Dans l'industrie de l'emballage (ou d'ailleurs existe depuis des décennies un «Club» très fermé de producteurs de fer blanc) un groupe comme Carnaud contrôle aussi bien la production de boîtes en fer blanc que celle de bocaux en verre ou d'autres matériaux composites. Le groupe Hoogovens est actif aussi bien dans l'acier que dans l'aluminium. Néanmoins, on ne peut pas dire que ce genre de diversification soit un élément dominant dans la stratégie anti-crise de l'acier.

Le monopole est donc temporaire. Outre les relations avec d'autres monopoles, fournisseurs ou clients, il faut tenir compte de la concurrence avec d'autres matériaux. Le monopole est donc une notion relative, et pas absolue. Elle est l'enjeu d'une lutte permanente. De 1975 à 1985, la concurrence avec d'autres matériaux a contribué à briser le monopole des sidérurgistes.

4.3. Sidérurgie maritime: la fin du cloisonnement national

Vers la fin des années 60, tous les sidérurgistes s'engagent à fond dans une course vers la sidérurgie maritime: le groupe de la Société Générale de Belgique réunit Arbed et Cockerill dans le projet de Sidmar; de Wendel lance Fos-sur-Mer; Italsider est en train de construire Tarente à l'extrémité de la «botte» italienne; à Brême, la crise surprend Klöckner: son train à chaud est à moitié terminé. «En 1952, 3% de l'acier était produit par des usines situées le long des côtes. Vers le milieu des années 70, 30% était produit sur des sites ayant un accès en eau profonde» (21).

Ces nouvelles capacités de production démarrent au moment où la demande s'effondre. Certaines installations sont même encore en cours de construction. Les propriétaires essaient de sauver leur mise par une fuite en avant ils essaient de réunir des fonds pour faire démarrer ces usines; ils cassent les prix pour assurer des débouchés.

La sidérurgie maritime détruit complètement la base des anciens cartels: la localisation géographique. Elle fait sauter le verrou de la proximité des matières premières. L'évolution des transports fait que la distance joue un rôle de moins en moins important par rapport aux coûts de «rupture de charge» (transbordements, stockage intermédiaire, etc). Ces usines maritimes peuvent fournir leurs bobines via la mer à n'importe quel point du globe. Cela a contribué à abattre le cloisonnement géographique des différents marchés pour les produits finis.

En Europe, avant 1974, la concentration était suffisante pour contrôler un marché cloisonné par les frontières nationales. En Belgique, Cockerill avait fusionné avec l'Espérance; à Charleroi la sidérurgie était regroupée sous la houlette d'Albert Frère.

Il y avait bien quelques débordements transfrontalières: Cockerill avait un pied-à-terre en France et Arbed a toujours été à cheval entre l'Allemagne et la France. Mais la seule véritable fusion transnationale a été celle de Hoogovens (Amsterdam) avec l'allemand Hoesch. Le système de contrôle des prix établi par la CECA s'est révélé être «un solide moyen pour empêcher toute intégration des différentes sidérurgies nationales» (20).

«Les principales firmes européennes possèdent sur chacun de leur marché national un pouvoir oligopolistique évident au début des années 70. Mais à l'évidence, elles ne sont pas dans une position leur permettant de constituer un cartel au niveau européen: non seulement la part de marché des quatre premières firmes atteint à peine 40%, mais, en plus, elle est répartie de façon assez égalitaire entre ces quatre firmes, rendant très difficile l'émergence d'un leader» (20).

Tous ces ingrédients, mélangés dans le shaker de la crise, ont contribué à saper ce qui a été pendant des décennies la base du partage des marchés au niveau européen: les frontières nationales.

4.4. Secteur lourd: trop lourd pour le capitalisme?

La sidérurgie est un secteur lourd; entre la décision et la mise en route de nouvelles capacités, il se passe vite quelques années.

Dans l'après-guerre, le capitalisme s'était fait des illusions sur sa capacité de gérer ces secteurs lourds. Or, cette illusion était basée sur deux éléments fragiles: une expansion continue et une situation de monopole. La crise met fin à ces illusions. «Des prévisions de cinq ans seulement peuvent ne pas paraître suffisantes pour un secteur aussi «lourd» d'investissements. D'autre part, cinq ans, c'est beaucoup dans une période économique dominée essentiellement par d'intenses mouvements spéculatifs (..) et par maintes incertitudes» (22), reconnaît la Commission Européenne. C'est un aveu d'impuissance: les forces productives étouffent dans les rapports de production capitalistes.

La concurrence anarchique est la base de projets mégalomanes: juste avant «la» crise, en 1973, les dirigeants de Wendel Sidelor veulent implanter un complexe industriel d'un potentiel de 20 millions de tonnes d'acier, Solmer, à Fos. Ce projet représente presque l'équivalent de toute la production française de l'époque.

En 1971, la direction de Cockerill prend la décision de principe de construire Valfil, un des trains à fil les plus puissants du monde. En 1974, la crise bloque les travaux: les machines restent 5 ans dans des caisses, dans un hangar à demi achevé. En 1979, on décide de monter quand même l'outil. Il tourne de 1981 à 1983, date à laquelle Gandois opère un revirement stratégique et abandonne Valfil.

Ces deux exemples ne constituent pas un cas isolé en Europe: «Le taux de croissance des capacités a même augmenté en 1975, 1976 et 1977 alors que la demande d'acier subissait une diminution brutale dont l'importance n'a pas échappé à l'industrie. Au moment où les décideurs ont nettement pris connaissance de la modification des conditions du marché, les projets d'investissements lancés au cours des années 70 à 74 étaient, pour la plupart, trop engagés pour être arrêtés» (23).

Outre le décalage entre investissements et évolution de la demande, il y a aussi la flexibilité. Comment répondait-on, avant 1974, aux fluctuations de l'offre et de la demande à court terme? Les «minis», d'une part, faisaient de l'acier dans des fours électriques, un instrument très flexible puisqu'il suffit de couper le courant pour l'arrêter. Les sidérurgistes intégrés, d'autre part, se tiraient d'affaire avec toute une batterie de petits hauts fourneaux qui n'étaient plus compétitifs en période de basse conjoncture mais qu'on rallumait en cas de surchauffe de la conjoncture. Certains producteurs étaient même connus comme «marchands de tapis»: Cockerill-Liège, par exemple, ne cherchait pas à fidéliser une clientèle mais faisait des affaires en or en période de haute conjoncture en rallumant ses petits hauts fourneaux.

Après 1974, il n'est plus question de pratiquer ce genre de flexibilité sur des engins non performants. Il faut être flexible tout en maintenant ses coûts de production. En septembre 1991, Cockerill-Sambre réunit ses cadres pour «les convaincre de l'impérieuse nécessité de doubler le taux de Juste à Temps et diviser par deux le temps de réponse dans les trois ans à venir» (87).

5. L'entrée en scène de Davignon

Dans un premier temps, on retombe sur des remèdes «éprouvés». Les Etats interviennent pour sauver l'«essentiel». Ils épongent les pertes, payent les dégagements et évitent ainsi des conflits sociaux majeurs. Ils permettent aux holdings de se retirer en deuxième ligne et de se concentrer sur la restructuration d'une série d'autres secteurs qui sont eux aussi en pleine mutation.

Mais très vite, cette intervention au niveau des Etats nationaux montre ses limites.

Dans le capitalisme pré-monopoliste, un secteur où l'on aurait fait des pertes aussi colossales aurait été vite «assaini» par la faillite.

Dans le capitalisme monopoliste d'état, «le problème de la compétitivité inter-Etats est qu'elle repousse beaucoup plus loin les limites de la lutte de concurrence entre firmes: alors que celle-ci se résout dès que l'une des firmes atteint sa limite de résistance et tombe en faillite, la compétition entre Etats permet, par nature, la mobilisation de ressources beaucoup plus importantes» (27). En 1974, devant l'ampleur de la crise, les capitalistes appellent l'Etat à la rescousse. Les aides publiques alimentent la guerre des prix.

On attribue parfois à l'Etat un rôle modérateur. Mais c'est bien l'inverse qui se produit ici: l'anarchie et la concurrence capitaliste font des ravages, avec une force décuplée par les aides publiques.

Un autre effet est un repli encore plus prononcé sur les bases nationales. La sidérurgie communautaire était déjà peu supranationale avant 1974. La seule fusion un peu conséquente, celle entre le hollandais Hoogovens et l'allemand Hoesch, se désagrège. On dé-fusionne. Arbed doit se replier de Sahrstahl et d'une série d'autres filiales allemandes. Cockerill abandonne ses bases industrielles dans le bassin lorrain.

Après cinq ans de crise, vers 1980, tout le monde se rend compte que la première chose à faire, si on veut maintenir un secteur sidérurgique européen, est de se hisser au niveau des plus performants. Les différents Etats commencent alors à dégager des fonds en vue de la modernisation.

En Belgique, par exemple, les dépenses d'investissements, qui atteignaient 17,427 milliards en 1974, se maintiennent encore à 15,888 milliards en 1975 et à 11,870 milliards en 1976 (les deux premières années de la crise). Elles tombent à 5 milliards les 3 années suivantes mais atteignent à nouveau 10,811 milliards en 1980 (début de l'intervention «planifiée» de l'Etat). Leur moyenne annuelle sera de 12,844 milliards au cours des 8 années suivantes (28).

C'est ici que Davignon entre en scène. Son raisonnement est le suivant: si on n'intervient pas au niveau supranational, ces interventions non coordonnées risquent encore d'augmenter les surcapacités et de gaspiller les ressources. Or, la plupart des investissements qui visent à augmenter la productivité ont comme effet secondaire d'augmenter l'échelle de production. Le déséquilibre entre offre et demande a donc encore tendance à s'accroître. Davignon veut une sidérurgie compétitive. Il estime qu'il faut briser les protectionnismes intracommunautaires, mais également subordonner le protectionnisme extra-communautaire à un objectif plus élevé: se hisser au niveau de la productivité des plus performants. Pour y parvenir, il convient de briser le cercle vicieux d'investissements/surcapacités. Il faut pouvoir moduler l'offre en abandonnant la flexibilité des marchands de tapis. Un moyen essentiel est la concentration dans quelques entreprises. Comme avec la CECA en 1950, la nouvelle Europe de l'acier sera un test pour une politique industrielle européenne dans les autres secteurs.

5.1. Se hisser au niveau de la productivité des japonais

Le Japon lui aussi s'est lancé à fond dans la sidérurgie maritime. D'un coup, la crise met l'acier européen nez à nez avec ce concurrent dont on soupçonnait bien l'existence mais dont on se croyait séparé par un vaste océan. Le Japon cherche lui aussi à remplir à tout prix ses carnets de commande déprimés. L'Europe constate que ce concurrent a plusieurs longueurs d'avance sur son prix de revient. La digue protectionniste européenne fonctionne mais ne peut empêcher que les chasses gardées traditionnelles (l'Afrique, l'Amérique Latine) soient inondées de produits japonais.

Aux Etats-Unis, les sept grands aciéristes réagissent en renforçant le protectionnisme. Pour eux, l'exportation n'a pas un intérêt stratégique. Le repli sur leur marché domestique est d'autant plus facile qu'ils ont une longue tradition de partage du marché, un marché qui n'est pas découpé par des frontières nationales comme en Europe. Pendant plus d'une décennie, ils arrivent encore à engranger

des profits de monopole; profits qui sont transvasés plus vite qu' ils ne rentrent dans des secteurs encore plus profitables et plus «liquides». Nous verrons de quelle manière la note leur sera présentée à la fin des années 80.

Pour Davignon, le repli dans la «Forteresse Europe» est exclu. La menace ne vient pas tellement des importations directes: on arrive à maintenir une différence de prix de 20% entre prix intérieurs et extérieurs, ce qui est confortable pour une production de masse où la marge bénéficiaire à la tonne est de l'ordre de 5%. Mais ces mesures protectionnistes ne peuvent pas empêcher que l'acier européen perde des plumes sur ses marchés traditionnels d'exportation.

«Pendant de longues années, la moins-value des prix à l'exportation a pu représenter jusqu'à moins 20% par rapport à des prix intérieurs pas très rémunérateurs. Dans ces conditions, il va de soi que les prix offerts à l'exportation ont souvent pesé lourdement, quoiqu' indirectement, sur les prix pratiqués à l'intérieur de la Communauté» (26).

Pour s'engager dans cette guerre des prix, l'Europe de l'acier doit à tout prix réduire cet écart de productivité avec le Japon.

Le protectionnisme a donc été très vite subordonné à une stratégie plus fondamentale: se hisser au niveau de la productivité des plus performants. On a modernisé massivement.

Marx disait déjà que les combats dans le capitalisme sont gagnés par les généraux qui arrivent à démobiliser le plus de troupes: il y a quinze ans, en Europe, 800.000 sidérurgistes produisaient 125 millions de tonnes d'acier. En 1990, le même tonnage est produit par la moitié des effectifs: 400.000 personnes. Evidemment, sur ces entrefaites, les concurrents n'ont pas dormi: le nombre de sidérurgistes dans l'OCDE est passée de 1.991.700 en 1974 à 1.063.000 en 1988. La productivité a donc doublé. Le million de travailleurs encore occupés dans la sidérurgie n'ont pas profité de cette évolution: leur pouvoir d'achat a diminué, leur travail est devenu plus intense notamment à cause du travail flexible. La différence a été empochée par le capital. Nous verrons selon quelles modalités. Le million d'emplois disparus n'a pas été remplacé dans d'autres secteurs. Ce million de travailleurs réduits au chômage diminue donc d'autant les débouchés et les contradictions du capitalisme.

5.2. Le Code des aides

Comme les investissements se font partout avec des aides publiques, la Commission Européenne décide de lier ces aides à une diminution des capacités de production. Ce code accélère encore la concentration en incitant à un troc macabre: on s'échange les droits aux aides découlant des fermetures. Quelques phrases du rapport annuel de l'Arbed de 1981 pour illustrer ceci:

«Aux termes de cet accord (de Val Duchesse), l'ARBED fermera définitivement, au plus tard le 31 décembre 1983, le train à feuillards de Differdange, d'une Production Maximum Possible (PMP) de 720 000 T/an. Cette réduction de PMP sera mise au crédit de Cockerill-Sambre dans le cadre de son plan de restructuration. Cockerill-Sambre confirmera au plus tard le 31 mars 1982 la fermeture définitive du train 850 de Montignies, d'une PMP de 350 000 T, et fermera définitivement, au plus tard le 31 décembre 1983, le train 900 de Marchienne, d'une PMP de 525 000 tonnes. Une réduction de 720 000 T en profilés lourds sera mise au crédit de l'ARBED dans le cadre de son plan de restructuration.»

5.3. La flexibilité

La crise structurelle de 1974 n'a pas seulement comme effet une stagnation du marché; les fluctuations deviennent de plus en plus violentes.

La filière de la sidérurgie intégrée (c.à.d. la branche qui produit son acier à partir des minerais) est peu flexible. Dans le créneau des produits longs (barres, fil etc.), la crise met au devant de la scène les

«minis». L'ASI (Association des sidérurgistes indépendants) représente les petits et moyens producteurs de la Communauté dont les intérêts ne sont pas représentés dans Eurofer. 74 sociétés appartiennent à l'ASI: 65 italiennes (provenant pour la plupart des environs de Brescia), deux allemandes, deux belges, une grecque et une française. Les membres de l'ASI représentent environ 10% de la capacité sidérurgique de la Communauté. Ils produisent très souvent leur acier à partir de la ferraille, dans des fours à arc électriques.

Ces indépendants ont comme caractéristique commune une souplesse plus grande, soit au niveau du choix des matières premières (certains, comme les Bresciani, utilisent des rails déclassés pour en faire du fil, directement, après un simple réchauffage), soit au niveau des délais ou des quantités: Boël et Clabecq sont forts en ce qui concerne les délais et dans la fourniture de produits de dimensions spéciales, souvent déjà prétraités; en Angleterre, un ingénieur a repris une ligne de galvanisation et fait des très bonnes affaires sur des petits tonnages refusés par British Steel.

Cette concurrence est limitée à quelques créneaux bien spécifiques. Mais aux Etats-Unis, Nucor menace aussi leur position sur le marché des produits plats.

Mais il serait faux de croire que les grands ne pourraient pas les concurrencer sur le même terrain.

«Les sidérurgistes Bresciani ont fourni le modèle», estime Aldo Artioli, président des sidérurgistes Bresciani, «mais, aujourd'hui, il existe d'autres sidérurgistes qui peuvent être donnés en exemple comme modèle encore plus performant que le modèle original».

Le modèle qu'il a en tête, est-il Francis Mer d'Usinor, qui absorbe partout en Europe des producteurs de produits longs (petit et grands)? Quand il a absorbé Sahrstahl en Allemagne, George Graham du Financial Times a parlé du mariage des 2 canards les plus boiteux d'Europe. Non, lui répond Mer, il n'y a aucune règle qui dit que les produits plats sont profitables et les produits longs ne le sont pas. C'est toute une question de gestion». En fait, le secret de cette «gestion» n'est rien d'autre que la conquête d'une position de leader. Peu importe qu'on produise du fil pour faire des clous ou un acier au titane pour la navette spatiale: l'important c'est de dominer le marché et d'imposer des prix de monopole.

Avec Sahrstahl, il contrôle déjà un quart du marché du fil machine européen et un quart des profilés. Le regroupement va être particulièrement fort dans des domaines comme le steel cord pour les pneus. Ce regroupement est complété par une alliance avec Arbed (qui a aussi pu mettre, dans la corbeille de mariage — ou devons-nous dire dans le portefeuille du maquereau? — les produits longs fabriqués auparavant à Cockerill-Sambre Charleroi).

En Italie, on a assisté à un combat entre Italsider et Usinor, qui cherchaient tous les deux à s'allier les indépendants. Une des familles d'indépendants les plus connues est celle des Falck, dont les cousins Alberto et Giorgio représentent la cinquième génération. (Falck est aussi actionnaire minoritaire dans Sidmar). «Les Falck ont entamé des pourparlers avec d'autres groupes en RFA, en Belgique et surtout en France, où Usinor-Sacilor cherche des opportunités pour investir les 1700 milliards de liras de bénéfices nets de l'exercice 1989» (38). Pour répondre à cette menace, le plan quadriennal de l'ILVA prévoit «un réseau d'alliances et de participations financières» (41). L'Etat italien utilise comme appât les complexes de Trieste, Marghera, San Giovanni Valdarno, Sisma di Villadossola, Torre, Annunziata, Scafati (l'équivalent de 9,6 millions de tonnes) pour entraîner les «privés» dans une restructuration, à l'échelle de l'Italie, de tout le secteur. Falck se spécialise dans les produits longs. Ilva reprend à Falck les tubes et la tôle revêtue. C'est ainsi que «Ilva l'a emporté de justesse sur Usinor qui courtisait la famille Falck depuis de nombreux mois» (42). Ces échanges ont rapporté à la famille Falck 92 milliards (43). Même en liras, cela peut compter!

Un autre ténor, Marcegaglia, crée un holding où il partage le pouvoir de son empire avec Ilva. Cet arrangement n'est pas de la frime: il recevra ses bobines à un prix inférieur de 2 à 3% des prix moyens communautaires (44).

La famille Riva contrôlait 1 million de tonnes en 1987. Riva s'est musclé en reprenant l'usine de Comigliano (1 million de T). Résultat: son chiffre d'affaires est passé de 500 milliards de liras en 1987 à 1500 milliards en 1989. Avec l'appui du capitalisme monopoliste d'Etat, le groupe Riva triple ses capacités à 3,5 millions de tonnes. C'est sur cette base qu'il reprend le train à fil de Cockerill-Sambre Charleroi où il propose de construire une aciérie électrique. Après la construction de cette aciérie, la famille contrôlera 4,3 millions de tonnes de capacité.

Mario Lupo, parachuté comme un jardinier sur le porte-avions de la sidérurgie publique italienne (il vient de la grande distribution) voit son oeuvre couronnée par la réconciliation des trois grandes fédérations professionnelles (Assider → Ilva, Falck et Luchini, USI et ISA pour les «petits» privés). En décembre 1988, les trois organisations fusionnent dans la Federacciai.

Au début 1991, Lupo peut estimer que sa tâche est accomplie. Il suffit de regarder l'actionnariat des sociétés les plus importantes du secteur:

Celestri	Ilva 51%	Arvedi 49%
Lavemetal	Ilva 94%	Lavezzari 6%
Comigliano	Ilva 39%	Riva 51%
Acciaierie Arvedi	Ilva 30%	Arvedi 51% ; Falck 19%
ITO	Ilva 48%	ITP et OSE 52%
Lavezzari	Ilva 65%	Lavezzari 35%
Terni	Ilva 25%	Bocciolone 75%
Servola	Ilva 24%	SPI 49% ; Pittini 26,5%
Capolo	Ilva 76%	
Sidercomit	Ilva 55%	Abate 45%
FinLo	Ilva 40%	Lucchini 60%

Ce n'est pas un hasard si, comme successeurs éventuels de Mario Lupo, on cite des personnalités venant du privé: Mr. Lavezzari et d'Alberto Falck.

L'exemple italien montre comment le capital monopoliste, avec un coup de pouce non négligeable de l'Etat, arrive à digérer la concurrence avec les minis. En 24 mois, Ilva a réussi à concentrer minis et sidérurgie intégrée dans un bloc qui compte au niveau européen et mondial.

Bien sûr, en mettant les minis dans leur jeu, ces grands groupes n'ont résolu que la moitié du problème. L'autre moitié, c'est introduire la flexibilité à tous les niveaux de l'entreprise.

Usinor se vante d'avoir abaissé son «point mort»: le pourcentage de saturation des outils pour être rentable. Cela n'a pas empêché sa filiale «produits longs», Unimétal, de sombrer dans le rouge lors de la dépression de 1991. Le PDG Francis Mer envisage de remplacer la filière «fonte» (avec ses hauts fourneaux) par la filière électrique, beaucoup plus souple. L'assise industrielle très large lui permet d'optimiser les fermetures.

En Italie, il y a aussi des problèmes: l'usine de Piombino (4,1 millions de tonnes de produits longs) avait pour vocation de devenir un pôle des produits longs, qui approvisionnerait toute une série de petits producteurs en produits semi-finis bon marché. On a investi dans Piombino 250 milliards de liras entre 1988 et 1991. «C'est un autre élément pouvant inciter à des prises de participation minoritaire du secteur privé dans cette usine» (48). Ce projet bat de l'aile, lui aussi...

Mais la flexibilité est un *must* pour le capitalisme; les grands groupes ne peuvent pas en laisser l'apanage aux «indépendants». Qui en fera les frais? L'ouvrier! Le groupe italien Riva a repris à Cockerill-Sambre le Train 3 de Charleroi. L'aciérie électrique qui approvisionnera ce laminoir tournera exclusivement la nuit: les centrales nucléaires ont proposé un prix intéressant pour le courant produit pendant les heures creuses! En Italie, les producteurs d'électricité viennent de proposer les mêmes conditions aux Bresciani!

5.4. Concentration: prélude aux fusions transnationales

Quand il va rejoindre l'état-major de la Société Générale, Davignon quitte la scène de l'acier européen avec un sentiment de «mission accomplie». La productivité a rejoint le niveau mondial. Les capacités ont été réduites et le nombre de décideurs a diminué: en Europe, à la fin des années 80, on assiste à une concentration énorme: Hoogovens produit 96,4% de l'acier hollandais. Dans l'Union Belgo-Luxembourgeoise, la Générale est à la base d'un projet de fusion Arbed Cockerill-Sambre. Ensemble, ces deux entreprises produisent 89% de l'acier belgo-luxembourgeois. En France, Mitterrand regroupe Usinor et Sacilor: 92% de la production de l'hexagone. En Italie, la sidérurgie se restructure autour d'Ilva reprivatisé: 50% de la production début 90. En Espagne, le gouvernement fusionne les deux plus grosses entreprises. L'Allemagne est le seul à ne pas suivre ce mouvement: à part Thyssen qui sort du lot avec 28,8% de la production, les autres (Salzgitter, Krupp, Mannesmann, Hoesch, Klöckner) oscillent autour de 10%. Cette concentration est une condition essentielle pour pouvoir affronter la concurrence mondiale. En plus, les plus grosses entreprises commencent à jeter des liens transnationaux. «Des grandes concentrations au-delà des frontières, du genre de celle entre Hoesch et Hoogovens, qui s'est écroulée en 1982, reviennent à l'agenda des industriels. Mais pas dans l'immédiat» (33).

Ce qui rassure Davignon: dans un tel contexte, un retour au «chacun pour soi», tel qu'on l'a connu en 74, est exclu.

5.4.1. Les prédateurs

5.4.1.1. British Steel

En Grande-Bretagne, l'unification de toute la sidérurgie s'est faite très tôt, sous un gouvernement travailliste. Thatcher a donné un coup d'accélérateur aux restructurations. Des régions entières, en Ecosse notamment, sont devenues des déserts industriels. Le sommet de son oeuvre a été la reprivatisation partielle de BSC. W. Scholey de British Steel est un grand avocat des fusions transnationales. Il n'a pas seulement un trésor de guerre, «au cas où»: il a aussi la possibilité de lever 300 millions de livres pour des acquisitions (32). Mais apparemment, Scholey est un peu avare sur ses cartouches. Ses résultats sur le terrain ne suivent pas. On a certainement tenu compte de cette faiblesse dans le choix de son successeur.

5.4.1.2. Usinor: deuxième producteur mondial, deuxième producteur allemand, premier producteur mondial de l'inox.

Celui qui domine le jeu européen est incontestablement F. Mer d'Usinor justement parce que, comme un joueur de poker il a misé tout sur l'acier.

L'Etat français a imposé une fusion des deux rivaux: Usinor et Sacilor. L'entreprise fusionnée devient le numéro deux au niveau mondial, derrière Nippon Steel. En achetant J&L aux Etats-Unis, elle est devenue le premier producteur d'inox du monde.

Au niveau européen, Usinor est devenu le second producteur allemand en reprenant Sahrstahl. Le protectionnisme allemand avait réussi à éliminer Arbed, qui avait acquis cette entreprise allemande au début de la crise. Mais les Allemands ont dû céder devant le rouleau compresseur français. F. Mer

d'Usinor trace l'avenir de l'acier européen: «La reprise de Sahrstahl dote Usinor-Sacilor d'une tête de pont en Allemagne. Dillinger Hiitte Sahrstahl servira de structure ouverte pouvant participer éventuellement à autre chose. En Allemagne, Klöckner changera fatalement d'actionnaire. Nous sommes prêts à aider, mais pas en tant qu'acteur principal, une solution de reprise. L'Italie verra un reclassement entre le groupe étatique Ilva et les sidérurgistes privés» (34).

F. Mer est très actif en Espagne, au Portugal et aux Etats-Unis. Il courtise activement les privés italiens. Début 1989, Usinor-Sacilor entre à concurrence de 24% dans le capital de Lutrix, société italienne spécialisée dans les tôles revêtues (35). Francis Mer «espère, avec un tel parrain, se placer aux premières loges dans la restructuration — encore à faire — de la sidérurgie publique italienne» (36). Cette première loge, il y tient. Au point de couper l'herbe sous le pied de M. Lupo, à qui l'Etat italien a demandé de restructurer le secteur. Lupo aussi désirait renforcer sa participation dans Lutrix. Un protocole, daté de septembre 1989, lui reconnaissait même certains droits sur une participation de poids égal (24,5%) à celui d'Usinor. Cette participation aurait complétée la participation de 49% qu'il détenait dans La Magona, le fleuron industriel du holding Lutrix, acheté pour 74 milliards de lires. Usinor lui rafla ces 24,5% sous le nez. Ce qui rend inutiles les 49% précédemment acquis par Lupo dans La Magona. Cette participation est maintenant en vente. De la même manière, Ilva avait été obligé de revendre les 34% qu'il détenait dans les aciers Teminoss, contrôlés par le groupe français, après un simulacre d'action judiciaire (45).

M. Lupo est déçu : «Nous voulons privilégier les alliances européennes. Encore faut-il une réciprocité qui n'apparaît pas clairement chez nos adversaires. De la part d'Usinor-Sacilor nous n'avons pas encore enregistré d'initiative que nous pourrions qualifier de non agressive» (37).

5.4.1.3. La réponse de l'Italie

En Italie, le capitalisme monopoliste d'Etat italien a voulu garantir un approvisionnement régulier et bon marché de Fiat, Zanussi et autres Olivetti. Sans oublier les marchés captifs pour ses tôles dans les usines montées par Fiat dans les pays de l'Est. La bourgeoisie italienne avait de grandes ambitions pour Italsider. Mais la crise a failli noyer ces beaux projets. Ainsi, à Tarente, est né un éléphant blanc, le frère jumeau de Fos en France. Prévu pour 20 millions de tonnes, le complexe n'en a jamais sorti plus de 8 millions. Piombino (ex Deltasider) situé sur la côte toscane, à la hauteur de Bastia, est un complexe intégré spécialisé dans les produits longs. C'est un créneau dans lequel les grands producteurs ont des difficultés à se maintenir face à la pression des unités plus petites et plus souples. Ensuite, il y a Bagnoli, près de Naples. Bagnoli produit 1,5 million de tonnes de produits plats avec 2800 travailleurs, dans une unité ressemblant à la ligne à chaud de Seraing. Cette échelle est trop petite. Il existe des projets de fermeture de la phase chaude; l'usine doit être approvisionnée par Tarente. Mais toute la région s'élève contre cette fermeture et, à une dizaine de reprises, la décision doit être postposée. Les pertes financières sont à la mesure de cette ambition. En plus, comme partout en Europe, la branche publique (Italsider) a dû soigner et absorber les canards boiteux.

«Nous ne pouvons rester isolés. On a dit qu'il n'y aurait plus que trois grands producteurs européens dans les années 90 (British Steel, Usinor et Thyssen). Nous espérons bien qu'Ilva sera le quatrième», annonce Mario Lupo, le wonderboy appelé au chevet de l'acier malade (40).

La solution adoptée en Italie est assez unique dans la mesure où, nulle part ailleurs, on n'a réussi à regrouper, dans un tout organique, capital privé et public. Nul part ailleurs, on ne voit d'une façon aussi claire le tronc commun qui nourrit le capitalisme monopoliste d'Etat et le capitalisme «privé». En Belgique par exemple, les liens entre les Böel et la Générale sont bien cachés: la grande presse peut toujours sans rougir affirmer que Boël est un indépendant. Et à part le PTB, peu de médias ont montré du doigt la Générale comme instigatrice de projets de fusion Cockerill-Sambre — Arbed. En France, les De Wendel agissent entièrement en coulisses. En Allemagne, l'influence de la Deutsche Bank est indirecte, elle ne se mesure qu'aux échecs subis par les étrangers pour prendre pied sur ce marché.

Mais en Italie, les Riva et les Falck jouent sur le devant de la scène. En acceptant évidemment de suivre le chef d'orchestre: le capitalisme monopoliste d'Etat

On a d'abord ôté, au secteur public, le boulet de la dette. L'IRI, le holding qui gère les participations publiques dans la Péninsule, a décidé la «liquidation» d'Italsider. En réalité, seules les dettes seront liquidées, c.à.d. payées par le contribuable italien. On recase les éléments clefs dans Ilva. Ilva est le nom de la dernière grosse entreprise privée nationalisée par Mussolini. Ce nom ne symbolise pas un retour au privé, comme on essaye de le faire croire, mais la continuité entre secteur privé, fascisme et capitalisme monopoliste d'Etat.

Tarente doit devenir le fleuron de l'acier italien et la première aciérie de l'Europe, avec une production de 8 millions de tonnes par an, essentiellement des produits plats. Le train à bandes n°2 de cette usine a été modernisé. Il pouvait déjà produire 3,8 millions de tonnes/an (le double de Carlam ou de Chertal). On veut porter sa capacité à 4,4 millions de tonnes.

A Bagnoli (Naples), la production d'un kilo d'acier coûte quelque 3.190 lire de plus qu'à Tarente. On décide de crever cet abcès, on arrête la phase à chaud de Bagnoli. Tarente fournira les produits semi-finis.

Pour doré la pilule sociale, les dirigeants de l'Ilva ont mis sur pied un méga projet baptisé «Utopia» (!), ayant pour objectif de faire déménager une grande partie des activités sidérurgiques de Cornigliano et de Bagnoli vers Novi Ligure.

Par un jeu complexe d'échanges entre secteur public et secteur privé, le capitalisme d'Etat italien arrive à une spécialisation par produit, le noyau public se spécialisant dans les produits plats, ce qui doit assurer l'avenir du projet «Tarente». Chaque groupe privé se spécialise dans un créneau plus limité.

A partir de maintenant, les aides ne serviront plus à combler les pertes. Cette fois, les 1.200 milliards de lire qu'elle demande au holding public ERI servent à payer son droit d'entrée sur la scène internationale! En guise d'avertissement, Ilva annonce des négociations avec USX et Bethlehem Steel **(8)**. L'acier italien, qui avait déjà aiguisé l'appétit d'autres vautours en Europe, s'est hissé au même niveau que British Steel et Usinor.

Le principe «qui paie ses dettes s'enrichit» n'est valable que pour l'épicier du coin. Ni Ilva ni Usinor n'ont utilisé leurs confortables bénéfices de 1988, 1989 et 1990 pour apurer leur dette. Ils ont continué leur politique d'acquisitions. Usinor a dépensé, en 1990, 7,1 milliards de FF en acquisitions de toutes sortes. Ces acquisitions ont été payées par un endettement accru: l'endettement global du groupe, qui avait été ramené à 20,8 milliards en 1989, est remonté à 27 milliards de FF en 1990 **(110)**.

Cela n'a pas constitué un handicap par rapport à British Steel, qui a été reprivatisé après un apurement presque complet de sa dette.

Et cela ne diminue en rien les menaces qui pèsent sur les petits dont certains, comme Cockerill-Sambre, sont assis sur une tirelire de 30 milliards de FB. Que du contraire: ces trésoreries biens garnies ne font qu'accroître l'appétit des prédateurs.

En 1991, les bénéfices chutent: en novembre, British Steel annonce un recul de 94% de son bénéfice semestriel et craint même d'enregistrer les premières pertes depuis sa reprivatisation **(105)**. Mais cela ne fera qu'accélérer l'évolution: pour des groupes comme Usinor et Ilva, il n'y a qu'une solution: la fuite en avant. Avec, sur la ligne d'arrivée, la reconquête d'une position monopoliste.

5.4.2. Les proies

L'importance de la concentration: la preuve par la négative.

C'est en analysant la situation dans les pays où la concentration s'est faite avec beaucoup de retard qu'on peut mesurer l'importance de celle-ci pour le capitalisme développé.

5.4.2.1. La fusion ratée d'Arbed-Cockerill-Sambre

Fin 1990, Gandois lance l'idée d'une fusion de Cockerill-Sambre avec l'Arbed: il veut réunir dans une main pratiquement toute la sidérurgie belgo-luxembourgeoise. Seul Boël et Clabecq subsistent comme indépendants. Ce qui veut dire qu'ils sont à la merci de n'importe quel projet d'une certaine envergure lancé dans leur créneau. Cockerill-Sambre ne s'est d'ailleurs pas gêné pour vendre sa participation dans Clabecq. Actuellement, nous ignorons encore à qui.

Le projet de fusion échoue provisoirement. Mais il reviendra sur la table, sous une forme peut-être un peu différente (fin 1991, le PDG Delaunois annonçait des discussions sur une collaboration dans les produits revêtus).

Gandois n'a pas imaginé tout seul l'idée d'une fusion. La concentration de toute la sidérurgie belgo-luxembourgeoise est une constante, depuis le début de la crise. La première intervention publique indique déjà la direction: en 1978, étaient conclus les accords d'Hanzinelle, entre l'Arbed et le Triangle de Charleroi. Quand, en 1981, on fusionne les bassins de Liège et Charleroi, une des premières préoccupations est de confirmer cet accord: l'accord de Val Duchesse du 7 février 1981 consolide la coopération industrielle et commerciale entre les sidérurgies belge et luxembourgeoise.

En 1983, on va chercher Gandois pour consolider les «acquis» de cette fusion entre Liège et Charleroi. Gandois préconise de concentrer toute la production de fil sur Schiffflange, au Grand-Duché. Il abandonne Valfil, dont la construction avait englouti 10 milliards. Il manoeuvre le train à fil de Charleroi dans une situation où la fermeture ou la cession devient inévitable. Il planifie le transfert complet de toute la production de poutrelles au Luxembourg. Ce qui permet la fermeture de deux des quatre aciéries du groupe Cockerill-Sambre et la fermeture de Dudelange au Grand-Duché. La saturation et la spécialisation des laminoirs hissent d'un coup la productivité des deux groupes à un niveau qui permet de se mesurer aux plus performants. Le prix à payer est lourd pour la classe ouvrière: la moitié des emplois, dans les trois bassins, disparaissent. Gandois explique dans une des pages secrètes (p.58) de son rapport: «Le cadre des synergies que je viens d'exposer peut déboucher sur des accords d'une ampleur beaucoup plus grande. En effet, on pourrait concevoir que les 3 sociétés: Cockerill-Sambre, Sidmar et Arbed, décident de créer une société de vente commune. Il serait pensable d'aller plus loin encore et l'on peut imaginer des constructions financières dans lesquelles les trois groupes, ARBED, SIDMAR et Cockerill-Sambre se retrouvent dans un même ensemble».

Huit ans plus tard, il croit, un peu prématurément, que le moment est arrivé... Du côté belge, il avait finalisé la fusion de Cockerill-Sambre; du côté luxembourgeois aussi, la situation s'était décantée après quinze ans de crise. Jusqu'en 1983, deux groupes, Schneider et la Société Générale de Belgique, se partageaient la vice-présidence du Conseil d'administration de l'Arbed.

L'Arbed a accumulé des dettes et traîne des milliards de pertes dans son bilan. Pour un citoyen ordinaire, ce serait une catastrophe. Mais pour la Société Générale, c'est une situation idéale pour renforcer son pouvoir. Il faut augmenter le capital. Le Grand-Duché apporte de l'argent frais: 8 milliards (payés par une «taxe acier»); ces milliards donnent au Grand-Duché des actions sans droit de vote, ceci «afin de maintenir le caractère privé et une gestion suivant les principes de l'économie de marché» (15).

La SGB augmente sa participation sans déboursier un franc: elle place sa participation dans Sidmar dans le portefeuille de l'Arbed, qui devient le pivot de sa stratégie dans le secteur de l'acier. Le groupe Schneider décroche: au 31 décembre 1986, sa participation avait fondu à 6,8%. En 1991, il cherche à vendre cette participation.

Avec la Générale à la barre à l'Arbed, Gandois pouvait espérer que la Région wallonne, actionnaire principal de Cockerill-Sambre, allait sauter à pieds joints sur l'occasion qui se présentait de rendre la sidérurgie au secteur privé. Pour des raisons qui sont à notre avis secondaires, le projet de fusion a échoué provisoirement. Mais il est incontournable: tous les «décideurs» sont d'accord là-dessus. Pour Faber, président du Conseil d'administration de l'ARBED, «les constatations de départ restent valables: complémentarité des groupes, possibilité en s'unissant de peser sur les marchés, capacité plus grande d'aborder les mutations technologiques. Elles justifient d'ailleurs que nous annonçons l'étude d'alliances contractuelles. (...) Les alliances permettent de faire fonctionner les meilleurs outils au maximum et d'investir intelligemment sans se faire une concurrence destructrice. Nous avons abandonné l'idée de la fusion, pas celle de l'alliance. (...) Dans l'état actuel des choses, le mariage est impossible. Pourtant, dans le monde de la sidérurgie, tout évolue très vite, y compris certaines contraintes. Je ne peux donc exclure qu'à terme, de nouvelles évidences, qui découleraient par exemple des alliances contractuelles, remettent la problématique à l'ordre de jour» (16).

Ce projet de concentration a reçu l'appui inconditionnel de certains leaders syndicaux. Au point qu'ils dévoilent même leur jeu. Cammarata, des métallos CSC, reconnaît qu'il n'est élu par personne. Pour lui, c'est une chance; pour nous, c'est un aveu de la mainmise directe de la bourgeoisie sur l'appareil syndical: «Nous syndicalistes, nous avons la chance de ne pas devoir nous présenter devant nos électeurs. Ainsi, nous sommes plus dégagés pour exposer certains enjeux en toute franchise. Et notamment de nous demander ouvertement si, dans un pays qui serait même davantage encore régionalisé, une entreprise sidérurgique du Nord et une autre du Sud ne peuvent pas envisager l'avenir ensemble. Et si une telle option belgo- belge n'est pas préférable à toute autre» (29).

D'autres s'opposent aux projets de fusion en se cramponnant aux «certitudes» d'aujourd'hui et d'hier. C'est ce que Lénine appelait l'attitude petite-bourgeoise: ces gens-là ont des contradictions avec l'impérialisme mais ils n'osent pas remettre en question les fondements même du système capitaliste, qui a débouché sur l'impérialisme et la domination des monopoles. Ils freinent, ils se plaignent, ils sont les premiers à se réjouir d'un arrêt dans la marche en avant des monopoles. Mais au moment du forcing, ils suivent leurs maîtres. C'est tous ceux qui disent: «on n'a pas besoin de fusion», «small is beautiful», «il y a d'autres manières de collaborer». C'est tous ceux qui ont poussé un grand «ouf» de soulagement quand le projet a été (provisoirement) écarté.

Chaque fusion a été un formidable coup d'accélérateur pour les restructurations et les fermetures. Chaque fusion a été un formidable coup de bélier contre les remparts syndicaux. Le plan Gandois, avec la fermeture de deux des quatre lignes à chaud, n'en est que le dernier exemple.

Nous critiquons les projets de fusion au nom de ce qui est devant nous, au nom d'une société socialiste où une planification scientifique est faite en fonction des besoins des travailleurs. La concentration capitaliste est un processus aveugle, piloté par les rapports de forces entre groupes capitalistes; elle se fait au prix d'un gaspillage énorme de ressources. Elle ne se fait pas en fonction des besoins des travailleurs, mais en fonction des profits égoïstes.

Gandois s'est engagé à fond dans les pourparlers pour une fusion Arbed-Cockerill-Sambre. Mais il est conscient que cela ne sera qu'un intermède. Lui, le français, nous reproche même notre tendance à nous, les Belges, «à appréhender les étrangers comme non nationalistes. Mais ce n'est pas vrai! Même s'il est convaincu par l'idée européenne, un Français est d'abord un Français. Même chose pour les Allemands, les Britanniques... Ne sous-estimez jamais le nationalisme des autres» (46). Le Monde lui demande ses opinions sur un rapprochement avec Usinor. Mr Gandois n'y songe pas pour l'instant. Le groupe français, dont le chiffre d'affaires est trois fois supérieur à celui de Cockerill, serait en position trop dominante, et M. Gandois «attache beaucoup d'importance aux effets de localisation» (47). Prudence tactique (il ne faut pas réveiller les chiens qui dorment à un moment où la discussion sur la fusion avec l'Arbed est encore toute chaude)? Priorités différentes (la seule fois où il a sorti de l'argent de sa trésorerie bien garnie, c'était pour acheter Ymos, un équipementier automobile)? Nous penchons

plutôt pour l'hypothèse selon laquelle il refuse d'aborder ce genre de questions sans avoir au préalable réglé la fusion avec Arbed. A chaque jour suffit sa peine...

En attendant, de multiples liens se sont déjà tissés avec l'acier français.

Une partie de ces liens ont été noués lors de l'abandon de certaines activités: Les Laminoirs de Ruau servent de droit d'entrée dans un pôle «produits longs», constitué autour d'Usinor-Arbed. En 1990, les tôles magnétiques (Tolmatil) sont abandonnées à Ugine-Usinor.

Mais d'autres accords concernent des fleurons du groupe Cockerill, même s'il s'agit d'activités périphériques: OSB est une filiale de Cockerill-Sambre implantée à Seraing. Cette entreprise d'un niveau mondial produit des cylindres. Gandois l'intègre dans Forcast International, un holding dominé par Chavanne-Ketin, la filiale cylindres de la sidérurgie française. Cockerill-Sambre est actionnaire du holding à environ 35%, le solde appartenant à Usinor-Sacilor (49). Ce holding concentre toutes les activités cylindres des deux groupes.

Et Usinor est aussi actionnaire dans un des outils clefs du groupe wallon, Carlam. Sans oublier la présence wallonne sur le marché français via sa filiale PUM, une filiale qui pèse 4000 emplois!

Du côté de l'Arbed, par contre, on est beaucoup plus explicite que Gandois. Ecoutez Pierre THEIN, membre de la direction générale de l'Arbed: «Nous constatons actuellement une globalisation générale au niveau mondial: les sidérurgies japonaises et britannique s'implantent au niveau des Etats-Unis; les Espagnols s'associent aux Britanniques.

Face aux conglomérats géants qui sont en train de se constituer — en France, en Grande-Bretagne, en Italie —, avec d'importants moyens, le groupe Arbed est menacé d'être réduit au rang des «petits». Les grandes manoeuvres qui préparent les structures futures de ce marché nous interdisent toute attitude passive» (106).

Ils ont d'ailleurs engagé l'essentiel de leur production grand-ducale de produits longs dans une alliance avec Usinor.

Il serait d'ailleurs étonnant qu'un groupe, qui est le pivot de la Générale dans le secteur, adopte une attitude passive. Quelle sera l'attitude syndicale face à une fusion Cockerill-Sambre — Arbed, directement suivie d'une rocade franco-belge? Un communiqué du comité exécutif de la Fédération des Métales de Charleroi annonce déjà la couleur. Ce comité «reconnaît l'importance pour une entreprise de trouver un partenaire lui permettant déjouer les tout premiers rôles dans cette grande scène européenne, voire mondiale». La déclaration traite de la fusion avec l'Arbed, mais nous supposons qu'elle reste valable pour un méga accord avec l'acier français.

Marx disait déjà: «les ouvriers doivent cesser de se considérer comme des concurrents entre eux pour mieux concurrencer le patronat». Nous y ajouterions: la seule rivalité entre ouvriers ne peut être que celle qui consiste à arracher le premier des concessions au patronat, comme exemple à suivre pour les autres. Il faut des contacts directs lors de chaque mouvement d'une certaine importance; il faut figer cette solidarité dans un engagement solennel de s'appuyer mutuellement dans les luttes. Il faut extirper cette mentalité d'esclave qui accepte n'importe quel sacrifice à condition que l'esclave d'à côté subisse le même sort.

5.4.2.2. L'Espagne

L'Espagne est devenue membre à part entière de la CECA à partir du 1er janvier 1989. Comme sa sidérurgie était peu performante, elle n'a pu y rentrer qu'après avoir fermé 4 millions de tonnes de capacité; tel était le prix de son droit d'entrée.

Mais ce droit d'entrée n'est pas suffisant pour jouer un rôle actif sur la place: une seule entreprise dépasse les 10.000 travailleurs (Ensidesa, Asturies). Sept autres atteignent péniblement le cap de 1.000 salariés (AHV au pays basque, Acerinox, Acenor, Aristrain, Tubos Reunidos, Echevarria et Foarsa).

Ces entreprises sont aussi très vulnérables du point de vue financier: en 1990, le groupe Ensidesa (Ensidesa, Sidmed, Perfrisa, Salas) a perdu 11 milliards de pesetas et AHV, 3,8 milliards.

Elles sont donc une proie rêvée pour les requins plus grands.

Au niveau commercial, les vieux rats de la CECA ne ménagent pas leurs jeunes frères: le solde de la balance commerciale d'acier fond comme neige au soleil: 2,3 millions de tonnes en 1987, 407 millions de tonnes en 89 (57). Mr. Lozano, président d'Ensidesa, se plaint «de ce que les sidérurgistes européens continuent à considérer l'Espagne comme un pays tiers et de ce que leurs prix pour les coils à chaud exportés vers l'Espagne soient inférieurs de 2000 à 3000 pesetas /tonne par rapport aux prix pratiqués sur leur propre marché» (58).

Les remèdes sont classiques. Ils sont même d'une limpidité exemplaire dans la mesure où, en Espagne, nationalisation et privatisation se jouent dans le même acte. Nationalisation pour éponger les pertes, pour concentrer. Privatisation des entreprises restructurées.

Acenor et Foarsa, fraîchement nationalisés, sont coiffés par une société holding avec le soutien des syndicats. Le ministère de l'Industrie crée une Corporacion de la Siderurgia Integral en vue de «l'intégration» d'AHV et d'ENSIDESA (on évite de parler de «fusion»).

La reprivatisation espagnole qui suit immédiatement la nationalisation prend d'emblée un caractère supranational: la Siderurgia Integral va probablement prendre des mesures immédiates pour former une alliance avec un important partenaire sidérurgique européen (55). Panizo, ministre de l'Industrie n'exclut pas la vente d'une partie des actions d'Ensidesa à un partenaire étranger (56). Et pour Acenor et Foarsa aussi, le ministère soutient qu'il est possible qu'un autre sidérurgiste européen prenne ultérieurement une participation dans la société holding (54).

Les sidérurgistes étrangers ont déjà acquis de solides positions de départ: British Steel prend une participation de 40% dans Aristrain (51). Usinor porte à 10% sa participation dans Acerinox (52). Elle détient déjà une participation de 32,5 % dans Sidmed (Sidérurgie à Froid) (53). Avec Thyssen, elle a pris des participations minoritaires dans les produits revêtus d'Ensidesa.

La sidérurgie espagnole paye cher son entrée tardive dans la «Communauté» des requins. Mais même l'Allemagne, un pays où la production d'acier se situe pourtant à un haut niveau technique, se trouve reléguée dans une position passive face aux pays où tout le pouvoir est concentré dans une main.

5.4.2.3. L'empire discret de la Deutsche Bank

En Allemagne, toutes les tentatives de fusion et de formation de deux grands blocs ont échoué. Thyssen domine la scène avec 29% en 1982; Krupp prend 11%, Hoesch aussi, Sahrstahl 7%, Klöckner 12% et Korf 3%.

Il y a bien eu des tentatives de concentration: en 1982, la Dresdner Bank voulait que Krupp fusionne avec Hoesch, encouragé dans le même sens par la Deutsche Bank.

En 1983, trois sages proposaient la fusion de Krupp et Thyssen d'une part et celles de Klöckner, Salzgitter en Hoesch d'autre part (59).

Fin 1988, rebelote. Krupp, dont 25% de l'actionnariat est dans les mains de l'Etat iranien, est vulnérable. On a déjà écrit plusieurs fois que les Iraniens veulent se défaire de cette participation... Thyssen est au premier rang pour reprendre cette participation. Mr Dieter Spethman, PDG de Thyssen, déclare qu'il existe un important potentiel de synergie entre les deux sociétés, mais qu'il s'est heurté à une réponse antipathique. Toutefois, en RFA, on continue à spéculer sur la possibilité que Mr. Alfred Herhausen, directeur de la Deutsche Bank, puisse raviver l'idée d'une fusion entre Thyssen et Krupp **(60)**.

Quelques mois après Krupp et Salzgitter, commencent des discussions en vue d'une fusion **(61)**. Ces discussions n'aboutissent pas.

Pourtant, le rôle des banques dans l'industrie ouest-allemande est énorme. Andrew Shonfield écrivait, en 1965, dans son livre *Modern Capitalism*, que «les banques ouest-allemandes, grâce à leur vue globale de l'industrie, définissaient les lignes de conduite générales des formes individuelles. Leur pouvoir, selon Shonfield, repose sur l'information qu'elles ont à leur disposition, leur représentation dans les conseils de surveillance, le système de directions croisées, les nombreux votes qu'elles détiennent grâce aux procurations, leur contrôle du marché des capitaux et les rapports étroits avec l'Etat qui leur assurent une position quasiment paraétatique. On a même soutenu qu'en Allemagne fédérale, l'Etat n'a pas besoin de beaucoup intervenir du fait du rôle de contrôle et de coordination des banques» **(62)**.

La Deutsche Bank fera-t-elle le forcing en 1991? En octobre 1991, Krupp annonce qu'il a acheté 24,9% du capital de Hoesch et qu'il a le soutien de différents actionnaires totalisant 30,4% des actions (il est intéressant de noter que Hoesch est victime de sa politique de diversification. Hoesch a considéré son secteur Acier comme une vache à lait. Rien qu'en 1990, le groupe a dépensé 470 millions de DM pour des acquisitions de diversification!).

Pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, cette annonce est «le début d'un nouveau jeu de Monopoly dont personne ne peut prédire l'issue» **(108)**.

Le journaliste allemand est prudent. La fusion des deux groupes n'est pas encore faite. Hoesch licencie son directeur de la stratégie qui aurait collaboré avec Krupp et le PDG Neukirchen menace de démissionner si une fusion faisait perdre son indépendance à l'entreprise de Dortmund. Hoesch a aussi une «poison pill» qui limite à 16% le droit de vote de n'importe quel actionnaire, même si sa participation est plus importante. Un des alliés de Krupp, la West Deutsche Landesbank, est mis sous pression par les syndicats. Et le *Wall Street Journal* invoque même l'apparition d'un chevalier blanc inattendu: British Steel aurait acheté un paquet d'actions de Hoesch. Enfin, l'Office allemand des Cartels fait pas mal d'objections.

La Deutsche Bank forcera-t-elle, cette fois-ci, une décision? Tout le monde observe Herbert Zapp, président du Conseil d'Administration de Hoesch, mais aussi antenne de la Deutsche Bank. *The Economist* rappelle que le dernier directeur qui a refusé de se plier aux ordres de la DB a été Horst Urban, des pneus Continental. Mr. Urban est actuellement au chômage!

Le capital financier allemand arrive à contrer les mainmises étrangères. Salzgitter était une filiale à 100% de l'Etat Fédéral ouest-allemand. La société a été re-privatisée. C'est le groupe allemand Preussag (non-ferreux et énergie) qui a mis la main dessus. Le chasseur se paie sur la bête en vendant notamment les 30.000 appartements aux travailleurs. Salzgitter, situé sur l'ancienne frontière avec l'Est, est une pièce clef dans les contacts avec la sidérurgie des nouveaux Lander: avant la chute du mur, elle avait déjà de nombreux contacts avec l'acier est-allemand.

Fin 1987, Klöckner & Co, antenne de négoce du sidérurgiste allemand Klöckner Werke, avait bu un gigantesque bouillon sur les marchés à terme pétroliers et la Deutsche Bank avait dû injecter de toute urgence 400 millions de DM dans l'entreprise. On évoquait la reprise par British Steel. Lors d'un dîner

entre sidérurgistes dans la Park Lane à Londres, quelqu'un demandait à Sir Robert Scholey, PDG de British Steel, s'il comptait acheter une usine en Allemagne, maintenant que son entreprise venait d'être re-privatisée après 20 ans de statut public. Sir Robert répondait: «Je n'en sais rien» et, dans une explosion de fou rire:» Avez-vous une suggestion?» (63). Aujourd'hui, il rit jaune. La Deutsche Bank a revendu Klöckner avec un profit substantiel, mais pas à Robert Scholey. C'est le groupe allemand VIAG (énergie et chimie) qui a ramassé le butin. La seule consolation pour Sir Scholey est l'achat de la petite division de Mannstaedt (300.000 T de produits longs) (64). Cette même British Steel a aussi tenté un rachat de Hoesch (65).

La maison de commerce japonaise Itoh arrive à prendre pied sur la scène allemande en achetant, pour 100 millions de DM, 5,1% de Klöckner. Itoh détient aussi 24,95% des parts dans une joint venture qui fabrique du galva (66).

«Beaucoup d'analystes croient que la puissance combinée de Thyssen et de la Deutsche Bank va bloquer tout autre acquisition d'une certaine envergure sur le marché ouest-allemand» (67).

Alors, comment expliquer ce retard dans la concentration?

Il se peut que la concentration des pouvoirs autour de la Deutsche Bank soit un handicap dans la situation actuelle, un peu à l'image de la crise qui a secoué la Société Générale de Belgique. Le capital financier français délègue des pouvoirs beaucoup plus larges à ses généraux sur le terrain: F. Mer d'Usinor a reçu des fonds via une augmentation de capital; le gouvernement italien vient de mettre 1.200 milliards de liras à la disposition d'Ilva pour renforcer sa stratégie d'internationalisation.

Mais il se peut aussi que le noyau dirigeant allemand préfère privilégier les industries en amont et veuille protéger VW, BMW ou Mercedes en éliminant la concurrence entre leurs fournisseurs d'acier.

Il est incontestable aussi qu'au sein du secteur de l'acier, la stratégie de diversification empêche de concentrer des forces pour une percée sur le front principal. Bien sûr, dans le bilan de ces entreprises diversifiées, les vaches maigres dans un secteur sont compensés par les vaches grasses dans un autre. Dans les années de vaches maigres, les entreprises qui ont misés tout sur l'acier souffrent. Mais si leur taille est suffisante (autrement dit: s'ils sont leader sur le marché), ils sont capables de tirer un profit maximum des déboires des autres. Une crise est un moment privilégié pour la concentration capitaliste! Les Etats-Unis nous montrent les limites de la stratégie de diversification (voir Chap. 7).

L'échec le plus important du capital financier allemand est la reprise de Sahrstahl par Usinor. En jouant des pieds et des mains pour mettre l'Arbed hors jeu, il a préparé le nid pour le coucou français!

L'acier allemand a tiré grand profit de la sidérurgie est-allemande. Avec une capacité de 8 millions de tonnes, l'ex-RDA vient compléter les 42 millions de tonnes en Allemagne Fédérale. Plusieurs patrons sidérurgistes ont pris place dans la Treuhandanstalt Gienow, président de Klöckner; Rohwedder, ex-président de Hoesch. Ce dernier définit clairement l'enjeu: «On peut prétendre qu'actuellement, on assiste en Europe de l'Est à une certaine compensation du fait que les entreprises allemandes se sont moins engagées ces derniers temps que — par exemple — les groupes français Usinor ou BSC, dans des activités de reprise et de coopération dans les autres pays occidentaux».

C'est effectivement une belle compensation quand ces joyeux lurons du Treuhand s'accaparent, pour des prix ridicules, la sidérurgie est-allemande: la Treuhand fixe les prix pratiquement sans contrôle extérieur!

Mais cette compensation demande des contreparties: l'effort de restructuration sera important. Ces frais de restructuration constituent un handicap par rapport aux rivaux européens. Investir dans des outils coûte plus cher qu'acquérir des installations et des parts de marché par des fusions ou par l'achat d'autres entreprises.

Nous ne nous risquons pas à formuler un jugement global sur la stratégie du capital allemand. Mais l'exemple du seul secteur de la sidérurgie montre l'importance capitale, dans le capitalisme développé, de la domination du marché. La concurrence a fait place au monopole; la sidérurgie allemande est trop peu concentrée et se retrouve par conséquent dans une position défensive. Nous verrons comment cette loi du plus fort s'impose aussi au niveau de la CEE.

6. La politique européenne de la concurrence et ses contradictions avec les monopoles

6.1. Cartel de l'inox: un premier essai (raté) de reconstitution d'une situation de monopole

6.1.1. Le club Sendzimir

Le 27 février 1984, British Steel, qui se présente pourtant comme le champion de la libre entreprise, propose une coopération sur les prix de l'inox. Le 15 avril 1986, le club se réunit à Paris autour d'une plate-forme qui est signée officiellement lors d'une réunion à Dusseldorf (71). Les résultats ne se font pas attendre: en 1987, Ugine Aciers d'Usinor-Sacilor enregistre un bénéfice net de 293 millions de FF, contre une perte de 188 millions l'année précédente. Et ce alors que, dans le même temps, les cours des matières premières ont sensiblement augmenté, notamment ceux du nickel qui ont plus que doublé (72).

Très rentable pour le cartel, mais moins intéressant pour les consommateurs d'inox qui constatent une brusque montée des prix, le 1 octobre 1986, le jour de la signature de l'accord, tandis que les prix des autres produits sidérurgiques n'ont pas bougé. Des acheteurs espagnols et anglais, qui cherchent à obtenir des prix plus bas à l'étranger, constatent que les autres producteurs européens refusent de leur livrer. Suite à une plainte de leur part, les enquêteurs de la CEE font des raids surprises chez sept producteurs d'acier inox (ALZ, Ugine, BSC, Thyssen, Acerinox (Espagne) pour trouver des preuves de l'existence d'un cartel. La combine est tellement grosse que la Commission Européenne est obligée de faire semblant d'intervenir. Cette enquête est la troisième du genre, après une plainte contre 15 compagnies pétrochimiques et une autre plainte, en 1987, contre les producteurs de polyéthylène et de PVC (70).

Notre presse «libre» en fait un roman de détective: «En 1987, les producteurs inox avaient l'habitude de se réunir une fois par trimestre au sein du club Sendzimir, du nom de l'inventeur tchèque d'un modèle de laminoir encore utilisé couramment dans le métier. On y évoquait seulement, en principe, conjoncture... et évolution des prix. Mais le temps passé à de telles réunions s'avérait rentable (73).

«Métal du diable», se plaignent les consommateurs qui voient monter les prix. En réalité, le diable avait montré sa queue: le club ne cherchait pas du tout à cacher son existence! En mai 1986, Sir Robert Scholey, PDG de British Steel et instigateur de la combine, écrit au vice-président de la Commission Européenne Narjes. Six mois plus tard, il a même le culot d'envoyer une copie des statuts de son «club». Narjes répond qu'il ne peut pas reconnaître officiellement le cartel, mais ne fait rien pour le supprimer. Le raid surprise n'était donc que de la poudre aux yeux. Les enquêteurs de la CEE ont perdu leur temps à fouiller des livres de comptes alors que la preuve se trouvait sur le bureau de leur chef! L'amende a été du même acabit seulement 425.000 Ecus (74). Le commentaire de la Commission à propos de cette amende est amusant mais aussi instructif. Non seulement la Commission reconnaît qu'elle a trempé dans l'affaire: «Certains fonctionnaires de la Commission avaient été informés de l'accord (mais il ne s'agissait pas de ceux chargés des questions de concurrence auxquels l'accord aurait dû être notifié)»; en outre, elle reconnaît que son régime de quotas a été l'embryon de ce genre d'accords: «La Commission avait antérieurement instauré un régime de quotas pour d'autres produits sidérurgiques et il se peut que les entreprises aient eu l'impression que l'application normale des règles de la concurrence avaient changées». Finalement, la Commission déclare qu'à l'intérieur même de la Commission, «certaines perplexités existaient sur l'opportunité d'infliger des amendes». Ce sera la dernière fois, jure Narjes: «A l'avenir, on prendra des mesures rigoureuses à rencontre des entreprises sidérurgiques qui tenteront de constituer des ententes ou de

conclure des accords tendant à restreindre ou à contrôler les marchés et les prix» (75). Effectivement, l'existence d'un monopole dans un secteur est une menace pour les autres secteurs. Mais l'adoption de mesures rigoureuses est inévitablement en contradiction avec la concentration monopoliste inhérente au développement capitaliste.

6.1.2. Le monopole rançonne d'autres secteurs

A partir du moment où des monopoles se taillent une part de plus en plus importante du gâteau de la plus-value, le partage des morceaux restants entre des entreprises non monopolistiques devient de plus en plus pénible. Les entreprises qui doivent se contenter du taux de profit moyen (écrémé des profits de monopole) ont de plus en plus de difficultés à assurer leur reproduction. Cette politique de profits de monopole se fait au détriment des autres secteurs. Nous avons vu les conséquences pour les utilisateurs de tôles en inox.

L'inox n'est pas un cas isolé. «Chaque emploi sauvé en sidérurgie aux Etats-Unis provoque la mise au chômage de trois travailleurs»: cette affirmation de la coalition des utilisateurs d'acier américains montre jusqu'à quel point les monopoles font mal aux autres secteurs. «Le monopole créé dans certaines industries augmente et aggrave le chaos inhérent à l'ensemble de la production capitaliste», disait déjà Lénine.

Les consommateurs d'acier américains créent la «Coalition of American Steel-Using Manufacturers», qui a pour objectif de contrer l'action de la Steel Policy Coalition. Ils rejoignent ainsi Caterpillar dans son opposition aux VRA (Voluntary Restraint Agreements, voir chap. 7.1.1.). Le «petit» monopole Caterpillar se plaint de ce que les «big five» (les grands sidérurgistes américains) ont augmenté de 17% le prix de ses tôles. Les grands ont réussi à construire un rideau de fer autour du marché américain en limitant les importations, ce qui a créé une pénurie artificielle (85).

Le British Iron & Steel Consumers Council note, dans son rapport de l'année 1988, que le prétendu excédent de capacités de 20 millions de tonnes dans la Communauté Européenne était en fait inexistant et portait préjudice aux consommateurs d'acier en encourageant de façon inutile le raffermissement du marché.

Sir Walter Scholey, de British Steel, initiateur du cartel de l'inox, essaye de rassurer: «Je pense que l'apparition d'un nouveau désordre sur le marché international, associé à des prix totalement irréalistes, ne serait pas une façon intelligente de résoudre le problème. Je ne plaide toutefois pas pour l'autre extrême, à savoir une sorte de cartel général en Europe, qui chercherait à maintenir les prix à un niveau artificiellement élevé. Ceci irait à rencontre de la nécessité absolue de soutenir l'industrie manufacturière dans la CEE» (Steel Times 7/89). Une affirmation bien hypocrite de la part du fondateur du club Sendzimir. Cette hypocrisie exprime en fait une contradiction insurmontable dans un système basé sur la propriété privée: la concurrence internationale oblige à concentrer les pouvoirs mais, simultanément, cette concentration crée les bases pour l'établissement d'une position de monopole qui rançonne les autres secteurs.

6.1.3. L'émergence d'un leader

L'actualité économique a évacué (provisoirement) ce dilemme pour les commissaires européens: les surprofits dans l'inox ont provoqué un surinvestissement. Face aux surcapacités (et, secondairement, aux interventions de la Commission Européenne), le cartel a sauté au début de 1991 et les prix ont chuté. Au point même de menacer la rentabilité. Mais une situation de crise ne supprime pas les lois du capital monopoliste: pour les quelques entreprises qui dominent le marché, c'est une occasion rêvée d'absorber les plus faibles. Dans quelques années, les producteurs d'inox n'auront plus besoin d'un club Sendzimir. Ils n'auront qu'à suivre les leaders.

Un de ces leaders est Ugine, la filiale inox d'Usinor. Début 1990, F. Mer annonce le rachat, par sa filiale Imphy, de Techalloy, l'un des principaux tréfileurs américains d'acier inox (5 usines). Avec Techalloy et Sprint-Métal (numéro un européen), «nous occupons désormais dans ce créneau le second rang mondial» (76). Cela ne lui suffit pas: peu après, il achète Alloy & Stainless, 175 emplois dans 4 usines, spécialisée en barres et tréfilage d'inox; il prend une participation de 50% dans Georgetown Steel, un autre producteur de fil (77). Dans les tôles en inox, il achète Jones et Laughlin (J&L), le second producteur d'acier inox au monde.

Avant cet achat, Ugine était co-leader sur le marché mondial avec Krupp, chacun détenant environ 9% de ce marché. En ajoutant J&L, il arrive nettement en tête avec 15% du marché mondial (78).

Ce qui se passe au niveau de l'inox est une préfiguration de ce qui se passe au niveau du secteur: un nouveau partage du marché en fonction d'un nouveau rapport des forces, suivi d'une réaction ambiguë de la Commission Européenne; face à la menace de récession de fin 1990, on donne un coup d'accélérateur pour les fusions transnationales.

6.2. Des plaintes de plus en plus nombreuses contre des ententes

Le cartel de l'inox n'est qu'un début. Depuis 1988, il ne se passe pas un semestre sans que la CEE doive ouvrir une enquête sur des accords de partage des marchés.

En août 1989, la Commission Européenne inflige une amende de 9,5 millions d'Ecus à 14 producteurs communautaires de fil soudés pour avoir pratiqué une entente contraire aux dispositions de l'article 85 du Traité CEE. Bon nombre de ces accords ont pris cours en 1981 et ont produit leurs effets au moins jusqu'en novembre 1985, époque où la Commission a commencé son enquête. Les entreprises concernées représentaient, en 1985, 47% de la production. La Commission ajoute qu'elle «a pris en compte», au moment d'établir le montant des amendes, la crise qui frappait les entreprises sidérurgiques à cette époque (79).

En 1991, la Commission s'intéresse de très près à certains sidérurgistes européens soupçonnés d'entente illégale. Arbed figure dans le lot de ces entreprises visées par l'enquête, au même titre qu'Usinor, British Steel, Ilva. Elles sont soupçonnées d'avoir organisé un cartel dans le secteur des poutrelles d'acier destinées au bâtiment (80). En effet, en Angleterre, le marché des biens de construction a diminué de 1,4 million de tonnes en 1989 à 1 million de tonnes en 1990. Normalement, les prix auraient dû diminuer. Sur le continent, les prix sont inférieurs de 20% par rapport à ceux pratiqués en Grande-Bretagne, mais les utilisateurs anglais ne trouvent personne qui veuille bien leur en fournir à ces prix-là. Un fabricant qui a des usines des deux côtés de la Manche affirme même: «Il est moins cher d'acheter de l'acier anglais sur le continent et de le réexpédier en Angleterre» (81).

Le 27 juin 1991, une perquisition impromptue est effectuée par des experts au siège bruxellois d'Eurofer et dans différentes entreprises (Ensidesa, AHV, Klöckner, Federacciai et le Bundesverband Deutsche Stahlhandel). La Commission cherche à savoir si des accords ont été conclus au cours des deux dernières années entre les fabricants d'acier européen pour contrôler la production de tôles d'acier laminées à chaud (82).

La Commission Européenne doit veiller à ce qu'un secteur, de par sa position de force, ne mette pas les autres secteurs en difficulté face à la concurrence mondiale. Elle ne peut pas, sans broncher, laisser les constructeurs automobiles se faire rançonner par une sidérurgie devenue toute-puissante; ils ont déjà assez de chats à fouetter face à la concurrence nipponne... La Commission est le garant d'une stratégie globale de concurrence internationale. Néanmoins, dans la mesure où cette stratégie exige la concentration la plus grande des forces (et le monopole en est l'aboutissement logique), elle peut difficilement tracer des frontières nettes. Dans le capitalisme, le développement des monopoles n'est pas le fruit d'un choix politique. C'est une loi du système. Changer cette loi, c'est renverser le capitalisme même: «Dans le cadre de l'application de l'article 66 CECA relatif aux concentrations,

certaines fusions, notamment transnationales, s'avéreront sans doute encore nécessaires à cet égard. Dans leur appréciation, la Commission devra néanmoins tenir compte, au moins dans certains sous-secteurs, de l'existence d'oligopoles devenus de plus en plus étroits. En ce qui concerne les accords relevant de l'article 65, la Commission ne pourra pas approuver, bien entendu, même sous couvert de rationalisation ou de spécialisation que ceux-ci soient assortis de dispositions aboutissant à des partages de marchés ou à des attitudes concertées en matière de prix. De même, la Commission veillera à ce que, entre les grands groupes sidérurgiques, ne s'établissent pas de liens financiers et personnels facilitant les concertations» (69).

Du bout des lèvres, la CEE doit reconnaître que ses beaux principes sur la libre concurrence sont menacés. Cela ne l'empêche pas d'affirmer la nécessité de fusions transnationales, notamment pour répondre à la concurrence étrangère mais aussi pour saisir les opportunités qui se présentent suite au déclin de certains concurrents (notamment dans les deux Amériques). Or, avec l'établissement de liens financiers et personnels entre les différentes firmes, il devient de plus en plus difficile de prouver l'existence d'accords qui menacent d'autres secteurs...

La récession économique de 1991, qui fait baisser dramatiquement la rentabilité de toutes les sidérurgistes, fait passer à l'arrière-plan ces considérations sur la libre concurrence: au moment où, dans le monde capitaliste, deux tiers de la sidérurgie est à vendre, les entreprises européennes risquent même de manquer de souffle pour participer à la redistribution des cartes... Le problème est que, face à ces défis, il n'y a pas de moyen terme entre les profits de monopole et les pertes par milliards. A l'époque du capital monopoliste, un profit «honnête» n'existe pas. Il n'a jamais été honnête envers les travailleurs. Mais il peut aussi difficilement l'être face à d'autres secteurs...

7. Les défis internationaux

Pour le PDG de British Steel (BSC), Scholey, la restructuration de la sidérurgie européenne est trop lente. Des investissements transnationaux sont nécessaires pour égaler les normes japonaises et pour éviter une mainmise des Japonais sur le secteur. Il a en effet senti venir le vent: des bruits ont couru à la Bourse de Londres que Mitsubishi voulait prendre une participation de 10% dans British Steel. Ce qui n'empêche pas cette même BSC de négocier avec les Japonais du sort de sa filiale CLYDESDALE, spécialisée dans les tubes sans soudure. En Espagne, deux des quatre offres faites pour la reprise d'ACENOR sont avancées par des sociétés japonaises (114). En Allemagne, le Japonais Itoh a pris 5% de Klöckner ainsi que 24,95% dans une filiale du même groupe qui fabriquera du galva.

Mais ces menaces sur les arrières sont actuellement relativement minimales face aux opportunités qui se présentent dans les deux Amériques!

7.1. Le ventre mou: les Etats-Unis

Aux Etats-Unis, il y a des cibles de taille. US Steel, qui était jusqu'en 1970 le plus grand producteur d'acier du monde, est à vendre. British Steel est sur le coup. Mais les Anglais ne sont pas seuls. Suite au développement inégal du capitalisme, les Etats-Unis sont devenus le ventre mou où Européens et Japonais tentent de s'incruster.

Aux Etats-Unis, se manifeste un aspect essentiel du monopole: la tendance au parasitisme et au pourrissement.

7.1.1. Le protectionnisme comme réponse à la crise de 74

La concentration de l'acier américain remonte à la naissance même de l'impérialisme: en 1901, Carnegie réunit ses participations sidérurgiques dans la United States Steel, qui devient ainsi le numéro un mondial. En 1908, US Steel contrôle la moitié du potentiel sidérurgique des Etats-Unis. Depuis le début du siècle, une dizaine de grosses entreprises se partagent le marché. Quand la crise se

fait jour en 1974, l'acier américain n'est pas en meilleure posture que l'Europe du point de vue productivité. Mais il joue à fond la carte du monopole.

Sur le marché domestique US, les prix de vente ont même augmenté pendant la dépression de 1974. Une forte organisation monopolistique, combinée à un contrôle poussé des importations, permet aux groupes qui dominent l'industrie de l'acier de régulariser la compétition interne et de contrôler ainsi le niveau des prix. Pour cela, ils appliquent les VRA. Les Voluntary Restraint Agreements sont des accords "volontaires" avec les grands pays exportateurs d'acier.

La fonction principale de ce système est de protéger la structure oligopolistique interne face à la menace de déstabilisation par les importations.

Jusqu'à un certain point, il est plus profitable pour ces oligopoles de maintenir des prix élevés pour une production limitée plutôt que d'introduire, sur le marché national, une guerre des prix sur le marché national qui pourrait être dangereuse pour tous. Dans les années de crise, le niveau des prix américains a continué de monter et les profits des grands groupes, qui avaient chuté sévèrement en 1977, ont, depuis lors, considérablement grimpé.

Les profits de monopole, acquis sur le dos des secteurs situés en aval, sont drainés vers d'autres secteurs. Quelques-unes des principales Offres Publique d'Achat sont l'initiative d'entreprises sidérurgiques.

7.1.2. La reconversion

Les aciéristes américains n'utilisent pas leur cash flow pour moderniser leur industrie. Ils pratiquent ce qu'ils appellent la «reconversion», la «diversification». En fait, ils utilisent leurs deniers pour s'acheter une place dans des secteurs où les profits de monopole sont plus sûrs et où le pay back est plus rapide. Armco a laissé tomber le nom «Steel» de son enseigne. Elle a fermé des laminoirs en Ohio et en Oklahoma pour acheter Ladish, producteur de pièces moulées pour avions. National Steel a acheté deux banques d'épargne. LTV Corp. s'est diversifiée dans les secteurs de la défense (électronique: les activités militaires représentent 33% de son chiffre d'affaires et en font l'un des principaux fournisseurs du Pentagone) et l'énergie (pétrole). Mais cet effort de diversification ressemble plutôt à une fuite en avant: depuis 1987, la société est sous concordat. Les dirigeants d'LTV Corp. ont annoncé, le lundi 20 mai 1991, à Dallas, leur intention de se séparer de leurs activités dans l'aérospatiale et la défense **(88)**.

Le cas le plus flagrant est celui de USX. L'histoire de cette entreprise est celle de son PDG. C'est en 1953 que David M. Roderick entre dans US Steel. En 1989, après 36 ans dans la branche, il se retire de la présidence de la USX Corporation. Là aussi le «S» de Steel disparaît. Il a fermé plus de 140 installations sidérurgiques et en vendu d'autres pour une valeur de 3 milliards de \$. Il a contré la plus longue grève en sidérurgie de l'histoire des Etats-Unis. Et il a dépensé 10 milliards de \$ pour acheter Marathon Oil et Texas Oil **(89)**. USX, le plus grand producteur d'acier américain, n'est plus classé dans les entreprises sidérurgiques, ce secteur n'assurant désormais que 30% de ses activités; 59% de son chiffre d'affaires provient du secteur énergétique. Mais l'entreprise traîne comme un boulet une dette de 5,8 milliards de dollars.

Cari Icahn, un raider presque aussi légendaire que Surcouf, essaye d'abord de faire éclater cette société par une OPA. Il détient une participation de 13,3 % dans USX et fait savoir à la Securities and Exchange Commission qu'il veut consacrer 5 à 10 milliards de dollars à l'opération **(90)**. Il échoue. Mais la victoire sur Icahn a été une victoire à la Pyrrhus pour Roderick. Non seulement il a été obligé de vendre certaines de ses oeuvres d'art, comme pour la ville de Liège avec son Picasso **(91)**. Mais il a aussi été amené à prendre des mesures conduisant à la séparation partielle ou totale de ses activités sidérurgiques **(92)**. Les actionnaires d'USX ont approuvé la division des titres USX en deux catégories d'actions correspondant l'une aux activités sidérurgiques du groupe et l'autre aux activités de l'énergie. Cari Icahn a atteint son but: il vend sa participation de 13,3% pour 1 milliard de \$. Les acheteurs,

Lehman Brothers, Salomon Brothers et Godman Sachs ont l'intention de revendre **(93)**. Icahn n'a été qu'un précurseur: «Nous continuerons d'investir dans la sidérurgie aussi longtemps que ce rendement sera présent, pas un jour de plus» a déclaré M. Corry, successeur de Roderick **(94)**. Cette déclaration revient pratiquement à une mise en vente des activités sidérurgiques.

7.1.3. Déclin de l'Empire

Cette situation de monopole a permis non seulement d'engranger des profits confortables, mais aussi de transférer ces profits vers d'autres secteurs. Cela a énormément accéléré le développement inégal de l'impérialisme. Vers la fin des années 80, la sidérurgie américaine est aux abois, poursuivie jusque dans sa tanière par des impérialistes plus jeunes.

En 1981, la production atteint un niveau record de 121 millions de tonnes; elle retombe à 91 millions de tonnes au cours des 5 dernières années de la décennie. Les capacités, qui étaient de 154 millions de tonnes en 1980, chutent à 116 millions de tonnes en 1990 **(95)**.

Plusieurs entreprises sidérurgiques sont actuellement sous la protection du fameux Chapitre 11 (un genre de concordat ou faillite). Phoenix Steel est sorti du Chapitre 11 début 89, après avoir vendu toutes ses usines à ses créanciers. Même les Chinois ont eu leur part: la République Populaire de Chine a acheté le train à tôles fortes de Claymont, Delaware, qui a pris le nom prolétaire de Citysteel **(96)**.

Phoenix Steel est un petit. Mais Wheeling Pittsburg, le numéro sept américain, est aussi sous la protection du Chapitre 11. Comme LTV, 8,4 millions de tonnes de production, le plus grand producteur US de produits plats pour l'automobile. Les dettes de LTV sont évaluées à 2 milliards de \$. S'y ajoute encore un fonds de pension sous-capitalisé. Beaucoup d'analystes prévoient que le numéro deux, Bethlehem Steel, pourrait vite les rejoindre. En 1986, Bethlehem avait une dette de 1,8 milliards de \$ (2 \$ de dettes pour chaque \$ de capital) sans compter 1,7 milliards pour des fonds de pensions sous-capitalisés. Début 91, cette dette a diminué (600 millions de \$) et Betsie a remboursé une partie de ses arriérés pour les pensions de ses travailleurs (il reste 800 millions de \$ à payer). Mais trois de ses cinq centres de fabrication sont non rentables **(97)**.

Dans une situation trouble, c'est la fraction la plus spéculative du capitalisme qui se sert. Les repreneurs de la division inox de LTV ont gagné 600 MILLIONS de \$ pour une mise de 800 MILLE!

En 1986, quand LTV est en difficulté, les créanciers font une leveraged buy out de la division inox. C'est soi-disant le management qui reprend l'affaire. En fait, le prix de vente (160 million de \$) est avancé par une maffia dirigée par Citicorp Capital Investors Ltd, Drexel et les Bass Brothers. Seulement 800.000 \$ sont payés cash; le reste est couvert par un emprunt de 159,3 millions de \$. Leurs complices, le management, se paient des salaires et dividendes plantureux. Plutôt que d'investir, les neuf top managers s'offrent 3,8 millions de \$ de salaires et de primes. Ils n'oublient pas leurs maîtres: des dividendes de 120 millions de \$ en 1988 et 200 millions de \$ en 1989, payés par l'émission de junk bonds. Suite à cela, les charges financières passent de 40 à 290 millions. C'est dans cette situation qu'Usinor rachète l'affaire, en payant 270 millions cash et en reprenant 290 millions de dettes. La branche inox de F. Mer devient ainsi deux fois plus importante que les concurrents nord-américains Allegheny Ludlum et Armco. C'est ainsi que les repreneurs de 1986 ont réalisé un bénéfice de 600 millions de \$ sur une mise initiale de 800.000 \$ **(98)**. Et le repreneur de 1990, Usinor, a acquis la «pole-position» dans la course de l'inox.

Donc, le secteur dans son entièreté est à l'abandon. Tous les sidérurgistes yankees cherchent des alliances avec des sidérurgistes étrangers. S'ils ne cherchent pas à vendre tout court...

7.2. Le capital monopoliste japonais: une longueur d'avance sur les Européens?

En février 1989, USX, dernier des 5 grands, annonce une joint venture avec Kobe Steel (99). Kobe Steel détenait déjà 40% dans Armco (inox) (100). Les Japonais emploient la méthode douce: pour ne pas se mettre l'opinion publique à dos, ils évitent dans la mesure du possible de devenir majoritaires: Nippon Steel possède 13% dans Inland Steel (6ème producteur US), en plus de deux joint ventures au niveau des filiales (I/N TEK et I/N KOTE) (101). Sumitomo et LTV construisent ensemble un laminoir à froid. Kawasaki sauve les usines Kaiser de Fontana en Californie; cette usine sera approvisionnée par des slabs de Tubarao au Brésil (une participation de 25 % de Kawasaki). Le même Kawasaki entame avec Armco un programme de modernisation de 1,5 milliards \$. Ce programme se concrétise dans une participation de 50 % de la division d'Eastern Steel (102).

Seul Nippon Kokkan n'hésite pas à s'emparer de la moitié de National Steel.

Pour que l'économie ne devance pas trop la politique (les réactions protectionnistes aux Etats-Unis), le Japon est contraint de marquer le pas. Quelle est donc la base de cette supériorité économique si écrasante? Un aspect important est l'organisation du capitalisme monopoliste d'Etat. Une organisation très poussée au niveau du MITI permet de mobiliser et de concentrer des fonds pour atteindre n'importe quel objectif industriel. Le Japon agit comme un bloc (la «Japon Inc.»). Les joint ventures des entreprises nippones en sidérurgie suivent les investissements japonais dans l'automobile. Nisshin Steel a rejoint Wheeling Pittsburg dans une joint venture pour fournir des tôles revêtues aux producteurs de voitures. «La création d'une joint venture entre Kobe Steel et USX fait partie d'une tendance générale des sidérurgistes japonais à établir des bases de production aux Etats-Unis: c'est, en partie, un moyen d'y suivre leurs clients, en particulier ceux de l'industrie automobile qui ont construit des usines aux Etats-Unis (103).

L'accord entre Kawasaki et Armco «a pour objet de répondre aux exigences de qualité des producteurs japonais d'automobiles implantés aux USA» (104).

La base matérielle de la puissance nipponne est la plus-value. Le taux d'exploitation est plus élevé (salaire réel plus bas; temps de travail et intensité plus grande), la productivité également. Or, au niveau international, une productivité plus élevée est comme un taux de plus-value plus grand. Elle est à la base de l'exportation des capitaux. Le Japon crée des implants, rachète des entreprises et envahit des pans industriels entiers.

7.3. L'Europe: de l'ambition, oui; mais les moyens?

F. Mer, le seul à avoir profité de la débandade industrielle US, se trouve actuellement à court de fonds pour continuer sa conquête.

De toutes les entreprises européennes, la française Usinor a marqué le plus de points aux Etats-Unis. Notamment au niveau de l'inox. En étant sur le terrain, Usinor arrive à décrocher quelques seconds prix: la branche cylindres, la même qui a repris OSB à Seraing, produira, en joint venture avec Bethlehem Steel, des cylindres de fonte moulés (107).

Mais pour les très gros morceaux, Usinor manque de moyens. Elle discute avec Wheeling-Pittsburgh Steel Corp d'un rachat total ou partiel (109). Quelques mois plus tard, elle doit déclarer forfait En mars 1990, Usinor-Sacilor annonce qu'elle veut entamer des négociations pour rachat de LTV, le numéro trois de l'acier US (en concordat depuis juillet 86). Cette acquisition l'aurait amenée à la première place mondiale, devant Nippon Steel (qui avait raflé le flambeau à US Steel en 1970). Mais cette première place lui échappe: le prix est trop élevé pour Usinor qui a dépensé, en 1990, 7,1 milliards de FF en acquisitions de toutes sortes. Le capital européen tombe un peu court face à la Japon Inc. Le PDG français constate avec regret: «Le budget consacré aux acquisitions sera sans commune mesure avec ce que nous avons dépensé ces trois dernières années. Nous ne continuerons pas au rythme de 3 milliards de francs par an en moyenne».

Mitterrand lui vient en aide: le Crédit Lyonnais va entrer à concurrence de 20% dans le capital d'Usinor. Cette reprivatisation, qui renfloue la trésorerie de 2,5 milliards de FF, ravive évidemment les ambitions mondiales de F. Mer **(111)**.

Les autres groupes européens jouent pour des prunes.

Début 1991, le groupe sidérurgique d'Etat italien Ilva et USX annoncent l'intention de coopérer. Ilva investirait quelque 1250 milliards de liras dans une joint venture **(112)**.

Début avril, le Wall Street Journal parle d'une grosse «joint venture» entre le numéro deux américain Bethlehem Steel et British Steel (BSC). Fin 1991, ces pourparlers achoppent sur l'attitude des syndicats américains. Les gentlemen britanniques traitent les négociateurs de United Steel Workers (USW) de «rats de cave». USW qualifie British Steel de «rigide, borné, intraitable, fou et même mortel». British Steel prenait comme référence le miniproducteur Nucor, une référence que USW refusait d'accepter, étant donné le nombre d'accidents.

En dépit de ses objectifs très élevés en ce qui concerne une implantation outre-Atlantique, BSC n'a encore rien réalisé de sérieux. Il a acquis 100% de Tuscaloosa Steel, une opération peu importante: un producteur de 600 KT dans lequel BSC détenait déjà une participation dans le cadre de la fourniture de slabs provenant de Teeside **(113)**.

Dans certaines conditions, le monopole mène au parasitisme. Cette évolution a mené à la vente aux enchères de pans entiers de la sidérurgie américaine. C'est un facteur important dans le développement inégal de l'impérialisme. Il s'agit de la position dominante des Etats-Unis.

8. Les reprivatisations en Amérique latine

Un autre terrain de manoeuvres est l'Amérique latine. Comme son voisin du Nord, ce sous-continent brade ses installations sidérurgiques. Mais pour une raison diamétralement opposée: alors que dans le nord, il y a trop de monopole, on n'a jamais eu, dans le sud, l'occasion d'en constituer.

8.1. Le combat inégal du Tiers Monde contre l'impérialisme

Vers le milieu des années 50, le Tiers Monde produisait 1,5 % de la production mondiale d'acier. En 1978, cette part était montée à 7%.

En 1988, le Brésil produisait 24,6 millions de tonnes d'acier brut, soit 10,7% de plus qu'en 1987. Dans le palmarès des pays, cette production record faisait du Brésil le sixième producteur d'acier au monde. Au hit parade des sociétés, la société sidérurgique d'Etat brésilienne Siderbras était, vers 1988, le troisième producteur d'acier au monde.

Mais ceci n'était qu'un feu de paille: suite à la crise économique, le Brésil a été relégué à la 8ème place, après l'Italie et la Corée du Sud **(116)**. Siderbras sera probablement vendu à un groupe étranger dans le cadre des reprivatisations.

Après 1974, le Tiers Monde a su profiter provisoirement de la surproduction de capital, en s'endettant. Ce qui a fait croire à certains que le Tiers Monde pouvait décoller économiquement dans le cadre du capitalisme. Un des pays phares était le Brésil. Ce phare s'est éteint.

Le Japon est le dernier pays qui a pu assister au banquet impérialiste. Après sa victoire sur la Russie tsariste en 1905, les portes se sont fermées. Pour le Tiers Monde, un décollage économique dans le cadre du capitalisme n'est plus possible. Il ne reste plus que la voie du socialisme. Pourquoi? Parce que l'impérialisme empêche aux autres d'utiliser les méthodes qu'il a mis en oeuvre pour protéger sa propre

industrie naissante. Dans le Tiers Monde, il brise le développement d'un marché intérieur plus ou moins protégé, qui pourrait offrir un climat propice aux jeunes pousses industrielles.

Il impose une nouvelle division du travail où la dépendance du Tiers Monde est encore plus grande qu'avant: en Amérique latine, la reprivatisation est à l'ordre du jour. Elle est une aubaine ...surtout pour les patrons japonais et européens.

8.2. Le projet industriel de la bourgeoisie latino-américaine

La bourgeoisie latino-américaine avait un projet industriel qui visait à construire une économie capable de défier la concurrence avec l'impérialisme. La sidérurgie — et plus particulièrement la production de produits plats — devait jouer, dans ce projet, le rôle de fournisseur de matières premières à bon marché au secteur des fabrications métalliques.

Les produits longs, qui ne cadraient pas dans cette stratégie, étaient laissés à l'initiative privée. Début 1991, les Etats contrôlaient encore 61% des capacités sidérurgiques de l'Amérique latine **(117)**.

Ce développement stratégique a été facilité par l'afflux de capitaux dû au premier choc pétrolier. On obtenait facilement des crédits. Mais les lendemains ont été durs...

Le secteur des fabrications métalliques s'est effondré suite à la diminution du pouvoir d'achat intérieur, due aux restrictions du Fonds Monétaire International. En 1988, en Amérique latine, la consommation d'acier a pratiquement stagné à 34,6 millions de tonnes, en raison de la lenteur de la croissance de l'économie régionale (0,7%) **(118)**. La consommation d'acier par tête d'habitant, qui était de 110 kg en 1980, est retombée à 78 kg en 1988. La moyenne des pays développés est de 500 kg **(119)**.

Une fois disparu le premier pôle de ce projet (un marché intérieur pour les fabrications métalliques), quel a été le sort du second pôle, la sidérurgie? L'évolution du Brésil est significative: en un an de temps, de 1987 à 1988, la consommation d'acier a baissé de 16 à 12,8 millions de tonnes (- 20%); la production a encore augmenté de 22,2 à 24,6 millions de tonnes (+11%), mais c'était pour l'exportation, qui a grimpé de 6,5 à 10,9 millions de tonnes (+68%) **(120)**. Le groupe Siderbras, qui, à lui seul, produit les trois quarts de l'acier brésilien (18 million de tonnes sur 24), exporte plus de 40% de ses laminés **(121)**. Selon les spécialistes du Métal Bulletin, si on y inclut les exportations «indirectes» (automobile, électro-ménager, pipeline), quelque 60% de la production brésilienne de produits plats sont destinées à l'exportation **(122)**.

Il ne faut pas imaginer des complots machiavéliques pour expliquer cette évolution. Pour le remboursement des emprunts qui ont servi à construire ces installations, une partie des capacités ont été, depuis le début, affectées à l'exportation. Principalement des produits semi-finis, ce qui donnait l'avantage de saturer les installations en amont en attendant que se développe le secteur qui devait absorber les produits finis, la métallurgie. Sous la pression de la dette, cette production «accessoire» est devenue production principale. Au Brésil, un quart de cette production consiste en produits semi-finis, soit 6,1 millions de tonnes. Les prix de vente de ces produits sont très bas. En 1989, l'Amérique Latine représentait 8,5% du commerce mondial de l'acier, mais 30% du commerce mondial de produits semi-finis **(123)**.

Les Etats-Unis importent annuellement plus d'un million de tonnes d'acier brésilien sous forme de slabs, de produits plats et de produits longs. Le protectionnisme des Américains du nord est sélectif. En effet, ils ont accepté de faire passer les quotas brésilien de 1,3% du marché américain à 1,8%. On estime qu'à l'avenir, le marché américain représentera quelque 20% de l'ensemble des exportations brésiliennes d'acier, contre 12% actuellement.

La Commission Européenne elle aussi prévoit l'entière libéralisation des importations des produits semi-finis **(124)**.

Ces exportations ne sont donc pas un signe d'agressivité commerciale, mais d'une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis du capitalisme financier international.

Une fois ce projet industriel fragile disloqué sous les coups de butoir du FMI, les mesures qui étaient au départ destinées à amorcer la pompe du développement industriel se transforment en leur contraire. Le Brésil essaye de maintenir la fourniture d'acier à bas prix. Conséquence: malgré la diminution de la consommation d'acier, on ne trouve pas d'acier à acheter. Mr. Macelio Mendes, président de Siderbras, estime cette pénurie à un demi-million de tonnes. Elle serait due aux prix intérieurs tout à fait irréalistes: 35% en dessous des coûts de production.

Un relèvement de ces prix de 23%, fin mai 1989, n'a pas apporté beaucoup d'amélioration, les prix à l'exportation dépassant encore de 30 à 40% les prix officiels (125).

Ces deux facteurs réunis — les taux d'intérêts élevés et les prix artificiellement bas — font plonger dans le rouge les résultats des entreprises sidérurgiques: 2,038 milliards pour Siderbras en 1987, 2317 milliards de pertes en 1988 (126).

Cette situation aberrante est le reflet de la contradiction antagonique entre le Tiers Monde et le capitalisme: ce contrôle des prix, qui ne s'inscrit pas dans une stratégie anti-impérialiste, est parfaitement inopérant face aux forces du marché. Il a comme effet d'intensifier la pression à l'exportation: trois des 5 usines de Siderbras (Usiminas, Açominas et Tubarao) font des bénéfices grâce aux exportations; Siderbras s'attaque maintenant à la restructuration de ses branches CSN et Cosipa pour les orienter aussi vers le marché extérieur (126). Il faut donc, comme dit Samir Amin, la déconnexion. Or, cette déconnexion ne peut se faire que sous la direction du prolétariat. En créant un monopole d'un type nouveau: le monopole de l'Etat prolétarien sur son commerce extérieur.

Les prix imposés ont encore un autre effet pervers: la spéculation. Les revendeurs et les centres de service achètent leurs stocks aux prix imposés par l'Etat et les exportent avec un bénéfice de 30%. L'industrie automobile brésilienne devra importer quelque 100.000 tonnes de produits plats: impossible d'acheter dans le pays même des tonnages aux prix imposés. Le Brésil importe pendant des mois l'acier qu'il a lui-même produit et exporté (127). Le gouvernement est finalement obligé de laisser tomber toute régulation des prix, poussé dans le dos par le FMI. Ce qui expose de plein fouet l'industrie brésilienne à la concurrence des puissantes multinationales.

Le projet ambitieux de décollage économique basé sur un capitalisme monopoliste d'Etat a donc coulé. Pas en raison d'erreurs commises, mais à cause de la logique même du système. Reste maintenant à intégrer ces débris dans les projets de domination mondiale des monopoles impérialistes.

8.3. Vente aux enchères du secteur public

Ce secteur public, dont la construction a contribué à alourdir la dette faramineuse de ces pays, va maintenant être vendu pour un prix dérisoire au capitalisme international. Mais la dette pèsera sur les épaules de ces pays jusqu'à la révolution! Jusqu'en 1990, on assiste à un grignotage, une reprivatisation rampante.

Au Brésil par exemple, le groupe privé Gerdau rachète en 1989 le domaine forestier de l'Etat de Minas Gérais, qui approvisionnera les trois fours de l'usine fonctionnant au charbon de bois (128). L'Etat réduit sa participation dans le complexe de Tubarao de 89 à 63% en vendant quelques pourcent à Kawasaki Steel, à Finsider (Italie) et à un groupe argentin, Tehint (129).

Mais à partir de 1990, se dessine un mouvement convergent des forces impérialistes. On peut mesurer l'importance d'une situation de monopole à l'aune de l'acharnement déployé par l'impérialisme pour détruire le peu de contrôle que le Tiers Monde avait réussi à imposer sur son industrie. La nouvelle initiative de Bush, «Enterprise for the Americas», envisage une importante expansion future du

commerce entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. On espère que, dans le cadre de cette initiative, le Congrès américain libérera 500 millions de \$ pour assister les programmes de reprivatisation en Amérique latine. Toutefois, pour cela, il sera nécessaire que l'Amérique latine élimine toutes les barrières tarifaires et non tarifaires, qu'elle instaure une protection adéquate de la propriété industrielle, une réglementation non restrictive en matière d'investissements, et qu'elle s'engage à des réformes dans le sens du marché libre **(130)**. Notons entre parenthèses que les Américains ne sont pas directement intéressés «à investir dans des entreprises sidérurgiques d'Amérique du sud en passe d'être re-privatisées, étant donné que 20% des sociétés sidérurgiques américaines sont en faillite et n'ont pas d'argent pour effectuer d'importants investissements à l'étranger,» déclare MMilton Deaner, président de l' AISI **(131)**.

La Banque Mondiale se lance elle aussi dans la danse. Elle accepte de financer le projet de modernisation des trains à chaud de Altos Hornos de Mexico S. A. (AHHMS A). C'est la première fois depuis 17 ans que la Banque Mondiale libère des fonds pour soutenir un projet dans un pays endetté. Elle a pris cette décision parce que cette entreprise contribue, par ses exportations vers les Etats-Unis (500.000 T/an), à réduire la dette extérieure du Mexique **(132)**. En effet, cette entreprise située à Monclova, près de la frontière, exporte 1/8 des ses 2,8 millions de tonnes vers son grand voisin. SICARTSAII va même exporter la totalité de sa production **(133)**. Un mois après cette décision, le gouvernement mexicain annonce la privatisation des deux principales entreprises sidérurgiques du pays: AHMS A et SICARTSA (1,6 million de tonnes) **(134)**. Un mois plus tard, Thyssen et Acerinox s'emparent chacun d'un tiers du seul lamineur à froid mexicain Mexinox, qui exporte 60% de la production vers l'Amérique du nord **(135)**. Après la libéralisation des réglementations mexicaines en matière d'investissements étrangers, les sociétés étrangères sont maintenant autorisées à racheter l'entièreté des sociétés. Des sociétés coréennes et japonaises seraient attirées par Sicartsa **(136)**. Des entreprises sidérurgiques européennes et américaines seraient également des acheteurs potentiels, et l'on pourrait envisager que le gouvernement mexicain arrange une sorte de «mariage d'investisseurs» **(137)**. En novembre 1991, le Hollandais Hoogovens prend 5% dans AHMSA.

En Argentine, Somisa, premier producteur argentin d'acier avec une production de 2 millions de tonnes, est sur la liste des entreprises d'Etat devant être privatisées **(138)**.

Au Brésil, le secteur sidérurgique public, dans son entièreté, est à vendre. La limite est fixé à 40% de participation étrangère, mais les étrangers pourraient acquérir la majorité dans les trois ans «pour éviter des problèmes avec le Congrès». On commence avec le numéro deux (dans lequel les Japonais Nippon Usiminas Kabushiki Kaisha détiennent déjà 13%) parce que, «étant donné qu'elle est la plus profitable (elle a fait 11 millions de \$ de bénéfices nets en 1990), elle sera la plus facile à vendre. Nous commençons avec Usiminas pour stimuler le programme de privatisation. La première privatisation doit être un succès» **(139)**. Mais la Cie Siderurgica Nacional (CSN), qui fait le plus de pertes (en 1990, elle bat les records, avec 1 milliards de \$) et qui a des dettes de plus de 2,5 milliards de \$, est sur la liste, elle aussi **(140)**. Les banques Shearson Lehman Bros et Chartered West LB et le consultant Booz-Allen conseilleront le gouvernement brésilien. Conseils chèrement payés pour se faire plumer!

Nippon et Kawasaki Steel seraient intéressés à racheter des sociétés sidérurgiques d'Etat brésiliennes **(141)**.

Au Pérou, le gouvernement envisage la privatisation de Siderperu avec la possibilité d'une prise de participation majoritaire par des investisseurs étrangers **(142)**.

On peut signaler que «notre» multinationale ARBED y a aussi une tête de pont: les participations brésiliennes de l'Arbed sont concentrées dans la Companhia Siderurgica Belgo-Mineira S.A., établie à Sabara. Fin 88, l'effectif total du groupe se chiffrait à 23 024 personnes. La tréfilerie de Contagem, dans la région de Belo Horizonte, est la plus grande tréfilerie d'Amérique du sud et une des plus importantes du monde, avec sa capacité d'un demi-million de tonnes.

CSMB a modifié ses statuts le 27/10/89 afin de pouvoir créer une nouvelle classe d'actions en vue de l'opération de conversion de la dette extérieure (143). Le FMI envisage effectivement une opération pour rembourser la dette extérieure en monnaies locales. Cet argent bon marché servirait à racheter les entreprises locales et à financer à des conditions extrêmement avantageuses les projets d'expansion des multinationales comme l'Arbed.

9. Conclusion

L'impérialisme remplace la libre concurrence par le monopole.

Une bonne vingtaine d'entreprises contrôlent la production des 600 millions de tonnes d'acier dans le monde «libre». Jamais auparavant, autant de pouvoir n'a été réuni en si peu de mains. Les monopoles nous rapprochent d'une socialisation des moyens de production, mais seulement dans la forme. Le contenu reste la propriété privée. L'expropriation de la sidérurgie est plus que jamais d'actualité.

Pour ces entreprises, les profits de monopole sont une nécessité; il n'y a plus de moyen terme entre des profits plantureux ou des pertes abominables, entre le parasitage des autres secteurs ou la destruction massive de moyens de production dans des luttes concurrentielles dévastatrices.

Les fluctuations cycliques de l'économie capitaliste en général deviennent de plus en plus fortes. Ces variations ont un effet catastrophique sur des secteurs lourds comme l'acier. Il est de plus en plus impératif de contrôler l'offre. Dans la mesure où l'on arrive à établir une situation de monopole, les profits de monopole écrèment la masse des profits qui rentrent dans la péréquation du taux de profit moyen, et renforcent donc la baisse tendancielle du taux de profit. Ils aggravent les difficultés des secteurs non monopolistes, mais aussi la situation des secteurs monopolistes moins forts. L'expropriation, cet épouvantail du socialisme, est pratiquée tous les jours à grande échelle par les secteurs monopolisés sur le dos des plus petits. Ils accentuent le développement inégal, source de conflits entre les grands blocs capitalistes. Les profits de monopole engrangés dans ces périodes-là ne sont pas une preuve de la vitalité du capitalisme mais de son caractère parasitaire.

Même pendant les périodes de stabilité relative, les accords sur la production globale n'excluent pas des luttes intenses sur des créneaux spécifiques. C'est ainsi que sur le marché du galvanisé, pourtant en croissance, se sont développés, en trois à quatre ans, des surcapacités évaluées à 25% et plus. Même un amateur qui a accès aux publications d'un groupement patronal peut parfaitement connaître la situation des marchés et les caractéristiques techniques des installations actuelles et futures. Mais cela n'élimine pas l'anarchie typique de la concurrence capitaliste.

Les spasmes du marché accentuent la nécessité d'accords oligopolistiques; en même temps, ils augmentent les pressions pour faire éclater ce genre d'arrangements. Quand ces tensions atteignent leur seuil critique, comme en Europe en 1975, la lutte concurrentielle est menée à telle échelle, avec des moyens si colossaux, que les entreprises ne retrouvent même plus le profit moyen et font des pertes qui dépassent non seulement leurs capacités financières mais même celles de beaucoup d'Etats. Plus on a retardé l'échéance, comme en sidérurgie où le monopole a presque été érigé en institution depuis les débuts du capitalisme, plus l'explosion a été violente.

Le gaspillage de forces productives par le capitalisme est de plus en plus flagrant. Les pays socialistes cherchent actuellement la voie d'une réforme économique. Malgré ces tâtonnements, le socialisme peut d'ores et déjà présenter un bilan positif face aux gaspillages et à la stagnation du capitalisme.

Le management participatif, les revenus liés aux résultats des entreprises, la flexibilité: toutes ces mesures tendent à lier le sort des travailleurs à celui de leurs entreprises et à la conquête d'une situation de monopole.

Face à la fragilité d'une situation monopolistique, deux stratégies s'affrontent.

La première est celle incarnée par Francis Mer d'Usinor. Il concentre tout sur l'acier. Cette stratégie permet des percées spectaculaires en période de haute conjoncture; en cas de retournement de la situation, il profite des difficultés des autres pour les absorber.

La seconde est la diversification. Les profits de monopoles sont «reconvertis» et viennent rejoindre le flot des capitaux à la recherche de profits encore plus élevés. Cela renforce la surproduction de capital et, avec elle, la spéculation et l'instabilité. Des entreprises comme Klöckner et la plupart des entreprises nord-américaines sont arrivées ainsi au bord du précipice. Mais dans tous les cas, cette stratégie ne fait que déplacer les problèmes, ou plutôt superposer les cycles de deux ou plusieurs secteurs. Comme avec US Steel, le capitalisme lui-même a vite fait de séparer les problèmes; les secteurs en difficulté sont abandonnés.

Entre diversification ou «tout sur l'acier» il n'y a pas de «bon choix» pour les travailleurs. Que ce soit dans l'acier ou dans des «nouveaux secteurs de reconversion», on rencontre les mêmes contradictions du capitalisme. Mais pour le capitalisme non plus, il n'y a pas de bons choix. Ces choix sont le reflet de la contradiction insurmontable pour le capital entre les forces productives et les rapports de production. Le monopole est l'antichambre du socialisme.

Même une entreprise diversifiée ne peut pas s'abstenir de participer au nouveau partage global à un moment où deux tiers de la sidérurgie capitaliste est à vendre: le monopole ne peut avoir d'autres objectifs que la domination mondiale (144).

Comme le monde est déjà «couvert» dans son entièreté (à l'exclusion des pays socialistes) et comme, de plus, le marché stagne suite à la crise générale qui gangrène l'économie capitaliste, cette domination mondiale doit prendre la forme d'une lutte pour un nouveau partage; une lutte pour éjecter un concurrent des marchés clés.

Cette lutte se focalise actuellement sur trois marchés: les Etats-Unis où le cocooning de la situation de monopole a mis tout le secteur à la merci des deux autres blocs capitalistes: le Japon et l'Europe. Ce développement inégal avec les conflits qu'il entraîne sont pour les opprimés une opportunité; nous ne choisissons pas un cheval gagnant: nous profitons de la débandade pour porter des coups à l'impérialisme.

Le Tiers Monde est obligé de brader son outil sidérurgique: plus que jamais nous devons dénoncer le pillage organisé par nos multinationales. Avec l'Arbed, ce ne sont pas les exemples qui nous manquent. Nous sommes opposés à des mesures protectionnistes envers le Tiers Monde; nous sommes en faveur de mesures protectionnistes dressées par le Tiers Monde contre nos monopoles.

Nous n'avons pas approfondi la situation de la sidérurgie en Europe de l'Est. Elle est comparable à celle en Amérique latine mais à une échelle encore beaucoup plus grande.

Pour se positionner sur cet échiquier, la sidérurgie européenne va connaître des regroupements à grande échelle. Si le mouvement ouvrier se laisse entraîner derrière le drapeau de ses capitalistes, il va à la défaite. Si la classe ouvrière arrive à développer l'esprit internationaliste, elle peut profiter de cette période de bouleversements intenses pour renforcer sa position.

Notes :

- (1) Objectifs Généraux V/4
- (2) Rapport annuel GSB 1988 p.30
- (3) Jean B AUMJER, La fin des maîtres de forges, Pion, 1981 2-259-00755-4
- (4) id. p.101
- (5) Objectifs généraux acier 1990-1995
- (6) C-S, plan d'action 88 p.8
- (7) Dr KORF ac80 p.29
- (8) RQ de la CSSF 6/12/90
- (9) Objectifs généraux acier 85-90 p. V/9
- (10) Arbed News 3/89 (H)ac80p.157
- (12) Yves Mény & Vincent WRIGHT, La crise de la sidérurgie européenne, PUF22405231-11-8, 1985
- (14) id p. 62
- (15) Bilan Arbed 85 p.27
- (16) La Libre Belgique 7/1/91
- (13) Yves Mény & Vincent WRIGHT La crise de la sidérurgie européenne PUF22405231-11-8 1985, La Crise p.161
- (17) idp.161
- (18) idp.162 (19) id p. 185 (20)idp.162-163 (21)idp.185
- (22) Objectifs généraux acier 1990-1995 p.9
- (23) ac 80 p. 109
- (24) ac 80 p. 159
- (25) Jean B AUMIER, La fin des maîtres de forges, Pion 1981 2-259-00755-4, p.112
- (26) Objectifs généraux acier 1990-1995 obj 85-90 p.V/6
- (27) Patrick A.Messierlin, dans La Crise de la sidérurgie européenne, PUF, 1985 p.171
- (28) Bilans GSB 80 et 88
- (29) La Libre Belgique LLB 10/8/91
- (30) Yves Mény & Vincent WRIGHT, La crise de la sidérurgie européenne PUF22405231-11-8, 1985, La crise p. 190
- (31) La Wallonie 26/10/90
- (32) Métal Bulletin 31/7/89
- (33) Financial Times 22/5/91
- (34) Les Echos 21/4/89
- (35) Le Nouvel Economiste 27.1.89
- (36) Usine Nouvelle N_47 p.47
- (37) La Tribune de l'expansion 2/8/89
- (38) 24 Ore 25/4/90
- (39) id 29/5/90
- (40) La Tribune de l'expansion 2/8/89
- (41) RQ de l'Arbed 6/9/89
- (42) Tendances 5/7/90
- (43) Rq de la CSSF 6/9/90
- (44) 24 Ore 13/7/90
- (45) La Tribune de l'expansion 19/6/91
- (46) Le Vif/L'express 29/12/89
- (47) Le Monde 29/1/90
- (48) RQ de la CSSF 26/1/90
- (49) C-S Flash 22/2/89 (50)
- (51) RQ de la CSSF 7/5/91
- (52) Steel Times mars 91
- (53) WSJ 12/3/91
- (54) Métal Bulletin 18/10/90
- (55) Métal Bulletin 15/4/91
- (56) Fin Dagblad 27/12/90
- (57) RQ de le CSSF 8/3/89 et Unesid oct 89
- (58) Métal Bulletin 25/6/90
- (59) Yves Mény & Vincent WRIGHT La crise de la sidérurgie européenne PUF22405231-11-8, 1985, p.103
- (60) Financial Times 2/2/89
- (61) FET 2/6/89

- (62) Yves Mény & Vincent WRIGHT La crise de la sidérurgie européenne PUF22405231-II-8c, 1985, p.102
- (63) Financial Times 27/1/89
- (64) Financial Times 17/3/90
- (65) Die Welt 7/4/89
- (66) Echo 26/10/90
- (67) Financial Times 22/5/91
- (68) Steel Times octobre 91
- (69) Objectifs généraux acier 1990-1995 Obj.Gén. 90-95 IV/13
- (70) Financial Times 4/5/88
- (71) id. 14/4/91
- (72) L'Echo 3/5/88
- (73) Le Nouvel Economiste 5/8/88
- (74) Financial Times 14/4/91
- (75) Europe 20/7/90
- (76) Les Echos 1/2/90
- (77) Financial Times 18/7/90
- (78) id. 19/6/90
- (79) Europe 5/8/89
- (80) LLB 9/4/91
- (81) Financial Times 14/4/91
- (82) Métal Bulletin 4/7/91
- (83) Métal Bulletin 3/4/89
- (84) id. 16/9/91
- (85) La Libre Belgique LLB 26/10/88
- (86) Bulletin 6/4/89
- (87) C-S Flash 8/10/91
- (88) Le Monde 22/5/91
- (89) Wall Street Journal 23/5/89
- (90) Financial Times 9/3/90
- (91) Wall Street Journal 3/4/90
- (92) Wall Street Journal 8/5/90
- (93) Wall Street Journal 15/5/91
- (94) Métal Bulletin 7/8/90
- (95) American Métal Market 6/2/90
- (96) RQ de la CSSF 9/1/89
- (97) Financial Times 27/3/91
- (98) Business Weekly 2/4/90
- (99) FET 7/3/89
- (100) Financial Times 24/1/90
- (101) International Herald Tribune 20/12/89
- (102) Echo de la Bourse 29/3/89
- (103) Financial Times 15/2/89
- (104) RQ de la CSSF 22/8/90
- (105) Les Echos 12/11/91
- (106) Arbed News 1/91
- (107) Métal Bulletin 14/3/91
- (108) Le Monde 12/10/91
- (109) Business Week 30/4/90
- (110) Le Monde 22/3/91
- (111) Les Echos 16/7/91
- (112) Info GSV 16/1/91
- (113) Financial Times 22-11-90
- (114) Wall Street Journal 11/6/90
- (115) Le FIGARO 8/11/90
- (116) Métal Bulletin 22/11/90
- (117) Métal Bulletin 29/11/90
- (118) Info GSV 13/1/89
- (119) Métal Bulletin 29/11/90
- (120) R.Q. de la CSSF 3.2.89
- (121) Métal Bulletin 24/8/89

- (122) Métal Bulletin 15/6/89
- (123) Métal Bulletin 29/11/90
- (124) Europe 12/1/89
- (125) Info GSV 26/6/89
- (126) Métal Bulletin 10/4/89
- (127) Métal Bulletin 29/6/89
- (128) Métal Bulletin 13/3/89
- (129) RQ de la CSSF 20/11/89
- (130) Métal Bulletin 29/11/91
- (131) Métal Bulletin /13/12/90
- (132) BQ de l'Arbed 15/2/90
- (133) Métal Bulletin 6/12/90)
- (134) RQ CSSF 8/3/90
- (135) Métal Bulletin 30/4/90
- (136) Métal Bulletin 29/11/90
- (137) GSV Info 15/4/91
- (138) Métal Bulletin 14/1/91
- (139) American Métal market juin 1990
- (140) Métal Bulletin 24/12/90
- (141) GSV Info 15/4/91
- (142) Métal Bulletin 8/1/91
- (143) Belgo-minera Financial Statements, december 31, 1988 and 1987
- (144) Expansion 31/10/91)